



Du même auteur chez le même éditeur.

<https://www.lulu.com/fr>.

- *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de La Compagnie des Indes. 1665-1767.* 4 t.
  - ✓ Livre 1 : La capture et la traite des esclaves vers les Mascareignes. Genèse de l'esclavage à Bourbon. Émergence du préjugé de couleur. La vie culturelle des habitants. 2008, 767 pp.
  - ✓ Livre 2 : La mise en valeur de l'île. Les esclaves dans la guerre en Inde. Commandeurs et économes sous la régie de la Compagnie des Indes. Les esclaves affranchis et les libres de couleur. 2008, 607 pp.
  - ✓ Livre 3 : La contestation noire. 2009, 794 pp.
  - ✓ Livre 4 : Étude démographique de la population esclave de Bourbon, sous la régie de la Compagnie des Indes. 2009, 782 pp.
- *La Destruction des noirs marrons de Bourbon (La Réunion), sous la régie de la Compagnie des Indes. 1734-1767.* 2009. 2 t. Livre 1 [ADR. C° 944-1011]. 29/6/2009, 643 pp. Livre 2, [ADR. C° 1012-1068]. 2009, 555 pp.
- *Dans la Chambre du Conseil. Recueil de documents pour servir à l'histoire des esclaves de Bourbon (La Réunion), tirés du Registre des arrêts du Conseil Supérieur de Bourbon. Saint-Denis. 12 t.*
  - ✓ Recueil. 1724-1733. [ADR. C° 2517]. 17/6/2010. 288 pp.
  - ✓ Second recueil. 1724-1735. [ADR. C° 2518]. 9/1/2011. 145 pp.
  - ✓ Troisième recueil. 1733-1737. [ADR. C° 2519]. 9/1/2011. 406 pp.
  - ✓ Quatrième recueil. 1737-1739. [ADR. C° 2520]. 17/12/2010. 321 pp.
  - ✓ Cinquième recueil. 1743-1746. [ADR. C° 2521]. 28/3/2012. 443 pp.
  - ✓ Sixième recueil. 1746-1747. [ADR. C° 2522]. 23/12/2012. 442 pp.
  - ✓ Septième recueil. 1714-1724 [ADR. C° 2516]. 22/3/2013. 328 pp.
  - ✓ Huitième recueil. 1747-1748 [ADR. C° 2523]. 10/9/2014. 736 pp.
  - ✓ Dixième recueil. 7 septembre 1748-16 décembre 1749. ADR. C° 2525. 8/5/2016, 648 pp.
  - ✓ Onzième recueil. 1749-1751. ADR. C° 2526. 20/1/2017. 527 pp.
  - ✓ Douzième recueil. 1751-1754. ADR. C° 2527. Janvier 2019. 2 t. 343 pp. ; 329 pp
  - ✓ Treizième recueil. 1754-1757. ADR. C° 2528. Novembre 2020. 2 t. 440 pp. ; 278 pp.
- *Registre pour les déclarations des noirs marons de Bourbon (La Réunion). Janvier 1730- décembre 1734.* 2021. 249 pp.
- *Compagnie des Indes. Ile de Bourbon. Finances. Budget de la Commune des habitants de Bourbon. (La Réunion) 1725-1766. Neuvième recueil de documents pour servir à l'histoire des esclaves de Bourbon (La Réunion). ADR. C° 1745 à 1798. 2015, 580 pp.*
- *Vie et mort des Blancs de Saint-Paul en l'île de Bourbon (La Réunion) des origines à 1810. Étude de démographie historique. 2011, 385 pp.*

#### Textes établis et annotés par Robert Bousquet.

- Journal du voyage de l'Afrique et à la côte de Madagascar fait sur la frégate *l'Astrée* commandée par M. du Leslez Pezeron en 1732, arrêté à l'île de France en 1736 [AN. MAR. 4 JJ/86 n° 13]. Juillet. 8/7/2013. 377 pp.
- Journal de navigation sur le vaisseau le *Duc d'Anjou* en 1736, 1737 et 1738, et sur le vaisseau *l'Amphitrite* en 1739. Plusieurs vues et plans. [AN. MAR. 4/JJ/86, n° 22]. 18/10/ 2013, 363 pp.
- Journal de François Périgault, premier pilote sur le navire de la Compagnie Royale des Indes, la *Badine*, frégate armée pour le Sénégal et Gorée [AN. MAR. 4/JJ/86, n° 28]. 1735-1736. Suivi d'extraits du journal de Michel Beaumont, premier pilote de cette même frégate armée pour le Sénégal et l'Inde. 1730-1732 [AN. MAR. 4/JJ/95, n° 30]. 20/3/ 2014. 265 pp.
- Joram fils. Journal de navigation fait sur le vaisseau *La Vierge de Grâce*. 1732-1734 [AN. MAR. 4 JJ/86 n° 15]. 1/3/2014, 315 pp.
- Journal de *l'Hirondelle*, frégate armée pour le voyage aux îles de Martin Vas, de Bourbon, de France et Madagascar, tenu par Antoine Paul de Castillon, son capitaine, 1731-1736 [AN. MAR. 4/JJ/86, n° 14], et suivi de la copie par extrait du journal de M. Seré, capitaine de la *Méduse*, dans son voyage aux îles de France, Bourbon et Madagascar, en 1733 [AN. MAR. 4 JJ/76/19]. 26/7/2014. 302 pp.

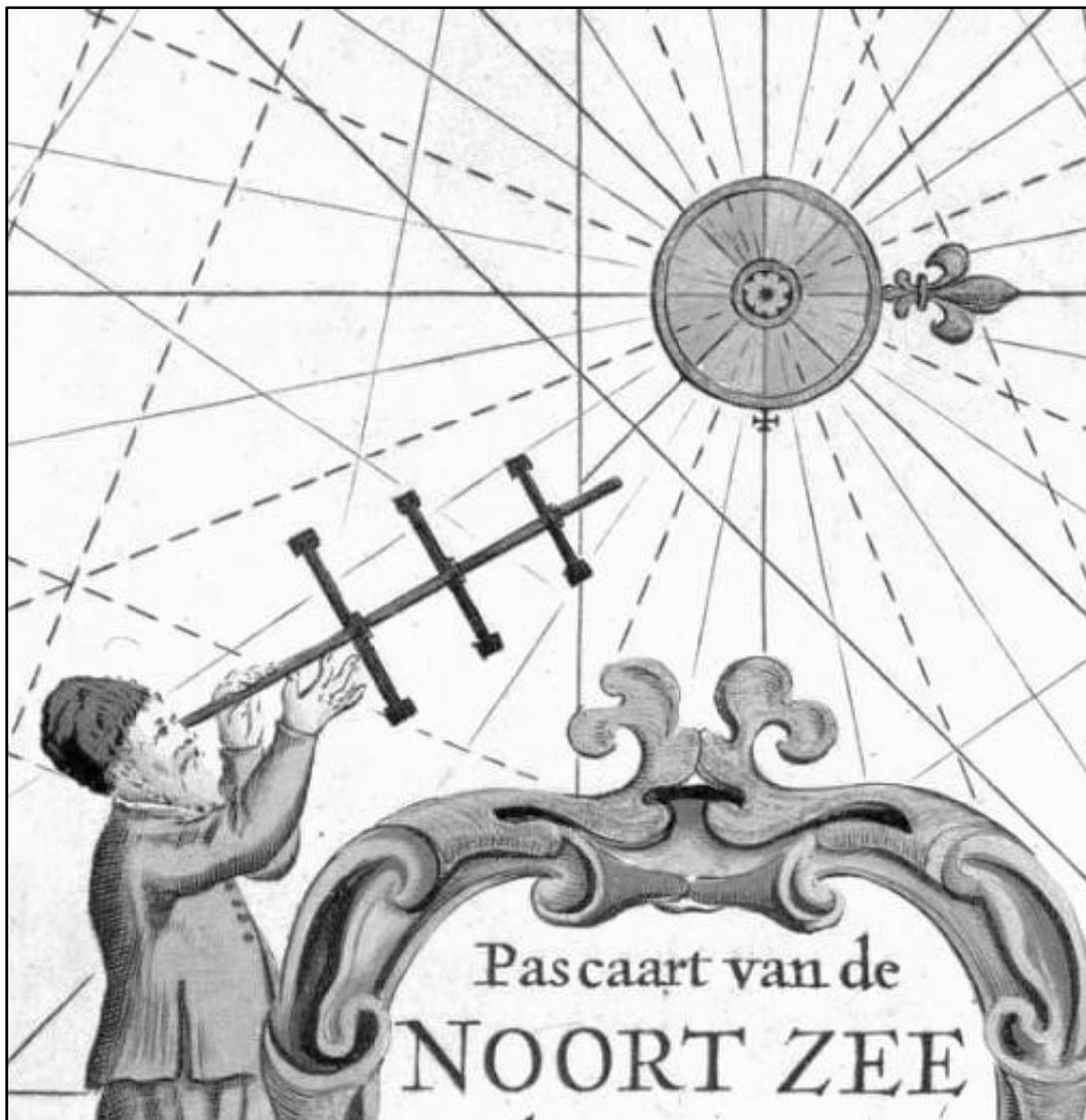


E 38.

# JOURNAL DU VAISSEAU LA PAIX.

**Naufragé à l'île de Bourbon le 4 avril 1755.**

**1754-1755.**



Le point à l'aide de l'arbalétrille ou bâton de Jacob. Carte de la mer du nord. Pieter Goos (1668, Atlas de ...), p. 10.  
Source : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>



À la mémoire de ma femme.

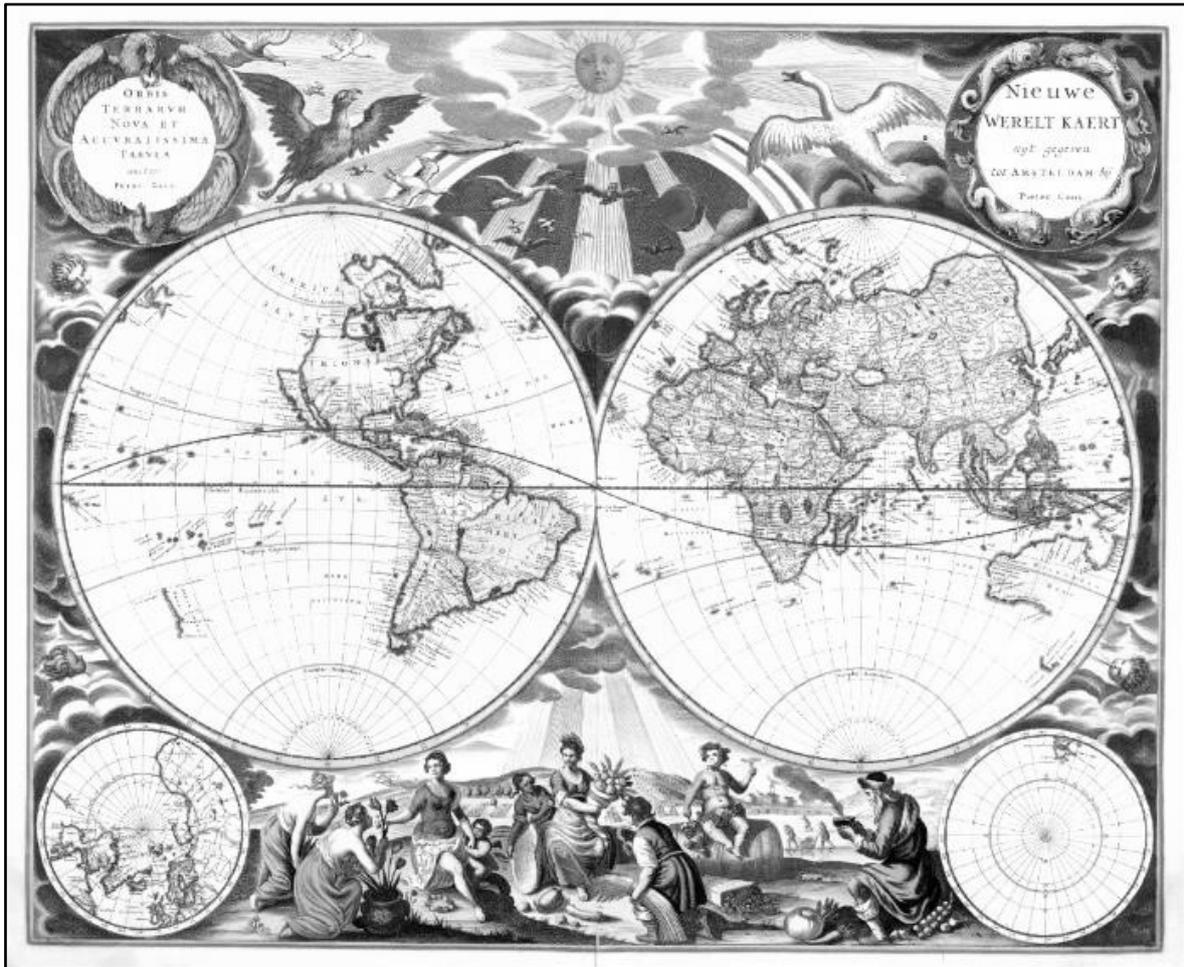
# JOURNAL DE LA NAVIGATION DU VAISSEAU DE LA COMPAGNIE DES INDES.

## La Paix.

Naufragé à l'île de Bourbon le 4 avril 1755.  
Commandé par monsieur Denis Becard, de Saint-Malo,  
pour le voyage des îles de France et de Bourbon.

ANNEE : 1754 et 1755.

Fait par le sieur Thévenard, premier pilote sur ledit Vaisseau.

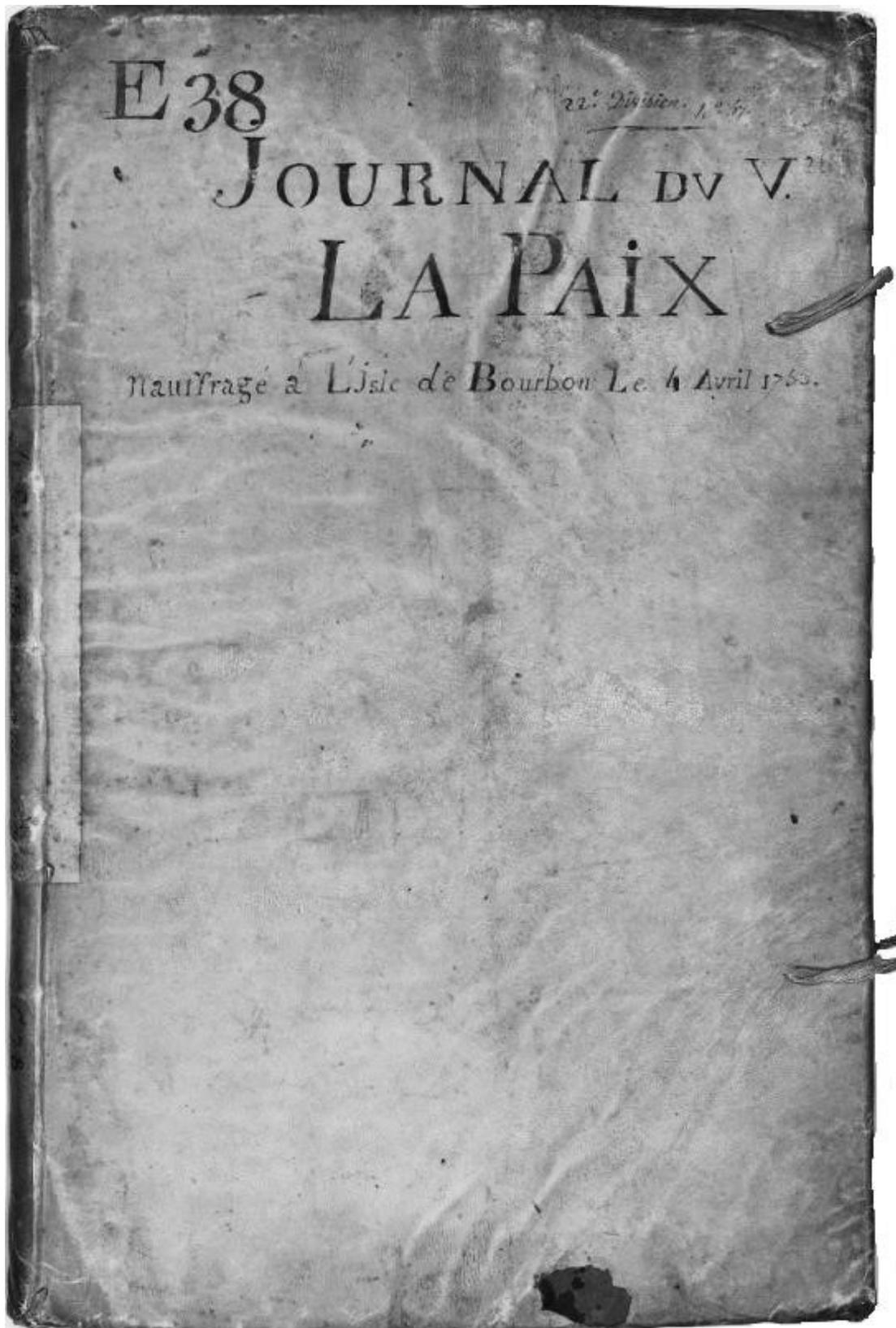


Carte des deux hémisphères, publiée à Amsterdam en 1766, par le cartographe néerlandais Pieter Goos (1616-1675).



E 38.

JOURNAL DU VAISSEAU LA PAIX.  
Naufragé à l'île de Bourbon, le 4 avril 1755.



Couverture en parchemin, vue 1.

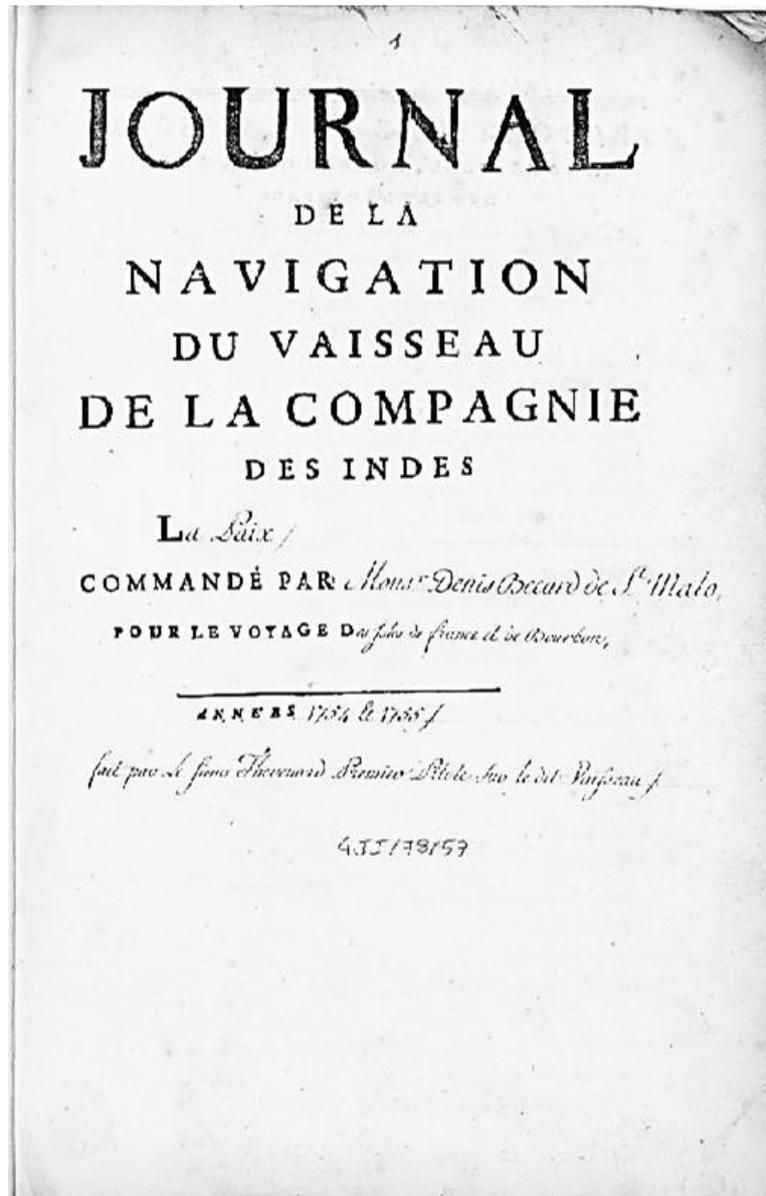
**JOURNAL DE LA NAVIGATION  
DU VAISSEAU  
DE LA COMPAGNIE  
DES INDES.**

**La Paix.**

Commandé par monsieur Denis Becard, de Saint-Malo.  
Pour le voyage des îles de France et de Bourbon.

ANNEE : 1754 et 1755.

Fait par le sieur Thévenard, premier pilote sur ledit Vaisseau.  
AN. MAR/4JJ/78 ; pièce 57<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Vue 2, p. 2.

# 1. Rose des vents et compas.

Pour indiquer les orientations des vents ou les caps du navire, le navigateur utilise la graduation en quarts de la rose des vents de son compas, dont le pourtour est divisé en 32 arcs de longueurs égales. Chacun des rayons dirigés vers les divisions du cadran de 360 degrés, définit une direction de vent. L'angle de  $11^{\circ} 15'$  compris entre deux directions consécutives définit un Rhumb (rumb, run), appelé aussi quart.

Les quatre points cardinaux donnent les directions du premier ordre : N (Nord), E (Est), S (Sud), O (Ouest).

Viennent ensuite les quatre directions « intercardinales » du deuxième ordre, formées de la combinaison des initiales des points cardinaux qui les encadrent : NE, SE, SO et NO.

Pour les huit directions du troisième ordre, on affecte la direction intercardinale du sigle de l'initiale de la direction cardinale et on obtient : NNE, ENE, ESE, SSE, SSO, OSO, ONO et NNO.

Ces trois degrés de directions : premier, deuxième et troisième ordre, forment la rose des vents à 16 branches.

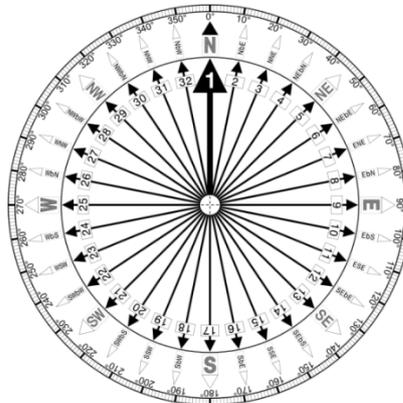


Figure 1 : Rose des vents d'un compas, ensemble constitué par la boussole et la rose des vents.

Au quatrième ordre de la rose des vents à 32 branches, on désigne la direction médiane entre un point du premier (Nord, Est, Sud, Ouest) ou du second ordre (Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest) et un point du troisième (Nord-Nord-Est, Est-Nord-Est, Est-Sud-Est, Sud-Sud-Est, Sud-Sud-Ouest, Ouest-Sud-Ouest, Ouest-Nord-Ouest, Nord-Nord-Ouest). Pour ce faire on introduit la correction d'un « quart » ( $\frac{1}{4}$ ) entre l'initiale du premier, ou le sigle du deuxième ordre, et le point du second ou du premier ordre vers lequel il faut faire la correction : Nord  $\frac{1}{4}$  Nord-Est ; Nord-Est  $\frac{1}{4}$  Nord ; Nord-Est  $\frac{1}{4}$  Est, Est  $\frac{1}{4}$  Nord-Est ; Est  $\frac{1}{4}$  Sud-Est ; Sud-Est  $\frac{1}{4}$  Est ; Sud-Est  $\frac{1}{4}$  Sud, etc...<sup>2</sup>

Le capitaine de *la Paix* utilise sans doute son octant anglais, l'octant de Hadley éprouvé à la mer en 1740<sup>3</sup> pour faire le point. En compagnie du responsable de la navigation qui le seconde, il note les relèvements en latitude et longitude du navire comme ceux des principaux points de la côte, à l'aide de la graduation azimutale ou rationnelle de son compas de route dont la rose est divisée de  $000^{\circ}$  à  $360^{\circ}$  du nord vers l'est.

<sup>2</sup> Se dit : Nord quart Nord-Est ou Nord-Est quart Nord, etc...

<sup>3</sup> Parmi les effets décrits dans l'inventaire après décès de Denis Bécard on trouve une longue vue anglaise et un octant anglais. Voir infra titre 33.2 et 33.3.

Avec l'avancement technologique, les objets réfléchissants, tels les miroirs deviennent de plus en plus communs. L'octant, « l'ancêtre de notre sextant actuel, vit le jour en 1731 simultanément des deux côtés de l'Atlantique. John Hadley (1682-1744), vice-Président de la Royal Society, présenta son fameux quadrant à double réflexion en même temps que l'astronome amateur de Philadelphie Godfrey (1704-1749) ». Le principe de l'octant, dont le bâti triangulaire supportant le limbe avait une ouverture de  $\frac{1}{8}$  de circonférence, soit  $45^{\circ}$  et permettait de mesurer des hauteurs jusqu'à  $90^{\circ}$ , était entièrement nouveau : « Le rayon lumineux provenant de l'astre se réfléchissait d'abord sur un miroir supporté par un bras mobile, puis sur un miroir fixé au bâti laissant voir aussi l'horizon. La mise en coïncidence de deux points était insensible aux mouvements [du vaisseau]. La précision était de l'ordre de la minute sexagésimale. Le passage de l'octant au sextant [...] ne fut qu'une affaire d'adaptation portant sur les dimensions, la couverture angulaire, la graduation des limbes, la construction des miroirs ». Littré.

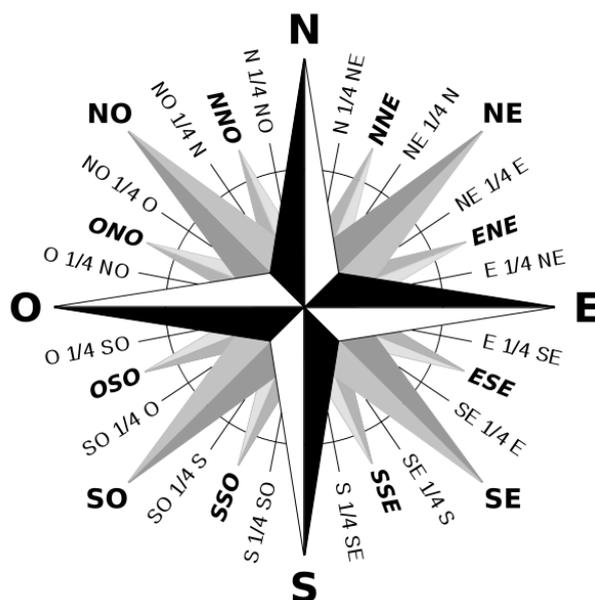


Figure 2 : Les 32 directions de vent délimitant les 32 rhumbs ou aires de vents.

Plusieurs timoniers le secondent : Guy Jean Thévenard (n° 19, 37 ans), Antoine Audon (n° 20, 55 ans), Charles Simon (n° 21, 21 ans), premier, second et troisième pilotes, aidés de Jean Morin (n° 22, 24 ans), aide-pilote, et de cinq pilotins ou apprentis pilotes et mousses de la timonerie : François le Port (n° 38, 18 ans), Joseph Bigarré de la Villedanet (n° 39, 15 ans), Julien Desmousseau (n° 40, 14 ans), Charles Patton (n° 41, 16 ans), Joachim Boulaire (n° 42, 15 ans).

Quotidiennement le responsable de la navigation, procède à l'estime, c'est-à-dire qu'après avoir rapporté sur la carte, à l'aide « d'un quartier de réduction », les informations données par le loch<sup>4</sup> et les instruments, il déduit le tracé d'ensemble des différentes routes partielles qu'il a effectuées et calcule la direction générale et la longueur de la route estimée du vaisseau, en fonction de la considération de toutes les circonstances qui peuvent influencer sur l'une et sur l'autre : mesure du temps, vitesse et direction des courants, rhumb des vents dont la direction est rendue des plus incertaines en raison de la petitesse du compas de route, – un des seuls instrument de navigation, fourni par le navire -, sa variation constante, la dérive du navire générée par la force des courants et des vents, la position, le déploiement de la voile, l'inexpérience, l'inattention des timoniers, etc....

Une fois estimée la route parcourue « le travail de la journée » comme disaient les anglais, et pris en compte le rhumb des vents, le navigateur détermine à midi, en latitude et longitude, son point d'arrivée. À midi, parce que, pour corriger les erreurs de son estime, il ne peut, « s'il a hauteur », qu'observer la latitude du jour et la comparer avec la latitude estimée<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Le gabier chargé d'évaluer la vitesse du navire comptait le nombre de nœuds de la ligne de loch qui filait entre ses mains pendant les trente secondes que mettait la poudre de coquille d'œuf à s'écouler du sablier. Il obtenait ainsi directement la vitesse en nœuds. Un nœud = un mille marin/heure.

<sup>5</sup> Il est convenu de regarder la longitude estimée comme n'ayant pas besoin de correction si la latitude estimée ne diffère pas de la latitude observée de plus de 3 minutes sur une route de 20 lieues, de 4 minutes pour 40 lieues et ainsi de suite en augmentant d'une minute par 20 lieues.

Sur les difficultés éprouvées jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les navigateurs pour mesurer les paramètres permettant l'évaluation de la route parcourue en 24 heures et déterminer la longitude, voir : Jean Bourgoïn. « L'hydrographie française au XVIII<sup>e</sup> siècle », p. 6-18, dans : *Chronique d'histoire maritime*, n° 11. 1<sup>er</sup> semestre 1985. Commission française d'histoire maritime. Paris, 1985-01. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5326352w>. Consulté le 10/7/2021.

On le comprend, cette navigation à l'estime laisse une grande part d'incertitude, particulièrement en ce qui concerne la longitude.

Lundi 19 août 1754 :

Arrivé à l'île de France, je « serais arrivé par le longitude de.....55° 56'.  
Ce qui me donnerait 2°50' de différence Ouest, valeur de 47 lieues que le vaisseau serait plus Ouest que moi. »

Car en raison de l'absence d'horloges satisfaisantes, le responsable de la navigation se trouve très souvent obligé de rectifier sa route en faisant appel à son expérience où à celle d'un confrère, en reconnaissant la côte, en consultant une table des sondes, ou en « parlant » à un navire de passage pour lui demander « où il était » ou encore « où il se faisait » :

Le 3<sup>e</sup> avril 1754 :

« Au jour nous avons vu un vaisseau au vent à nous qui courait dans la partie du Nord. [...] À six heures ½ nous lui avons parlé. [...] [Il] nous a demandé notre point que nous lui avons dit. Lequel ne savait là où il était. »

De plus les cartes fourmillaient d'erreurs et lacunes. Le capitaine Denis Bécard se sert de celle de monsieur Maurepas, il possédait personnellement un « Flambeau des mers des Indes et d'Asie », publié par Van Keulen, et un portulan de la Méditerranée<sup>6</sup>.

Vendredi 10<sup>e</sup> mai 1754, au départ de l'île de Gorée :

« [...] la carte de monsieur Maurepas de laquelle je me sers, marquerait l'île de Gorée par 14° 30' et suivant mon observation que j'ai faite, elle serait par..... 14° 44', d'où je prends mon point de départ et par la longitude occidentale, méridien de Paris, par .....19° 20'. »

Dans l'ensemble, conclut Philippe Haudrière, et par comparaison aux cartes contemporaines, la position des terres était erronée d'une trentaine, parfois d'avantage de kilomètres : « Ce sont des lacunes graves sur des routes très fréquentées par les Français, note-t-il, [et] la publication par le dépôt des cartes de la marine, en 1740, d'une Carte de l'océan Oriental, n'apporta aucun changement. Ce travail conserve les erreurs des représentations précédentes pour la position des terres en longitude ; il les accentue parfois, en particulier pour la côte d'Afrique [...] »<sup>7</sup>.



## 2. Les conditions de la transcription.

Le « Journal du vaisseau *La Paix*, naufragé à l'île de Bourbon le 4 avril 1755 » est d'une lecture aisée. Sa ponctuation et son orthographe ont été corrigées. Pour restituer la continuité chronologique du voyage le plan de la copie délivrée par le sieur Thévenard, son premier pilote en mars 1757 a été remanié<sup>8</sup>. Pour le reste les abréviations ont été développées, les répétitions conservées, les repentirs et mots suscrits ont été notés en continu de la façon suivante : (+ suivi du texte). La syntaxe n'a été modifiée que lorsqu'elle nous a semblé nuire à la compréhension,

<sup>6</sup> FR ANOM DPPC NOT TRU 75. *Dépôts des effets du sieur Bécard fait par son exécuteur testamentaire, Brisemanière, le 19 juin 1756*. Gerard Van Keulen (1678 ?-1727), fils de Johannes Van Keulen (1654-1715) éditeur de cartes hollandaises, qui publie des éditions révisées du « *Flambeau de la mer* », le *Nieuwe Lichtende Zee-Fakkelt*, publié par son père à partir de 1681, un atlas composé de six volumes représentant l'ensemble des mers du globe, qui est le résultat d'un travail d'intense compilation mené par Vooght, et dont les cartes sont richement illustrées par Jan Luyken. La publication des volumes s'étale entre 1681 et 1684. Voir l'Atlas de Joannes Van Keulen, - Joannes II, petit-fils de Johannes van Keulen (1654-1715)-, en particulier : VI-ATR323-34. [Carte d'une partie de la mer d'Éthiopie, s'étendant du fleuve Sainte-Lucie au cap Delgado, le long des côtes de Sofala et de Mozambique, avec l'île de Madagascar et les îles environnantes]. *SGA. Mémoire des hommes*.

<sup>7</sup> Philippe Haudrière. *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, seconde édition revue et corrigée, Les Indes Savantes, 2005. 2 t. t. 1, p. 466-477. Fig. 63, 64, 65.

<sup>8</sup> Voir le plan de la copie du Journal de navigation, infra : Chapitre 34.

et, dans ce cas, la transcription du passage remanié figure en note infrapaginales. Les passages reconstitués ou établis par la rédaction, pour aider à la compréhension, figurent entre crochets. Le signe ( ? ) suggère une interprétation douteuse.

Lorsqu'ils ne figurent pas entre guillemets, les titres comme les jours et leur quantième sont de la rédaction.

### 3. Rôle d'équipage du vaisseau La Paix. Armement (1754-1755).

*Voici les Equipages armés à Lorient le 30 Mars 1754 de l'Armement de Bourbon le 4 Avril 1755*

Année 1754. 20 Mars 1755

DEPARTEMENT DU PORT-LOUIS.

*La Paix* pour l'Île de France (7)

ARMEMENT. N° 13. F°.

RÔLE de l'équipage du V<sup>o</sup> *La Paix* de 600 tonneaux, armé de 20 canons, appartenant à la Compagnie des Indes, armé par monsieur Godeheu d'Igovie pour aller à l'Île de France dont l'équipage est engagé au Mois. & doit recevoir les sommes marquées au présent Rôle, pour six Mois d'avances qui doivent courir du jour de la sortie dudit Bâtiment de ce port.

SÇAVOIR:

CHARGEMENT pendant le voyage.	NOM, SURNOM, DEMEURE ET QUALITÉ.	Age, Taille & Pds.	Qualité & Titres en vertu de la Roy.	Classe & Solde.	SOLDE au service par particulier.	Avances par Mois.
<b>Officiers Majors</b>						
<i>M. de la Roche</i>	Denis Ricard ex F. Maitre Capitaine.				200	1200
<i>M. de la Roche</i>	François Roglate ex Lorient Procureur.				120	720
<i>M. de la Roche</i>	Paul Savot de la Croix ex Lorient 2 <sup>e</sup> Lieutenant.				90	540
<i>M. de la Roche</i>	Jacques Solin Baron ex Rouen Procureur.				60	360
<i>M. de la Roche</i>	Mathurin Caynaud Ducode ex Lorient 2 <sup>e</sup> au 2 <sup>e</sup> Lait.				150	900
<i>M. de la Roche</i>	François Villanaveze ex Lorient ex F. Maitre Procureur.				50	300
<i>M. de la Roche</i>	Pierre Soufflet ex Lorient Lieutenant.				150	900
<i>M. de la Roche</i>	P. R. P. Dominique Bourcier Capitaine de Cavalerie de l'Académie de France à Bourdeaux.				100	600
<i>M. de la Roche</i>	Pierre Secoury ex Nantes Lieutenant Major.				150	900
<i>M. de la Roche</i>	Denis Ricard ex Lorient 2 <sup>e</sup> au 2 <sup>e</sup> Lait.					1200

Figure 3 : Rôle de l'équipage du vaisseau La Paix, armé à Lorient le 30 mars 1754, naufragé à Bourbon le 4/4/1755.

« Département du Port-Louis. *La Paix* pour l'Île de France. Armement n° 13.

« Rôle de l'équipage du vaisseau *La Paix* de Lorient du port de 600 tonneaux, armé de 20 canons, appartenant à la Compagnie des Indes, armé par monsieur Godeheu d'Igovie, Georges Nicolas<sup>9</sup>, pour aller à l'Île de France dont l'équipage est engagé au mois et doit recevoir les sommes marquées au présent rôle pour six mois d'avances qui doivent courir du jour de la sortie dudit bâtiment de ce port. »

<sup>9</sup> Georges-Nicolas Godeheu d'Igovie, fils cadet de Georges, assure à la suite de son frère Charles-Robert, sieur de Saimont, la direction du Port de Lorient de 1753 à 1761. Philippe Haudrère. *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit. t. 1, p. 138, 168.

Nota : Les renseignements concernant les « officiers majors » (n° 1 à 9) sont signés à Maurice et Bourbon, respectivement par de Lozier-Bouvet et Joseph Brenier.

« La Paix. Désarmement 1756. N° 10.

« Rôle de l'équipage du vaisseau de la Compagnie des Indes *La Paix*, du Port d'environ 600 tonneaux, armé de 20 canons, expédié au Port-Louis le 21 mars 1754, N° 13. Parti de Lorient pour l'Île de France, le 30 dudit mois, naufragé à Bourbon le 4 avril 1755, faisant 12 mois 5 jours, duquel temps déduction faite de 6 mois d'avances payés audit équipage à l'armement, reste dû net : 6 mois 5 jours<sup>10</sup>. »

*La Paix. Désarmement 1756. N° 10. N° 54*

*Rôle de l'équipage du V.<sup>au</sup> de la Compagnie des Indes La Paix du Port d'environ 600. T. armé de 20. Canons, expédié au Port Louis le 21. mars 1754. N° 13. Parti de Lorient pour l'Île de France le 30. du même mois, naufrage à Bourbon le 4. avril 1755. faisant 12. mois 5. jours, duquel temps déduction faite de 6. mois d'avances payés audit équipage à l'armement, reste dû net 6. mois 5. jours.*

*Sçavoir*

*Les Officiers Majors*

	Solde par mois	Reste dû au désarmement
<i>Le 7. may 1755. Denis Bécarz de St. Malo Capitaine pour 6. mois 5. jours</i>	200.	1233. 6. 8.
<i>Reste à recevoir le 26. François Reglade de St. Omer 1.<sup>er</sup> Lieutenant pour 6. mois 5. jours</i>	120.	740.
<i>Reste à recevoir le 17. avril 1755. Pierre Prévost de la Croix 2.<sup>e</sup> Lieutenant pour 6. mois 5. jours</i>	90.	585.
<i>Reste à recevoir le 29. février 1755. Jacques Solin Baron de Rennes 1.<sup>er</sup> Chirurgien pour 6. mois 5. jours</i>	60.	376.
<i>Reste à recevoir le 6. février 1755. Mathurin Faiguard Duclot de St. Omer 2.<sup>e</sup> Chirurgien pour 6. mois 5. jours</i>	60.	348.
<i>Reste à recevoir le 1.<sup>er</sup> juillet 1755. François Villemartre de St. Malo 2.<sup>e</sup> Médecin pour 6. mois 5. jours</i>	50.	401. 12. 4. 208. 6. 8.
<i>Reste à recevoir le 10. avril 1756. Pierre Joffles de Lorient Chirurgien pour 6. mois 5. jours</i>	50.	218. 6. 8. 208. 6. 8.
<i>Reste à recevoir le 10. avril 1756. Le P.<sup>re</sup> Dominique Bourin Inspecteur Ammunition pour 6. mois 5. jours</i>	100.	246. 12. 4.
		3915. 12. 4.

Figure 4 : Rôle de l'équipage du vaisseau *La Paix*, désarmé au Port-Louis le 4 juin 1756.

<sup>10</sup> Association des Amis du Service Historique de la défense à Lorient. A.S.H.D. L. Rôle de la Paix (1754-1755). 2P 37-II.5. Vaisseau de la Compagnie des Indes. Opérations : Armé pour l'île de France le 30/3/1754. Naufragé à l'île de Bourbon le 4/4/1755. Étapes : Lorient-Gorée-Madagascar et Mascareignes.

Première ligne du tableau alphabétique : Individu : Tassel Pierre//Thomas= Tassel Pierre, fils de Thomas. A.T.P. : 42.h.br = 42 ans, haut de taille, poil brun. Solde : 7.10 = 7 livres 10 sols de solde mensuelle. Le signe ✚ signale les décès confirmés d'une croix ; ✛ les autres.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
1	Bécard Denis		Saint-Malo	Capitaine ☒	200	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Mort le 7/5/1755.
2	Réglade François		Lorient	1 <sup>er</sup> lieutenant	120	Embarqué à l'armement. Débarqué malade à l'île de France le 26/9/1754 // Revenu en passager sur la <i>Renommée</i> , désarmée le 30/9/1755 <sup>11</sup> .
3	Prévost de la Croix Paul		Brest	2 <sup>e</sup> lieutenant	90	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué en passager sur la frégate la <i>Renommée</i> , le 17/4/1755, revenu comme passager sur la <i>Renommée</i> désarmée le 30/9/1755 <sup>12</sup> .
4	Solin Baron Jacques		Rennes	1 <sup>er</sup> enseigne ☒	80	Embarqué à l'armement // Mort noyé dans la rade de Saint-Denis île de Bourbon, le 22/7/1755. Noyé dans la rade de Saint-Denis le 17 février 1755 (voir infra : mardi 18 février 1755 et chap. 31 : État des morts...)
5	Caignard Duclos Mathurin		Lorient	Enseigne	60	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 4/2/1755 // Enseigne au 2 <sup>e</sup> poste, embarqué sur le <i>Dauphin</i> , le 29/3/1755 <sup>13</sup> .
6	Villemarterre Ferré François		Saint-Malo	2 <sup>e</sup> enseigne	50	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Passé sur le <i>Duc de Chartres</i> le 1/6/1755 <sup>14</sup> .
7	Soufflet Pierre		Lorient	Écrivain	50	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué en passager sur le <i>Bristol</i> , désarmé le 10/4/1756 <sup>15</sup> .
8	Pourcin Dominique			Aumônier	40	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Cordelier du couvent de Carcassonne <sup>16</sup> .
9	Secondy Pierre		Nantes	Chirurgien major	45	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Embarqué en passager sur le <i>Bristol</i> , désarmé le 10/4/1756 <sup>17</sup> .
10	Bécard Denis // Denis		Saint-Malo	Volontaire ☒	Sans	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Sans appointement, au frais du capitaine. Embarqué sur le <i>Bourbon</i> . Mort à l'île de France le ? <sup>18</sup> .
11	Bertrand (Bertaud) Jean-François // Jean	42,m,n	Saint-Servan	Maître d'équipage	45	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 23/6/1755 <sup>19</sup> .
12	Tassel Pierre // Thomas	42,h,br	Saint-Malo	2 <sup>e</sup> maître	43	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Duc d'Aquitaine</i> , le 27/6/1755 <sup>20</sup> . Habitué à Lorient.
13	Bertrand (Bertaud) Olivier Joseph-Jean	44,m,ch	Saint-Servan	Contremaître	36	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755.

<sup>11</sup> Réglade François, premier lieutenant, passager embarqué à l'île de France le 20/4/1755, débarqué au désarmement. Monsieur, vient de la *Paix*. 2P 37-I.15. *Rôle de la « Renommée » (1753-1755)*.

<sup>12</sup> Provost de la Croix Paul, n° 237, 2<sup>e</sup> lieutenant, embarqué à l'île de Bourbon, débarqué au désarmement [à Lorient, le 30/9/1755], vient de la *Paix*. 2P 37-I.15. *Rôle de la « Renommée » (1753-1755)*.

<sup>13</sup> Caignard Duclos Mathurin, de Lorient, n° 404, 1<sup>er</sup> enseigne à 60 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement [à Lorient le 30/12/1756], débarqué à l'île de France le 23/1/1758. 2P 39-II.12A. *Rôle du « Saint-Louis » (1756-1760)*.

Caignard Duclos Mathurin, de Lorient, n° 218, 1<sup>er</sup> enseigne à 60 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 13/1/1758 (sic), débarqué au désarmement à l'île de France le 21/7/1759. 1P 194C-649. *Rôle du « Moras » (1756-1759)*.

<sup>14</sup> Seré de la Villemarterre, 2<sup>e</sup> enseigne passager, n° 197, vient de *La Paix*, embarqué à Bourbon le 21/5/1755, débarqué à la Corogne le 12/4/1757. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>15</sup> Soufflet, n° 271, écrivain passager, embarqué à l'île de France, le 11/12/1756, vient de *La Paix*, débarqué au désarmement. 2P 37-II.2. *Rôle du « Bristol » (1754-1756)*.

<sup>16</sup> Pourcin Dominique, n° 7, Cordelier au couvent de Carcassonne, aumônier à 40 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement [à Lorient pour l'île de France, le 2/2/1762], mort noyé dans le naufrage [à l'île Saint-Vincent du Cap-Vert, le 19/2/1762]. 2P 11-I.2. *Rôle du « Dromadaire » (1762-1762)*.

<sup>17</sup> Secondy Pierre, n° 272, Chirurgien passager, embarqué à l'île de France, le 11/12/1756, vient de *La Paix*, débarqué au désarmement. 2P 37-II.2. *Rôle du « Bristol » (1754-1756)*.

<sup>18</sup> Un nommé Bécard n° 210, embarqué à l'île Bourbon le 22/6/1755 sur *Le Bourbon* (1754-1757), passager à ses frais, débarqué à Pondichéry, le 9/8/1755. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

Un nommé Bécard, n° 574, enseigne de marine, passager, embarqué à Pondichéry le 16/10/1755, débarqué au désarmement au Cap Français, en s'accommodant avec le capitaine. 2P 38-II.12. *Rôle de « l'Achille » (1754-1757)*.

<sup>19</sup> Bertrand Jean François, n° 213, embarqué à l'île Bourbon le 22/6/1755 sur *Le Bourbon* (1754-1757). Congédié à Vigo (Espagne) le 2/8/1757. Vient de *La Paix* à la ration et demie, aux frais de la Compagnie. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>20</sup> Tassel Pierre, natif de Lorient, 2<sup>e</sup> maître à 43 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à Pondichéry le 20/10/1755, vient de *La Paix*. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
14	Touzard Marc// Julien	28,m,ch	Lorient	Contremaître	36	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 15/6/1755 <sup>21</sup> .
15	Standelet Pierre//Jean	35,m,br	Saint-Servan	Bosseman	30	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 23/6/1755 <sup>22</sup> .
16	Hartoff (Harlhoff) Hens Dik//Jean de Dieu	33,h,br	Hambourg	2 <sup>e</sup> bosseman ☒	30	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755. Mort sur le <i>Duc d'Aquitaine</i> , le 11/12/1756 <sup>23</sup> .
17	Riveran Charles// René	44,b,ch	Saint-Servan	2 <sup>e</sup> maître ☒	27	Embarqué à l'armement // Mort le 14/5/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
18	Gicquel Nicolas// Nicolas	26,m,ch	Saint-Servan	2 <sup>e</sup> second maître	27	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 23/6/1755 <sup>24</sup> .
19	Thevenard Guy Jean//Claude	37,m,ch	Saint-Servan	1 <sup>er</sup> pilote	45	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>25</sup> .
20	Audon Antoine// Jean	55,h, gr	Martigues	2 <sup>e</sup> pilote ☒	40	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Mort le 19/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
21	Simon Charles // Joseph	21,m,ch	Landerneau	3 <sup>e</sup> pilote	24	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Marié à Lorient. Embarqué sur le <i>Duc de Chartres</i> , le 14/5/1755 <sup>26</sup> .
22	Morin Jean//Pierre	24,m,br	Coutras	Aide-pilote	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Resté à Saint-Denis <sup>27</sup>
23	Soudrille Claude// René	44,m,ch	Lorient	Canonnier	45	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>28</sup> .
24	Harel Jacquier// Jean	29,m,br	La Chapelle-Urée	2 <sup>e</sup> canonnier	30	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>29</sup> .
25	Dunord Jean// Jacques	26,m,br	Saint-Servan	Charpentier	30	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>30</sup> .
26	Le Bail Pierre// François	26,h,ch	Brest	2 <sup>e</sup> charpentier	25	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>31</sup> .

<sup>21</sup> Touzard Marc, contremaître à 36 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon, débarqué à l'île de France le 31/3/1756, vient de *La Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>22</sup> Standelet Pierre Jean, n° 219, contremaître à 30 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon, le 22/6/1755 sur *Le Bourbon* (1754-1757). Resté malade à Pondichéry, le 2/8/1755. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>23</sup> Dickharlof [Harlhoff] Hans, de Hambourg, bosseman à 30 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France du 26/7/1757, vient de *La Paix*, mort à bord du *Duc d'Aquitaine* le 11/12/1756. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>24</sup> Gicquel Nicolas, n° 220, contremaître à 21 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 22/6/1755 sur *Le Bourbon* (1754-1757). Congédié à Vigo (Espagne) le 3/3/1757. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>25</sup> Thévenard Jean, fils de Claude, 39 ans, de Saint-Malo, n° 192, 1<sup>er</sup> pilote, embarqué à l'île Maurice, le 12/5/1755, vient de *La Paix*, débarqué à la Corogne le 8/3/1757. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>26</sup> Simon Charles, fils de Joseph, n° 203, 26 ans, natif de Landerneau, 3<sup>e</sup> pilote à 20 livres de solde mensuelle, vient de *La Paix*, embarqué à Bourbon le 30/4/1755, débarqué à la Corogne le 25/5/1755. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>27</sup> Morin Jean, fils de Pierre, 24 ans, de Coutras, n° 40, pilotin à 12 livres de solde mensuelle, a auparavant fait la campagne de *La Paix* armée à Lorient pour la Chine le 13/2/1752, désarmée au même lieu le 2/8/1753. 2P 35-7. *Rôle de « la Paix » (1752-1753)*.

<sup>28</sup> Le canonnier Soudrille Claude, fils de René, natif de Lorient apparaît dans les rôles d'équipage des vaisseau de la compagnie des Indes, dès 1737, sous les matricules n° 127 : 2P 27-II.17. *Rôle de la « Gloire » (1737-1737)* ; n° 18 : 2P 27-II.17. *Rôle de la « Henriette » (1738-1739)* ; n° 27 : 2P 29-I.12. *Rôle du « Jason » (1740-1741)* ; n° 24 : 2P 33-II.18. *Rôle du « Prince » (1747-1750)* ; n° 23 : 2P 36-2. *Rôle du « Mascarin » (1752-1752)*.

Soudrille Claude, n° 246, natif de Lorient, canonnier à 60 livres de solde mensuelle, remplacement à Pondichéry le 1/8/1758, débarqué à ?, vient de *La Paix*, naufragé. Solde du 9/11/1752. 1P 194A-643. *Rôle de la « Sylphide » (1756-1759)*.

Soudrille Claude, n° 35, natif de Lorient, maître canonnier à 60 livres de solde mensuelle, a fait la campagne à l'île de France du 14/7/1759 au 1/7/1761, vient de *La Paix*. 1P 197B-691. *Rôle de la « Sylphide » (1759-1761)*.

Soudrille Claude, natif de Lorient, canonnier, remplacement à l'île de France le 23/8/1761, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, vient de *La Paix*, invalide. 1P 199-708. *Rôle du « Boulogne » (1761-1761)*.

<sup>29</sup> Harel Pasquier, de la Chapelle-Urée [diocèse d'Avranches], n° 397, matelot apprenti canonnier à 17 livres de solde mensuelle a déjà fait l'expérience du naufrage sur le *Centaure*, au Cap-des-Aiguilles, le 19/1/1750. 1P 186A-459. *Rôle du « Centaure » (1746-1750)*. Il a fait ensuite la campagne sur le *Duc de Béthune*, comme 2<sup>e</sup> canonnier à 25 livres de solde mensuelle. 2P 35-8. *Rôle du « Duc de Béthune » (1751-1753)*. Après le naufrage de *La Paix* il semble qu'il se soit embarqué comme 2<sup>e</sup> contremaître à 30 livres de solde mensuelle en remplacement à l'île de France, sur l'*Auguste*, débarqué au désarmement à l'île de France, il est renversé le même jour, le 12/9/1756, sur le *Duc d'Orléans*. 2P 38-II.6. *Rôle de « l'Auguste » (1755-1756)*.

<sup>30</sup> Du Nord [Dunord] Jean, n° 191, Charpentier à 30 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de Bourbon le 22/6/1755, débarqué au désarmement à Vigo en Espagne, vient de *La Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>31</sup> Le Bail Pierre, fils de François, n° 192, charpentier à 28 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/6/1755, resté malade au Bengale, le 2/9/1756. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
27	Gaultier (Gauthier) François// François	42,m,n	Saint-Enogat	Calfat	36	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>32</sup> .
28	Boittet Mathurin// Guillaume	36,h,ch	Saint-Enogat	2° calfat	25	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>33</sup> .
29	Dupuy Pierre// Gilles	32,h,br	Saint-Servan	Voilier	33	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 23/6/1755 <sup>34</sup> .
30	Hesmond Jean Philippe//René Corentin	24,h,ch	Quimper	Chirurgien	36	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Embarqué sur l' <i>Utile</i> le 17/4/1755 <sup>35</sup> .
31	Despinasse Antoine//Louis	25,m,br	Saint-Léon de Roque Espine en Périgord	2° chirurgien	30	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Resté à terre à Saint-Denis île Bourbon. Signé Joseph Brenier.
32	Guiot Arnel//Julien	19,p,ch	Ploermel	3° chirurgien	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Débarqué à Saint-Denis île Bourbon.
33	Caillouet Claude Maurice//Henry	31,p,br	Brest	Armurier	24	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>36</sup> .
34	Le Mée François Gabriel//François	30,m,ch	Saint-Malo	Maître valet	24	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>37</sup> .
35	Rousseau Etienne// Etienne	34,m,br	Saint-Malo	Tonnelier	24	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Duc de Chartres</i> le 14/5/1755 <sup>38</sup> .
36	Toziat (Tosiat) Gabriel//Nicolas	21,m,br	Saint-Malo	Pilotin	15	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, île de France, le 31/1/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>39</sup> .
37	Le Marchand Laurent//Jean	19,m,ch	Saint-Malo	Pilotin	15	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, île de France, le 31/1/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>40</sup> .
38	Le Port François// Jean	18,m,ch	Auray	Pilotin	10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>41</sup> .
39	Bigarré de la Villedanet Joseph// Olivier	15,m,ch	Ploermel	Pilotin ☒	10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755, ensuite sur le <i>Rouillé</i> . Revenu par le <i>Bourbon</i> . Mort à Vigo en 1757 <sup>42</sup> .

<sup>32</sup> Gaultier François, n° 294, natif de Saint-Enogat, maître calfat à 36 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *La Paix*. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>33</sup> Boillet [Boittet] Mathurin, natif de Saint-Enogat, n° 295, 2° maître calfat à 36 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 20/6/1755, débarqué à l'île de France le 10/4/1756, vient de *La Paix*. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>34</sup> Du Puis Pierre, n° 193, voilier à 33 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, débarqué au désarmement à Vigo. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>35</sup> Esmond Philippe, n° 276, 2° chirurgien à 36 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 7/1/1756, débarqué à l'île de France le 9/4/1756, vient de *La Paix*. 1P 192-602. *Rôle du « Machault » (1754-1756)*.

<sup>36</sup> Chouvet [Caillouet], n° 195, matelot armurier à 24 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, débarqué à l'île de France le 31/3/1756. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Callouet Claude Maurice, n° 660, de Brest, armurier à 24 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 18/7/1756, débarqué au désarmement au Cap Français, vient de *La Paix*. 2P 38-II.12. *Rôle de « L'Achille » (1754-1757)*.

<sup>37</sup> Le Mée François Gabriel, maître-valet, passager, n° 232, embarqué à l'armement à l'île de France, resté à Bourbon le 22/1/1762 (sic), à la ration et demie. 1P 200-715. *Rôle du « Condé » (1763 (sic) [1762]-1764)*.

<sup>38</sup> Rousseau Etienne, n° 519, de Saint-Malo, maître tonnelier à 24 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *La Paix*, à la ration et demie. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>39</sup> Tosia Gabriel, pilotin passager, n° 206, embarqué à l'île Maurice, le 12 juin 1755, débarqué à Pondichéry le 3/6/1755, à la ration simple. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>40</sup> Le Marchand Laurent, pilotin passager, n° 205, embarqué à l'île Maurice, le 12 juin 1755, débarqué à ? [sans doute Pondichéry le 3/6/1755]. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>41</sup> Le Port François, n° 297, natif d'Auray, pilotin à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *La Paix*. Prisonnier dans la vieille prison de Plymouth. [Revenu en France et] présenté le 14/12/1762. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>42</sup> Un nommé Bigarel [Bigarré de la Villedanet Joseph], pilotin à 10 livres de solde mensuelle, vient de *La Paix*, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, congédié au désarmement à Vigo (Espagne) le 3/3/1757. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
40	Desmousseau Julien//Claude	14,m,ch	Lorient	Pilotin	10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>43</sup> .
41	Patton Charles// Anne Etienne	16,m,ch	Paris	Pilotin	10	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, île de France le 31/1/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>44</sup> .
42	Boulaire Joachim// Guillaume	15,p,ch	Auray	Pilotin	10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>45</sup> .
Matelots du Port-Louis						
43	Le Marquant Servan//Nicolas	38,m,br	Saint-Servan	Matelot	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755.
44	Le Goff Michel// Mathurin	31,m,ch	Lorient	Matelot	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Resté à Maurice le 25 septembre 1754. Signé de Lozier-Bouvet. Habitué à Lorient <sup>46</sup> .
45	Mestereau Etienne//Jean	26,p,br	Royan	Matelot	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Lorient. Passé sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755 <sup>47</sup> .
46	Gueguen Pierre//Henry	27,m,ch	Carhaix	Matelot, tonnelier ☒	18	Embarqué à l'armement. Mort à Maurice, le 23/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Habitué à Lorient.
47	Larsonneur Julien//Mathurin	29,m,ch	Locminé	Matelot, boucher	15	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>48</sup> .
48	Contant François//Pierre	21,m,ch	Dauleux, évêché de Tours ?	Matelot, boulanger	15	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Resté à terre à Saint-Denis ?.
49	Mahutto Claude, dit la Touche // Claude	20,m,br	Saint-Malo	Matelot	14	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755 <sup>49</sup> .
Matelots de Saint-Malo						
50	Le Vigné Thomas// Geoffroy	46,m,ch	Saint-Malo	Matelot	25	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>50</sup> .
51	Pinard Marc//Marc	39,m,br	Saint-Servan	Matelot	25	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 // Nouvelle levée <sup>51</sup> .
52	Guimont Pierre// Joseph	28,m,ch	Saint-Malo	Matelot, voilier	22	Embarqué à l'armement. Resté malade à l'hôpital de Maurice, le 25/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet. <i>La Fièvre</i> le 26 novembre 1754. // Nouvelle levée.
53	Le Ray Julien// Julien	28,m,br	Saint-Malo	Matelot, tonnelier ☒	22	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur

<sup>43</sup> Des Mousseaux Julien, n° 298, natif de Lorient, novice à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *La Paix*. Prisonnier dans la vieille prison de Plymouth. Revenu d'Angleterre et présenté le 15 janvier 1762. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>44</sup> Patton Charles, n° 15, 2<sup>e</sup> enseigne à 50 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île de France, [pour le Bengale le 1/7/1761], passé sur le *Comte d'Artois*, le 10/7/1762, monsieur, vient de *La Paix*. 1P 199-713. *Rôle du « Fortuné » (1761-1763)*.

Paton Charles, n° 567, 2<sup>e</sup> enseigne à 50 livres de solde mensuelle, remplacement à Saint-Paul, île Bourbon, le 9/7/1762, débarqué à l'île de France le 8/8/1763, vient du *Fortuné*. 1P 199-714. *Rôle du « Comte d'Artois » (1761-1764)*.

<sup>45</sup> Boulaire Joachim, n° 299, natif d'Auray, novice à 8 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. Prisonnier dans la vieille prison de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>46</sup> Le Goff Michel, fils de Mathurin, n° 51, de Lorient, 33 ans, matelot à 20 livres de solde mensuelle, a fait la campagne du *Duc de Parme*, [armé pour l'Inde à Lorient, le 7/3/1758], congédié à Lisbonne le 22/6/1758. 2P 38-II.3. *Rôle du « Duc de Parme » (1758-1758)*.

<sup>47</sup> Mettereau Etienne, n° 531, de Royan, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>48</sup> Larsonneur Julien, n° 288, natif de Locminé, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/6/1755, débarqué à l'île de France le 15/4/1758, vient de *la Paix*. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>49</sup> Mahutto de la Touche [ou Mahuto, Mahutau, Mahuteau, Joseph ou Claude, dit la Touche], n° 122, de Saint-Malo, matelot à 16 livres 10 sols de solde mensuelle, remplacement à Pondichéry le 28/4/1756, débarqué malade au Bengale le 22/8/1756, vient de *la Paix*, à 14 livres de solde mensuelle. 1P 193-632. *Rôle de « la Gloire » (1755-1756)*.

Mahuto de la Touche Joseph, n° 174, matelot à 16 livres 10 sols de solde mensuelle, remplacement à Chandernagor le 6/9/1756, resté à bord jusqu'au naufrage, [pendant le siège de Chandernagor le 23/3/1757], vient de *la Paix*. 1P 193-630. *Rôle du « Saint-Contest » (1755-1757)*.

<sup>50</sup> Le Vigné Thomas, n° 296, natif de Saint Malo, patron de chaloupe à 25 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>51</sup> Pinard Marc, n° 300, natif de Saint-Servan, matelot à 25 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. Prisonnier dans la vieille prison de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
						le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 et mort à bord le 26/1/1757 <sup>52</sup> .
54	Hunaud François// Etienne	33,h,ch	Saint-Servan	Matelot	21	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 25/6/1755 <sup>53</sup> .
55	Toupé Mathurin-Julien	24,h,br	Saint-Servan	Matelot, charpentier	21	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 25/6/1755 <sup>54</sup> .
56	Anquetil Henry François//François	28,m,ch	Saint-Servan	Matelot ☒	21	Embarqué à l'armement. Noyé en mer le 27/9/1754 // Nouvelle levée.
57	Barbier Mathurin// Mathurin	41,m,ch	Paramé	Matelot, charpentier ☒	20	Embarqué à l'armement. Resté malade à l'hôpital de Maurice. Signé de Lozier-Bouvet // Nouvelle levée. Passé sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> avril 1755. Mort sur la <i>Reine</i> <sup>55</sup> .
58	Keromnes Julien// Guillaume	33,m,ch	Cancale	Matelot	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755. Revenu sur le <i>Prince de Conti</i> <sup>56</sup> .
59	Poupon Yves// Gilles	27,m,ch	Saint-Malo	Matelot	18	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, île de France, le 15/1/1755. Signé de Lozier-Bouvet // Nouvelle levée.
60	Briand Yves// Thomas	35,m,n	Pordic	Matelot	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Resté à Maurice le 15 janvier 1755. Embarqué sur l' <i>Utile</i> le 17/4/1755 <sup>57</sup> .
61	Catros Denis// Denis	23,m,ch	Pordic	Matelot	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Resté à terre à Saint-Denis.
62	Léon Philippe// Vincent	39,m,ch	Lannion	Matelot	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755 <sup>58</sup> .
63	Pourcel Charles// Jean	28,m,n	Saint Maudez	Matelot	18	Embarqué à l'armement. Resté malade à l'île Maurice, le 25/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Revenu à bord le 1 <sup>er</sup> février 1755. Resté à bord jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée <sup>59</sup> .
64	Grainville (Grandville) Olivier// Laurent	29,h,ch	Saint Maudez	Matelot	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>60</sup> .
65	Simon François// Jean	32,m,n	Pleudihen	Matelot ☒	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Mort le 19/10/1756 <sup>61</sup> .
66	Bourbenec Vincent//Jean	36,b,ch	Étables	Matelot	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>62</sup> .

<sup>52</sup> Le Ray Julien, n° 218. Remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté à l'île de France le 23/3/1756, vient de *La Paix*, pas de solde, ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>53</sup> Huno François, n° 221, matelot à 21 livres de solde mensuelle, vient de *La Paix*, à la ration simple, congédié à Vigo (Espagne) le 3/3/1757. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>54</sup> Toupé Mathurin, n° 304, natif de Saint-Servan, matelot à 21 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. Prisonnier dans la prison neuve de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>55</sup> Barbier Mathurin, n° 451, natif de Paramé, matelot passager à 20 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarqué au désarmement, vient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>56</sup> Kerommes [Keromnes], Julien, n° 337, remplacement à l'île de France, le 19/12/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, provient de *la Paix* (armement 1753-1754). 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

<sup>57</sup> Briand Yves, de Pordic, n° 286, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/9/1755, resté à terre au départ le 4/8/1756. 1P 139-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>58</sup> Briant Yves, de Pordic, n° 304, matelot à 22 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 13/1/1758, mort le 4/5/1758. 1P 194C-649. *Rôle du « Moras » (1756-1759)*.

<sup>59</sup> Léon Philippe, n° 522, de Lannion, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué malade à l'île de France le 15/2/1756, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>60</sup> Léon Philippe, de Lannion, n° 279, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 1/1/1758, resté malade à Saint-Paul, île Bourbon, le 5/12/1758, vient de *la Paix* naufragée. 1P 194C-650. *Rôle du « Condé » (1756-1759)*.

<sup>61</sup> Pourselte Charles [Pourcel], n° 197, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>62</sup> Grandville [Grainville] Olivier, n° 205, matelot à 16 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, débarqué au Bengale le 2/1/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>63</sup> Simon François, n° 534, du Pleudihen-sur-Rance, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, mort en mer le 19/10/1756 à 10 heures du soir, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>64</sup> Boubenec [Bourbenec] Vincent, natif d'Étables, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/6/1755, mort à bord du *Duc d'Aquitaine* le 18/4/1757. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
67	Laurent le Scieur // Antoine	31,m,br	Saint-Malo	Matelot ☒	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755. Mort sur le <i>Neptune</i> , le 14/10/1756 <sup>63</sup> .
68	Guegen Charles// Hervé	55,m,gr	Saint-Malo	Matelot boulanger	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>64</sup> .
69	Réhel François//Jean	37,m,ch	Saint-Malo	Matelot	17	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>65</sup> .
70	Le Gentilhomme Jean//Pierre	25,m,ch	Paramé	Matelot charpentier	16	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755. Revenu par le <i>Neptune</i> <sup>66</sup> .
71	Cullac Jean//Vincent	29,b,ch	Vildé-Guingalan	Matelot	16	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>67</sup> .
72	Dautin Pierre//Pierre	26,m,ch	Cancale	Matelot	16	Embarqué à l'armement. Débarqué malade à Saint-Denis île Bourbon, le 1/10/1754. Signé Joseph Brenier // Nouvelle levée.
73	Vasse Thomas//Jean	24,m,ch	Saint-Malo	Matelot charpentier	16	Embarqué à l'armement. Resté malade à l'hôpital de l'île de France le 25/9/1754 // Nouvelle levée.
74	Morvan Pierre//Pierre	31,m,ch	Saint-Servan	Matelot ☒	16	Embarqué à l'armement. Mort à Maurice, le 24/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Nouvelle levée.
75	Levié François// Guillaume	28,m,ch	Saint-Juvat	Matelot ☒	16	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755. Mort sur ledit vaisseau <sup>68</sup> .
76	Julien Martin//Jean	21,m,ch	Saint-Malo	Matelot, tonnelier ☒	15	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755. Mort sur ledit vaisseau le <i>Neptune</i> <sup>69</sup> .
77	Dantin Louis// Marin	24,m,ch	Saint-Coulomb	Matelot tonnelier	15	Embarqué à l'armement. Débarqué malade à l'hôpital de Maurice, le 25/9/1754 // Nouvelle levée <sup>70</sup> .
78	Chapelain François//François	20,m,ch	Saint-Malo	Matelot	15	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, île de France, le 20/1/1755. Signé de Lozier-Bouvet // Nouvelle levée.
79	Gilbert François// Noël	21,m,ch	Saint-Servan	Matelot voilier	14	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Bourbon</i> , le 25/6/1755 <sup>71</sup> .
80	Dugué Victor// Jacques	23,m,ch	Saint-Enogat	Matelot	17	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Levée du 21/12/1753. Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>72</sup> .

<sup>63</sup> Le sieur Laurent, n° 538, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, mort en mer le 11/11/1752, à 2 heures du soir, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>64</sup> Un nommé Guegen Charles, fils de Hervé [Begen], n° 202, 58 ans, du Plouegat-Moysan, embarqué à Bourbon le 1/6/1755, débarqué à l'île Maurice le 30/4/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>65</sup> Ihuel [Rehel] François, n° 206, matelot à 17 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 22/9/1755, débarqué au Bengale le 2/1/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Rehel, n° 262, matelot à dix-sept livres de solde mensuelle, remplacement au Bengale le 2/1/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, vient de *la Paix*. 2P 38-II.2. *Rôle du « Silhouette » (1754-1758)*.

<sup>66</sup> Le Gentilhomme Jean, n° 532, de Paramé, matelot à 16 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>67</sup> Cular Jean, n° 204, matelot à 16 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, débarqué au Bengale, le 2/1/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Culasse [Culac], n° 264, natif de Guingalan, matelot à seize livres de solde mensuelle, remplacement au Bengale le 2/1/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, vient de *la Paix*. 2P 38-II.2. *Rôle du « Silhouette » (1754-1758)*.

<sup>68</sup> Levié [Levier, Leviec] François, n° 536, de Saint-Juvat, matelot à 13 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, mort en mer le 17/11/1756 à 10 heures du matin, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>69</sup> Julien [Jullien] Marc, n° 533, de Saint-Malo, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>70</sup> Dantin Louis, n° 200, matelot à 11 livres de solde mensuelle. Remplacement à l'île Bourbon, débarqué à l'île de France le 23/4/1756, vient de *La Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>71</sup> Gilbert, n° 222, vient de *la Paix*, matelot à 17 livres de solde mensuelle, à la ration simple, congédié à Vigo (Espagne) le 3/3/1757. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>72</sup> Duguay [Dugué] Victor, n° 202, matelot à 16 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, débarqué au Bengale, le 2/1/1756, vient de *La Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
81	Denis Jacques// Jean	31,m,ch	Saint-Malo	Matelot	17	Embarqué à l'armement. Resté malade à Saint-Denis île de Bourbon le 1/10/1754. Signé Joseph Brenier // De gré.
Matelots de Brest						
82	Daniel Pierre// Olivier	33,m,ch	Landerneau	Matelot ☙	16	Embarqué à l'armement. Mort le 28/7/1754.
83	Ponein Claude// René	31,m,n	Landerneau [Brest]	Matelot ☙	16	Embarqué à l'armement. Mort le 2 « aoust » 1754. Signé de Lozier-Bouvet
84	Paul Jean// François	20,m,br	Plougastel	Matelot ☙	13 10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755. Mort sur le <i>Neptune</i> , le 28/1/1757 <sup>73</sup> .
85	Querné (Quernaye) François//Olivier	21,p,n	Guitalmézeau	Matelot	13 10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755. Revenu sur le <i>Neptune</i> <sup>74</sup> .
Matelot de Morlaix						
86	Ferrocq (Féréoc) Mathieu Alexis//Charles	19,m,ch	Taulé	Matelot	13	Embarqué à l'armement. Resté à terre au départ de Lorient. Passé sur la <i>Diane</i> . Vu à Gorée, le 8 mai 1754. Signé [Arnonac ?] <sup>75</sup> .
Matelot de Vannes						
87	Bellego Corentin// François	22,m,ch	Quiberon	Matelot	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>76</sup> .
88	Michellot (Michelot) Oliviet// Colomban	21,m,ch	Vannes	Matelot	18	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>77</sup> .
89	Kervoyan[t] René//Yves	29,m,ch	Belz Saint-Cado	Matelot	17	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>78</sup> .
90	Riveran Joseph//Pierre	22,m,ch	Vannes	Matelot	16	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>79</sup> .
91	Le Gouar Jean//Pierre	22,m,ch	Erdeven	Novice	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>80</sup> .
92	Río Louis//Jean François	17,p,ch	Vannes, Saint-Paterne	Novice	9	Resté à terre à Lorient. Vu à Gorée le 8 mai 1754. Signé [Arnonac ?] // Embarqué sur le <i>Duc de Béthune</i> <sup>81</sup> .
93	Rohel Pierre// Pierre	18,m,ch	Plumelin	Novice ☙	9	Embarqué à l'armement. Mort le 10/8/1754.
94	Faucher François// Jean	17,m,ch	Pluvigner	Novice	9	Embarqué à l'armement. Resté à Gorée, le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?].

<sup>73</sup> Paul Jean, n° 551, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 4/8/1755, pour le voyage à Sainte-Marie, mort en mer le 28/1/1757 à 3 heures et demie du matin, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>74</sup> Querné François, n° 537, matelot à 13 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>75</sup> Ferrocq (Féréoc) Mathieu Alexis, fils de Charles, 19 ans, moyen de taille, poil châtain, natif de Taulé, n° 81, matelot à 13 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement, resté à Lorient, provient de *La Paix*. 2P 37-I.7. *Rôle du « Duc de Béthune » (1754-1755)*.

<sup>76</sup> Bellego Corentin, n° 549, matelot à 20 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île de France le 4/8/1755 pour le voyage de Sainte-Marie, débarqué malade à l'île de France le 15/2/1756, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>77</sup> Bellego Corentin, n° 248, matelot à 20 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île de France le 3/5/1756, débarqué à Foulpointe, Madagascar, le 15/5/1756, vient de *La Paix*. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>78</sup> Bellego Corentin, n° 394, de Quiberon, Matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France, débarqué au désarmement, vient de *La Paix*. 2P 38-I.4. *Rôle du Duc de « Béthune » (1756-1758)*.

<sup>79</sup> Michelot Olivier, n° 530, de Vannes, matelot à 18 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>80</sup> Kervoyan René, n° 529, de Saint-Cado, matelot à 17 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>81</sup> Rivran [Riveran] Joseph, n° 206, matelot à 17 livres de solde mensuelle. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*. Riveran Pierre Joseph, n° 265, de Vannes, matelot à 17 livres de solde mensuelle, remplacement au Bengale le 2/1/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, vient de *La Paix*. 2P 38-II.2. *Rôle du « Silhouette » (1754-1758)*.

<sup>82</sup> Le Gouard Vincent, n° 301, natif d'Erdeven, matelot à 12 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, Mort le 15/12/1756. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>83</sup> Río Louis, fils de Jean-François, 15 ans, de Vannes, paroisse de Saint-Patern, n° 136, mousse à 6 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de *La Paix* armée pour la Chine à Lorient le 13/2/1752, désarmée au même lieu le 2/8/1753. 2P 35-7. *Rôle de « la Paix » (1752-1753)*.

<sup>84</sup> Río Louis, fils de Jean-François, 17 ans, de Vannes, n° 112, novice à 9 livres de solde mensuelle, provient de *La Paix*, a fait la campagne du *Duc de Béthune* armé pour l'île de France à Lorient le 24/4/1754, désarmé au même lieu le 10/5/1755. 2P 37-I.7. *Rôle du « Duc de Béthune » (1754-1755)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
95	Aillo Claude// Pierre	17,m,ch	Sarzeau	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>82</sup> .
Novices du Port-Louis						
96	Gigonne Pierre// Maurice	20,m,ch	Port-Louis	Novice	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>83</sup> .
97	Couriol Alexandre// Vincent	18,m,ch	Vannes	Novice	12	Embarqué à l'armement. Resté à terre à Lorient. Vu à Gorée le 8 mai 1754. Signé [Armonac ?] // Sur le <i>Duc de Béthune</i> <sup>84</sup> .
98	Thomas René// René	31,m,ch	Guérande	Novice	10	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, le 31/1/1755. Signé de Lozier-Bouvet // Embarqué sur la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>85</sup> .
99	Blevin Pierre// François	17,m,ch	Lorient	Novice ☩	10	Embarqué à l'armement. Mort à l'île Maurice, le 23/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
100	Grenier Pierre// Jean	17,m,ch	Port-Louis	Novice	9	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>86</sup> .
Novices de Saint-Malo						
101	Roussel Jacques// Julien	20,b,br	Saint-Servan	Novice	12	Embarqué à l'armement. Resté malade à l'hôpital de Maurice, le 25/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Levée du 22/12/1753 <sup>87</sup> .
102	Maurice François// François	18,m,ch	Saint-Servan	Novice ☩	9	Embarqué à l'armement. Mort le 26/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Levée du 22/12/1753.
103	Barré Jean//Jean	20,b,ch	Dinan	Novice	9	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Levée du 22/12/1753. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>88</sup> .
104	Roche Pierre// Michel	18,b,ch	Saint-Servan	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Levée du 22/12/1753. Embarqué sur le <i>Duc de Chartres</i> , le 14/5/1755 <sup>89</sup> .
105	Poulain Claude// Laurent	18,m,bl	Dinan	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Levée du 22/12/1753. Embarqué sur le <i>Duc de Chartres</i> , le 14/5/1755 <sup>90</sup> .
106	Desbrousses Joseph//Maury	19,b,br	Plouër	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Levée du 22/12/1753. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>91</sup> .

<sup>82</sup> Alliau [Aillo] Claude, natif de Sarzeau, matelot à 8 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *La Paix*, prisonnier dans la prison neuve de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>83</sup> Gigonne Pierre Maurice, n° 298, natif de Ploemeur, matelot à 12 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 26/7/1756, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. Prisonnier dans la vieille prison de Plymouth. Revenu d'Angleterre et présenté le 9/11/ 1762. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>84</sup> Couriol Alexandre, fils de Vincent, 18 ans, de Vannes, n° 111, novice à 12 livres de solde mensuelle, provient de *la Paix*, a fait la campagne du *Duc de Béthune* armé pour l'île de France à Lorient le 24/4/1754, désarmé au même lieu le 10/5/1755. 2P 37-I.7. *Rôle du « Duc de Béthune » (1754-1755)*.

<sup>85</sup> Thomas René, n° 413, de Guérande, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 18/4/1757, débarqué au désarmement, [le 12/2/1758, à Lorient du *Duc de Béthune*, naufragé après un combat contre les Anglais], vient de *la Paix*. 2P 38-I.4. *Rôle du « Duc de Béthune » (1756-1758)*.

<sup>86</sup> Grenier Pierre, n° 527, du Port-Louis, matelot à 9 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>87</sup> Roussel Jacques, de Saint-Servan, n° 116, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 20/1/1756, débarqué malade à Pondichéry le 28/4/1756, vient de *la Paix*, rembarqué le 19/10/1756, débarqué au désarmement à l'île de France, [le 31/12/1756]. 2P 38-II.8. *Rôle de la « Gloire » (1756-1756)*.

Roussel Jacques, de Saint-Servan, n° 251, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 1<sup>er</sup>/1/1758, resté malade à Bourbon le 23/10/1758, vient de *la Paix*. 1P 194C-650. *Rôle du « Condé » (1756-1759)*.

Roussel Jacques, de Saint-Servan, n° 213, matelot à ?, remplacement à l'île de France le 23/8/1761, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, novice de *la Paix*. 1P 199-708. *Rôle du « Boulogne » (1761-1761)*.

<sup>88</sup> Baré Jean, n° 336, remplacement à l'île de France, le 19/12/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, provient de *la Paix* (armement 1753-1754). 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

<sup>89</sup> La Roche Pierre, n° 208, matelot à 8 livres de solde mensuelle. Remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, débarqué au Bengale le 2/1/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>90</sup> Poulain Claude, n° 209, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, débarqué au désarmement à Vigo en Espagne, vient de *la Paix*, pas de solde ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>91</sup> Un nommé Desbrousses Robert, du Plouër, n° 282, matelot à 8 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/6/1755, resté à bord du *Duc d'Aquitaine* jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], prisonnier dans la prison neuve de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
107	Michel Julien// Julien	18,b,br	Saint-Servan	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Levée du 22/12/1753. Embarqué sur le <i>Centaure</i> , le 14/5/1755 <sup>92</sup> .
108	Jean Joseph// Joseph	19,b,ch	Saint-Malo	Novice	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée du 22/12/1753. Embarqué sur le <i>Centaure</i> , le 14/5/1755 <sup>93</sup> .
109	Biscornet Joseph// Yves	18,b,ch	Saint-Malo	Novice	11	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Centaure</i> , le 14/5/1755 <sup>94</sup> .
110	Heudes Laurent// Guillaume	17,b,bl	Dinan	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur le <i>Centaure</i> , le 14/5/1755 <sup>95</sup> .
111	Essirard Jacques// Jacques	20,m,ch	Quévert	Novice	8	Embarqué à l'armement. À l'hôpital de Maurice le 25/9/1754 // Nouvelle levée. Revenu par le <i>Silhouette</i> <sup>96</sup> .
112	Tanguy François// Jean	18,m,ch	Saint-Brieuc	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>97</sup> .
113	Cheminoux François//François	17,b,ch	Saint-Malo	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Passé sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755 <sup>98</sup> .
114	Canau François//Gilles	18,m,ch	Saint-Malo	Novice	8	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Nouvelle levée. Passé sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755 <sup>99</sup> .
115	Jagoury Pierre// Pierre Laurent	20,b,ch	Saint-Servan	Novice	10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // De gré. Passé sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755 <sup>100</sup> .
Novices de Brest.						
116	Querros Ambroise//François	19,m,ch	Guitalmézeau	Novice	9	Embarqué à l'armement // Débarqué à l'île Bourbon. Passé sur la <i>Reine</i> , le 1/4/1755 <sup>101</sup> .
117	Quervella François//Claude	23,p,ch	Plougastel	Novice 	12	Embarqué à l'armement. Mort à l'île Maurice, le 11/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet..
118	Le Pape Hervé// Nicolas	18,m,n	Brest	Novice	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Duc de Chartres</i> , le 14/5/1755 <sup>102</sup> .

<sup>92</sup> Michel Julien, n° 210. remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756, vient de *La Paix*, pas de solde ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>93</sup> Jean Joseph, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756, vient de *la Paix*, pas de solde ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>94</sup> Bisarnet [Biscornet Joseph], n° 199, matelot à 11 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, débarqué à l'île de France, le 23/4/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Biscornet Joseph, n° 476, de Saint-Malo, matelot à 11 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France du 26/7/1757, vient de *la Paix*, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais, [à Lisbonne le 30/5/1757], prisonnier dans la prison neuve de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>95</sup> Heude Laurent, n° 211. Remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, débarqué au désarmement à Vigo en Espagne, vient de *la Paix*, pas de solde ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>96</sup> Esirac [Essirard] Jacques, n° 201, matelot à 8 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, débarqué au Bengale le 2/1/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Essirard Jacques, n° 261, de Saint-Malo, matelot à 8 livres de solde mensuelle, remplacement au Bengale le 2/1/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, vient de *la Paix*. 2P 38-II.2. *Rôle du « Silhouette » (1754-1758)*.

<sup>97</sup> Tanguy François, n° 333, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à Pondichéry le 6/2/1756, débarqué malade à Pondichéry le 4/6/1756, vient de *la Paix*. 2P 38-II.7. *Rôle du « Saint-Priest » (1755-1759)*.

Tanguy François, n° 154, de Saint-Brieuc, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à Pondichéry le 19/10/1756, débarqué au désarmement à l'île de France, [le 31/12/1756], vient du *Saint-Priest*, revenu sur le *Comte d'Argenson*. 1P 193-632. *Rôle de la « Gloire » (1755-1756)*.

Tanguy François, n° 106, de Saint-Brieuc, matelot à 20 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de l'île de France, [le 15/12/1759], à Lorient [le 22/3/1760], vient de *la Paix*. 2P 38-III.13. *Rôle du « Comte d'Argenson » (1759-1760)*.

<sup>98</sup> Cheminoux François, n° 523, de Saint-Malo, matelot à 8 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué malade à l'île de France le 15/2/1756, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>99</sup> Caneau François, n° 215, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté à l'île de France le 2/9/1756, vient de *la Paix*, pas de solde ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Cano François, de Saint-Malo, [pas de profession] à 16 livres de solde mensuelle, remplacement à Masulipatan pour le Bengale le 29/10/1755, congédié au désarmement à Vigo en Espagne le 3/3/1757, débarqué du *Rouillé* le 2/1/1756. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>100</sup> Jagoury Pierre, n° 528, de Saint-Servan, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>101</sup> Querror Antoine, n° 452, natif de Grutelméjean (?), matelot passager à 12 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, vient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>102</sup> Le Pape Hervé, n° 198, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, débarqué à l'île de France le 23/4/1756. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
119	Vergos Laurent// Yves	19,p,ch	Landerneau	Novice ☒	12	Embarqué à l'armement. Mort à Maurice le 28 août 1754. Signé de Lozier-Bouvet.
Novices de Camaret.						
120	Moreau Thomas//Hervé	33,m,ch	Dinol [Dinéault]	Novice ☒	12	Embarqué à l'armement. Mort le 22 juillet 1754.
121	Moreau Louis// Jean	34,m,n	Dinol [Camaret]	Novice ☒	12	Embarqué à l'armement. Mort le 8/8/1754, (mort le 8 « avril » 1754, désarmement).
122	Lorellou Henry// Hervé	32,m,ch	Dinol [Dinéault]	Novice ☒	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 15/6/1755. Mort sur le <i>Neptune</i> , le 5/11/1756 <sup>103</sup> .
123	Querré Thomas// Jean	27,m,n	Dinol [Dinéault]	Novice	12	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur la <i>Reine</i> le 1/4/1755 <sup>104</sup> .
124	Billon Antoine// Jacques Jean	18,p,ch	Crozon	Novice	11	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755. Revenu sur le <i>Neptune</i> en 1757 <sup>105</sup> .
Novices de Morlaix.						
125	Le Breton Jacques// Jean	20,m,ch	Saint-Paul [St.-Pol-de-Léon]	Novice	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> le 25/6/1755. Revenu par le <i>Neptune</i> <sup>106</sup> .
126	Moües Jacques ou Charles// Allain	21,m,ch	Taulé	Novice, Matelot (désarmement)	10	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Bourbon. Passé sur la <i>Reine</i> , le 1/4/1755 <sup>107</sup> // Passé sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755.
127	Robin Jean//Jean	19,m,ch	Île de Batz	Novice	10	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>108</sup> .
Novices de Quimper.						
128	L'Ecluze Jean// Jean	18,m,ch	Plouhinec	Novice	12	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>109</sup> .
129	Goüel (Goüil) Jean//Joseph	19,m,n	Plouhinec	Novice	12	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur la <i>Reine</i> le 1/4/1755 <sup>110</sup> // Embarqué ou renversé sur le <i>Duc d'Aquitaine</i> le 25/6/1755.
130	La Glesne Jean Marie//Paul	19,m,n	Plouaret	Novice	10	Embarqué à l'armement. Resté malade à Saint-Denis île Bourbon, le 1/10/1754. Signé Joseph Brenier // Revenu sur le <i>Duc de Béthune</i> en 1755 <sup>111</sup> .
131	Desmarre Joseph (Desmane)//Antoine	18,p,ch	Saint-Colomban	Novice	9	Embarqué à l'armement. Resté malade à Saint-Denis île Bourbon, le 1/10/1754 // Revenu sur le <i>Duc de Béthune</i> en 1755.
132	Hervé Gilles// Olivier	18,m,ch	Kergrist-Moëlou	Novice ☒	8	Embarqué à l'armement. Mort à Maurice, le 23/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet
Domestiques.						
133	Langevin Pierre// Maurice	30,h,ch	Saint-Malo	Maître d'hôtel	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage. Resté à Saint-Denis île de Bourbon (désarmement).

<sup>103</sup> Horellou [Lorellou] Henry, n° 535, de Dinol, matelot à 12 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, mort en mer le 5/11/1756 à 8 heures du matin, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>104</sup> Querré Thomas, n° 454, natif de Dinéault, matelot passager à 12 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarqué au désarmement, vient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>105</sup> Billon Antoine, n° 550, matelot à 11 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 4/8/1755, pour le voyage à Sainte-Marie, débarqué au désarmement, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>106</sup> Le Breton Jacques, n° 525, de Saint-Paul, matelot à 12 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>107</sup> Mouër Charles, n° 453, natif de Taulé, matelot passager à 10 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarqué au désarmement, vient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>108</sup> Robin Jean, de l'île-de-Batz, n° 281, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 22/6/1755, resté à bord du *Duc d'Aquitaine* jusqu'à la prise par les Anglais [à Lisbonne le 30/5/1757], prisonnier dans la prison neuve de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>109</sup> L'Ecluze Jean, du Plouhinec, n° 284, matelot à 12 livres de solde mensuelle. Remplacement à l'île de France le 22/6/1755. Resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais [à Lisbonne le 30/5/1757]. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>110</sup> Gouil Jean, n° 455, natif de Plouhinec, matelot passager à 12 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarqué au désarmement, vient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>111</sup> Le Glene Jean Marie, n°357, de Plouaret, novice à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 16/12/1754, débarqué au désarmement à Lorient le 10/5/1755, provient de *La Paix*. 2P 37-I.7. *Rôle du « Duc de Béthune » (1754-1755)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
134	Masselin Pierre// François	25,m,ch	Rennes	Cuisinier	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le vaisseau le <i>Duc de Chartres</i> le 14/5/1755 <sup>112</sup> .
135	Le Monnier Louis// Michel	23,h,br	Saint-Malo	2 <sup>e</sup> cuisinier	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur la frégate la <i>Fière</i> , le 14/5/1755 <sup>113</sup> .
136	Biguet Pierre// Pierre	34,m,br	Feguieriac [Fégréac ?] diocèse de Nantes	Valet	20	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Duc de Chartres</i> , le 14/5/1755 <sup>114</sup> .
137	Le Rouzic Pierre// Yves	22,m,gr	Rostrenen	Domestique du 1 <sup>er</sup> lieutenant	10	Embarqué à l'armement. Resté à Maurice, le 25/9/1754.
138	Toury Jean-Baptiste//Robert	18,m,ch	Saint-Malo	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // A sorti de l'hôpital. Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>115</sup> .
139	Sauvage Michel// Michel	14,b,ch	Saint-Servan	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>116</sup> .
140	Auffret Jacques// Jean	17,p,ch	Vannes	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>117</sup> .
141	Durocher Pierre-François//Pierre	15,m,ch	Rennes	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le vaisseau le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>118</sup> .
142	Caignard Guillaume//Jean	15	Baud	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>119</sup> .
143	Carné François-Germain//Philippe	17,m,ch	Portbaïl	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Habitué à Rennes. Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>120</sup> .
144	Baron Pierre// Pierre	14,m,ch	Saint-Servan	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755.
145	Mezeret René// Michel	17,m,br	Lorient	Mousse	6	Embarqué à l'armement. Resté malade à Maurice, le 25/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Solde le 28 mars 1755.
146	Gautier Guillaume// François	16,m,br	Lorient	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>121</sup> .
147	Naurigeon Jacques//Nicolas	13,m,ch	Lorient	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755. Revenu par le <i>Neptune</i> en 1757 (désarmement) <sup>122</sup> .

<sup>112</sup> Masselin Pierre, n° 539, de Rennes, matelot cuisinier à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, resté malade à l'île de France le 5/8/1755, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>113</sup> Le Monnier Louis, n° 158, cuisinier à 20 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de l'île de France [le 15/12/1759] à Lorient [le 22/3/1760]. 2P 38-III.13. *Rôle du « Comte d'Argenson » (1759-1760)*.

<sup>114</sup> Bignet, fils de Pierre, 33 ans, de Fréjac, domestique passager embarqué à Bourbon le 21/5/1755, resté à Canton le 29/12/1755, domestique du sieur Bécard, vient du *Montaran*, de *La Paix* [n° 136] ou de *la Reine*. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>115</sup> Touris Jean, fils de Robert, 15 ans, de Saint-Malo, n° 192, mousse à ? de solde mensuelle, embarqué à l'île Maurice le 12/5/1755, vient de *La Paix*, débarqué à la Corogne le 8/3/1757. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres » (1754-1757)*.

<sup>116</sup> Saunage [Sauvage] Michel, n° 220, mousse, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, débarqué à l'île de France le 24/4/1756, vient de *la Paix*, pas de solde. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>117</sup> Auffray Jacques, de Vannes, n° 719, mousse, « levé à 7 livres, modéré à [armement de *La Paix* (1754-1755)], 6 livres par mois, embarqué à l'île de France le 21/7/1756, déserté à Saint-Louis de Saint-Domingue le 26/6/1757. 2P 38-II.12. *Rôle de « l'Achille » (1754-1757)*.

<sup>118</sup> Durocher Pierre, n° 303, natif de Rennes, novice à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. Prisonnier dans la prison neuve de Plymouth. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>119</sup> Caignard Guillaume [Cagnard], n° 559, mousse à 6 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 4/8/1755, pour le voyage à Sainte-Marie, débarqué malade à l'île de France, le 15/12/1756, provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>120</sup> Camé François. n° 213, mousse, remplacement à l'île de France, resté au Bengale le 2/1/1756, y a déserté, vient de *la Paix*, pas de solde. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>121</sup> Gautier Guillaume [Gautier], de Lorient, n° 614, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à Saint-Paul, île Bourbon, le 5/12/1758, resté malade à l'île de France le 9/1/1758, vient de *la Paix*. 1P 195-658. *Rôle du « Centaure » (1755-1761)*.

Gautier Guillaume [Gautier], n° 719, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à Saint-Paul, île Bourbon, le 5/12/1758, passé sur le *Graham* le 3/3/1759. Vient de *la Paix* et du *Centaure*. 1P 195-656. *Rôle du Vengeur (1757)*.

<sup>122</sup> Nerigeon [Norigeon] Jacques, n° 560, mousse à 6 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 4/8/1755, pour le voyage à Sainte-Marie, débarqué au désarmement [à Lorient le 16/2/1757], provient de *la Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
148	Le Gal Jean//Yves	13	Lorient	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>123</sup> .
149	Bernard Vincent// François	15	Lorient	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>124</sup> .
150	Le Vieil Antoine// Jacques	15	Lorient	Mousse	6	Embarqué à l'armement. Resté malade à l'hôpital de Maurice, le 25/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet <sup>125</sup> .
151	Nedelec Jean-Marie//Mathurin	13	Hennebont	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/175, ensuite sur l' <i>Auguste</i> , revenu par le <i>Prince de Conti</i> <sup>126</sup> .
152	Desmarets Georges//Jean	9,b, ch	Saint-Servan	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage, resté à terre à Saint-Denis ? <sup>127</sup> , passé sur le <i>Bourbon</i> le ?, (désarmement).
153	Bellanger Pierre// Bertrand	12	Lorient	Mousse	6	A fait la campagne jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur <i>La Paix</i> , le 17/4/1755 <sup>128</sup> .
Matelots engagés, passagers pour l'île de France, dont la solde commencera à courir du jour de la sortie du vaisseau <i>La Paix</i> de ce port et sera augmentée d'un quart en sus à leur arrivée à ladite île.						
154	Miterne Nicolas// Marc	25,m,n	Crozon	Matelot passager	15	Embarqué à l'armement. Resté à Lorient au départ. Vu à Gorée le 8 mai 1754. Signé [Arnonac ?] // Engagé <sup>129</sup> .
155	Floüet François// François	27,h,ch	Brest	Matelot passager	15	Embarqué à Lorient. Débarqué à ? // Engagé.
156	Le Saint Martin// Guillaume	20,h,ch	Quimerch	Matelot passager	15	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé.
157	Veron Mathurin// Marc	24,h,n	Meslin, évêché de Saint-Brieuc	Matelot passager	12	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé.
158	Langevin Henry// Charles	18,m,ch	Cherbourg	Matelot passager	12	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé <sup>130</sup> .
159	Choisy Bon// François	23,m,ch	Gatteville	Matelot  passager	12	Embarqué à l'armement. Mort le 11/8/1754 // Engagé.
160	Raulle Joseph// René	22,h,ch	Guidel	Matelot passager	12	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé.
161	Tanguy Michel// Alexandre	21,m,ch	Guingamp	Matelot passager	12	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé. Habitué à Lorient.
162	Destouche Nicolas//Jean	18,m,ch	Hennebont	Matelot passager	10	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé.
163	Bouvard Jean// Alexis	18,m,ch	Hennebont	Matelot passager	8	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé.

<sup>123</sup> Un nommé Le Gal, n° 225, mousse à 6 livres de solde mensuelle, vient de *La Paix*, remplacement à Bourbon le 22/6/1755, congédié au désarmement à Vigo (Espagne) le 3/3/1757. . 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>124</sup> Bernard Vincent, n° 302, natif de Lorient, mousse à 6 livres de solde mensuelle, remplacement à Bourbon le 20/6/1755, resté à bord jusqu'à la prise par les Anglais [à Lisbonne le 30/5/1757], vient de *la Paix*. Prisonnier dans la vieille prison de Plymouth. Revenu d'Angleterre le 6/9/1762. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>125</sup> Le Vieil Antoine, fils de Jacques, 12 ans, n° 129, mousse à 6 livres de solde mensuelle, vient de faire la campagne 1751-1753, du *Duc de Béthune* armé à Lorient pour la Chine. 2P 35-8. *Rôle du « Duc de Béthune » (1751-1753)*.

<sup>126</sup> Nedelec Jean Marie, n° 354, mousse à 6 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France, le 19/11/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, provient de *la Paix* puis de l'*Utile* pour rallier l'île Bourbon. 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

<sup>127</sup> Le rôle à l'armement porte « Embarqué sur l'*Utile* le 17<sup>e</sup> avril 1755. Resté à terre à Saint-Denis, sur le Bourbon » (vue p. 13).

<sup>128</sup> Bellanger Pierre, n° 292, mousse à 6 livres de solde mensuelle, ne s'est pas embarqué en remplacement à l'île de France le 7/1/1756, vient de *la Paix*. 1P 192-602. *Rôle du « Machault » (1754-1756)*.

Bellanger Pierre, de Lorient, n° 12, mousse à 6 livres de solde mensuelle, a fait en 1756 la campagne du *Dragon Volant* armé à l'île de France et abandonné à la suite d'un ouragan par son équipage, le 21/4/1756. Lequel monté sur un vaisseau portugais jusqu'en Angola, passe à Saint-Paul de Luanda sur le *Bourbon*. 1P. 194A-635. *Rôle du « Dragon-Volant » (1756-1756)*.

Bellanger, n° 280, mousse à 6 livres de solde mensuelle, pris en complément à Saint-Paul de Luanda, vient de *la Paix*, congédié au désarmement à Vigo (Espagne) le 3/3/1757, vient de *la Paix*. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>129</sup> Miterne Nicolas, fils de Marc-Joseph, 26 ans, moyen de taille, poil châtain, natif de Grozon, n° 148, matelot à 15 livres de solde mensuelle, embarqué au départ de Lorient le 22/4/1754, débarqué à l'île de France le 16/9/1754, matelot engagé pour trois ans à l'île de France, provient de *la Paix*. 2P 37-I.7. *Rôle du « Duc de Béthune » (1754-1755)*.

<sup>130</sup> Langevin Henry, n° 326, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 6/2/1756, débarqué à l'île de France le 7/6/1757, engagé de la Compagnie. 2P 38-II.7. *Rôle du « Saint-Priest » (1755-1759)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
164	Thomas Jean//Jean	18,p,ch	Saint-Servan	Matelot  passager	10	Embarqué à l'armement. Mort le 26/4/1754. Vu comme [dessus]. Signé [Arnonac] // Engagé.
165	Gudon Yves// Vincent	19,m,br	Vannes	Matelot passager	10	Embarqué à l'armement. Resté à Lorient. Vu à Gorée le 8 mai 1754. Signé [Arnonac ?] // Engagé <sup>131</sup> .
166	Lavenu Charles// Jean	19,p,ch	Carhaix	Matelot passager	10	Embarqué à l'armement. Resté à Gorée le 8/5/1754 Signé [Arnonac ?] // Engagé. Habitué à Lorient <sup>132</sup> .
167	Castel François// Jean	18,m,ch	Hennebont	Matelot passager	10	Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé <sup>133</sup>
168	Dauplé Henry// David	17,b,br	Saint-Malo	Matelot passager	10	Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice le 20/8/1754 // Engagé.
Autre sans engagement pour son passage seulement. À la ration et demie.						
169	Peytour Jean// Nicolas	29,m,ch	Saint-Ideuc	Charpentier passager	24	Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Marié à l'île de France. Pour rester à ladite île (désarmement).
170	Bouillet Claude// Denis	20,m,ch	Île Bourbon	Novice passager	15	Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Doit 90 livres du <i>Montaran</i> <sup>134</sup>
À la table.						
171	Dumont de Montigny			Lieutenant de troupes françaises, passager	60/an	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Monsieur à la table avec sa femme <sup>135</sup> .
172	Orry			Enseigne de troupe passager	45	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Monsieur à la table.
173	Dauvergne			Enseigne de troupe passager	45	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Monsieur à la table.
174	Desbreux			Enseigne de troupe passager	45	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Monsieur à la table.
À la ration.						
175	Bigot François			Tonnelier passager	600/an	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé à la ration.
176	Chevret Mathurin			Tonnelier passager	600/an	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé à la ration.
177	Bihen Pierre			Tonnelier passager	600/an	Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754 // Engagé à la ration <sup>136</sup> .
178	Motte Jacques Gilles		« Nègre du Sénégal »	Tonnelier passager	650/an	Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Engagé à la ration <sup>137</sup> .

<sup>131</sup> Gudon Yves Vincent, 18 ans, moyen de taille, poil brun, natif de Vannes, n° 149, matelot à 10 livres de solde mensuelle, embarqué au départ de Lorient le 22/4/1754, débarqué à l'île de France le 16/9/1754, matelot engagé pour trois ans à l'île de France, provient de *La Paix*. 2P 37-1.7. *Rôle du « Duc de Béthune » (1754-1755)*.

<sup>132</sup> Lavenu Charles, n° 439, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France, le 29/3/1755, déserté à Saint-Paul de Luanda (Angola) le 11/7/1755. Engagé, vient de *la Paix*. 2P 37-I.14. *Rôle du « Dauphin » (1753-1755)*.

Lavenu Charles, fils de Jean, de Lorient, n° 1088, matelot passager à 12 livres 10 sols de solde mensuelle, embarqué à Saint-Paul de Luanda le 16/7/1755. Débarqué au désarmement, [à Lorient, le 1/10/1755], provient du *Dauphin*. 2P 37-I.16. *Rôle du « Centaure » (1753-1755)*.

<sup>133</sup> Castel François, n° 690, d'Hennebont, matelot à 12 livres 10 sols de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 21/7/1756, débarqué au désarmement au Cap Français, matelot engagé de *la Paix*. 2P 38-II.12. *Rôle de « l'Achille » (1754-1757)*.

<sup>134</sup> Bouillet Claude, fils de Denis, 20 ans, n° 60, matelot à 10 livres de solde mensuelle resté à terre au départ du *Montaran* armé pour la Chine à Lorient le 31/12/1753, doit 90 livres perçues d'avance. 2P 37-I.12. *Rôle du Montaran (1753-1754)*.

<sup>135</sup> Dumont de Montigny, n° 200, officier de troupe, passager embarqué à l'île Maurice le 12/6/1755, débarqué à Pondichéry le 3/8/1755, aux frais de la Compagnie avec sa femme. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>136</sup> Bihen Pierre, n° 447, tonnelier à 600 livres par an de solde, remplacement à l'île de France le 26/7/1756, resté à terre au départ de l'île de France. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*.

<sup>137</sup> Motte Jacques, fils de Gilles, 30 ans, n° 184, tonnelier à 30 livres de solde mensuelle, a fait la campagne en remplacement du 1/12/1747, nègre du Sénégal, marié à Lorient. 2P 33-I.9. *Rôle de « l'Hercule » (1748-1749)*.

Motte Jacques, fils de Gilles, 42 ans, du Sénégal, n° 35, tonnelier à 24 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de Lorient à Pondichéry [où le vaisseau, armé pour le Sénégal, a été condamné le 30/6/1751], nègre. 2P 33-I.9. *Rôle de « l'Hercule » (1749-1751)*.

Motte Jacques, fils de Gilles, du Sénégal, n° 229, tonnelier à 24 livres de solde mensuelle, remplacement à Pondichéry, 1/7/1751, débarqué au désarmement [à Lorient, le 19/5/1752], nègre du Sénégal. 2P 34-2.6. *Rôle du « Rouillé » (1750-1752)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
179	Roxanno Anne			Passagère		Embarquée à l'armement à Lorient, le 30/3/1754. Débarquée à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // À la ration simple. Femme de Jacques Gilles Motte.
180	Roxanno Marie Anne			Passagère		Embarqué à l'armement à Lorient, le 30/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // À la ration simple. Nièce de Jacques Gilles Motte.
181	Humblot Christophe//Antoine			Passager et passagère, auxquels on a payé acompte des gages de leur père		Embarqué à l'armement. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754 // Enfant d'Antoine Humblot, tailleur de Pierre, à la ration simple <sup>138</sup> .
182	Humblot Marie// Antoine					Embarquée à l'armement à Lorient, le 30/3/1754. Débarquée à l'île de France le 20/8/1754 // Enfant d'Antoine Humblot, tailleur de Pierre, à la ration simple <sup>139</sup> .
Soldats à bord le 29 mars 1754. Solde du 1 <sup>er</sup> avril suivant.						
183	Messemé, dit Messemé Pierre			Sergent passager	19 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée, le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?].
184	Mauclair, dit Mauclair Vincent			Caporal passager	12	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
185	Blondel, dit Blondel Etienne François			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754.
186	Souliman, dit Souliman Jacques Henri			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
187	Huby, dit Huby Hippolyte			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
188	Coupé, dit Coupé « Vieux » Jean		[Châteaugiron]	Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 9/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
189	Petit Jean, dit Contois, Charles			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
190	Aubert, dit Saint-Germain Antoine		[Sacy-le-Grand]	Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 3/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
191	Hutin, dit Hutin, Jean Balthazar			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
192	Deupierre, dit Bratome, Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée comme ci-dessus. Signé [Arnonac ?], le 8/5/1754.
193	Bourdellois, dit Bourdellois Pierre Sébastien		[Jouy-le-Moutier]	Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 6/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
194	Bernardot, dit Bernardot Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
195	Le Roux, dit Plouré Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
196	Barlanguet, dit Barlanguet Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
197	Février, dit Saint-Ambroise Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
198	Proffit, dit Proffit Jean Rémy			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
199	Bavard, dit La Garde Blaise			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.

<sup>138</sup> Il y rejoint son père, Humblot Antoine, n° 228, tailleur de pierre, passager de *l'Argonaute*, débarqué à l'île de France le 5/6/1741. 2P 29-II.7. *Rôle de « l'Argonaute » (1741-1742)*.

<sup>139</sup> Humblot Marie, passagère, n° 361, embarquée à l'île de France le 26/11/1755, débarquée à la Corogne le 10/4/1756, passagère pour France, à l'office aux frais de la Compagnie, passée par *La Paix* (armement 1753-1754). 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
200	Rollet, dit Rollet Louis			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
201	De Lètre, dit Donfront Jacques			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754.
202	Fraisse, dit Rubannier Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
203	Reveillè, dit Réveillè Jacques			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?].
204	Calibre, dit Pierrot Pierre			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet. // Doit 30 livres du <i>Prince de Conti</i> . Débarqué <sup>140</sup> .
205	Thomasson, dit Thomasson Henry Joseph			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
206	Blanchard, dit Blanchard, Jean Pierre Valentin			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
207	Herault, dit la Sculture Guillaume Claude			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée comme dessus. Signé [Arnonac ?].
208	Laforest, dit Laforest, Joseph			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
209	Bouté, dit Juvie, Joseph Antoine			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
210	Boulier, dit Daubigny, Pierre André			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
211	Beaubry, dit Beaubry Louis			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
212	Segard, dit Segard Jean Baptiste			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754.
213	Hubail, dit Hubail Nicolas			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
214	Coupé, dit Coupé, «jeune », Jean Jacques Auguste			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
215	Troisoeufs, dit Bonnavanture, Pierre Bonnavanture			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
216	Dupont, dit Dupont Philibert			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
217	Guy, dit Saint-Martin, Martin			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
218	Roudau, dit Roudeau Pierre			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
219	Demerson, dit Demerson Jean-Baptiste			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
220	Bouquet, dit Bouquet Germain		[Vitry-sur-Seine]	Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 26/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet
221	Petin, dit Picard Eloi			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
222	Doisy, dit Doisy Pierre-Martin			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?].

<sup>140</sup> Calibre, dit Pierrot, Pierre, n° 185, soldat passager à 7 livres 10 sols de solde mensuelle, resté à terre au départ de Lorient [le 9/3/1754]. Soldat français pour le Bengale. 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
223	Regnaud, dit Regnaud Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
224	Derivière, dit Derivière Pierre-Martin			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
225	Cornival, dit Cornival Pierre-Charles			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
226	Chaux, dit la Chaux Pierre			Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 19/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
227	Parisot, dit Parisot Martin			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
228	Lucas, dit Lucas Pierre			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice, le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
229	Caÿrel, dit Cayrel Louis			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
230	Valé, dit Cupidon Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?].
231	Miau, dit Saint-Sciez François			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754.
232	Gelzer, dit Gelzer ou Zelyer, Beat			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
Autres destinés pour Pondichéry.						
233	Verdet, dit Verdet Claude			Sergent passager	19 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
234	Brousse, dit la Fontaine Louis			Caporal passager	12	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
235	Gast, dit Gast Joseph			Anspessade passager	10 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
236	Guyrot, dit Frontignant Pierre			Anspessade passager	10 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
237	Briant, dit Saint-Vivien Charles-Nicolas			Tambour passager	12	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
238	Le Jeune, dit Saint-Gervais Jean-François			Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 19/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
239	Roqueville, dit Roqueville Etienne			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
240	Roquillard, dit Roquillard Christophe			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
241	Le Gril, dit le Gril François			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
242	Langlois, dit Sans-Chagrin, « jeune », Jean-Baptiste		[Douai]	Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 4/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
243	Cochon, dit Chef des Cœurs, Michel		[Bourg-Saint-Maurice]	Soldat passager †	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 16/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
244	Le Brun, dit Le Brun			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
						de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
245	Resté, dit Resté Antoine			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
246	Forestier, dit Forestier Pierre			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
247	Bonneville, dit Bonneville Maurice-Adrien			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
248	Marotte, dit Marotte Jean-Nicolas			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 20/8/1754 // Passager pour Pondichéry.
249	Dolbau, dit Dolbau Pierre			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
250	Thomas, dit la Bombe François			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
251	La Brisée, dit la Brisée François		[St.-M, év. de Limoges]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort 16/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
252	Goret, dit Gonesse (dit Goimesse) Jean-Baptiste			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
253	Chauvet, dit Chauvet Laurent			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
254	Mosse, dit Mosse Michel			Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort à Maurice le 25/8/1754 // Passager pour Pondichéry.
255	Marielle, dit Haute Espine, Maurice		[Haute-Epine]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 16/8/1754 // Passager pour Pondichéry.
256	Sellery, dit Alexandre, Alexandre			Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort à Maurice le 27/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
257	Moreau, dit La Flèche, Jacques			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
258	Roublot, dit Roublot, Jean			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
259	Joly, dit Sainte-Cécile, Remy Cécile			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
260	Marescot, dit Marescot, Pierre			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
261	Perrin, dit Bignicourt, François		[Bignicourt]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 3/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
262	Mignot Etienne, dit Tranchemontagne,			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
263	Versière, dit Chezery, François			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
264	Le Pareur Louis, dit le Pareur		[Nanterre]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 16/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
265	Duzés Jean-Baptiste, dit Doudon			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
266	Simon Pierre Jacques, dit la Roze			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
267	Le Clerc Etienne Nicolas, dit le Clerc		[Fontenay-sous-Loire]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 13/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
268	Colissin Philippe, dit Pontarlier			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
269	La Gache Jean- Baptiste, dit la Gache			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
270	Haugard Pierre, dit Haugard			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
271	Brou Thomas, dit l'Apenty			Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort à l'île Maurice 2/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
272	Miller Jacques, dit Miller			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
273	Coutrel Pierre, dit Coutrel			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
274	Déjardin Antoine, dit Ravavelle			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
275	Sicard Jean, dit la Tourmente			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
276	Toulouse André, dit Toulouse		[Houilles]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 3/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
277	Goüaroust Henri, dit Villemandor			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
278	Grumé Antoine, dit Saint-Messan [Saint-Maxent]		[Saint-Maxent]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 16/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
279	Vatté Charles, dit Port sur Scès			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
280	Roux Claude, dit Courmel			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
281	Chaumière Jean, dit Chaumière		[Saint-Souyn]	Soldat passager✚	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort 5/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
282	Guillot Jean, dit Moncontour			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
283	Mignot Pierre Denis, dit la Cuisine			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
						de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
284	Crou Maurice, dit Crou			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
285	Parottin Jacques, dit Parottin			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
286	Vau Mathurin, dit Pidernat			Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 22/8/1754 // Passager pour Pondichéry.
287	Rocher Jean, dit Guonémont [Dugoimon]		[Saint- Peder- main ?]	Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 18/4/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
288	Thierry Claude, dit Thierry			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
289	Adriet Nicolas, dit Brabant			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
290	Le Vasseur François, dit le Vasseur			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
291	Gaudard Jean, dit Gaudart			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
292	Philipon Maurice, dit Philipon			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
293	Gouret Philippe Hubert, dit Valermé			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
294	Le Grand Pierre, dit le Grand			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée le 5/5/1754. Signé [Arnonac] // Passager pour Pondichéry.
295	Maniguy Pierre, dit Pontrieux			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
296	Le Coulte François, dit Tury			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
297	Langlois Pierre, dit Coulonge			Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort à Maurice le 13/9/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
298	Guédron Louis, dit Guédron			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
299	Lucas Mathurin, dit Saint-Gobrien			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
300	Copeau Toussaint Jean, dit Copeau			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
301	Content Edme Clément, dit Content			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
302	Duchene Charles, dit Peguigny			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
						de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
303	Simon Hugues Laurent, dit Cottonnier			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
304	Dupré Claude, dit Genevès			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
305	Dugas Pierre, dit la Haye		[La Haye-Malherbe]	Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 28/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
306	Gosselin Guillaume, dit Saint-Georges, « jeune »			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
307	Getrau Pierre, dit Getrau		[Port-d'Envaux Saintonge]	Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 31/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
308	Bedouin François, dit Serance			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
309	Berel Julien, dit Guergorlé			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
310	Martin Clément, dit Printems			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
311	Nocton Jean, dit Nocton		[Reims]	Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 24/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
312	Laurin Jean, dit Duclos			Soldat passager ☩	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort à l'île Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
313	Desmarests François, dit Desmarests			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
314	Le Bon Claude François, dit Le Bon			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
315	Le Clerc Robert-François, dit Roüunnois			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
316	Saint-Hilaire Claude, dit Saint-Hilaire			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
317	Le Faucheur Jacques Philippe, dit le Faucheur			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?] // Passager pour Pondichéry.
318	Borquet Nicolas, dit Floridon			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
319	Cochet Jean, dit Cochet			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
320	Borier Jean, dit Borier			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 27/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
321	Gerbier Pierre, dit Gerbier			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île Maurice le 20/8/1754 // Passager pour Pondichéry.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
322	Lopinot Pierre Noël, dit Lopinot			Soldat passager <sup>141</sup>	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
323	La Croix Martin, dit La Croix			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
324	Vicaire Jean-Baptiste, dit Vicaire			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
325	De Louis Pierre, dit de Louis			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
326	Baudan André, dit Baudan			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
327	Valade Claude Etienne, dit Valade			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
328	Vallien, dit Vallien Jean		[Paris]	Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Resté à Gorée le 8/5/1754. Signé [Arnonac ?] // Passager pour Pondichéry.
329	Argillier Guillaume, dit Argillier		[Bourg de Choriac]	Soldat passager <sup>+</sup>	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 10/8/1754. Signé de Lozier- Bouvet // Passager pour Pondichéry.
330	Denoyer Jean, dit Divertissant.			Soldat passager <sup>+</sup>	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Mort le 20/8/1754. Signé de Lozier- Bouvet // Passager pour Pondichéry.
331	Berquet Pierre Joseph, dit Berquet			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
332	Bon François, dit Moriance			Soldat passager	7 10	Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour Pondichéry.
	150 soldats.					
Pour l'île Bourbon.						
333	De Roburent, le sieur de...					Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 21/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Sieur, passager pour l'île Bourbon. À la table. Ayant expectative de la première place d'enseigne vacante <sup>141</sup> .
334	Doneux Denis, dit Franchimont			Ancien soldat, tailleur d'habit, passager		Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à l'île de France le 21/8/1754. Sieur, passager pour l'île Bourbon. À la ration <sup>142</sup> .
Bon pour cent quatre-vingt-un passagers, officiers, soldats, matelots et autres, desquels le débarquement sera certifié conformément aux ordonnances. Au Port-Louis, le 21 mars 1754. Signé Vaillant <sup>143</sup> .						
Pour ladite île, après le rôle expédié.						
335	Dom Joüan de Cazanova			Passager		Embarqué à l'armement, le 29/3/1754. Débarqué à Maurice, île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // À la

<sup>141</sup> ADR. C° 733. Pour la famille issue de César Antoine Bonardo Mangarde, comte de Roburent, voir L. J. Camille Ricquebourg. *Dictionnaire généalogique des familles de l'île Bourbon (La Réunion). 1665-1810*. Imprimerie de la manutention. Mayenne. 1983. 3 t. t. 3, p. 2563-2565.

<sup>142</sup> ADR. C° 733. Denis Donneu, dit Franchimon[t], un esclave en 1761.

Robert Bousquet. *Compagnie des Indes. Ile de Bourbon. Finances. Budget de la Commune des habitants de Bourbon. (La Réunion) 1725-1766. Neuvième recueil de documents [...] ADR. C° 1745 à 1798, op. cit. Titres 51 et 52 : ADR. C° 1793, f° 3 v°*. « Saint-Denis, 18 mars 1765. État général des esclaves contribuables et existants dans l'île en l'année 1758, conformément au recensement de ladite année, pour servir à la répartition des frais de Commune de ladite île ». et ADR. C° 1794, f° 1 v° ». « Saint-Denis, 18 mars 1765. État général des esclaves contribuables et existants dans l'île Bourbon en l'année 1761, conformément au recensement de ladite année, pour servir à la répartition des frais de Commune de ladite île. »

<sup>143</sup> Vaillant : Commissaire aux Classes de la Marine au Département du Port-Louis. Cf. infra titre 5, figure 5.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
						table, en s'accommodant avec le capitaine <sup>144</sup> .
336	François Louis			Passager		Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice, île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Passager pour l'île Bourbon à l'office, au compte de monsieur Cazanova, en s'accommodant avec le capitaine <sup>145</sup> .
337	Bau Michel		[Allemand]	Passager ☩		Embarqué à l'armement. Mort le 27/7/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour l'île Bourbon à l'office, au compte de monsieur Cazanova, en s'accommodant avec le capitaine <sup>146</sup> .
338	Marie			Passagère		Embarqué à l'armement. Débarquée à Maurice, île de France le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Créole. Passagère pour l'île Bourbon à l'office, au compte de monsieur Cazanova, en s'accommodant avec le capitaine <sup>147</sup> .
Pour l'île de France.						
339	Potet Germain			Maçon, tailleur de Pierre, passager		Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice, île de France, le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour l'île de France. À la ration et demie au compte de monsieur Rostaing <sup>148</sup> .
340	Duval Jean			Maçon, tailleur de Pierre, passager		Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice, île de France, le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour l'île de France. À la ration et demie, au compte de monsieur Rostaing.
341	Naud Jacques			Tonnelier, passager		Embarqué à l'armement. Débarqué à Maurice, île de France, le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet // Passager pour l'île de France. À la ration et demie.
Gens qui se sont trouvés cachés à bord. Le 20 août 1754						
342	Le Gras Michel// Jean		Lorient	Passager clandestin	12	Embarqué à l'armement clandestinement. A servi à bord à compter du 20/8/1754, jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur le vaisseau le <i>Bourbon</i> le 25/6/1755 <sup>149</sup> .
343	Caffiray Julien// Beauvalon		Recouvrance	Passager clandestin	10	Embarqué à l'armement clandestinement. A servi à bord à compter du 20/8/1754, jusqu'au jour du naufrage // Embarqué sur l' <i>Utile</i> , le 17/4/1755 <sup>150</sup> .
344	Vertélome Jean// Jean		Châteauneuf	Passager clandestin		Embarqué à l'armement. Trouvé caché à bord. Resté à Gorée, le 5/5/1754. Signé [Arnonac ?].
345	Hilec Marie-Joseph// «fille de Bastien»		Auray	Passagère clandestine		Embarquée à l'armement. Trouvée cachée à bord. Restée à Gorée, le 5/5/1754. Signé [Arnonac ?].
[Gens] s'étant pris en remplacement à Gorée le 8 mai 1754.						
346	Gaultier Jean, dit Dauphin			Soldat ☩	7 10	Remplacement à Gorée le 8/5/1754. Mort à Maurice le 20/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.
347	Quinard Rodolphe		[Allemand]	Soldat ☩	15	[Embarqué] à Gorée le 8/5/1754. Mort le 4/8/1754. Signé de Lozier-Bouvet.

<sup>144</sup> ADR. C° 733. Pour la famille issue de Jean Fernandez Cazanove, voir L. J. Camille Ricquebourg. *Dictionnaire généalogique des familles de l'île Bourbon (La Réunion). 1665-1810. Op. cit. t. 1, p. 431-434.*

<sup>145</sup> « Domestique de monsieur Cazanove à l'office, aux frais de son maître ». ADR. C° 733.

<sup>146</sup> Baud Michel, « menuisier à l'office aux frais de monsieur Cazanove ». ADR. C° 733.

<sup>147</sup> Marie, « Créole, à l'office aux frais de monsieur Cazanove ». ADR. C° 733.

<sup>148</sup> Depuis 1751, une mine de fer découverte trois années auparavant au quartier des Pamplemousses est en exploitation sous la direction du comte de Rostaing, officier d'artillerie au service de la Compagnie, et de Gilles Hermans, ancien officier de marine passé dans la plume. Cette exploitation formée de 12 habitations de 500 pas géométriques chacune, disposant de deux hauts fourneaux et d'un marteau-pilon, emploie à son apogée trente-huit ouvriers et trois cent cinquante esclaves. Elle peut chaque année produire un million de livres poids de fer d'excellente qualité. Philippe Haudrière. *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit. t. 2, p. 669 et notes 330-335.

<sup>149</sup> Solde au 25/6/1755. Le Gras Michel, n° 212, Matelot aide-voilier, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756, vient de *La Paix*, pas de solde indiquée. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>150</sup> Solde au 3/8/1755. Caffery [Caffiery, Caffiray] Julien, n° 552, matelot à 10 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 4/8/1755, pour le voyage à Sainte-Marie, débarqué au désarmement, provient de *La Paix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
Matelots. Pris en remplacement à Maurice, île de France, le 23 septembre 1754.						
348	Cœur Mathieu		Locmaria	Matelot	15	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient de <i>Villeflix</i> . Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>151</sup> .
349	Kérimalo Joseph		Lorient	Matelot	10	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Comte d'Argenson</i> . Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755, Signé de Lozier-Bouvet <sup>152</sup> .
350	Maléjac (Malijac, Malejacques) François		Recouvrance	Matelot	18	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Maréchal de Saxe</i> . Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>153</sup> .
351	Formal Bertrand		Belz Saint-Cado	Matelot	13	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Mascarin</i> . Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>154</sup> .
352	Thomé Gilles		Plouhinec	Matelot	14	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Dauphin</i> . Embarqué sur le <i>Neptune</i> , le 14/5/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>155</sup> .
353	Tréguier (Tregué) Antoine		Brest	Matelot	12	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Dauphin</i> . Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755 <sup>156</sup> .
354	Le Bras (Le Brassier) Jean		Braspart	Matelot	16	Embarqué sur ledit vaisseau, à Maurice, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Saint-Louis</i> . Embarqué sur le <i>Rouillé</i> , le 25/6/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>157</sup> .

<sup>151</sup> Cœur Mathieu, n° 526, matelot à 15 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement, provient du *Villeflix*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>152</sup> Kerimalo Joseph, fils de Mathurin, 12 ans, natif de Lorient, n° 122, mousse à 6 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement du *Comte d'Argenson* armé pour l'Inde le 25/3/1749, resté malade à Pondichéry le 18/6/1750, rembarqué le 6/7/1750, débarqué à Maurice le 7/4/1751. 2P 34-I.19. *Rôle du « Comte d'Argenson » (1749-1753)*. Il avait auparavant sous le matricule 111, fait, comme mousse à 6 livres de solde mensuelle, la campagne de la *Favorite*, frégate de la Compagnie des Indes, armée pour l'île de France le 25/4/1746, désarmée le 25/12/1747. 2P 32-I.13. *Rôle de la « Favorite » (1746-1747)*

Kerimalo Pierre [Kerimalo Joseph], n° 196, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756, vient de *La Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>153</sup> Malejac François, 20 ans, moyen de taille, poil châtain, n° 117, de Recouvrance, novice calfat à 13 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement du *Maréchal de Saxe*, armé pour la Chine, à Lorient, le 11/1/1752, débarqué à l'île de France et passé sur l'*Anson*, le 23/4/1753. 2P 36-6. *Rôle du « Maréchal de Saxe » (1752-1754)*.

Malijac François [Maléjac], n° 521, matelot à 13 livres 10 sols de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué malade à l'île de France, le 15/2/1756, provient du *Comte d'Argenson*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

Maléjac François, de Recouvrance, n° 10, matelot à 18 livres de solde mensuelle, jusqu'à l'abandon du navire à la suite d'un ouragan, le 21/4/1756, vient du *Maréchal de Saxe* comme 2<sup>e</sup> charpentier calfat. Renversé sur le *Bourbon* à Saint-Paul de Luanda (Angola). 1P. 194A-635. *Rôle du « Dragon-Volant » (1756-1756)*.

<sup>154</sup> Formal Bertrand, fils de Jacques, 18 ans, moyen de taille, poil noir, de Belz Saint-Cado, novice à 13 livres de solde mensuelle, a fait la campagne du *Mascarin*, armé pour l'île de France à Lorient le 14/3/1752, où il est condamné le 31 octobre suivant. 2P 36-2. *Rôle du « Mascarin » (1752-1752)*.

Formal Bertrand, n° 520, matelot à 13 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, mort en mer le 12/11/1756 à 11 heures et demie du soir, provient du *Mascarin*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>155</sup> Thomé Gilles, n° 61, fils de Marc, 24 ans, taille moyenne, poil roux, natif du Plouhinec. Embarqué à l'armement du *Dauphin* (1753-1755), le 29/12/1753, débarqué malade à l'île de France, le 25/5/1754. 2P 37-I.14. *Rôle du « Dauphin » (1753-1755)*. Lommé [Thomé ?] Gilles, n° 217, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756, vient de *La Paix*, pas de solde ni de profession. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

<sup>156</sup> Tréguier Antoine, fils de Jean, n° 129, 19 ans, taille moyenne, poil châtain, natif de Brest, novice à 12 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement du *Dauphin* (1753-1755), le 29/12/1753, débarqué malade à l'île de France, le 18/6/1754. 2P 37-I.14. *Rôle du « Dauphin » (1753-1755)*.

Tréguier Antoine, n° 524, Matelot remplacement à l'île Bourbon le 14/5/1755, débarqué au désarmement du *Neptune*, à Lorient le 16/2/1757, provient du *Dauphin*, à la ration simple. 2P 37-III.4. *Rôle du « Neptune » (1753-1757)*.

<sup>157</sup> Le Bras Jean, fils de Louis, 36 ans, de Brasparts, n° 78, matelot à 16 livres de solde mensuelle, embarqué à Lorient à l'armement du *Saint-Louis*, armé pour Pondichéry à Lorient le 4/2/1753, débarqué à l'île de France le 2/5/1754. 2P 3-I.1. *Rôle du « Saint-Louis » (1753-1755)*.

Le Br[u]sse Jean, n° 203, matelot à 16 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755, resté au Bengale le 2/1/1756, vient de *La Paix*. 2P 38-I.11. *Rôle du « Rouillé » (1754-1757)*.

Le Bras Jean, de Brasparts, n° 263, matelot à 16 livres de solde mensuelle, remplacement au Bengale le 2/1/1755, débarqué au désarmement du *Silhouette* à la Corogne, le 1/3/1757, vient du *Saint-Louis*. 2P 38-II.2. *Rôle du « Silhouette » (1754-1757)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
355	Pignot François		Saint-Malo	Matelot	8	Embarqué sur ledit vaisseau, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Centaure</i> . Embarqué sur <i>l'Utile</i> , le 17/4/1755. Signé de Lozier-Bouvet <sup>158</sup> .
356	Poulazeau (Poulazau) Yves		Plouaret	Matelot	12	Embarqué sur ledit vaisseau, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient du <i>Centaure</i> . Signé de Lozier-Bouvet <sup>159</sup> .
357	Coulon Vincent		Noyal sur Vilaine	Matelot	10	Embarqué sur ledit vaisseau, le 23/9/1754. à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient de la <i>Baleine</i> . Signé de Lozier-Bouvet <sup>160</sup> .
358	Midy Mathieu		Beuzec-Cap-Sizun	Matelot	20	Embarqué sur ledit vaisseau, le 23/9/1754. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient de <i>l'Auguste</i> . Signé de Lozier-Bouvet <sup>161</sup> .
Matelots pris en remplacement à Saint-Denis, île Bourbon, le 13 octobre 1754.						
359	Betou (Beton) Robert		Bayeux	Matelot	15	Remplacement à l'île Bourbon, le 13/10/1754. « Solde au dernier mars 1755 ». Débarqué le 31/3/1755 à ? // Provient du <i>Treize Canton</i> . Signé de Lozier-Bouvet <sup>162</sup> .
360	Daridec Yves		Plouescat	Matelot	16	Remplacement à l'île Bourbon, le 13/10/1754. « Solde au dernier mars 1755 ». Débarqué le 31/3/1755 à ? // Provient de la <i>Reine</i> <sup>163</sup> .
361	Cognier (Coguïé) Maurice			Matelot	14	Remplacement à l'île Bourbon, le 13/10/1754. « Solde au dernier mars 1755 ». Passé sur <i>la Fièvre</i> le ? Provient de la <i>Reine</i> <sup>164</sup> .
362	Bernard Jean		Plouguer-Carhaix	Matelot	9	Remplacement à l'île Bourbon, le 13/10/1754. « Solde au dernier mars 1755 ». Passé sur <i>la Reine</i> le ? // Provient du <i>Duc de Bourgogne</i> <sup>165</sup> .

Le Bras Jean, fils de Louis, de Brasparts, demeurant à Lorient, n° 34, fait par la suite la campagne du *Brillant* (1758-1758), armé pour l'Inde et parti pour le Québec le 25/4/1754. 2P 38-I.12. *Rôle du « Brillant » (1758-1758)*. Il s'embarque ensuite comme patron de chaloupe à 30 livres de solde mensuelle, n° 15, à l'armement de *la Diligente*, armée pour l'Inde à Lorient le 29/2/1760. Débarqué à l'île de France, le 9/8/1760, il passe sur *l'Actif*, le 11, puis sur le *Comte de Provence* du 9/7/1761 au 8/6/1762, pour embarquer le lendemain en supplément à l'île de France sur le *Vengeur* sous le matricule n° 1147, et débarquer à Lorient le 10/7/1764 (sic), où l'ancien quartier maître de *la Diligente* se marie. 2P 198-696. *Rôle de la « Diligente » (1760-1761)*. 1P 195-656. *Rôle du « Vengeur » (1757)*.

On retrouve le Bras Louis (ou Jean), de Brasparts, n° 32, patron de chaloupe à 27 livres de solde mensuelle, embarqué en remplacement à [l'île de France] le 11/9/1760, sur *l'Actif*, vaisseau du Roi armé à Brest pour la guerre de 7 ans en Inde, et débarqué à l'île de France le 5/7/1761, il vient de *la Diligente*. 2P 196B-671. *Décompte des remplaçants de « l'Actif » (1756-1762), embarqués lors de diverses relâches, 1759-1762*.

<sup>158</sup> Pignot François, n° 196, de Saint-Malo, 18 ans, s'est embarqué, comme novice à 8 livres de solde mensuelle, à Lorient le 27/1/1754 à l'armement du *Centaure*, armé pour l'île de France, où il a débarqué malade le 4 août de la même année. 2P 37-I.16. *Rôle du « Centaure » (1754-1755)*.

Après le naufrage de *La Paix*, Pignot ou Pigenot François s'embarque, n° 283, comme matelot à 8 livres de solde mensuelle, en remplacement sur le *Duc d'Aquitaine*, le 26/6/1755. Il reste à Lisbonne le 26/5/1757. Vient du *Centaure*. 2P 193-616. *Rôle du Duc d'Aquitaine (1755-1757)*.

<sup>159</sup> Poulazan [Poulazeau] Yves, fils de Clet, 20 ans, taille moyenne, poil châtain, du Plouaret, novice à 12 livres de solde mensuelle, s'est embarqué Lorient le 27/1/1754 à l'armement du *Centaure*, armé pour l'île de France, où il a débarqué le 4 août de la même année. 2P 37-I.16. *Rôle du « Centaure » (1754-1755)*.

<sup>160</sup> Coullon Vincent [Coulon], fils de Jean, 19 ans, petit de taille, poil châtain, de Noyal sur Vilaine, n° 113, à fait la campagne de *la Baleine* armée pour la Chine à Lorient le 17/12/1751, condamnée à l'île de France le 11/8/1753. 2P 36-10. *Rôle de la « Baleine » (1751-1753)*.

Coulon Vincent, fils de Jean, 20 ans, de Noyal, évêché de Rennes, n° 205, embarqué à Bourbon, le 30/4/1755, débarqué à la Corogne le 5/3/1757. 2P 38-I.7. *Duc de « Chartres » (1754-1757)*.

<sup>161</sup> Midy Mathieu, fils de Pierre, 26 ans, de la levée du 2/2/1750, haute taille, poil châtain, de Beuzec-Cap-Sizun, n° 131, novice à 10 livres de solde mensuelle, s'est embarqué à l'armement de *l'Auguste*, armé pour Pondichéry, à Lorient le 15/4/1750. pour débarquer à l'île de France le 20/8/1752. 2P 34-II.1. *Rôle de « l'Auguste » (1750-1752)*.

Après le naufrage de *La Paix*, Midy Mathieu, de Beuzec-Cap-Sizun, n° 496, matelot à 18 livres de solde mensuelle, provenant de *l'Auguste* s'est embarqué sur le *Duc d'Aquitaine* en remplacement à l'île de France le 26/7/1756. Resté à l'île de France le 4/8/1756. 2P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1756-1757)*.

<sup>162</sup> Betton Robert [Betou], fils de Pierre, 37 ans, moyen de taille, poil châtain, de Bayeux, n° 39, matelot, coq à 15 livres de solde mensuelle, s'est embarqué à l'armement du *Treize Cantons* armé pour l'Inde à Lorient le 4/2/1753. Resté malade à Saint-Denis île Bourbon le 12/8/1753. 2P 36-19. *Rôle du « Treize Cantons » (1753-1754)*.

Après le naufrage de *La Paix*, Betton Robert, de Bayeux, n°672, venant du *Treize Cantons*, s'embarque en remplacement sur *l'Achille* à l'île de France, le 21/7/1756. Resté malade à Bourbon le 8/8/1757. 2P 38-II.12. *Rôle de « l'Achille » (1754-1757)*.

<sup>163</sup> Dalidec [Daridec] Yves, n° 90, 21 ans, taille moyenne, poil châtain, natif de Plouescat, matelot à 17 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement de la *Reine*, armée pour le Bengale, débarqué à l'île Bourbon le 25/6/1754. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>164</sup> Connec [Cogniec] Maurice, fils d'Henry, 27 ans, taille haute, poil châtain, natif de Saint-Servan, n° 86, matelot à 14 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement de la *Reine*, armée pour le Bengale à Lorient, le 23/1/1754, débarqué à l'île Bourbon le 23 juin suivant. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>165</sup> Bernard Jean, fils de Jean, 22 ans, petit de taille, poil châtain, n° 218, natif de Carhaix-Plouguer, novice à 9 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement du *Duc de Bourgogne*, armé pour Pondichéry, à Lorient, le 31/12/1753, débarqué malade à l'île Bourbon, le 18/6/1754.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
Matelots pris au Fort-Dauphin, île de Madagascar, désertés des vaisseaux dénommés ci-dessous <sup>166</sup> , embarqués sur le vaisseau <i>La Paix</i> , le 13 novembre 1754						
363	Jaublette Jean		Louisbourg	Matelot	20	Remplacement à Fort-Dauphin, Madagascar, le 13/11/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur le <i>Saint-Benoît</i> le 30/4/1755 // Déserteur du <i>Bristol</i> <sup>167</sup> .
364	Pottevin (Potdevin) Claude		Orléans	Matelot	20	Remplacement à Fort-Dauphin, Madagascar le 13/11/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur le <i>Saint-Benoît</i> le 30/4/1755. Déserteur du <i>Jupiter</i> .
365	Brissard Denis		Port-Louis	Matelot	20	Remplacement à Fort-Dauphin, Madagascar, le 13/11/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur le <i>Saint-Benoît</i> le 30/4/1755 // Déserteur de l' <i>Achille</i> <sup>168</sup> .
366	Le Galle (Le Gal) Pierre		Brest	Matelot	20	Remplacement à Fort-Dauphin, Madagascar, le 13/11/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur le <i>Saint-Benoît</i> le 30/4/1755 // Déserteur de l' <i>Achille</i> <sup>169</sup> .
367	Yvon Urbain (Hurbin)		Nantes	Matelot	20	Remplacement à Fort-Dauphin, Madagascar le 13/11/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur le <i>Saint-Benoît</i> le 30/4/1755. Déserteur de l' <i>Achille</i> <sup>170</sup> .
368	Pierre François		Hennebont	Matelot	20	Remplacement à Fort-Dauphin, Madagascar le 13/11/1754. Signé de Lozier-Bouvet. Débarqué à l'île Bourbon et passé sur le <i>Saint-Benoît</i> le 30/4/1755. Déserteur du <i>Bourbon</i> <sup>171</sup> .
Officiers majors, matelots et mousses [et autres] pris en remplacement à Maurice le 1 <sup>er</sup> février 1755.						
369	Vincent de la Brimanière Jean Baptiste		Saint-Malo	1 <sup>er</sup> lieutenant	200	Remplacement à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Capitaine de l' <i>Utile</i> . Embarqué sur le <i>Bourbon</i> le 25/6/1755 <sup>172</sup> .

Après le naufrage de *La Paix*, Bernard Jean, n° 456, natif de Carhaix-Plouguer, matelot à 9 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarqué au désarmement, à Lorient, le 4/9/1755, vient du *Duc de Bourgogne*, à la ration simple. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>166</sup> Déserteurs capturés au Fort-Dauphin, avec l'autorisation du Roi du lieu, pour s'être opposé à la traire. Voir infra titre.23. Novembre 1754. Lundi 18<sup>e</sup>.

<sup>167</sup> Joublet Jean, fils de Jean [Jaublette], de Louisbourg, Louisiane, 19 ans, petit de taille, poil noir, n° 57, matelot à 14 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement du *Bristol*, [à Lorient le 23/11/1749], déserté à Fort-Dauphin, Madagascar, le 11/9/1750. 2P 34-I.4. *Rôle du « Bristol » (1749-1750)*.

Joblet Jean, de Louisbourg, n° 353, matelot à 30 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 13/1/1758, passé sur la *Renommée* le 17/11/1758, vient de *La Paix* et du *Bristol*. Resté en Inde. 1P 194C-649. *Rôle du « Moras » (1756-1759)*.

<sup>168</sup> Brizard Denis, fils de Jean, 16 ans, moyen de taille, poil châtain, du Port-Louis, novice à 9 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement de l'*Achille* armé pour Pondichéry à Lorient le 28/12/1752. Déserté au Fort-Dauphin de Madagascar le 28/9/1753. 2P 36-13. *Rôle de « l'Achille » (1752-1754)*.

Embarqué sur le *Prince de Conti*, à la suite du naufrage de *la Paix*. Brissard Denis, n° 345, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France, le 19/11/1755, débarqué au désarmement à la Corogne, provient de l'*Achille* d'où il a déserté à Madagascar, revenu de Fort-Dauphin par *La Paix*, débarqué à la Corogne le 9/10/1756. 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

<sup>169</sup> Le Galle ou Le Gal Pierre, fils de Guillaume, 18 ans, moyen de taille, poil châtain, de Recouvrance, novice à 12 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement de l'*Achille* armé pour Pondichéry à Lorient le 28/12/1752. Déserté au Fort-Dauphin de Madagascar le 27/9/1753. 2P 36-13. *Rôle de « l'Achille » (1752-1754)*.

Embarqué sur le *Prince de Conti*, à la suite du naufrage de *La Paix*. Le Gal Pierre, n° 344, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France, le 19/12/1755, mort en mer le 18/3/1756, provient de l'*Achille* d'où il a déserté à Madagascar, revenu de Fort-Dauphin par *La Paix*. 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

<sup>170</sup> Yvon Urbain, [de Nantes], n°473, matelot à 18 livres de solde mensuelle, embarqué en remplacement à l'île de France le 22/6/1753, matelot du vaisseau l'*Indien*, embarqué sur ordre de monsieur Bouvet, gouverneur à l'île de France. 2P 36-13. *Rôle de « l'Achille » (1752-1754)*.

Embarqué sur le *Prince de Conti*, à la suite du naufrage de *La Paix*. Yvon Urbain, n° 343, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 28/8/1755, débarqué malade à l'île de France le 24/11/1755, provient de l'*Achille* d'où il a déserté à Madagascar, Revenu du Fort-Dauphin sur *La Paix*. 2P 37-III.5. *Rôle du « Prince de Conti » (1754-1756)*.

Yvon Urbain, n° 269, matelot à 20 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 5/12/1755, débarqué au désarmement [à Lorient le 10/4/1756], vient de l'*Achille*. 2P 37-II.2. *Rôle du « Bristol » (1754-1756)*.

<sup>171</sup> Pierre François, d'Hennebont, n° 509, matelot à 22 livres de solde mensuelle, remplacement à l'île de France le 26/7/1756, déserté à Lisbonne le 20/4/1757, vient du *Bourbon*. 1P 193-616. *Rôle du « Duc d'Aquitaine » (1755-1757)*, pris à Lisbonne le 30/5/1757.

<sup>172</sup> Jean-Baptiste Vincent de la Brumanière [Brumanière], n° 2, de Saint Malo, 1<sup>er</sup> lieutenant à 120 livres de solde mensuelle, a fait la campagne du *Philibert*, armée pour l'île de France à Lorient, le 29/12/1750, désarmé au même lieu le 27/6/1752 // 2<sup>e</sup> lieutenant. 2P 35-15. *Rôle du « Philibert » (1750-1752)*.

Jean-Baptiste Vincent de la Brumadière [Brismanière], n° 1, 1<sup>er</sup> lieutenant, faisant fonction de capitaine à 200 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de la frégate la *Renommée*, armée pour le Sénégal, du 19/6 au 30/9/1753. 2P 35-15. *Rôle de la « Renommée » (1753-1753)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
370	Banset Pierre		Saint-Servan	1 <sup>er</sup> enseigne	90	Remplacement à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient de l' <i>Utile</i> . Embarqué sur le <i>Saint-Benoît</i> , le 30/4/1755 <sup>173</sup> .
371	Nageon (Najou) André		Île de France	Pilotin	15	Remplacement à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient de l' <i>Utile</i> . Embarqué sur la <i>Renommée</i> le 16/4/1755.
372	Flambard (Flambart) Louis		Lorient	Matelot	18	Remplacement à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Provient de l' <i>Utile</i> . Matelot du <i>Cherbourg</i> . Habitué à Lorient. Embarqué sur la <i>Fière</i> le 14/5/1755 <sup>174</sup> .
373	Ollimprien Pierre			Domestique	15	Remplacement à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Noir domestique de monsieur de la Brimanière. Embarqué sur le <i>Bourbon</i> le 23/6/1755 <sup>175</sup> .
Passagers pris à Maurice pour France.						
374	Courchamp			Passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? Monsieur en s'accrochant avec le capitaine. Embarqué sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> /4/1755 <sup>176</sup> .
375	Gache Etienne			Passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? À la ration et demie aux frais de la Compagnie. Embarqué sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> /4/1755 <sup>177</sup> .
376	Darnat, la veuve			Passagère		Embarquée à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarquée à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Madame veuve, à la ration et demie aux frais de la Compagnie. Embarquée sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> /4/1755 <sup>178</sup> .

Jean-Baptiste Vincent de la Brimaunière [Brismanière], n° 1, 1<sup>er</sup> lieutenant, faisant fonction de capitaine, à 200 livres de solde mensuelle a fait la campagne de l'*Utile*, armé à Lorient pour Pondichéry le 10/5/1754, désarmé à l'île de France le 27/12/1754. 2P 37-I.17. *Rôle de « l'Utile » (1754-1760)*.

À la suite du naufrage de *la Paix*, Brismanière, n° 207, 1<sup>er</sup> lieutenant passager, s'est embarqué à Bourbon le 22/6/1755, pour débarquer à Pondichéry, le 9/8/1755, à la table, aux frais de la Compagnie. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

Brimanière, n° 576, lieutenant de marine passager, embarqué à Pondichéry le 16/10/1755, débarqué au désarmement au Cap Français, aux frais de la Compagnie. 2P 38-II.2. *Rôle de « l'Achille » (1754-1757)*.

De la Brumanière Jean-Baptiste, fils de Vincent, de Lorient, n° 1, capitaine à 200 livres de solde mensuelle, embarqué à l'armement du *Bourbon*, armé pour l'Inde, à Lorient, le 7/3/1758, débarqué à l'île de France le 26/8/1759. Resté à l'île de France du 21/9/1759 au 31/9/1760. Revenu par le *Massiac* comme « Capitaine passager, n° 270, monsieur à la table aux frais de la Compagnie », du 1/10/1760 au 19/2/1761. 1P 196A-666. *Rôle du « Bourbon » (1758-1761)*. 1P 198-699. *Rôle du « Massiac » (1760-1761)*.

<sup>173</sup> Banset Pierre, n° 3, de Saint-Malo, 1<sup>er</sup> enseigne à 90 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de l'*Utile*, armé à Lorient pour Pondichéry le 10/5/1754, désarmé à l'île de France le 27/12/1754. 2P 37-I.17. *Rôle de « l'Utile » (1754-1760)*.

À la suite du naufrage de *La Paix*, embarqué sur le *Saint-Benoît* (1756-1757), capitaine Préjean, goélette en service à l'île de France. A.N. MAR 4JJ/78 pièce 60. *Journal de bord de du Bousquet, 1<sup>er</sup> pilote du « Duc de Béthune »*.

<sup>174</sup> Flambart Louis, n° 21, 48 ans, moyen de taille, poil châtain, de Cherbourg, matelot à 18 livres de solde mensuelle, a fait la campagne de l'*Utile*, armé à Lorient pour Pondichéry le 10/5/1754, désarmé à l'île de France le 27/12/1754. 2P 37-I.17. *Rôle de « l'Utile » (1754-1760)*.

À la suite du naufrage Frambart [Flambart Louis] n° 223, qui vient de *La Paix*, matelot à 18 livres de solde mensuelle, s'est embarqué en remplacement à l'île Bourbon le 22/6/1755 sur *Le Bourbon* (1754-1757), débarqué malade au désarmement à Vigo avant d'être congédié le 3/3/1757. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*.

<sup>175</sup> Ollimprien Pierre, 12 ans, de Madras, n° 125, valet à 10 livres de solde mensuelle, a fait la campagne du *Philibert*, armée pour l'île de France à Lorient, le 29/12/1750, désarmé au même lieu le 27/6/1752 // Nègre, domestique du 1<sup>er</sup> lieutenant, Jean-Baptiste Vincent de la Brumanière, n° 2. 2P 35-15. *Rôle du « Philibert » (1750-1752)*.

Ollimprien Pierre, n° 41, valet, domestique à 15 livres de solde mensuelle, embarqué à Lorient sur la frégate l'*Utile*, le 10/5/1754, resté malade à l'île de France le 23/10/1754. 2P 37-I.17. *Rôle de « l'Utile » (1754-1760)*.

Olympien Pierre, n° 226, domestique noir de monsieur Brumanière [de la Brimanière], embarqué à l'île Bourbon le 22/6/1755 sur *Le Bourbon* (1754-1757). Débarqué au désarmement à Vigo (Espagne) le 3/3/1757. 2P 38-I.10. *Rôle du « Bourbon » (1754-1757)*. « Solde au dernier mars 1755 ».

Olimpien, n° 126, de Madras, valet (domestique, du capitaine Jean-Baptiste Vincent de la Brumanière, n° 1), à 20 livres de solde mensuelle a fait la campagne du *Bourbon*, jusqu'à l'île de France, du 1/8/1759 au 30/9/1760, revenu par le *Massiac* du 1/10/1760 (sic) au 19/2/1761. 1P 198-699. *Rôle du « Bourbon » (1758-1761)*. 1P 196a-666..

Olympien, n° 298, domestique passager, à 20 livres de solde mensuelle, embarqué à l'île Bourbon, le 9/11/1760 (sic), sur le *Massiac*, noir domestique de monsieur Brimanière, débarqué au désarmement, à l'office. 1P 198-699. *Rôle du « Massiac » (1760-1761)*.

<sup>176</sup> Courchamp, n° 458, passager, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarqué à Lorient au désarmement, le 4/9/1755 // Monsieur à la table, aux frais de la Compagnie en s'accrochant avec le capitaine. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>177</sup> Gaché Etienne, n° 460, ouvrier en soie, passager, embarqué à l'île Bourbon le 1/4/1755, mort en mer le 8/7/1755 // à la ration. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>178</sup> Darnat, n° 461, passagère, embarquée à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarquée à Lorient au désarmement, le 4/9/1755 // à la ration.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
377	Darnat Marie Anne			Passagère		Embarquée à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarquée à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration et demie aux frais de la Compagnie. Embarquée sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> /4/1755 <sup>179</sup> .
378	Darnat Anne			Passagère		Embarquée à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarquée à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration et demie aux frais de la Compagnie. Embarquée sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> /4/1755 <sup>180</sup> .
379	Cartière Anne			Passagère		Embarquée à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarquée à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration et demie aux frais de la Compagnie. Embarquée sur la <i>Reine</i> le 1 <sup>er</sup> /4/1755 <sup>181</sup> .
380	Desnée			Sergent des troupes, passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Resté à terre à l'île Maurice // À la ration et demie aux frais de la Compagnie.
381	Pontorson			Sergent des troupes, passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration et demie aux frais de la Compagnie.
382	Tranche Montagne			Caporal, passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration et demie aux frais de la Compagnie.
383	Le Bœuf			Tambour, passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration simple.
384	Chaperon Jean-Claude			Ouvrier, passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration Simple. Ouvrier de monsieur Rostain.
385	Mineur François-Maurice			Ouvrier, passager		Embarquée à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarquée à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration Simple. Ouvrier de monsieur Rostain.
Suite. Passagers pris à Maurice pour France. Invalides						
386	Rassin			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
387	La Balonde			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
388	La Rigueur			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
389	Le Quoit			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
390	Monchuchon			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
391	Chartier			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
392	Joly			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
393	La Flossilière			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. À la ration simple.

Le rôle semble comporter un doublon. Il doit s'agir de Darnat Marie, ouvrière en soie, passagère, 465, embarquée à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarquée à Lorient au désarmement, le 4/9/1755 // à la ration et demie aux frais de la Compagnie, avec un esclave noir aux frais de son maître (sic). 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>179</sup> Darnat Marie-Anne, n ° 463, passagère, embarquée à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarquée à Lorient au désarmement, le 4/9/1755 // à la ration. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>180</sup> Darnat Anne, n ° 462, passagère, embarquée à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarquée à Lorient au désarmement, le 4/9/1755 // à la ration. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

<sup>181</sup> Cartière Anne, n ° 464, ouvrière en soie, passagère, embarquée à l'île Bourbon le 1/4/1755, débarquée à Lorient au désarmement, le 4/9/1755 // à la ration et demie, aux frais de la Compagnie. 2P 37-I.13. *Rôle de « la Reine » (1754-1755)*.

n°	Individu/parents	A.T.P	Origine	Fonction	Solde	Remarques // mouvements
394	La Réjouissance			Soldat passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Invalide. Pour France. À la ration simple.
395	Anonyme			Domestique passager		Embarqué à l'île Maurice, le 1/2/1755. Débarqué à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // Noir domestique de monsieur Courchamp. À la ration simple. Embarqué sur la <i>Reine</i> , le 1/4/1755.
396	Bienaimé Françoise			Passagère		Embarquée à l'île Maurice, le 1/7/1755. Débarquée à l'île Bourbon le 4/4/1755 ? // À la ration simple aux frais de la Compagnie. Embarqué sur la <i>Reine</i> , le 1/4/1755.

Tableau 1 : Rôle d'équipage du vaisseau *La Paix* (1754-1755). Armement.

#### 4. Proportions du vaisseau,... Nombre d'équipage.

Proportions du vaisseau.  
Tirant d'eau, nombre de canons,  
Nombre d'équipage<sup>182</sup>.

*La Paix* du port de 600 tonneaux, armé de 20 canons, appartenant à la Compagnie des Indes, armé par monsieur Godheux d'Ingoville pour aller à l'Île de France et à Bourbon.

Officiers majors. Messieurs :		
Denis Becard, capitaine.		
François Réglade, premier lieutenant.		
Paul Prévost de la Croix, deuxième lieutenant.		
Jacques Solin Baron, premier enseigne.		
Mathurin Caignard Duclos, premier enseigne au second poste.		
François Ville Martere Séré, deuxième enseigne.		
Pierre Soufflet, écrivain		
Le révérend père Dominique Pourcin, Cordelier, aumônier.		
Pierre Secondy, chirurgien major.		
Volontaire sans titre :		
Denis Becard.....		10
Officiers mariniers :		
Idem.....		19
Officiers non mariniers.....		6
Pilotins.....		7
Matelots.....		48
Novices.....		42
Domestiques.....		5
Mousses.....		16
		153
Matelots engagés pour l'Île de France :		
Autres, sans engagement .....		3
Passagers à la table .....		6
Autres passagers à la ration.....		9
Soldats.....		150
Pour ladite île après le rôle expédié.....		7
		194
		347
Gens qui se sont trouvés cachés à bord :		
Michel Le Gras, fils de Jean, de Lorient.....		1
Julien Caffiray, fils de Beauvallon, de Recouvrance.....		1
Jean Vertelome, fils de Jean, de Château-Neuf.....		1
Marye Joseph Hillé, fille de Bastien, d'Auray.....		1



<sup>182</sup> Vue 3, p. 3.

## 5. Déclaration du capitaine à la suite de la récapitulation.

R E C A P I T U L A T I O N.		
OFFICIERS. <i>Majors</i> . . . . .	10.	4290
OFFICIERS MARINIERS. . . . .	19	3714
OFFICIERS NON-MARINIERS. . . . .	6	936
MATELOTS. . . . .	48	5082
NOVICES. . . . .	42	2550
SOLDATS.		
VOLONTAIRES. <i>Pilotes</i> . . . . .	7	168
MOUSSES. . . . .	16	576
DOMESTIQUES. . . . .	5	540
TOTAL. . . . .	153.	18156

JE soussigné *Denis Becard* du lieu de *S<sup>t</sup> Malo*  
 declare que Monsieur *Vaillant* Commissaire aux Classes de la Marine au Département  
 du Port-Louis, m'a remis les *Cent cinquante-trois personnes moy compris* dénommées au présent rôle, pour le Voyage que je dois faire à *L'Île de France* dont je promets lui rendre bon & fidel compte (Dieu aidant) dans les derniers jours du mois de ..... mille sept cent cinquante-..... qui est le terme du congé<sup>183</sup> qui m'a été accordé, m'obligeant d'en avoir soin pendant ma route.

Figure 5: Récapitulation suivie de la déclaration du capitaine.

« Je soussigné *Denis Becard*, du lieu de *Saint-Malo*, déclare que monsieur *Vaillant*, Commissaire aux Classes de la Marine au Département du Port-Louis, m'a remis *les cent cinquante-trois personnes, moi compris*, dénommées au présent rôle, pour le voyage que je dois faire à *l'Île de France*, dont je promets lui rendre bon et fidèle compte (Dieu aidant) dans les derniers jours du mois de ..... mille sept cent cinquante-....., qui est le terme du congé<sup>183</sup> qui m'a été accordé, m'obligeant d'en avoir soin pendant ma route.

Je promets, de plus, de ne recevoir aucune autre personne dans mon bord que les dénommés audit rôle ni d'y faire, en ce port, aucun changement, sous quelque prétexte que ce soit, sans la permission de mon dit sieur commissaire ; m'engage en outre de fournir audit équipage, pendant tout le cours du voyage, les rations de vivres dans les quantités et qualités réglées par les ordonnances de la marine ; me soumettant, en cas qu'elles ne leur soient pas fournies en entier, de rendre compte à mon dit sieur commissaire des déductions qui leur auront été faites, pour être payées en argent par l'armateur au retour du voyage, conformément au règlement du Roi à ce sujet.

Je m'oblige aussi de me présenter dès mon arrivée aux Commissaires ou autres Officiers des Classes qui seront dans les lieux où j'aborderai dans toute l'étendue des côtes, et les Consuls Français dans les ports qui seront hors du Royaume, pour qu'ils puissent venir ou envoyer reconnaître mon équipage, si bon leur semble, et viser le présent rôle.

<sup>183</sup> Le congé d'un bâtiment ou du capitaine qui le commande est une sorte de passeport dont doit se munir un capitaine pour aller en mer (Litté), une permission de mettre en mer, avec telle destination et avec tel chargement. Ce congé est nécessaire à tout bâtiment mâté, sous peine de confiscation, et il ne peut être délivré sans que le rôle d'équipage ait été présenté (Romme. Dictionnaire. 1792).

De ne laisser en nul endroit aucun homme de mon équipage à terre, pour quelque raison que ce soit, hors d'une extrême maladie, et, en ce cas, de le consigner avec ses hardes et un mois de plus que ce qui lui sera dû pour sa solde, à l'Officier des Classes ou à tel autre qui se trouvera chargé de l'autorité du Roi, pour en avoir soin et le renvoyer dans son département, me chargeant d'en rapporter déclaration et reçu, tant du matelot que de ses effets et argent.

De prendre garde, autant qu'il sera en mon pouvoir, qu'aucun homme de mon équipage ne déserte.

D'en avertir en ce cas lesdits Officiers des Classes ou autres ci-dessus dénommés, tant au-dedans qu'au dehors du royaume.

De demander main forte pour le ravoir, et, en cas de refus, prendre acte de mes diligences.

De lui apporter des certificats des curés des lieux, légalisés, pour ceux qui seront morts à terre, et d'autres signés de moi et de mon équipage pour ceux qui seront morts à bord, contenant leur signalement et domicile.

De lui remettre aussi les inventaires de hardes et autres effets des officiers mariniers, matelots, volontaires, passagers et autres morts et désertés dans tout le cours du voyage, dans la même forme que dessus, avec le compte de ce qui leur sera dû.

De ne prendre aucun matelots français, passagers ou autres, quelque part que je me trouve, que de l'aveu des Officiers des Classes des lieux, en les faisant par eux employer sur mon rôle d'équipage, pour leur en rendre compte à mon retour.

De me charger de tous ceux qui me seront par eux donnés au-delà de mon équipage, pour les repasser dans les lieux où je me dois rendre, ou tel autre qui pourrait convenir faisant ma route, et de les remettre aux Commissaires des lieux de leur débarquement, en me remboursant leur nourriture sur le pied de six sols par jour par chaque matelot, pendant tout le temps qu'ils auront été dans mon bâtiment.

Me soumetts et mon équipage, que par les Officiers de Classes ou autres ayant autorité dans les lieux où je me trouverai après mon congé expiré, il me soit donné, aux frais et dépens de mon bâtiment, marchandises et hommes d'équipage, un homme de confiance pour assurance de ma navigation et rendre compte des soins que j'apporterai pour me rendre dans ledit lieu de ..... par la plus prompte et droite route ; m'obligeant d'y rendre sain et sauf et de garantir de tout danger (autant qu'il sera en mon pouvoir) ledit homme de confiance, de le nourrir à ma table, et lui payer les salaires du jour de son embarquement jusque à celui de son retour au lieu de sa résidence, conformément aux ordonnances et règlements du Roi à ce sujet, auxquels je me soumetts ainsi qu'aux peines qu'il plaira à Sa Majesté d'imposer à ceux qui contreviennent à ses ordonnances. Certifie en outre que les dénommés au présent rôle sont engagés au mois, et que leur solde pour *six* mois d'avances montent ensemble à la somme de dix-huit mille cent cinquante-six livres. En foi de quoi j'ai signé la présente soumission, que je promets déposer au bureau des Classes du port de mon désarmement, dans le terme ci-devant prescrit. Fait au Port-Louis, le *21 mars 1754*.

*D. Becard. »*



## 6. Tableau de navigation du 30 mars au 18 avril 1754. Vues 4, p. 4.

Mois de mars.				Année 1754.			
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
[mars] Samedi	30	8	ENE.	Joli frais <sup>184</sup>	Temps beau. Belle mer.	0 ¼ SO, 4° 15' Sud	11 L. <sup>1/3</sup>
Dimanche	31	9	ENE et Est.	Bon frais	Temps couvert, une houle <sup>185</sup> du nord et neige.	0 ¼ SO, 4° Sud	53 L.
Avril. Lundi	1	10	Est, Ouest, et OSO.	Calme de l'Est, bon frais du O	Temps couvert. Belle mer.	S ¼ SO, 5° 15' Sud	7 L. ½
Mardi	2	11	Ouest, ONO, NNO, N, NNE.	Grand frais	À grains, grosse mer, une grosse houle du NO.	SO, 1° 45' S.	11 L. <sup>1/3</sup>
Mercredi	3	12	NNE au SO ¼ Sud.	Petit frais	Calme du NNE. Bon frais du SO ¼ S, une grosse houle du NO.	0 ¼ SO, 4° 30' Ouest	21 L.
Jeudi	4	13	SO ¼ S. Ouest et OSO.	Grand frais	Temps couvert. Grains. Grosse mer, une houle du Ouest.	NO, 4° 30' Ouest	20 L. <sup>2/3</sup>
Vendredi	5	14	O ¼ SO. SSO et OSO.	Grand frais	Brumeux, grains, grosse mer.	NO ¼ N. 2° Ouest	13 L. ½
Samedi	6	15	O, NO.	Grand frais	Temps gros, grosse mer et à grains.	Sud, 4° 30' Ouest	14 L. <sup>1/3</sup>
Dimanche	7	16	OSO et SO ¼ S	Bon frais	Temps couvert et à grains.	OSO, 3° Sud	12 L.
Lundi	8	17	SO et O ¼ NO.	En calme	Temps beau, belle mer.	SO ¼ O	2 L. <sup>1/3</sup>
Mardi	9	18	Est, SE, ESE.	En calme, petit frais	Temps beau, belle mer.	SSO. 3° 30' Sud	38 L. <sup>1/3</sup>
Mercredi	10	19	SSE, SE, ESE.	Moyen frais	Temps brumeux, belle mer.	SO ¼ S. 30' Ouest	38 L. ½
Jeudi	11	20	SE et ESE, E ¼ SE, ENE.	Moyen frais	Temps couvert et brumeux.	SSO. 4° O.	30 L.
Vendredi	12	21	SE et E ¼ SE.	Grand frais	Couvert, grosse pluie et à grains.	SO ¼ S. 45' S.	35 L. <sup>3/4</sup>
Samedi	13	22	Est, SE et SSE.	Bon frais	Pluie et brume.	S ¼ SO. 5° O	29 L. ½
Dimanche	14	23	SE et ESE.	Moyen frais	Temps beau et couvert.	S ¼ SO. 2° 30' Sud.	24 L. <sup>1/4</sup>
Lundi	15	24	SE. SSE, Est, ESE.	Petit frais	Temps beau, belle mer.	S ¼ SO. 2° 30' Sud.	14 L. <sup>2/3</sup>
Mardi	16	25	ESE et SE ¼ E.	Petit frais	Belle mer. Temps Beau.	Sud. 30' Est	30 L.
Mercredi	17	26	SE, ESE SSE.	Petit frais	Temps brumeux, petite pluie.	SSO. 2' 45 sud	23 L.
Jeudi	18	27	SE ¼ E. S, SO ¼ S.	Petite frais	Temps pluvieux et brumeux.	SE. 3° Est	18 L.

Jours de la ou du			Latitude estimée, Nord	Latitude observées, Nord	Longitude, méridien de Paris	Variation observées, occases, ortives ou azimuts <sup>186</sup> .	Variations estimées
semaine	mois	lune					
			Départ. 47° 39'		Départ. 5° 51'		NO
[mars] Samedi	30	8	47° 30'		6° 40'		15° 30'
Dimanche	31	9	46° 52'	46° 23'	10° 10'		15° 00'
Avril. Lundi	1	10	46° 00'		10° 13'	Occase. NO. 20° 00'	
Mardi	2	11	45° 35'	45° 24'	10° 46'		19° 00'
Mercredi	3	12	45° 16'	45° 12'	12° 15'	Ortive. NO. 17° 00'	
Jeudi	4	13	45° 53'	45° 50'	13° 22'		16° 30'
Vendredi	5	14	46° 23'		13° 46'		16° 00'
Samedi	6	15	45° 40'	45° 51'	13° 50'		15° 30'
Dimanche	7	16	45° 36'	45° 29'	14° 36'	Occase. NO. 20° 42'	
Lundi	8	17	45° 25'	45° 24'	14° 45'	Occase. [NO.] 20° 15'	
Mardi	9	18	43° 41'		15° 55'		19° 00'
Mercredi	10	19	42° 6'	42° 21'	17° 24'		18° 00'
Jeudi	11	20	41° 00'		18° 18'		16° 00'

<sup>184</sup> Terme de marine. Vent frais, vent assez fort, qui est favorable à la navigation. Une brise fraîche. Substantivement, on dit joli frais, bon frais, grand frais. Les marins désignent les degrés de force du vent en faisant précéder frais des épithètes suivantes : très petit, petit, joli, bon et grand. Il vente petit frais, joli frais, grand frais. Littré.

<sup>185</sup> Le pilote écrira tout au long du journal : « un houl », « le houl », « un gros houl ».

<sup>186</sup> ORTIVE. adj. f. Terme d'Astronomie. Qui ne se dit que de l'arc de l'horizon qui est entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur. *Amplitude ortive*. (Dictionnaire de l'Académie française, 4<sup>ème</sup> édition. 1762).

OCCASE. adj. f. Terme d'Astronomie. Il ne se dit que dans cette phrase, *Amplitude occase*, pour signifier, l'Arc de l'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai qui est l'intersection de l'horizon et de l'équateur. *V.* Ortive. (Dictionnaire de l'Académie française, 5<sup>ème</sup> édition 1798). L'auteur écrit « occaze ».

Jours de la ou du			Latitude estimée, Nord	Latitude observées, Nord	Longitude, méridien de Paris	Variation observées, occases, ortives ou azimuts <sup>186</sup> .	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Vendredi	12	21	39° 30'	39° 40'	19° 36'		15° 00'
Samedi	13	22	38° 15'		20° 8'		14° 30'
Dimanche	14	23	37° 3'	37° 12'	20° 11'		14° 30'
Lundi	15	24	36° 29'	36° 29'	20° 17'		14° 00'
Mardi	16	25	34° 59'	35° 1'	20° 16'		13° 00'
Mercredi	17	26	33° 55'	34° 2'	20° 45'		12° 30'
Jeudi	18	27	33° 26'		19° 57'		12° 00'

## 7. Tableau de navigation du 19 au 30 avril 1754. Vue 5 p. 6.

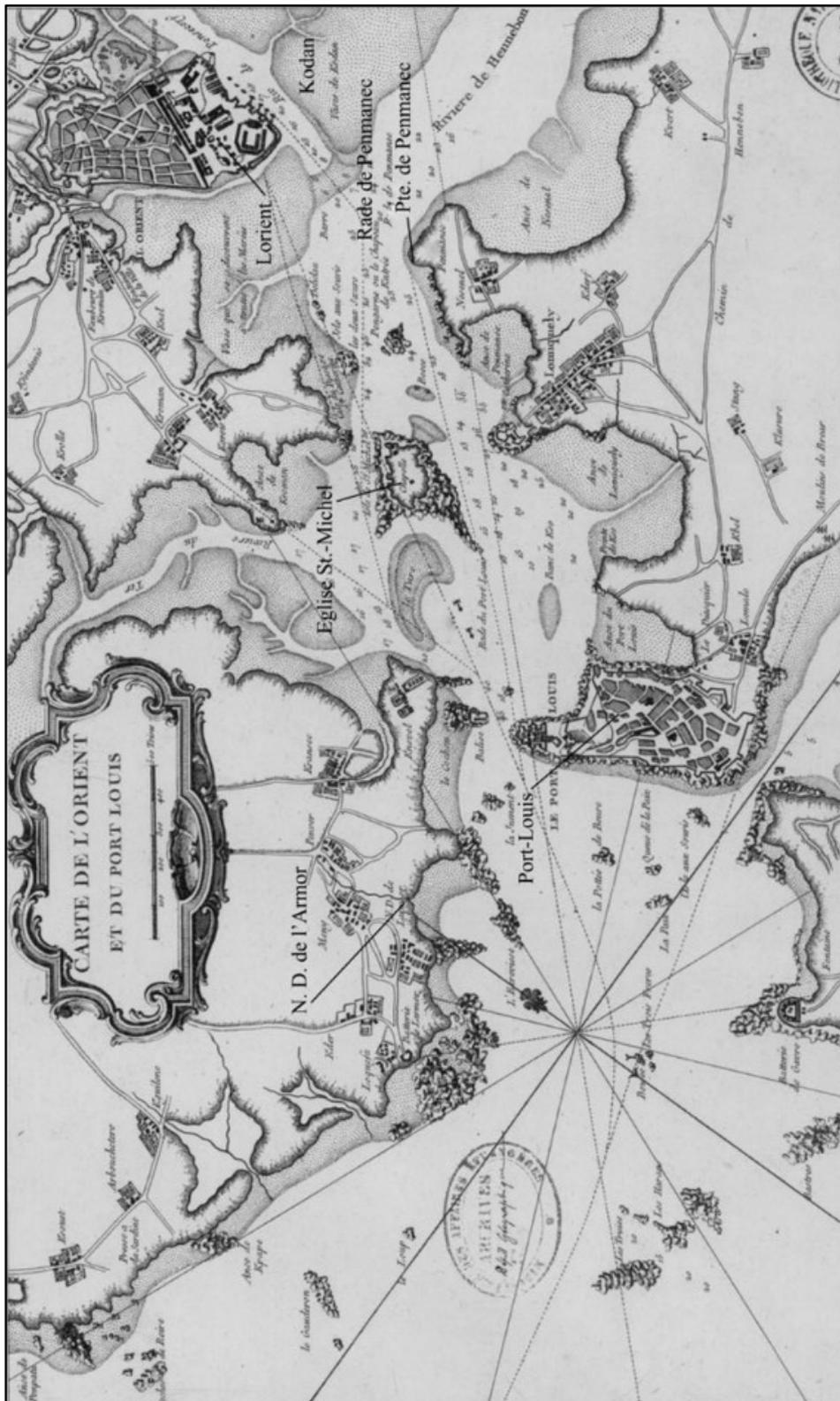
Mois d'avril.				Année 1754.			
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
[Avril] Vendredi	19	28	SSO, SO et ONO.	Joli frais et calme	Temps pluvieux par grenasse, belle mer.	SE ¼ S	19 L.½
Samedi	20	29	NO, ENE, Est.	Petit frais, calme, fols vents	Temps beau, calme, belle mer.	Sud	5 L.
Dimanche	21	30	SO, OSO, ONO.	Joli frais	Temps beau, belle mer.	Sud	25 L.½
Lundi	22	1	Ouest au NO ¼ O.	Petit frais	Temps beau, belle mer.	SSO, 2° 30' Ouest	24 L.
Mardi <small>folio 1</small>	23	2	NO ¼ O au NE par le Nord.	Joli frais	Temps beau, belle mer.	SO ¼ S	42 L.
Mercredi <small>folio 1</small>	24	3	NE et NE ¼ N.	Bon frais	Temps beau et couvert.	SO ¼ S	49 L.½
Jeudi	25	4	NNE, NE.	Bon frais	Temps beau et couvert.	S ¼ SO	48 L.
Vendredi <small>f° 1</small>	26	5	NE.	Joli frais	Temps beau et couvert.	S ¼ SO, 30' Sud	47 L. <sup>2/3</sup>
Samedi	27	6	E ¼ NE, NE ¼ E.	Bon frais	Temps beau et couvert.	SSE, 2° 30' Est	61 L.½
Dimanche <small>f° 1</small>	28	7	NE ¼ E, NNE.	Joli frais	Temps gras et couvert.	SE, 1° 45' E	44 L. <sup>2/3</sup>
Lundi <small>folio 1</small>	29	8	N, NNO et NNE.	Petit frais	Temps beau, l'air gras et brumeux.	SSE, 45' E	21 L. <sup>1/3</sup>
Mardi <small>folio 2</small> <sup>187</sup>	30	9	N, NNE.	Petit frais	Temps beau et brumeux.	SSO, 2° 30' Ouest	32 L. <sup>1/2</sup>

Jours de la ou du			Latitude estimée, Nord	Latitude observées, Nord	Longitude, méridien de Paris	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Vendredi	19	28	32° 38'	32° 54'	19° 19', corrigée 18° 38'	Ortive, NO, 14° 30'	
Samedi	20	29		32° 39'	18° 38'		
Dimanche	21	30	31° 22'	31° 13'	18° 38'	Occase, 12° 12' Ortive, 13° 00'	
Lundi	22	1	30° 09'	30° 02'	19° 14'	Occase, 13° 00'	
Mardi <small>folio 1</small>	23	2	28° 18'	28° 05'	20° 33' Corrigée 19° 28'		NO 12° 00'
Mercredi <small>f° 1</small>	24	3	26° 2'	26° 00'	21° 01'		11° 15'
Jeudi	25	4	23° 39'	23° 45'	21° 31'	Ortive, 12° 00'	
Vendredi <small>f° 1</small>	26	5	21° 25'	21° 34'	21° 59'	Occase, 10° 30' Ortive, 9° 45'	
Samedi	27	6	18° 50'	19° 06'	20° 30'	Occase, 10° 30' Ortive, 9° 30'	
Dimanche <small>f° 1</small>	28	7	17° 35'	17° 37'	18° 48'	Occase, 10° 00' Ortive, 8° 40'	
Lundi <small>folio 1</small>	29	8	13° 38'	16° 31'	18° 21' Corrigé 19° 00'	Occase, 10° 30' Ortive, 9° 30'	
Mardi <small>folio 2</small>	30	9	15° 03'		19° 42'	Occase, 10° 30'	



<sup>187</sup> Le f° 2 est à la vue 14, p. 24. Infra, titre 34.

## 8. Partance de Penmanecq pour aller au Sénégal.



Cette carte renseigne sur le balisage des rades de Penmanec (Pen-Manée) et du Port-Louis, les batteries de l'Armor et de Grave qui en défendent l'entrée. Elle signale les îles (île Saint-Michel) et îlots (le Loup, les Trois Frères, la Jument, etc...). Les rochers et écueils, les sables et les vases qui se découvrent à toutes les marées y sont représentés comme deux corps-morts où mouillent les grands navires en rade du Port-Louis et les cales et chantiers navals sur la rive droite du Scorff. Elle montre aussi Lorient intramuros et ses fortifications, Port-Louis et ses remparts, les rivières du Scorff, d'Hennebont et du Ter, les anses de Kroman, Lorient, Mesnel, Penmanée, Lomiquely (Loemiquelic), Port-Louis.

Figure 6: Carte de Lorient et du Port-Louis. Bellin. Atlas, t. v, n° 66, 1764. Gallica (bnf.fr).

Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques.

Samedi 30<sup>e</sup> [mars 1754].

Sur les 5 heures du matin, sur les 2/3 de flot, des vents d'ENE, joli frais, temps beau, nous avons appareillé de la rade de Penmanecq (Pen-Mané) (fig. 6)<sup>188</sup>. À huit heures ¼ nous étions Nord et Sud de la pointe du Ouest de l'île de Groix, alors nous avons fait route au Ouest. À dix heures la pointe du Ouest de ladite île me reste à l'Est, 5 lieues et demie à 6 lieues ; son milieu à l'Est ¼ Sud Est, 3 degrés Est ; la pointe de l'Est, à l'Est ¼ Sud Est, 5 degrés Sud. Sur laquelle j'ai pris mon point de départ, par la latitude septentrionale de 47 degrés 39 minutes, et par la longitude occidentale, méridien de Paris : 5 degrés 51 minutes.



Le 3<sup>e</sup> avril.

Au jour nous avons vu un vaisseau au vent à nous qui courait dans la partie du Nord. À 5 heures ½ il a viré son pavillon, lequel est français, et fait signal de besoin. Nous avons cargué les basses voiles, amené nos huniers, mis vent dessus, vent dedans. À six heures ½ nous lui avons parlé. Le vaisseau est de *Bourdeaux* (sic) [*Bordeaux*]. Revenant du Cap Saint-Domingue [et] parti depuis trois mois, [il] nous a demandé notre point que nous lui avons dit. Lequel ne savait là où il était.



Le 4<sup>e</sup> avril.

Par la force du vent et la grosse mer, nous avons mis à la cape, sous la misaine ; et à sec ; où j'ai remarqué qu'à l'un et à l'autre le vaisseau se comportait très bien.



Le 14<sup>e</sup> avril.

À une heure après midi, du 14<sup>e</sup> [avril], parlé à un petit vaisseau anglais qui a passé à poupe de nous. Il est parti de Lewerpool en Irlande il y a 18 jours. Le vaisseau se nomme le *Neptune*, capitaine monsieur Thomson, allant à Calabar, côte d'Afrique. Monsieur Becard a mis la yole à la mer<sup>189</sup>, pour porter lettre qu'il a écrite à monsieur Godeux (sic) pour donner avis à la Compagnie de notre navigation. Ledit vaisseau se fait vingt lieues plus Ouest que nous.



## 9. De l'archipel de Madère à la côte d'Afrique

Le 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> [jeudi 18 et vendredi 19 avril 1754]<sup>190</sup>.

À 11 heures ½ du soir nous avons vu l'île Madère me restant au Sud, distance de 4 lieues. À 8 heures calme tout plat (fig. 7). La pointe de l'Est de l'île Madère me reste au Sud, 5° Est,

<sup>188</sup> Vue 4, p. 5. Au droit du tableau de navigation du 30 mars au 18 avril 1754, vue 4, p. 4.

<sup>189</sup> Calabar, Kalbar, Kalabar, Nigéria du Sud-Est, capitale de l'état de Cross-river, comptoir important de la traite négrière vers l'Amérique entre le XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle.

Le pilote écrit : « [...] Monsieur Becard a mis la Niolle à la mer [...] ». C'est une chaloupe ou un canot que le vaisseau met en principe à la mer. Une yole capable de franchir la barre du Sénégal est généralement envoyée du fort du Sénégal vers les vaisseaux au mouillage. Vendredi 20 février 1756. Sur le travers de l'habitat du Sénégal, le *Duc de Béthune* « met en panne, tribord au vent, pour espérer la yolle pour y jeter les paquets de la Compagnie que prend un noir pour les porter à monsieur Labru. » AN. MAR/4JJ/78, pièce 60. *Journal de Du Bousquet, 1<sup>er</sup> pilote du « Duc de Béthune » (1756-1758)*. Vue 9.

<sup>190</sup> Vue 5, p. 7.

distance de 5 à 6 lieues. La pointe de l'Est de Porto Santo à l'ESE, 4° Est, 7 à 8 lieues. Le calme a continué jusqu'à midi que la pointe du Ouest de l'île Madère me reste au Ouest, 5° Sud. Celle de l'Est, au Sud, 5° Est, qui m'a paru isolée : son milieu au SO, distance de 4 lieues. La pointe de l'Est de Porto Santo à l'Est ¼ SE, 5° Sud, distance de 5 lieues. Celle du Ouest, à l'Est, 5° Nord.

La latitude observée avec la vue de la terre me mettrait par la longitude corrigée de .....18° 38'. Ce qui me donnerait 41 minutes de différence Est, depuis le départ de France.



*Le 19 et 20 [vendredi 19 et Samedi 20 avril 1754].*

Nous avons fait route pour passer entre les îles Madère et Porto Santo avec des petits vents de NO en calme. À 5 heures ½ du soir, la pointe du Ouest de l'île Madère me reste au O ¼ NO, celle de l'Est au S ¼ SO, son milieu au SO, 5° Ouest, distance de 4 à 5 lieues. La pointe du Ouest de Porto Santo à l'E ¼ NE, 4° Nord, celle de l'Est, à l'Est, 5° Sud, son milieu à l'Est, 4° Nord, distance de 7 à 8 lieues, un îlot à la pointe du Ouest de ladite île à l'ENE, 3° Est. Toute la nuit temps beau et calme. À 6 heures ce matin nous avons eu connaissance des îles Désertes nous restant au Sud. À 7 heures ½ nous avons eu des petits vents d'ENE et Est. Nous avons dressé la route au SSE pour débouquer entre les îles. À midi, la terre de l'île Madère la plus Nord au ONO, 4° Nord, celle du Sud au O ¼ SO, 7 à 8 lieues, les îles Désertes, la plus grosse, au SO ¼ S, le milieu de Porto Santo au NE ¼ N, distance 9 lieues.



*Le 20 et 21 [Samedi 20, dimanche 21 avril 1754].*

Nous avons fait route du SE au Sud, conformément à la qualité des vents, et avons débouqué entre les îles, et avons passé à l'Est des îles Désertes. À 6 heures du matin, la plus grande des îles Désertes me reste au NO ¼ O, 5° Nord, distance de 7 à 8 lieues.



*Avril 1754. Mardi 23<sup>e</sup>.*

À 5 heures ½ du matin, nous avons vu l'île de Ténérife me restant au SSE et S ¼ SE à la vue, et l'île de Palme au Ouest et OSO<sup>191</sup>. À 6 heures nous avons mis à la route du SO, pour passer entre lesdites îles, et avons passé à mi-chenal d'entre l'île de La Palma et celle de Gomera<sup>192</sup>. À midi, ayant observé hauteur, j'ai relevé : la pointe du sud de l'île de La Palma au NO, 5° Ouest ; celle du Nord au Nord, 5° Ouest, son milieu au NNO, distance 7 lieues ; la pointe du Sud de Gomera au SSE, celle du Nord à l'ESE et SE ¼ E, son milieu au SE, 2° 30' Est, distance de 6 lieues ; le Pic de Ténérife, que nous voyons fort à clair, à l'E ¼ SE, distance de 25 lieues ; l'île de Fer (sic) [Hiero] devant nous à la vue au SO<sup>193</sup>. Les points de relèvements avec ma latitude observée me mettraient par la longitude corrigée de .....19° 28'. Ce qui me donnerait 1° 5' de différence Est, depuis la vue de l'île Madère à celle de l'île de La Palma<sup>194</sup>.

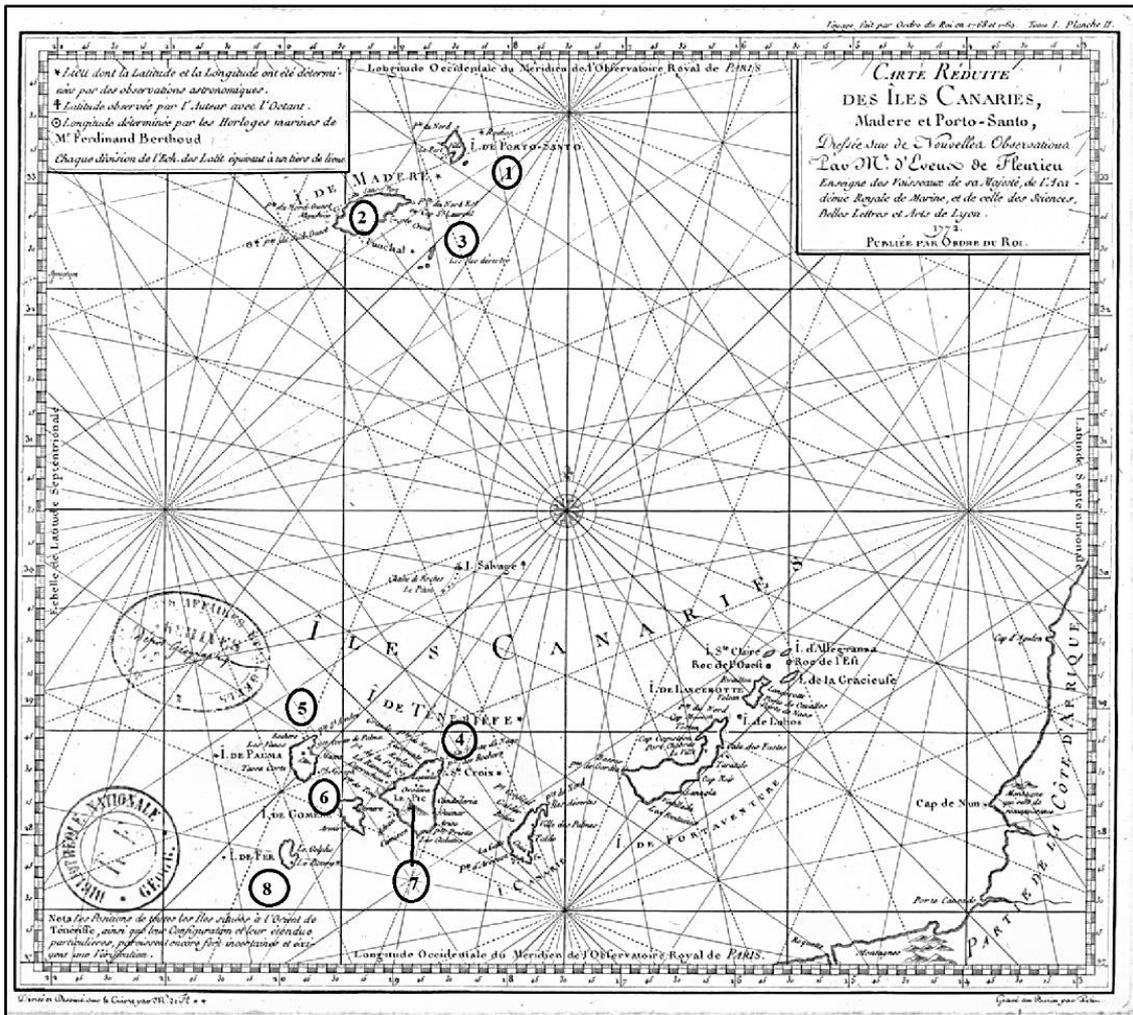


<sup>191</sup> Vue 13, p. 23.

<sup>192</sup> L'auteur écrit : « [...] et avons passez à my chenal d'entre lisle de Palme et celle de Gomore [...] ». Il faut lire : « et avons passé à mi-chenal entre les îles de « la Palma » et « Gomera ».

<sup>193</sup> L'île fer ou de « Hierro ».

<sup>194</sup> Première vue de l'île Madère, voir : vue 5, p. 7. Le 18 et 19 [jeudi 18 et vendredi 19 avril 1754].



1 : Île de Madère. 2 : Île de Porto-Santo. 3 : Îles Désertes . 4: Ténérife. 5 : La Palme. 6. Gomera. 7 Pic de Ténérife. 8 : Hierro..

Figure 7 : Carte réduite des îles Canaries, Madère et Porto-Santo. Dressée sur de nouvelles observations par Mr. d'Eveux de Fleurieu. Gravée au burin par Petit, 1772. Gallica (bnf.fr).

*Le 23<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> [Avril].*

Depuis midi nous avons fait route au O  $\frac{1}{4}$  SO et OSO, pour passer au vent de l'île de Fer. À 6 heures du soir, la pointe du SO de l'île de Fer me reste au Sud ; celle du NE, à l'ESE, son milieu, au SE  $\frac{1}{4}$  S, distance de 4 lieues.

*Jo*

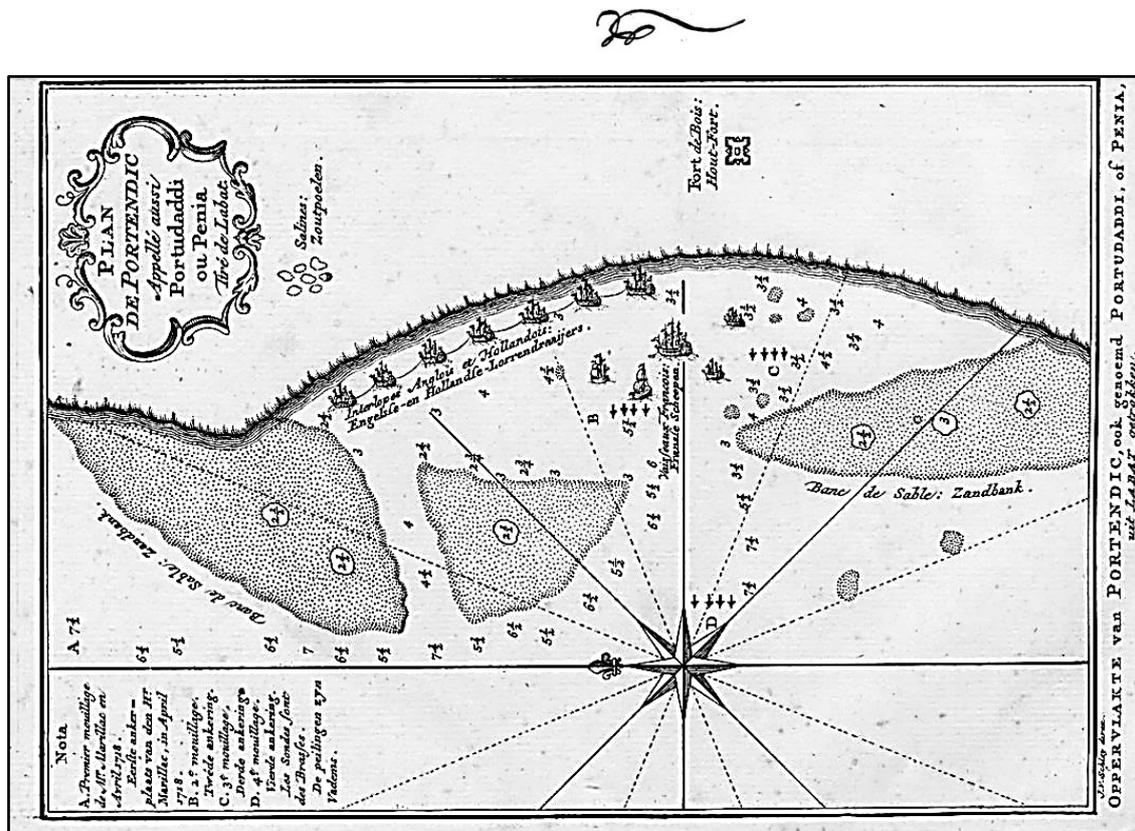
⚡ Vendredi 26 [Avril], à 6 heures du matin, est décédé le nommé Jean Thomas [n° 164], matelot du département de Saint-Malo.

*Jo*

*Du 27<sup>e</sup> au 28<sup>e</sup> [avril].*

À 6 heures du soir nous avons mis en panne pour sonder : filé 110 brasses de ligne, point de fond. Alors nous avons porté au S  $\frac{1}{4}$  SE, pendant la nuit, à petite voile. À 10 heures, et à 2 heures après minuit, sondé sur 12 brasses, sans fond. À 5 heures nous avons fait route, sur toutes

voiles, à l'ESE, pour prendre connaissance de terre, de laquelle je me fais, à midi, Sud et Ouest de Portandicq, 5 lieues, sans vue d'icelle (fig. 8).



On voit sur cette carte en allemand traduite en français, en allant du Nord à l'ENE et SE, les quatre différents mouillages de Monsieur Marillac en 1718. Dans les terres au NE les salines et à l'E ¼ SE le fort de bois, dans la rade les chenaux entre les bancs de sable, en « B » des vaisseaux français et, le long de la côte sablonneuse de Portendic, les interlopes anglais et hollandais rangés au mouillage.

Figure 8 : Plan de Portendic, appelé aussi Portudaddi ou Penia. Tiré de Labat.

Du 28<sup>e</sup> au 29<sup>e</sup>.

(Dans la marge) (+ Vu la terre d'entre le petit Portendick et le Sénégal).

Nous avons continué de faire route à l'ESE, à 6 heures, nous avons filé 80 brasses, sans fond. Alors nous avons mis au SE ¼ S. À 10 heures du soir nous avons eu le fond sur 55 à 60 brasses, fond de sable gris, vaseux. Nous nous estimons environ 8 à 10 lieues de terre. Alors nous avons mis à la route du S ¼ SO, filant la côte à petite voile. À minuit 45 brasses, même fond ; à 2 heures 40 brasses, fond de sable fin, vaseux. Alors [avons] fait la route du SO ¼ S ; à 4 heures 38 brasses même fond. Au jour, la terre a paru fort embrumée de l'Est au Sud. À 7 heures nous avons vu quelques petits monticules dans le SSE ; à 7 heures ½ nous étions par 15 brasses, fond de sable roux et petits graviers, et nous [nous] estimons à 2 lieues des terres, lesquelles sont très basses et bordées de sable très uni et sans remarques. À 9 heures, 12 brasses, fond de sable fin grisâtre ; à 10 heures, 11 brasses même fond. Il ventait un petit frais du NNE, nous avons gouverné du SO au OSO, pour largir la côte et éviter les calmes à seule fin de nous entretenir par les 15 brasses<sup>195</sup>. À 11 heures, 11 brasses, fond d[e] idem. À midi, ayant observé hauteur,

<sup>195</sup> L'auteur écrit : « [...] largir la coste et eviter les calmes a selfin (sic) de nous entretenir par les 15 brasses [...] ». Il faut lire : « [...] s'éloigner de la côte et éviter les calmes à seule fin de nous conserver par les 15 brasses [...] »

j'ai relevé la terre prolongée de l'E ¼ NE au S ¼ SO, distance des prochaines terres [par] notre travers : 5 lieues.

Suivant le point de relèvement et ma latitude observée, je me trouverais par la longitude corrigée de .....19° 00' Sud.

Ce qui me donnerait 39' de différence Ouest à l'atterrissage, que le vaisseau serait plus Ouest que moi, depuis le départ de l'île de la Palma et le Pic de Ténérife.



## 10. En vue du fort du Sénégal, en route pour Gorée.

*Avril 1754.*

*Le 29<sup>e</sup> au 30<sup>e</sup>.*

Les vents du Nord et NNE, temps beau et brumeux, faisant route au S ¼ SO et SSO, sondant toute les deux heures, entretenant les fonds de 15, 14 et 12 brasses, fond de sable fin<sup>196</sup>. À 6 heures nous avons mis à la route du SO ; à 8 heures, 31 brasses, fond de vase verte qui est le fond du travers de la rade du Sénégal (fig. 9 et 10). À 8 heures ½ nous avons tiré 3 coups de canon, coup sur coup, nous estimant le travers du Sénégal, pour prévenir le comptoir que nous allions à Gorée<sup>197</sup>. Peu de temps après, ils nous ont répondu de trois coups de canon qui ont parti de l'Est. Nous nous estimons distance (sic) de l'entrée de la Rivière du Sénégal, 5 lieues. Nous avons dressé la route au SO ¼ O pour éviter l'enfoncement de la baie de Guyolof où les marées attirent et portent au SE, sondant toutes les deux heures. À 10 heures, 43 brasses, vase verte. À minuit 50 brasses, vase verte plus déliée, mêlée de quelque peu de sable. À 2 heures, filé 60 brasses sans fond. À 6 heures nous avons porté au SSO. Alors de la tête des mâts on a vu la terre dans le Sud. À 10 heures nous avons découvert la terre, d'en bas, prolongée de l'Est au SSO qui sont les terres de la baie Diolof<sup>198</sup>. Nous avons fait route jusqu'au O ¼ SO pour nous relever du fond de ladite baie, qui ne porte point de fond et où les courants nous avaient attirés 5 à 6 lieues dans l'Est. Pendant la nuit nous n'avons pu rien distinguer : le temps gras et embrumé. Distance des prochaines terres : notre travers 5 à 6 lieues, et faisons route à reconnaître le Cap Vert. Suivant mon estime je m'en fais à midi, Nord et Sud, 40 lieues.



## 11. Escale à Gorée.

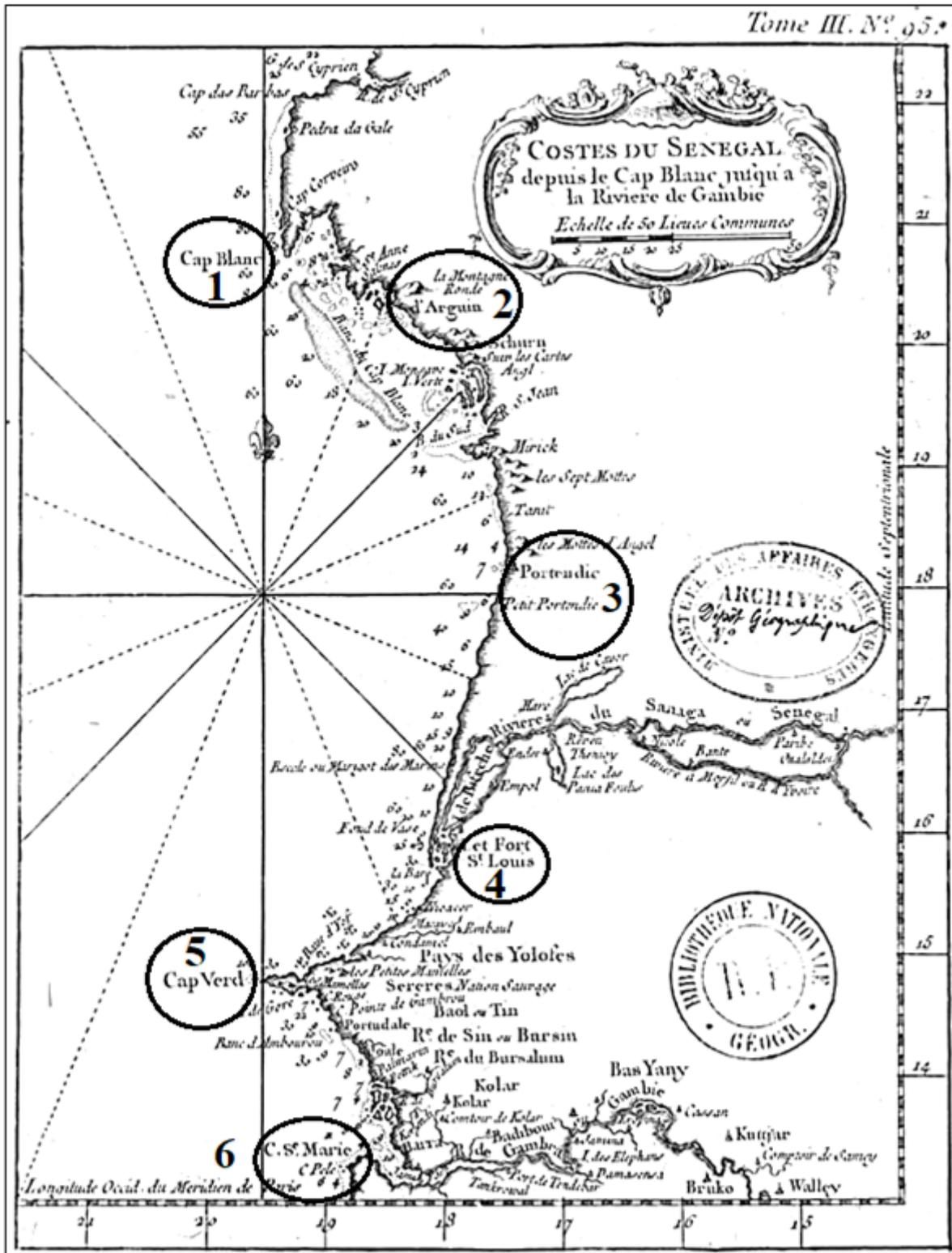
*Mai 1754. Du 30 au mercredi 1<sup>er</sup>.*

Les vents du NE, joli frais, faisant route au OSO, à une heure ¼, nous avons vu les Mamelles paraissant comme une île, lesquelles nous restaient au SSO, 7 lieues. Nous avons fait route au SO ¼ O pour en prendre une parfaite connaissance. À 3 heures ½, le vent nous a manqué tout à coup et calme tout plat, et est venue une petite fraîcheur du SO en calme. Nous avons découvert les îlots de la pointe d'Armadié (sic) ou Cap Vert, le plus au large restant au SSO, les Mamelles au S ¼ SO, 4 lieues (fig. 11 et 12), en même temps sondé, filé 55 brasses à pic, sans fond. Depuis calmes et petits fols vents du SO et OSO. Nous avons présenté dans la partie

<sup>196</sup> Vue 14, f° 2, p. 24.

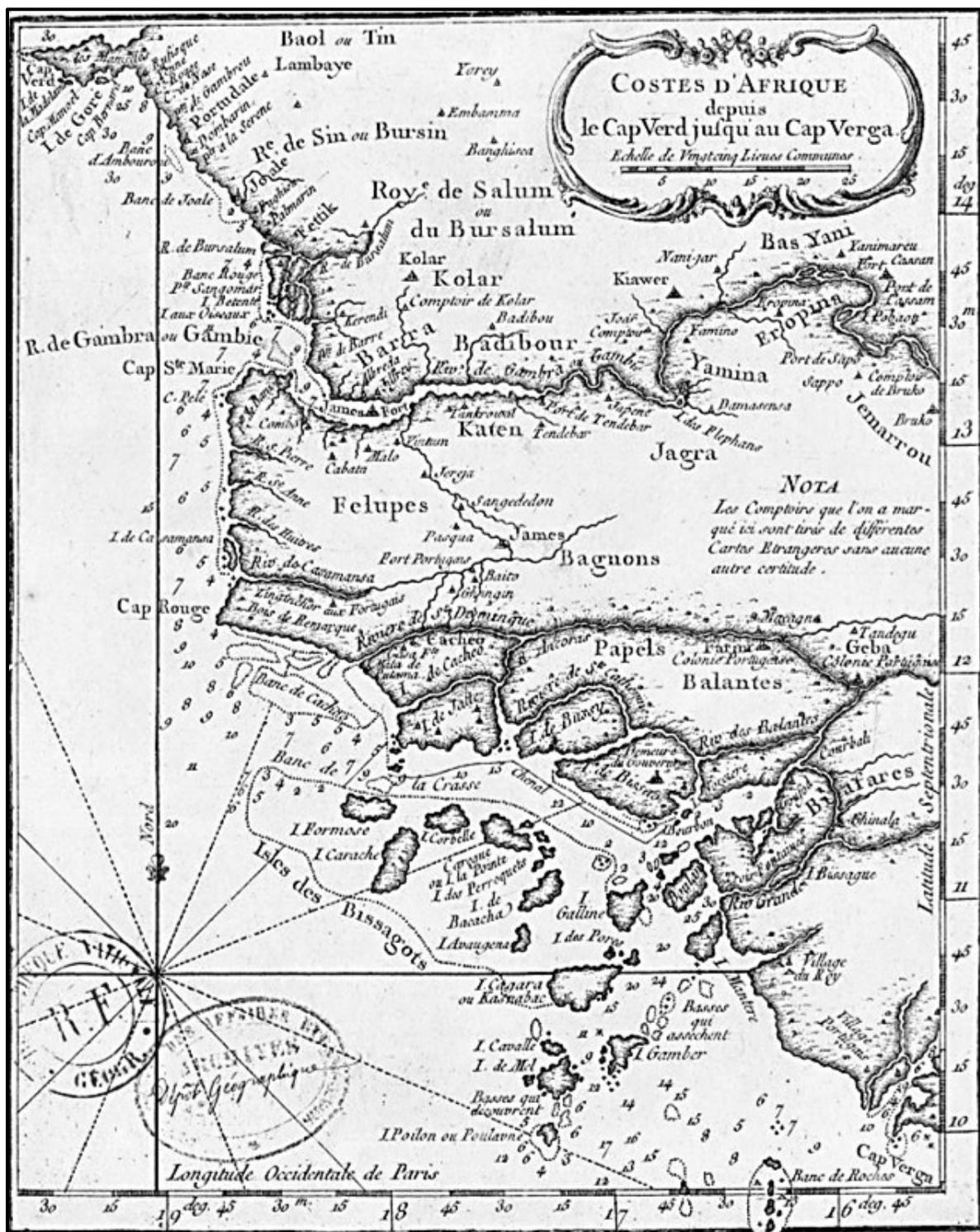
<sup>197</sup> L'auteur écrit et écrira par la suite « Goré ».

<sup>198</sup> Il s'agit de la Baie d'Yof.



Du Nord au Sud de la côte : n°1 : Le Cap Blanc ; n° 2 : Arguin et la montagne ronde ; n° 3 : Le grand et le petit Portendic ; n°4 : L'île et le Fort Saint-Louis, la barre du Sénégal ; n° 5 : Le Cap Vert ; n° L'embouchure de la Gambie et le Cap Sainte-Marie.

Figure 9. Les Côtes du Sénégal depuis le Cap Blanc jusqu'à la Rivière de Gambie. Bellin. Atlas, t. III, n° 95. 1764. Gallica (bnf.fr).



On reconnaît du Nord au Sud, du Cap vert au Salum, les comptoirs de Gorée, Rufisque, Portudal, Joal, Palmarin, Fettik. À l'embouchure de la Rivière Gambie, les comptoirs de Fort James, Albreda, Jilfrey (Gillifrey). Sur la rive gauche de la Rivière Casamance, Zinginchor (Ziguinchor) aux Portugais, et, entre le cap Rouge et le Cap Verga, le dédale des « bolongs » de l'énorme estuaire du Rio Ceba en pays : Papels, Balantes, Biafares (Biafadas) et l'archipel de Bissagots (Bijagos).

Figure 10 : Carte de la côte d'Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap Verga. Bellin. 1764. Gallica (bnf.fr).

du NO de façon qu'à six heures du soir les mamelles me restaient au S  $\frac{1}{4}$  SE, 5° Sud, les îlots de la pointe Darmadie (sic), celui le plus au large au Sud, 5 lieues. À 8 heures, [sous] des petits vents NO, nous avons viré de bord à courir sur le SO. À 9 heures nous avons tiré deux coups de canon, pour donner connaissance de nous à Gorée.

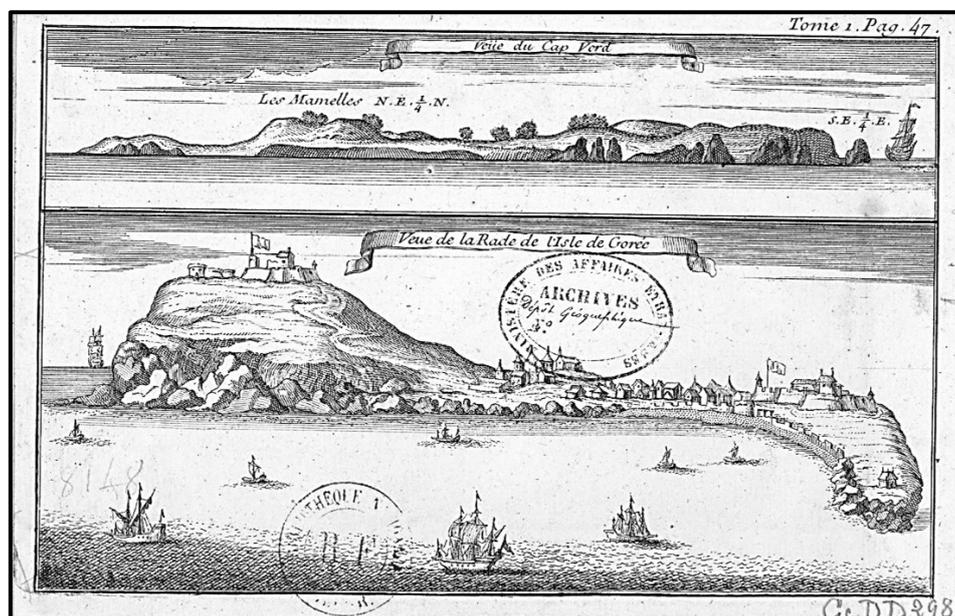


Figure 11 : Sénégal. Vue du Cap Vert et vue de la rade de Gorée. (Labat, Gallica (bnf.fr)).

Toute la nuit, petit vent en calme du NO et ONO, à 5 heures  $\frac{1}{2}$  ce matin, les Mamelles me restent à l'Est, distance de 5 lieues. Nous avons porté au SE. Au soleil levant, nous avons entendu tirer 3 coups de canon à Gorée. À 7 heures nous avons découvert les Îles de la Magdeleine, par la pointe du Cap Manuel. À 9 heures nous étions le travers des Îles de la Magdeleine et les avons rangées à  $\frac{1}{4}$  de lieue en dehors d'icelles et avons fait route avec les vents du Nord et NNO sur la pointe du Cap Manuel que nous avons rangé à  $\frac{1}{2}$  quart de lieue. Il était alors 9 heures  $\frac{1}{4}$  et avons découvert l'île de Gorée qui a mis son pavillon ainsi que nous le nôtre avec le signal de la Compagnie. À 10 heures nous avons débarqué nos bateaux et avons envoyé notre canot avec un officier à Gorée, - coutume ordinaire -, auparavant d'aller au mouillage. Les vents de NNO, nous avons couru notre bordée sur Rufisque (fig. 10), entretenant les fonds de 15 à 11 brasses et demie, fond de sable graveleux. À midi nous avons viré de bord, Gorée me restant au O  $\frac{1}{4}$  SO, une lieue et demie, des vents du Nord, et sommes venus mouiller à midi  $\frac{1}{2}$  par 11 brasses et demie, fond de vase graveleux et petits coquillages. Nous avons affourché NNE et SSO, notre grosse ancre de tribord dans le NNE et l'ancre à jet dans le SSO. Nous avons salué de 7 coups de canon.

#### *Relèvement du mouillage.*

La forteresse de l'île de Gorée au SO, distance demie lieue<sup>199</sup>.

Le Cap Manuel, par la pointe du Nord de l'île de Gorée au OSO, 5° Sud, 2 lieues  $\frac{1}{2}$ .

Le Cap Bernard au NO, 5° Nord, 1 lieue  $\frac{1}{2}$ .

Rufisque au NE  $\frac{1}{4}$  N, 2° Nord, distance de 3 lieues.

Les Mamelles au NO  $\frac{1}{4}$  O, 3° 30' Ouest (fig. 9 à 12).



<sup>199</sup> Vue 14, f° 3, p. 25.

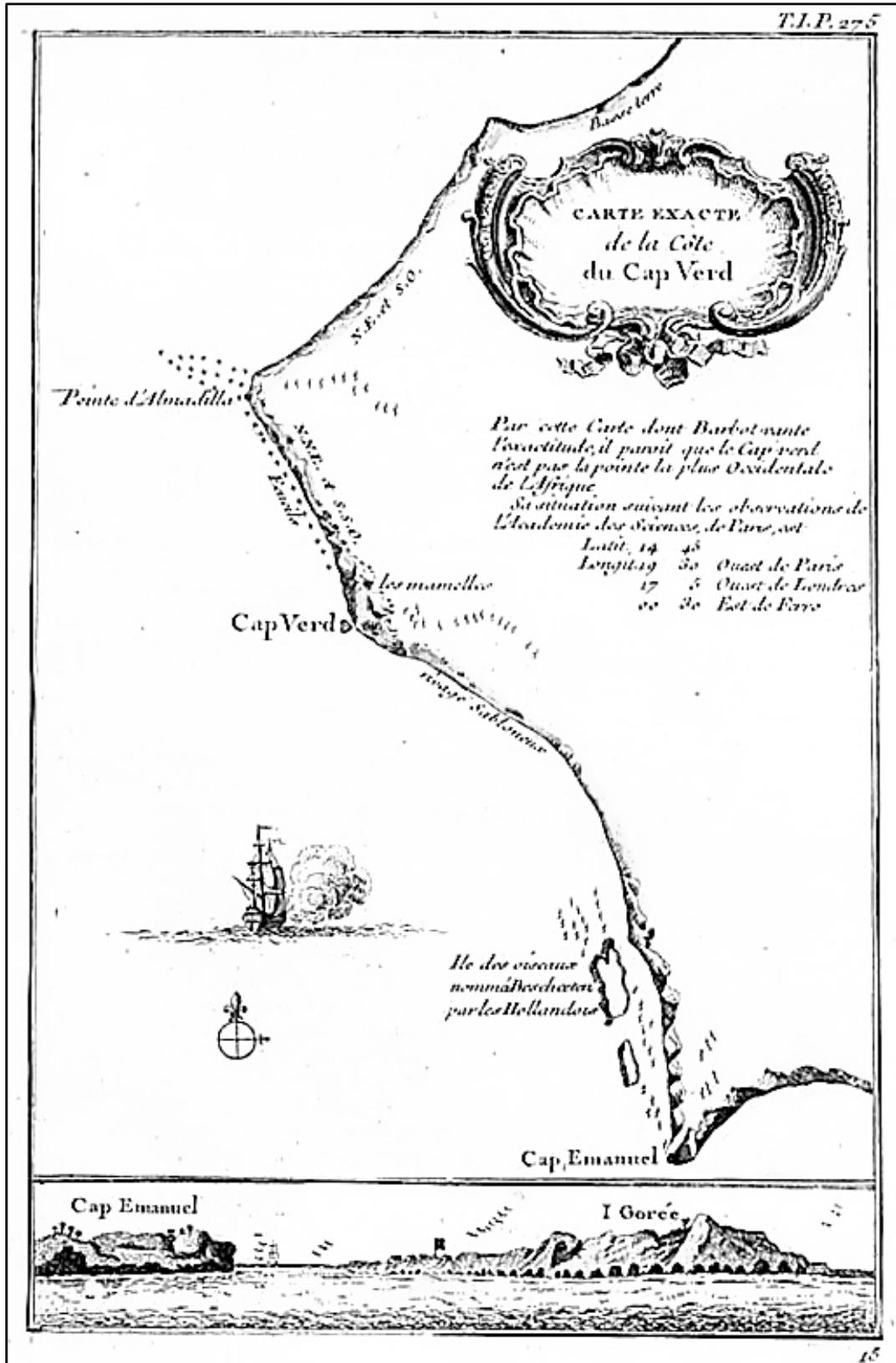


Figure 12 : Carte exacte de la côte du Cap Vert, avec la pointe d'Almadilla, les Mamelles, et une vue de l'île de Gorée depuis le Cap Emanuel. Gallica (bnf.fr).



*Gens malades restés à terre.*

*Soldats*

Pierre Mesmé, dit Mesmé, sergent [n° 183]<sup>200</sup>.  
 Jean Deux Pierre, dit Brantaume, soldat [n° 192].  
 Jacques Réveillé, dit Réveillé, id. [n° 203].  
 Guillaume Claude Herault, dit La Sculpture, id. [n° 207].  
 Pierre Martin Doissy, dit Doissy, id. [n° 222].  
 Jean Vallé, dit Cup[i]d[o]n, id. [n° 230].  
 Pierre Le Grand, dit Le Grand, id. [n° 294].  
 Jean Vallien, dit Vallien, id. [n° 328].

*Matelots.*

François Faucher, novice, matelot de Pluvigné, âgé de 17 ans [n° 94].  
 Charles Lavenue, fils de Jean, de Carhaix, âgé de 18 ans [n° 166].

*Trouvé.*

Jean Vertelome, fils de Jean, de Château-Neuf, âgé de 12 ans [n° 344].  
 Marie Joseph Hiléc, fille de Bastien, native de la paroisse Fra Daurée (sic) [n° 345].



## 12. Tableau de navigation du 10 mai au 19 juin 1754. Vue 6 et p. 9

Mois de mai.				Année 1754.			
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
Semaine	mois	lune					
Vendredi	10	19	Nord	Bon petit frais	Temps beau, belle mer.	SO ¼ S, 2° 30' Sud	10 L. <sup>3/4</sup>
Samedi	11	20	NNE, NE ¼ E	Petit frais	Temps beau, belle mer.	SO, 2° O	46 L.
Dimanche	12	21	NNE, NE	Moyen frais	Temps beau, belle mer.	SO ¼ S, 2° 45' Ouest	46 L. <sup>2/3</sup>
Lundi	13	22	Nord, NNE	Moyen frais	Beau et belle mer, chaleur.	Sud, 3° 15' Ouest	24 L.
Mardi	14	23	N ¼ NE, Est, SE, NNE	Petit frais et grand frais	Beau, couvert et à grains.	S ¼ SO, 2° 15' Sud	21 L.
Mercredi	15	24	Nord	Petit frais	Beau, belle mer, chaleur.	S ¼ SE, 4° 15' Sud	21 L.
Jeudi	16	25	Nord, N ¼ NO, Sud, SSO	Petit frais	Beau, l'air épais et calme.	S ¼ SO, 3° Ouest	5 L.
Vendredi	17	26	S, SO, OSO, NO, NE, ONE	Petit frais	L'air offusqué <sup>201</sup> , calme, temps orageux.	Sud	6 L.
Samedi	18	27	SO ¼ S, NNO, SE, S, SSO	Presque calme	Couvert, des orages de toutes parts.	S ¼ SE, 3° Est	4 L. ¼
Dimanche	19	28	SE	Petite fraîcheur	Couvert, pluie et orage et calme.	Ouest	2 L.
Lundi	20	29	NNE, NE, SE, NE	Petite fraîcheur	Calme, orage et petite pluie.	SO ¼ S, 2° 30' Sud	5 L. <sup>2/3</sup>
Mardi	21	30	NE, ENE, Est, ESE, SE, Sud, SE	Petit frais	Couvert, calme, pluie, grand frais et grains.	S ¼ SO, 2° O	17 L.
Mercredi	22	1	SSE	Le tour du compas	Couvert, calme, orages, grains.	SO ¼ O, 3° Sud	7 L. <sup>3/4</sup>
Jeudi	23	2	Sud, SSO, S ¼ SE	Petit frais	Couvert, petite pluie.	OSO, 2° Sud	22 L. <sup>1/3</sup>
Vendredi	24	3	S, NO, N, ONO, O, OSO, SO, NO, SO	Petit frais	Couvert, pluie, orage et calme.	SSO, 30' Sud	7 L. <sup>2/3</sup>
Samedi	25	4	S, SSE, SSO, OSO, S, NNE et Nord	Petit frais	Calme, couvert, grains, pluie, orage.	SE, 4° 30' Sud	15 L. <sup>3/4</sup>
Dimanche	26	5	SO, SSO, Sud, Sud, S ¼ SE	Petit frais	Couvert et variable.	ESE, 1° Sud	18 L. <sup>1/4</sup>
Lundi	27	6	Sud, SSE, SE ¼ S,	Moyen frais	Beau, couvert, belle mer.	SO ¼ O, 1° Sud	23 L. <sup>2/3</sup>

<sup>200</sup> Restés à terre à Gorée, le 8/5/1754. Les n° renvoient au rôle. Quelques différences dans les noms et surnoms. Voir : supra Titre 3. 2P 37-II.5. *Rôle de la « Paix » (1754-1755).*

<sup>201</sup> L'air offusqué : obscurcit. Offusqué : Empêché, en parlant de la vue, de la lumière. Littré.

Mois de mai.			Année 1754.				
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
Semaine	mois	lune					
			S ¼ SE				
Mardi	28	7	Sud, S ¼ SE, SSE	Petit frais	Beau, belle mer.	SO ¼ O	17 L. <sup>1/2</sup>
Mercredi	29	8	SSE, Sud, S ¼ SO	Petit frais	Beau, l'air épais.	SO ¼ O	13 L. <sup>1/3</sup>

Jours de la ou du			Latitude estimé, Nord	Latitude observées, Nord	Longitude, méridien de Paris	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
			Départ 14° 44'		Départ 19° 20'	NO	NO
Vendredi	10	19	14° 17'	14° 25'	19° 37'		9° 00'
Samedi	11	20	12° 51'	12° 56'	21° 21'	Occase, 9° 30' Ortive. 8° 54'	
Dimanche	12	21	11° 3'	10° 51'	22° 46'	Occase, 8° 36'	
Lundi	13	22	9° 39'	9° 56'	22° 52'		8° 00'
Mardi	14	23	8° 54'	8° 50'	23° 3'		7° 30'
Mercredi	15	24	7° 48'	7° 35'	22° 56'	Occase, 7° 30'	
Jeudi	16	25	7° 20'	7° 14'	23° 1'	Occase 7° 13' Ortive. 6° 45'	
Vendredi	17	26	6° 56'	7° 7'	23° 1'		7° 00'
Samedi	18	27	6° 55'		22° 58'		
Dimanche	19	28	6° 55'	7° 14'	23° 4'		6° 30'
Lundi	20	29	7°		23° 13'		
Mardi	21	30	6° 21'	6° 29'	23° 24'		6° 30'
Mercredi	22	1	6° 15'		23° 43'		
Jeudi	23	2	5° 47'	6° 32'	24° 44'		6° 15'
Vendredi	24	3	6° 11'		24° 53'		6° 00'
Samedi	25	4	5° 35'	5° 50'	24° 23'		
Dimanche	26	5	5° 28'	5° 35'	23° 33'		
Lundi	27	6		4° 55'	24° 31'	Ortive, 8° 00'	
Mardi	28	7	4° 26'	4° 35'	25° 14'	Occase, 7° 35'	
Mercredi	29	8	4° 13'	4° 10'	25° 47'	Occase, 7° 30'	

### 13 Tableau de navigation du 30 mai au 19 juin 1754. Vue 7, p. 10.

Mois de mai.			Année 1754.				
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
[Mai]							
Jeudi	30	9	SSO, S, SSE, S, SSE	Petit frais	Beau, belle mer.	SE ¼ S, 3° 15' Sud	14 L.
Vendredi	31	10	SSE, SE ¼ S, SE	Petit frais	Beau, belle mer.	SO ¼ S, 1° 15' Sud	22 L. <sup>1/3</sup>
Jun 1754							
Samedi	1	11	SE ¼ S, SE	Petit frais	Beau, couvert, belle mer.	SO ¼ S, 4° Sud	24 L. <sup>1/3</sup>
Dimanche	2	12	SE ¼ S, SE	Petit frais	Beau, une houle du SE.	SO ¼ S, 1° O	28 L. <sup>1/2</sup>
Lundi	3	13	SE, SE ¼ E	Petit frais	Beau, couvert, grains, pluvieux, une houle du SSE.	SSO, 3° Sud	22 L. <sup>1/2</sup>
Mardi	4	14	SE, SE ¼ E, ESE, SE ¼ E	Joli frais	Couvert, grains, pluie, une houle du SE et SSE.	S ¼ SO, 5° O	24 L.
Mercredi	5	15	SE, SE ¼ E	Joli frais	Beau, couvert, belle mer.	SSO, 1° 15' O	30 L.
Jeudi	6	16	ESE, SE ¼ E, E ¼ SE	Joli frais	Beau, couvert à grains, petite pluie.	Sud, 5° O	30 L.
Vendredi	7	17	E ¼ SE, ESE	Joli frais	Beau, couvert, grains, grosse mer du SSE et Sud.	S ¼ SO, 1° 15' S	28 L.
Samedi	8	18	ESE, SE ¼ E, SE	Moyen frais	Beau, couvert, une grosse houle du SE, SSE.	SSO, 3° S	23 L. <sup>2/3</sup>
Dimanche	9	19	SE ¼ E, SE	Joli frais	Beau, couvert, une houle du SE.	SSO, 1° 45' O	31 L. <sup>2/3</sup>
Lundi	10	20	SE ¼ E, SE, ESE, Est, ESE	Joli frais	Beau et couvert, une houle du SE.	S ¼ SO, 3° 30', Ouest	27 L.
Mardi	11	21	SE ¼ E, ESE	Moyen frais	Beau, la houle du SE.	S ¼ SO, 3° O	30 L.
Mercredi	12	22	ESE, SE ¼ E	Joli frais	Beau, belle mer, quelques grains.	S ¼ SO, 1° 15' S	30 L. <sup>2/3</sup>
Jeudi	13	23	ESE, SE ¼ E, E ¼ SE	Bon frais	Beau à grains par rafales.	Sud, 3° 15' O	33 L. <sup>1/2</sup>
Vendredi	14	24	ESE, E ¼ SE, Est	Joli frais	Beau, couvert à grains.	Sud, 1° 30' E	27 L.
Samedi	15	25	E ¼ SE, Est	Joli frais	Beau à grains, belle mer.	S ¼ SE, 3° 15' Sud	28 L. <sup>2/3</sup>
Dimanche	16	26	E ¼ SE, ESE	Petits frais	Beau, belle mer.	Sud 4° 30' O	20 L. <sup>1/4</sup>
Lundi	17	27	SE ¼ E, ESE, Est, ENE	Petit frais	Beau, belle mer et calme.	S ¼ SO	15 L. <sup>2/3</sup>

Mois de mai.				Année 1754.			
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
Mardi	18	28	NE ¼ E, ENE, SE, ESE	Petit frais	Calme, couvert à grenasse, une houle du SO.	Sud, 2° O	15 L. <sup>2/3</sup>
Mercredi	19	29	ESE, Est, E ¼ NE	Petit frais	Couvert, grains fréquents, une houle du SE.	Sud	28 L. <sup>1/2</sup>

Jours de la ou du			Latitude estimé, Nord	Latitude observées, Nord	Longitude, méridien de Paris, occidentale	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
[Mai] Jeudi	30	9	3° 34'	3° 39'	25° 26'	NO, occase, 7° 20'	NO
Vendredi	31	10	2° 43'	2° 35'	26° 2'	Occase, 7° 00' Ortive, 6° 00'	
Juin 1754 Samedi	1	11	1° 32'		26° 38'	Occase, 6° 00'	
Dimanche	2	12	0° 22'	0° 24'	27° 27'		5° 30'
Lundi	3	13	Sud 0° 40'	Sud	27° 49'	Occase, 4° 46' Ortive, 5° 19'	
Mardi	4	14	1° 49'	2° 2'	28° 9'		5° 00'
Mercredi	5	15	3° 25'	3° 30'	28° 45'	Occase, 3° 15'	
Jeudi	6	16	4° 59'	4° 59'	28° 53'	Occase, 2° 55'	
Vendredi	7	17	6° 22'	6° 22'	29° 08'		
Samedi	8	18	7° 29'	7° 45'	29° 32'		2° 30'
Dimanche	9	19	9° 11'		30° 11'	Occase, 1° 30'	
Lundi	10	20	10° 29'	10° 30'	30° 32'	Occase, 0° 10' Ortive, 0° 0'	
Mardi	11	21	11° 57'	11° 57'	30° 55'	Ortive, 0° 0'	
Mercredi	12	22	13° 28'	13° 28'	31° 13'	NE Ortive, 0° 30'	
Jeudi	13	23	15° 8'	15° 5'	31° 19'		
Vendredi	14	24	16° 26'	16° 27'	31° 16'	Occase, 00° 00'	
Samedi	15	25	17° 52'	17° 49'	31° 4'	NE Occase, 00° 50' Ortive, 0° 30'	
Dimanche	16	26	18° 49'	18° 52'	31° 9'	NE Occase, 1° 15'	
Lundi	17	27	19° 39'	19° 35'	31° 18'	Occase, 1° 40' Ortive, 1° 45'	
Mardi	18	28	20° 22'	20° 28'	31° 20'		NE 2° 30'
Mercredi	19	29	21° 53'	21° 52'	31° 20'		3° 00'

## 14 Tableau de navigation du 20 juin au 10 juillet 1754. Vue 8, p. 12.

Mois de juin.				Année 1754.			
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
[Juin] Jeudi	20	1	ENE, NE, NE ¼ N	Bon frais	Couvert par rafales, une houle du SE.	SE, 4° 45' S	30 L.
Vendredi	21	2	NE ¼ N, Nord, NO, OSO	Petit frais, calme	Couvert, grenasse, une houle du SE et ESE.	SE ¼ E, 1° E	36 L. <sup>1/2</sup>
Samedi	22	3	ONO, O ¼ SO, Ouest	Bon frais	Couvert, grains, venteux et pluvieux.	ESE, 3° E	40 L. <sup>1/3</sup>
Dimanche	23	4	O, OSO, SO	Joli frais	Beau, couvert, petits grains.	ESE, 4° E	45 L.
Lundi	24	5	SSO, Sud, S ¼ SE	Moyen frais	Beau, une houle du SSO.	E ¼ SE, 3° S	38 L. <sup>1/2</sup>
Mardi	25	6	SSE, S, ESE, NE, NNE, NO	Petit frais	En calme.	Est	7 L. <sup>1/3</sup>
Mercredi	26	7	ONO, NO, N, ONO	Petit frais	Beau, belle mer.	ESE	21 L. <sup>1/3</sup>
Jeudi	27	8	NO ¼ O, ONO	Moyen frais	Temps beau, belle mer.	E ¼ SE, 4° 15' Sud	36 L. <sup>1/2</sup>
Vendredi	28	9	ONO, NO ¼ O	Bon frais	Beau, couvert, brume, pluie, une houle du SO.	E ¼ SE, 2° 45' S	50 L.
Samedi	29	10	SO, ONO, OSO, O, SO, Sud	Bon frais	Couvert, brume, pluie, grains violents.	E ¼ SE, 4° 45' S	48 L. <sup>2/3</sup>
Dimanche	30	11	SO, SSO, Sud	Grand frais	Orage (sic) et grains fréquents.	E ¼ NE, 3° E	29 L.

Mois de juin.						Année 1754.	
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
Juillet	1	12	Sud, S ¼ SO	Grand frais	Couvert à grains, grosse mer.	L'Est	32 L. <sup>2/3</sup>
Mardi	2	13	SO, Sud, SSE	Bon frais et calme	Couvert [à] grains, une houle du SO.	Est, 2° 30' N	29 L. <sup>1/2</sup>
Mercredi	3	14	NO	Calme et petite frai[cheur]	Beau, belle mer.	SE ¼ E, 30' S	10 L. <sup>1/3</sup>
Jeudi	4	15	ONO, NO ¼ O, SE	Joli frais	Beau, belle mer, couvert, bon frais et pluie.	SE ¼ E, 1° 45' Est	37 L. <sup>2/3</sup>
Vendredi	5	16	SE, ESE	Bon frais	Couvert, grenasse.	SSO, 45' S	21 L. <sup>2/3</sup>
Samedi	6	17	E ¼ SE, Est, ENE, NE ¼ E	Petit frais	Couvert, belle mer.	SE ¼ S, 2° S	16 L. <sup>1/2</sup>
Dimanche	7	18	NE, Nord, NO, NNO	Petit frais	Beau, couvert, belle mer.	SE ¼ E, 2° 45' Sud	28 L. <sup>1/3</sup>
Lundi	8	19	NNO, NO	Petit frais	Couvert, brumeux, belle mer.	SE ¼ E, 2° 15' Sud	27 L. <sup>1/3</sup>
Mardi	9	20	NO ¼ N, NO	Joli frais	Beau, couvert, petite brume, belle mer.	SE ¼ E	35 L. <sup>1/3</sup>
Mercredi	10	21	NNO, NO ¼ N, N, NNO	Bon frais	Couvert, belle mer.	ESE, 1° 45' E	53 L. <sup>1/3</sup>

Jours de la ou du			Latitude estimé, Sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
[Juin]	20	1	23° 00'	23° 00'	30° 17'	NE	NE 2° 30'
Jeudi	21	2	23° 59'	24° 1'	28° 38'		1° 30'
Vendredi	22	3	24° 41'	24° 41'	26° 33'	Occase, 1° 15'	
Samedi	23	4	25° 23'	25° 15'	24° 12'	Occase, 1° 00'	
Dimanche	24	5	25° 45'		22° 7'		00° 00'
Mardi	25	6	25° 45'	25° 41'	21° 43'	NO Occase, 0° 15' Ortive, 1° 15'	
Mercredi	26	7	26° 6'	26° 6'	20° 38'	Occase, NO, 1° 30'	
Jeudi	27	8	26° 36'	26° 28'	18° 41'	Occase, 1° 45' Ortive, 2° 15'	
Vendredi	28	9	27° 4'	27° 1'	15° 59'		3° 30'
Samedi	29	10	27° 41'	27° 29'	13° 21'		4° 30'
Dimanche	30	11	27° 16'	27° 7'	11° 44'		5° 00'
Juillet	1	12	27° 7'	27° 7'	9° 54'	Ortive, 6° 17'	
Lundi	2	13	27° 3'	27° 5'	8° 15'		6° 30'
Mardi	3	14	27° 23'		7° 46'		7° 00'
Jeudi	4	15	28° 22'		5° 58'		8° 00'
Vendredi	5	16	29° 22'		6° 25'		
Samedi	6	17	30° 4'		5° 55'		8° 15'
Dimanche	7	18	30° 55'	30° 52'	4° 36'	Occase, 8° 30' Ortive, 8° 36'	
Lundi	8	19	31° 40'		3° 19'	Occase, 8° 50' Ortive, 9° 00'	
Mardi	9	20	32° 39'	32° 26'	1° 35'	Occase, 9° 50'	
Mercredi	10	21	33° 23'	33° 23'	1° 19'	Orientale Occase, 11° 36'	

## 15 Tableau de navigation du 11 au 30 juillet. Vue 9, p. 15.

Jours de la ou du			Mois de Juillet.			Années 1754.	
semaine	mois	lune	vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
[Juillet] Jeudi	11	22	NO, Ouest, SO, Sud	Bon frais	Couvert, à grains, pluvieux, belle mer.	ESE, 3° E	49 L. <sup>1/3</sup>
Vendredi	12	23	S, SSO, OSO, O	Petit frais et calme	Couvert, belle mer, une houle de SO.	E ¼ SE, 1° E	20 L. <sup>1/3</sup>
Samedi	13	24	NO et NO ¼ N	Joli frais	Couvert, belle mer.	ESE 2° E	46 L. <sup>1/3</sup>
Dimanche	14	25	NO, NNO	Bon frais	Couvert, belle mer.	E ¼ SE, 5° S	64 L.
Lundi	15	26	NO ¼ N, NO, NNO	Grand frais	Couvert, brume, une houle du Ouest.	L'Est, 4° 30' S	58 L.
Mardi	16	27	N, NNE, NE, ENE	Petit frais	Beau couvert, belle mer, une houle du Ouest.	E ¼ SE, 1° 30' Sud	20 L.
Mercredi	17	28	Ouest, NO	Calme et bon frais	Couvert, offusqué, orage, belle mer.	ENE, 4 E	42 L.
Jeudi	18	29	NNE, Nord	Bon frais	Beau, belle mer.	ENE, 4° 30' Est	50 L.
Vendredi	19	30	Nord, NO	Petit frais	Beau, belle mer.	E ¼ NE, 3° N	14 L. Au moment que nous avons eu le fond.
Vendredi (sic)	19	30	NO	Petit frais	Beau, belle mer.	E ¼ NE, 3° 30' Est	13 L.
Samedi	20	1	NO, Nord, NE, ENE	Petit frais	Beau, belle mer et calme.	Est, 1° S	17 L.
Dimanche	21	2	NE au NO ¼ O	Petit frais	Calme, beau, belle mer.	ESE, 45' Est	34 L.
Lundi	22	3	NO ¼ O, NO, ONO, O ¼ NO	Moyen frais	Beau et couvert, belle mer.	Est, 5° Sud	40 L.
Mardi	23	4	Ouest, ONO, O	Bon frais	Beau, à grains et grosse mer.	ENE, 30' Est	51 L. <sup>2/3</sup>
Mercredi	24	5	O, OSO, NO	Bon frais	Grosse mer à grains, une houle du Ouest.	ENE, 30° N	47 L.
Jeudi	25	6	NO, NNO, NO, ONO	Joli frais	Beau, belle mer, une houle du O.	ENE, 1° N	48 L. <sup>2/3</sup>
Vendredi	26	7	NO, O, OSO, SO, S, SSE	Petit frais	Beau, belle mer, une houle du OSO.	ENE, 3° 15' N	28 L. <sup>2/3</sup>
Samedi	27	8	ESE, Est, ENE, N ¼ NE	Petit frais	Beau, belle mer, une houle du SO.	ENE, 4° 30' N	25 L.
Dimanche	28	9	N, NO, ONO, O, OSO	Moyen frais	Beau, belle mer, une houle du O.	ENE, 2° 30' N	42 L. <sup>1/3</sup>
Lundi	29	10	OSO, SO, SSO, O, ONO	Petit frais	Beau, belle mer.	ENE, 30' N	22 L. <sup>1/4</sup>
Mardi	30	11	OSO, SO, SSO	Petit frais	Beau, belle mer et calme.	ENE, 1° N	29 L. <sup>1/3</sup>

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
[Juillet] Jeudi	11	22	34° 12'	34° 6'	4° 8'	NO	NO 12° 30'
Vendredi	12	23	34° 17'		5° 20'		13° 00'
Samedi	13	24	35° 5'		7° 58'		14° 00'
Dimanche	14	25	35° 69'	35° 52'	11° 44'	Occase, 14° 40' Ortive, 14° 52'	
Lundi	15	26	36° 06'	36° 11'	15° 20'	Ortive, 16° 32'	
Mardi	16	27	36° 25'	36° 39'	16° 32'	Ortive, 16° 20'	
Mercredi	17	28	36° 00'	36° 6'	19° 00'	Occase et Ortive, 17° 00'	
Jeudi	18	29	35° 21'	35° 31'	21° 45'	Occase, 17° 22' Ortive, 18° 20'	
Vendredi	19	30	35° 21'		22° 34'	Occase, 18 45'	
Vendredi (sic)	19	30	35° 16'	Arrivé 35° 21' 35° 17'	Corrigée 19° 30' 20° 15'		
Samedi	20	1	35° 18'	35° 18'	21° 18'	Occase, 20° 12' Ortive, 20° 40'	
Dimanche	21	2	35° 56'	35° 54'	23° 15'	Occase, 20° 40'	
Juillet Lundi	22	3	36° 5'	35° 51'	25° 44'		22° 00'
Mardi	23	4	34° 53'	34° 53'	28° 41'		22° 30'
Mercredi	24	5	33° 58'	33° 51'	33° 11'	Ortive, 22° 25'	

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Jeudi	25	6	32° 51'	32° 54'	33° 50'	Ortive, 23° 38'	
Vendredi	26	7	32° 17'	32° 12'	35° 21'	Occase, 24° 15' Ortive, 24° 40'	
Samedi	27	8	31° 49'	31° 50'	36° 45'	Occase, 24° 30'	
Dimanche	28	9	30° 56'	30° 54'	39° 00'		25° 00'
Lundi	29	10	30° 27'	30° 29'	40° 11'	Ortive, 25° 00'	
Mardi	30	11	29° 54'	29° 37'	41° 44'	Occase, 25° 45' Ortive, 25° 00'	

## 16 Tableau de navigation du 31 juillet au 19 août 1754. Vue 10, p. 16.

Jours de la ou du			Mois de Juillet.			Année 1754.	
semaine	mois	lune	vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
Mercredi	31	12	S ¼ SO, Sud, SSE, SE	Bon frais	Beau, belle mer, temps à rafales.	ENE, 2° N	32 L.½
Août Jeudi	1	13	SE ¼ E, SE, SSE, SE ¼ S	Petit frais	Beau, belle mer.	SSO, 2° S	13 L. <sup>23</sup>
Vendredi	2	14	SE ¼ S au NE, par l'Est	Moyen frais	Couvert, brumeux et grains.	SSE, 1° E	21 L. <sup>23</sup>
Samedi	3	15	NE, ENE, NE	Joli frais	Couvert, brumeux et à grains.	ESE, 2° 30'	30 L. <sup>13</sup>
Dimanche	4	16	NE, N, NO, O, SO, SSO	Bon frais	Couvert, brumeux et à grains.	Est, 3° N	35 L.
Lundi	5	17	SSO, Sud, SSE	Bon frais	Couvert, brumeux, à grains, une houle du Sud.	ENE, 2° E	46 L.
Mardi	6	18	S ¼ SE, SSE, SE, SE ¼ E	Bon frais	Par grenasse.	NE ¼ E, 4° 30' N	37 L.
Mercredi	7	19	SE ¼ S, SE, ESE, SSE	Petit frais	Fol vent, couvert, grenasse.	NE ¼ N, 5° 15' Est	28 L.
Jeudi	8	20	Est, ESE, SE ¼ E, Est	Moyen frais	Couvert, grenasse, fol vent, belle mer.	SSE, 2° Est	21 L.½
Vendredi	9	21	Est, ENE	Bon frais	Couvert, grains, rafales, belle mer.	SE, 4° 30' E	32 L.
Samedi	10	22	NE ¼ E, N ¼ NE	Joli frais	Couvert, brumeux, une houle de l'Est.	E ¼ SE	23 L.½
Dimanche	11	23	N ¼ NE, NNO	Moyen frais	Beau, belle mer.	NE ¼ E, 3° 45' Est	31 L. <sup>3/4</sup>
Lundi	12	24	NO, O, SO, SSO, S, SSE, SE	Petit frais	Belle mer, couvert, brume et pluie.	NE ¼ N, 2° 30' Est	24 L. <sup>1/3</sup>
Mardi	13	25	SE, ESE, E ¼ SE	Moyen frais	Fortes rafales, pluie et grenasse.	N ¼ NE, 2° 30' Est	29 L. <sup>23</sup>
Mercredi	14	26	ESE, E ¼ SE, Est, ESE	Bon frais	Fortes rafales, pluie et grains fréquents.	N ¼ NE, 5° N	30 L.½
Jeudi	15	27	ESE, SE ¼ E, E ¼ SE, E, ESE	Bon frais	Couvert, grenasse et fortes rafales.	N ¼ NE, 2° N	35 L.¼
Vendredi	16	28	ESE, E ¼ SE, SE ¼ E, Est	Bon frais	Couvert, grenasse et fortes rafales.	NNE, 3° N°	35 L. <sup>23</sup>
Samedi	17	29	SE ¼ E, ESE, SE	Bon frais	Grains, pluie et rafales.	NNE, 5° 30' E	38 L. <sup>23</sup>
Dimanche	18	30	SE, SE ¼ S, SSE, SE ¼ E, ESE	Petit frais	Beau, couvert, temps à grenasses.	N ¼ NE, 3° 45' Nord	25 L.
Lundi <sup>p.4</sup>	19	2	ESE, SE	Grand frais	Couvert, à grains.	Ouest	36 L. <sup>23</sup>

Folio 5° Départ de l'Île de France et arrivée à Bourbon.

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Mercredi	31	12	28° 57'	28° 42'	43° 21'	NO Ortive, 25° 30'	NO
Août Jeudi	1	13	29° 20'	29° 17'	43° 5'	Ortive, 24° 45'	
Vendredi	2	14	30° 17'	30° 7'	43° 35'	Occase, 24° 35'	
Samedi	3	15	30° 38'	30° 38'	45° 14'	Ortive, 24° 45'	
Dimanche	4	16	30° 52'	30° 24'	47° 16'		24° 30'
Lundi	5	17	29° 35'	29° 40'	49° 45'		23° 30'
Mardi	6	18	28° 31'	28° 31'	51° 24'		23° 00'
Mercredi	7	19	27° 25'		52° 24'		22° 00'

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Jeudi	8	20	28° 23'	28° 23'	52° 54'		
Vendredi	9	21	29° 25'	29° 27'	54° 17'		22° 00'
Samedi	10	22	29° 42'	29° 50'	55° 43'	Ortive, 21° 30'	
Dimanche	11	23	29° 2'	29° 17'	55° 17'	Occase, 21° 00'	
Lundi	12	24	28° 19'		58° 6'		20° 00'
Mardi	13	25	26° 53'		58° 30'		19° 00'
Mercredi	14	26	25° 22'	25° 32'	58° 41'		18° 30'
Jeudi	15	27	23° 48'	24° 6'	59° 00'	Occase, 18° 50'	
Vendredi	16	28	22° 25'	22° 35'	59° 39'	Occase, 16° 36'	
Samedi	17	29	20° 53'	20° 59'	60° 37'	Ortive, 14° 54'	
Dimanche	18	30 1	19° 45'	19° 43'	60° 48'	Occase, 13° 40' Ortive, 13° 15'	
Lundi	19	2	19° 43'		58° 46'	Occase, 14° 10'	

## 17 Départ de Gorée pour l'Île de France.

*Vendredi 10<sup>e</sup> [mai]. Départ de l'île de Gorée.*

Sur les 5 heures  $\frac{1}{2}$  du matin des petits vents du nord, nous avons levé l'ancre et embarqué nos bateaux<sup>202</sup>. À 6 heures et demie nous avons fait servir du S  $\frac{1}{4}$  SO au SO  $\frac{1}{4}$  O pour largir la côte. À 9 heures trois quarts, le Cap Vert me restait au Nord, 3° Ouest, le Cap Manuel au NNE, 3° Nord, distance de 7 lieues, l'île de Gorée au NE  $\frac{1}{4}$  N, 2° Nord, qui, suivant la carte de monsieur Maurepas de laquelle je me sers, marquerait l'île de Gorée par 14° 30', et suivant mon observation que j'ai faite, elle serait par..... 14° 44', d'où je prends mon point de départ et par la longitude occidentale, méridien de Paris, par ..... 19° 20'.



*Du 17<sup>e</sup> au mardi 18 [mai].*

Nous vîmes plusieurs frégates et quantité de goélette<sup>203</sup>. À 3 heures de l'après-midi nous avons vu la terre de la Trinité, l'Ascension nous restant au SE  $\frac{1}{4}$  S, distance 16 à 18 lieues. À 5 heures du soir, le temps s'est couvert. Les vents du SE à l'ESE par grenasse. Nous avons couru la bordée du Sud et SSO toute la nuit. Temps nébuleux. À 6 heures et demie ce matin, la pointe la plus Est de ladite île me reste à l'E  $\frac{1}{4}$  SE, 1° 30' Est ; son milieu à l'E  $\frac{1}{4}$  SE, 2° 30' Est. La pointe la plus Nord, sur laquelle il paraît comme une cheminée, à l'E  $\frac{1}{4}$  SE, 4° Est, distance de 9 à 10 lieues. Depuis le départ de l'île de Gorée, je n'aurais point de différence : à midi, le milieu de l'île me reste à l'E  $\frac{1}{4}$  NE, 5° Nord, distance de 8 à 9 lieues. À la pointe du SE m'a paru comme deux îlots.



*[Du mercredi 26<sup>e</sup> juin].*

Le 26<sup>e</sup> à une heure de l'après-midi, nous avons vu un vaisseau dans le SE de nous, lequel faisait route dans la partie du NNE<sup>204</sup>. À 3 heures nous lui avons viré pavillon. Il a répondu par un pavillon blanc, croix rouge, et a mis en travers devant nous. Nous lui avons passé à poupe. C'est

<sup>202</sup> Vue 6, p. 9.

<sup>203</sup> Vue 7, p. 11.

L'auteur note et notera par la suite : « Nous vismes plusieurs frégades et quantité de Goëlettes ».

Goëlette : Il s'agit de la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), aussi connue sous les noms d'Estorlet, de Goëlette ou d'Hirondelle de mer.

La Frégate est un oiseau marin de grande taille, ses ailes de grande envergure sont étroites et longues, sa queue est fourchue, son bec long et crochu.

<sup>204</sup> Vue 8, p. 13.

un vaisseau espagnol, venant du Pérou, allant à Cadix, commandé par monsieur Duguen, de Saint-Malo, lequel nous a demandé notre point que nous lui avons dit.



[Du jeudi 11<sup>e</sup> au samedi 13<sup>e</sup> juillet].

Vu des oiseaux de différentes espèces : moutons de grande envergure<sup>205</sup> et damiers<sup>206</sup>.



[Du dimanche 14<sup>e</sup> au lundi 15<sup>e</sup> juillet].

Vu de[s] moutons, cordonniers<sup>207</sup>, damiers et goélettes.



[Du mardi 16<sup>e</sup> juillet].

Vu quantité de goélettes. À 5 heures ½ du soir, nous avons sondé, filé 24 brasses de ligne, sans fond.



[Du mercredi 17<sup>e</sup> juillet].

Vu quantité d'oiseaux comme ces jours précédents.



[Du jeudi 18<sup>e</sup> juillet].

Vu de[s] moutons et goélettes. À 11 heures du matin, sondé, filé deux cents brasses de ligne, sans fond.



[Du vendredi 19<sup>e</sup> juillet].

Vu un manche de velours<sup>208</sup>. À 11 heures ½ du soir nous avons eu le fond de cent brasses, fond de vase verte liée, par lequel je m'estime 10 lieues sur le Banc des aiguilles, NNO et SSE du Cap des Aiguilles<sup>209</sup>, distance de 13 lieues. Et avons continué la route de l'E ¼ SE.

J'aurais une différence de 50 lieues Ouest, que je serais de l'avant du vaisseau.

Latitude arrivée méridionale.....35° 21'.

Longitude corrigée orientale..... 19° 30'.

Depuis le moment de la sonde, au présent midi, la route estimée m'a valu l'E ¼ NE, 3° 30' Est.

Chemin .....13 Lieues.

Latitude estimée S.....36° 16'.

Latitude observée S.....35° 17'.

Longitude corrigée.....20° 15'.

<sup>205</sup> Titre 15. Tableau, vue 9, p. 15.

Cet Albatros appelé « Le mouton du Cap » est le plus grand des oiseaux de mer dont l'envergure peut atteindre 3,5 mètres.

<sup>206</sup> Le « Damier du Cap » est un oiseau pélagique qui se disperse largement dans les océans. Cet oiseau très grégaire, forme de grandes bandes en mer autour d'abondantes sources de nourriture.

<sup>207</sup> Cordonniers : Nom vulgaire donné à une espèce de goélands bruns et noirs. Littré.

<sup>208</sup> Le Manche de velours, blanc oiseau de mer du genre des « fous », au bout des ailes noir, est commun vers le Cap de Bonne Espérance.

<sup>209</sup> Voir titre 15. Tableau, vue 9, p. 15. Vendredi 19 juillet : « 14 lieues, au moment que nous avons eu le fond ».

Le cap des Aiguilles, le plus méridional du continent africain, marque le passage de l'océan Atlantique à l'océan Indien. Au sud de l'Afrique et connu des Portugais depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le courant des aiguilles qui se meut, longeant la côte, vers le Sud-Ouest atteint le large banc dont il porte le nom. Se forme alors un contre-courant qui augmente les dangers de la navigation.

[Du Samedi 19<sup>e</sup> au dimanche 20<sup>e</sup> juillet].

Du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> nous n'avons vu que peu d'oiseaux.

À 4 heures ½ de l'après-midi, nous sondâmes sur 55 brasses, fond de sable fin grisâtre. À 11 heures du matin 78 brasses, fond de cour.



## 18 Arrivée à l'Île de France.

Du [lundi] 19<sup>e</sup> août [folio 4].

Depuis hier midi les vents ont ont (sic) régné de l'ESE au SE, grand-frais, temps couvert et à grenasse. Nous avons fait route au Ouest et O ¼ NO<sup>210</sup>. Cinglé sur icelle 27 lieues, jusqu'à minuit que nous avons mis sous les deux huniers, à mi- mât, tribord au vent<sup>211</sup>, présentant au NE jusqu'à deux heures que nous avons mis en l'autre bord, présentant au SSO et S ¼ SO, pour ne pas nous abandonner sur la terre de laquelle je m'estime, suivant la variation observée de hier au soir, de 14° 10' ; distance de l'île Ronde, environ 10 à 12 lieues<sup>212</sup>. À cinq heures du matin, nous avons fait servir à toutes voiles, à la route du Ouest et ONO. À 6 heures nous avons vu l'Île de France (fig. 14) qui sont : les montagnes du Port du SE, nous restant au Ouest et O ¼ SO. À 6 heures ½ nous avons vu l'île Ronde, restant au NNO, 7 à 8 lieues, l'îlot au Serpent au N ¼ NO et NNO. Nous avons mis au NO ¼ N à tenir l'île Ronde ouverte par tribord. À 7 heures ½, nous avons vu l'île Plate et le Coin-de-Mire sur lequel nous avons gouverné. À 9 heures ¾, nous étions NE et SO de l'île Ronde, 3 lieues. Alors le Coin-de-Mire me reste au ONO, 4° O, Pitre Bot au SO et SO ¼ S, la montagne du Port du SE au S ¼ SO, l'Île Longue au NNO, 5° O. Alors j'ai arrêté mon point des 24 heures aux dits relèvements, qui m'a valu le Ouest.....36 L.<sup>2/3</sup>.  
Latitude estimée Sud.....19° 43'.  
Longitude estimée.....58° 46'.  
Variation observée Occase, NO.....14° 10'.  
Et serais arrivé par le longitude de.....55° 56'.  
Ce qui me donnerait 2°50' de différence Ouest, valeur de 47 lieues que le vaisseau serait plus Ouest que moi.



Lundi 19<sup>e</sup> août 1754.

À midi ½ étant le travers de la pointe d'Aché, le pilote du Port nommé monsieur Mansel a mis à bord et sommes venus mouiller à 2 heures ¼ au pied du premier corps-mort et avons salué la terre de sept coups de canon<sup>213</sup>. Ensuite est venu le capitaine de port, monsieur Maingard, et nous est venu des chaloupes du port, l'une avec une touée de cinq grelins, dont nous avons pris le bout à bord, et deux de nos grelins que nous avons portés sur le premier corps-mort, de façon que nous sommes sur trois amarres pour passer le nuit. Nous avons débarqué incontinent partie

<sup>210</sup> Lundi 19 août. Vue 10, p. 17. Au droit du tableau de navigation du 31 juillet au 19 août 1754. Titre 16. Vue 10, p. 16.

<sup>211</sup> L'auteur écrit et écrira par la suite « stibord ».

<sup>212</sup> L'auteur note différemment ici, et plus loin également les degrés et minutes.

<sup>213</sup> Vue 15, f°4, p. 26.

de nos malades les moins en risque, et sommes mouillé par les 10 brasses ½, fond de sable fin vaseux, par les relèvements ci-dessous (fig. 14 et 15) :

La pointe de la Baie aux Tortues au NE, 5° Nord, 2 lieues.

Les Deux Frères au NE ¼ N, 3° N, deux encablures.

La Grande Rivière au SO ¼ S, 4° Sud.

La pointe aux Cafres, au O ¼ SO.

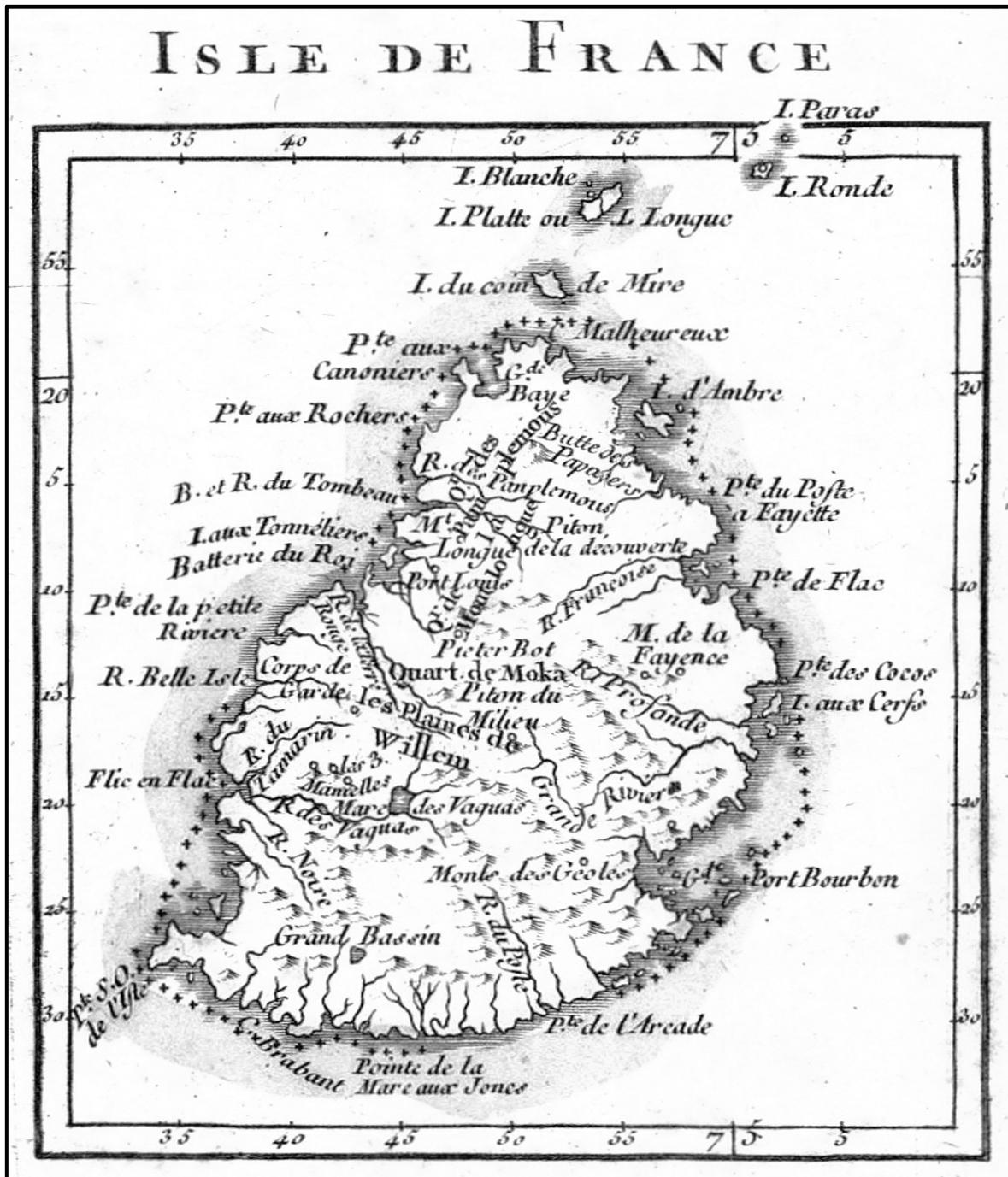


Figure 14 : L'île de France où l'on reconnaît du NNE. à l'O. et SSO : l'île aux Serpens (I. Parais), l'île Ronde, l'île Plate, le Coin-de-Mire, l'île aux Tonnelliers, le Port-Louis, le Pieter Both, le Morne Brabant (Pointe SO.). Gallica (bnf.fr).

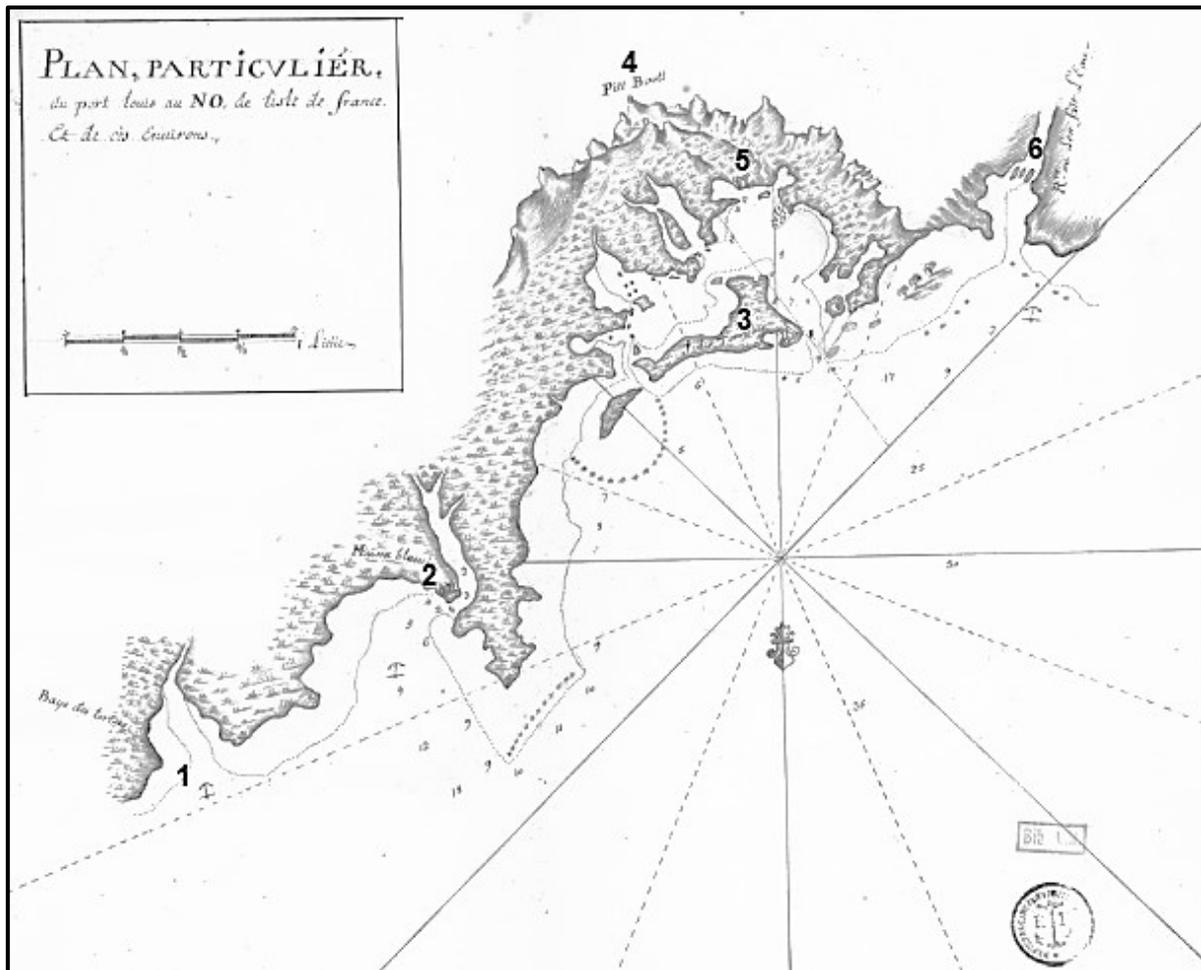


Figure 15 : Plan particulier du Port-Louis au NO. de l'Île de France et de ses environs (date : 16..-17..). 1 : Baie des Tortues. 2 : Maison Blanche. 3 : île aux Tonnelliers. 4 : Pieter Both. 5 : Le Camp ou la Loge. 6 : Rivière où l'on fait l'eau, Grande Rivière. Gallica (bnf.fr).

*Mardi 20<sup>e</sup>.*

La nuit a été assez tranquille, bon frais de l'ESE au SE. Ce matin à 4 heures nous avons levé notre ancre et abraqué sur nos grelins. Au soleil levant, le temps doux, nous avons tenu bon sur nos grelins pour débarquer dans les chaloupes du port, le restant de nos malades au nombre de 200 hommes, tant soldats que matelots et 33 qui nous sont morts depuis notre départ de France jusque dans par ce jour (sic). Ensuite nous avons continué à touer le vaisseau, amené vergue et mât d'hune. À 9 heures du soir nous avons fini l'ouvrage et avons laissé tomber une ancre, le travers de la pointe de l'île aux Thonellier (sic) [Tonnelliers] pour y passer la nuit.



*Mercredi 21<sup>e</sup>.*

Temps beau. La nuit a été fort belle. À 3 heures du matin nous avons commencé à virer sur notre ancre et à touer le vaisseau. À midi nous sommes venu amarrer sur l'arrière du ponton où nous avons amarré sur trois amarres :

L'une dans la S  $\frac{1}{4}$  SO.

L'autre dans l'Est et E  $\frac{1}{4}$  NE.

Et l'autre en croupière dans le N  $\frac{1}{4}$  NO.

Le restant de nos troupes ont débarqué (sic).



*Samedi 24<sup>e</sup> et dimanche 25<sup>e</sup>*, jour [de la] Saint-Louis nous tirâmes cinq saluts de 21 coups de canon : chaque salut pour la fête de notre Roi.



*Septembre 1754.*

Le 15<sup>e</sup> arriva le vaisseau le *Duc de Béthune*, capitaine Monsieur Surville, venant de France<sup>214</sup>.



*Jeudi 26<sup>e</sup>.*

Le détachement de Pondichéry, passagers pour Bourbon, et notre détachement pour Madagascar sont venus à bord. Nos bateaux embarqués et sommes tout prêts à appareiller, mais la brise du ONO, qui n'a fini que sur les 6 heures du soir, nous a empêché de partir.



## 19 Septembre 1754. Départ de l'Île de France pour aller à Bourbon

*Vendredi 27<sup>e</sup>.*

Sur les 6 heures du matin, étant en calme, à la faveur des bateaux du port, nous nous sommes fait remorquer en dehors des pavillons et avons salué la terre de sept coups de canon<sup>215</sup>. À 7 heures  $\frac{1}{2}$  nous étions parés tous les dangers (sic), les officiers du port s'en sont allés. Alors nous avons eu la fraîcheur du SE. Nous avons fait route du NNO au NO pour prendre du large. À 9 heures la fraîcheur du SE nous a manqué et calmé tout plat (sic). À 10 heures nous avons eu une petite fraîcheur du ONO et Ouest en calme. Nous avons pris la bordée du Nord et avons fait plusieurs petits bords, jusqu'à midi que j'ai relevé : l'île Plate, au NE  $\frac{1}{4}$  E, le Coin-de-Mire au NE  $\frac{1}{4}$  E, 5° Est, l'île Ronde à l'ENE, 5° Est, Pitre Bot (sic) au SE et SE  $\frac{1}{4}$  S, le Camp au SE  $\frac{1}{4}$  S, distance 2 lieues à 2 lieues  $\frac{1}{2}$ , le Morne Braban (sic) par une pointe basse au SSO et SO  $\frac{1}{4}$  S (fig. 14 et 15).



*Samedi 28<sup>e</sup>.*

Tout l'après-midi nous avons eu la brise du Ouest, petit frais. Nous avons couru la bordée du NNO jusqu'à 2 heures que nous avons reviré à courir la bordée du Sud et S  $\frac{1}{4}$  SO, jusqu'à 4 heures  $\frac{1}{2}$  que nous avons eu la brise de terre du SE. Nous avons mis à la route du OSO. À 6 heures du soir, le Morne Braban (sic) me reste au SO  $\frac{1}{4}$  S, 5° Sud, 7 lieues, Pitre Bot (sic), par le Camp, au SE, 5° Sud, distance de 3 à 4 lieues, l'île Plate à l'ENE, le Coin-de-Mire, par l'île Ronde, à l'E  $\frac{1}{4}$  NE, 5° Nord, la pointe aux Canonniers à l'E  $\frac{1}{4}$  NE. Continuant le route de OSO,

<sup>214</sup> *Duc de Béthune*, capitaine René Louis de Surville, vaisseau de la Compagnie des Indes, 600 t. 20 canons, 131 hommes d'équipage, armé pour l'île de France à Lorient, le 22/4/54. Étapes : Lorient, Gorée, les Mascareignes, l'Ascension, désarmé à Lorient, le 10/5/1755.

<sup>215</sup> Vue 15, f° 5, p. 27.

[par] des vents SE, joli frais, à 8 heures du soir, le Morne Braban me reste au Sud, 5° Ouest, distance de 5 lieues ½ d'où je prends mon point de départ par la latitude de .....19° 51'. Et par la longitude orientale de .....55° 00'. Variation Occase NO .....15° 20'. Depuis ce moment les vents ont régné du SSE, SE et S ¼ SE, bon frais. À 2 heures après minuit, nous avons reçu un grain violent du SSE au SE, grand frais. La mer est devenue grosse, le temps chargé, continuant toujours à venter grand frais par rafales, faisant route au OSO. À 7 heures on a pris deux ris au petit hunier et un au grand, toutes les menues voiles serrées. Le Vaisseau fatigue beaucoup par la mer qui est très grosse. À 8 heures ½ nous avons reçu un coup de mer, sur notre gaillard d'avant, qui nous a emporté un de nos gabiers nommé Henry François Anquetil, âgé de 28 ans, fils de François, de Saint-Servan, département de Saint-Malo [n° 56]. Incontinent nous avons jeté plusieurs cages à la mer et viré de bord à courir sur lui pour lui donner secours. La mer extrêmement grosse, - impossible de mettre un bateau à la mer sans exposer un équipage à périr -, nous l'avons observé quelque temps qui nageait sur l'eau. Lequel n'a pu se servir d'aucune cage et le vaisseau dérivait beaucoup<sup>216</sup>, l'ayant perdu de vue, nous avons remis en route et pris le second ris au grand hunier. Toujours grand frais et grosse mer. Jusqu'à midi, temps couvert, l'horizon épais. La route depuis hier au soir 8 heures, jusqu'au présent midi, m'a valu le SO ¼ O. Chemin estimé.....29 L. 2/3. Latitude estimée OS.....20° 40'. Longitude.....53° 41'. Nous ne voyons point encore la terre de l'île Bourbon. La plus proche me restait suivant mon estime au SO, distance 8 lieues.

## 20 Arrivée à l'île Bourbon.

*Septembre 1754. Suite du samedi 28<sup>e</sup>.*

À une heure de l'après-midi, nous avons vu l'île Bourbon nous restant au SO et SO ¼ O. Les hautes terres du Pays Brûlé au OSO et SO ¼ O, distance de 8 lieues<sup>217</sup>. Nous avons atterri un peu trop Sud, ce qui nous a occasionné de gouverner du NO au NNO pour nous élever et prolonger la côte<sup>218</sup> des vents SE et SSE, grand frais, les riz aux huniers. À 3 heures nous étions le travers de la Rivière du Mats (sic), ½ lieue, où nous avons trouvé la mer belle. À 3 heures ¾ nous étions le travers de Saint-André, ½ lieue. Nous continuons de filer la côte<sup>219</sup>. À 5 heures nous étions le travers de Sainte-Suzanne. À 6 heures ½ nous avons mouillé dans la rade de Saint-Denis, par 12 brasses d'eau, fond de sable gris vaseux. Ayant le pavillon de Saint-Denis au S ¼ SE, nous avons mouillé l'ancre de tribord la première et filé une longueur de câble de notre grande touée. Le vaisseau chassant toujours, nous avons mouillé une seconde ancre et nous avons étalé. Dans cet intervalle nous avons chassé deux encablures. Toute la nuit il a venté grand frais de l'ESE au SE (fig. 16).

<sup>216</sup> L'auteur écrit : « [...] Incontinent nous avons jetté plusieurs cage à la mer et virez de bord à courir sur luy pour luy donner secours, la mer extremem<sup>te</sup> grosse impossible de metre un bateau à la mer sans exposer une équipage à périr nous l'avons observée quelque temps qui nagoit sur l'eau, lequel n'a pu se saisir d'aucune cage et le V<sup>au</sup> drivait beaucoup, lajant perdus de Vù nous avons remis en route [...] ».

<sup>217</sup> Vue 16, f° 6, p. 28.

<sup>218</sup> Prolonger la côte : Terme de marine. Prolonger une côte, aller le long d'une côte. Littré.

<sup>219</sup> Filer la côte, voir : Prolonger la côte.

Dimanche 29<sup>e</sup>.

Ce matin au lever du soleil, nous avons salué la terre de sept coups de canon et débarqué nos bateaux. Alors j'ai relevé :

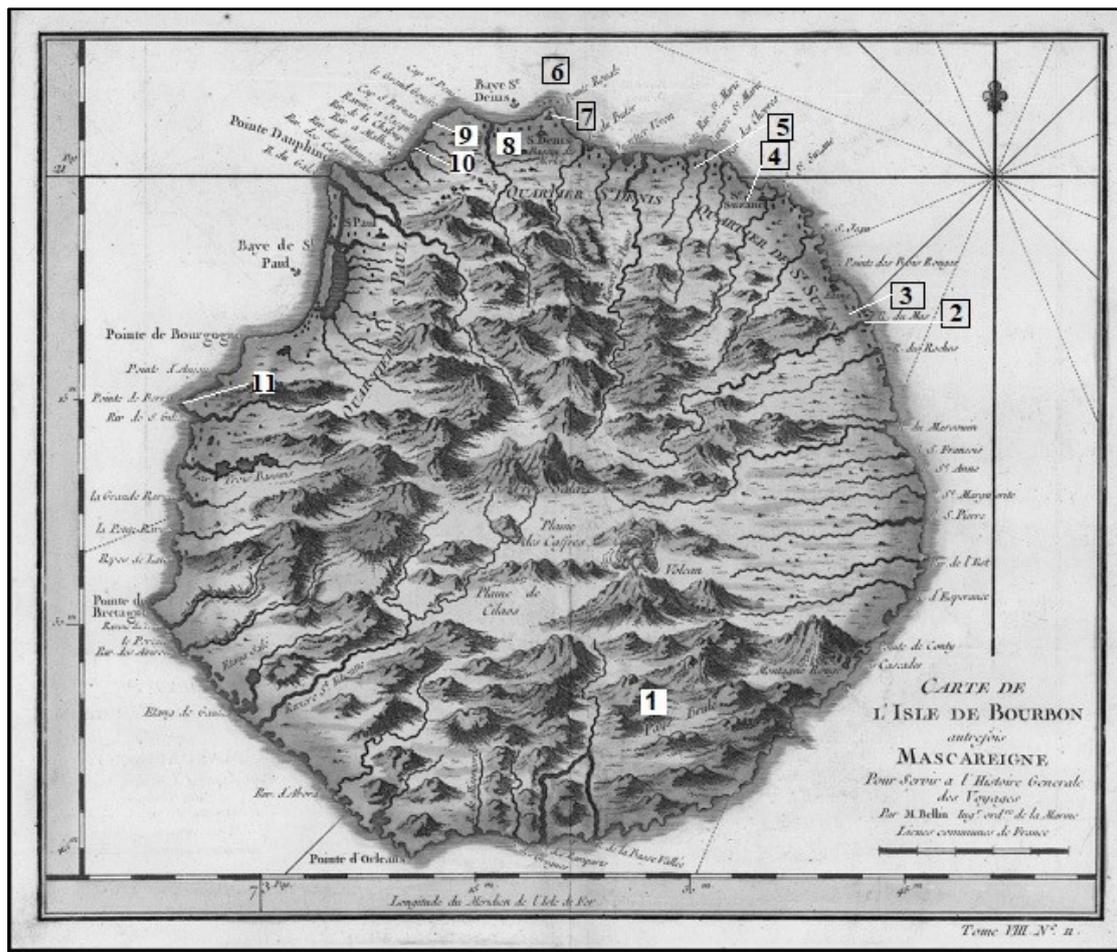
Le Cap Sainte-Marie au SE ¼ E, 5° Est.

La pointe des Brisants des galets de Saint-Denis, au SE ¼ E, 4° sud<sup>220</sup>.

Le Pavillon de Saint-Denis au SE, 3° sud, ½ lieue.

Le Cap Bernard au O ¼ SO, 3° Ouest, distance du plain : demi quart de lieue.

Le Cap de la Chaloupe au Ouest.



1 : Hautes terres du « Pays brûlé ». 2 : Rivière du Mas. 3 : Saint-André, 4 : Sainte-Suzanne. 5 : Sainte-Marie. 6 : Pointe des brisants des galets de Saint-Denis. 7 : Pavillon du Roi. 8 : Saint-Denis. 9 : Cap Bernard. 10 : Ravine de la Chaloupe. 11 : Pointe Saint-Gilles.

Figure 16 : Carte de l'île de Bourbon, autrefois Mascareigne, par Bellin<sup>221</sup>.



Octobre 1754. Dimanche 6.

Sur les deux heures de l'après-midi, notre câble de tribord, qui est notre grande touée, nous a manqué et s'est coupé sur le fond, et avons perdu environ les 2/3 du câble. La bouée de ladite

<sup>220</sup> Le pilote écrit : « La pointe des Brisants des galais de St Denys [...] ».

<sup>221</sup> Bellin. *Le Petit Atlas maritime. Asie et Afrique*. T. III, n° 122. *Mémoire des hommes*. Z366(3), 122. *Carte de l'Isle de Bourbon, autrefois Mascareigne*. 1764.

ancre ayant coulé dès les premiers jours, nous espérons le premier beau temps pour draguer le câble. Nous avons rallongé une moyenne ancre de 1 500 [livres] avec un câble de 12 poulies que nous avons mouillé dans le SE ¼ E de façon que les deux amarres travaillent en barbe également et forment un angle d'ouverture de trois pointes.



Jeudi 10<sup>e</sup>.

Nous sauvâmes notre ancre et environ 60 brasses du câble d'où il était coupé.



Vendredi 11<sup>e</sup>.

Nous avons fini de débarquer les effets de cargaison et prenons du lest pour occuper le vide.  
Variation observée: Occase NO.....18° 20'.



## 21 Tableau de navigation du 14 octobre, au 2 décembre 1754. Vue 11, p. 18-19.

			Mois d'octobre.			Année 1754.	
Jours de la ou du			vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
semaine	mois	lune					
Lundi	14	29					
Mardi	15	30	ESE, Sud, SSE, SE	Moyen frais	Beau, belle mer.	Ouest, 5° 30' Sud	45 L.
Mercredi	16	1	ESE, SE, ESE, Est	Petit frais	Beau, belle mer.	O ¼ SO, 5° 45' Sud	35 L. <sup>1/3</sup>
Jeudi	17	2	Est, ENE, E ¼ NE	Beau, petit frais	Belle mer.	SO ¼ O, 5° O	20 L. <sup>1/2</sup>
Vendredi	18	3	E ¼ NE, ENE, NE	Petit frais	Temps beau.	SO ¼ O	35 L.
Samedi Folio 7 <sup>222</sup>	19	4	NE ¼ E, ENE, NE, ENE	Bon frais	Temps beau.	SO 4° S	33 L. <sup>1/2</sup>
Décembre 1754							
Lundi	2	19					
Mardi	3	20	SO, OSO	Beau frais	Temps couvert.	ENE, 5° E	30 L. <sup>3/4</sup>
Mercredi	4	21	OSO, SO, SSO, S, SSE	Petit frais	Calme, temps couvert et pluie.	ENE, 2° 30' N	17 L. <sup>1/2</sup>
Jeudi	5	22	Est, SE, NE, N, NNE	Petit frais	Calme, belle mer, temps couvert.	NNE, 3° N	5 L. <sup>3/4</sup>
Vendredi	6	23	SSE, SE, ESE, SE	Petit frais	Temps beau et calme.	NE, 3° N	14 L.
Samedi	7	24	SSE, Sud, SE	Petit frais	Temps chaud, l'air épais et calme.	SE, 2° Sud	10 L.
Dimanche	8	25	SE, SE ¼ S, ESE, SE ¼ E	Moyen frais	Beau, belle mer.	Sud, 3° E	31 L. <sup>1/4</sup>
Lundi	9	26	ESE, E ¼ SE	Petits grains	Couvert, une houle du SE.	S ¼ SE, 4° 45' Est	27 L. <sup>2/3</sup>
Mardi	10	27	Est, E ¼ NE, ENE	Petit frais	Couvert, l'air épais, une houle du SE.	SE, 3° Est	24 L.
Mercredi	11	28	NE, ENE, NE, Nord	Petit frais	Couvert, brumeux et calme.	E ¼ SE, 1° 45' Sud	16 L. <sup>1/2</sup>
Jeudi	12	29	N ¼ NE, ESE, NE, Est	Petit frais	Beau, belle mer et calme.	SE, 1° Est	13 L.
Vendredi	13	30	Est, E ¼ SE, ENE	Petit frais	Beau, belle mer, une houle du OSO.	SE, 1° Est	25 L.
Samedi	14	1	NE ¼ E, ENE, NE, NE ¼ N	Petit frais	Couvert, belle mer.	E ¼ SE, 3° 30' Sud	24 L.

<sup>222</sup> Vue 16, f° 7, p. 29. du samedi 19 au 20 octobre 1754. Titre 23.

Dimanche	15	2	NE, NNE, N ¼ NE, N	Petit frais	Beau, belle mer.	E ¼ NE	28 L. ½
Lundi	16	3	NE, NNE, N, NNO	Petit frais	Beau, belle mer, brumeux et calme.	NE ¼ E, 30' N	14 L. ½

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Lundi	14	29		Départ. 20° 38'	Départ. 52° 50'	NO. Occase, 18° 20'	NO.
Mardi	15	30	20° 50'	20° 50'	50° 26'		20° 00'
Mercredi	16	1	21° 20'	21° 17'	48° 38'	Ortive, 21° 00'	
Jeudi	17	2	21° 47'	21° 54'	47° 40'	Occase, 21° 30' Ortive, 20° 10'	
Vendredi	18	3	22° 51'	23° 6'	46° 6'	Occase, 21° 30' Ortive, 20° 10'	
Samedi Folio 7	19	4	24° 22'		44° 54'		
Décembre 1754							
Lundi	2	19	Départ	Départ. 24° 50'	Départ. 45° 40'		
Mardi	3	20	24° 35'		47° 17'		22° 30'
Mercredi	4	21	24° 1'	23° 40'	48° 09'	Occase, 21° 25'	
Jeudi	5	22	23° 25'		48° 17'		
Vendredi	6	23	22° 52'		48° 49'		21° 00'
Samedi	7	24	23° 14'		49° 11'		
Dimanche	8	25	24° 47'		49° 16'	Occase, 20° 30'	
Lundi	9	26	26° 5'	25° 43'	49° 41'	Occase, 21° 30'	
Mardi	10	27	26° 31'	26° 34'	50, 40'	Occase, 21° 00'	
Mercredi	11	28	26° 46'	26° 49'	51° 34'		
Jeudi	12	29	27° 16'	27° 38'	52° 6'		20° 00'
Vendredi	13	30	28° 30'	28° 47'	53° 7'	Ortive, 21° 39'	
Samedi	14	1	29° 6'	29° 6'	54° 26'		
Dimanche	15	2	28° 50'	28° 54'	56° 2'	Occase, 21° 00' Ortive, 22° 00'	
Lundi	16	3				Occase, 20° 00'	

## 22 Départ de Saint-Denis pour aller au Fort-Dauphin.

*Départ de Saint-Denis pour aller au Fort-Dauphin, côte de Madagascar. Lundi 14<sup>e</sup> [octobre].*

Sur les 6 heures du matin, avec des petits vents SSE, nous avons appareillé et salué la terre de sept coups de canon. Nous avons gouverné au NNO pour prendre du large<sup>223</sup>. Ensuite nous avons dressé la route au ONO, avec des petits vents d'ESE et SE, qui nous ont manqué sur le midi et [se sont] calmés tout plat. Le Cap Bernard me restant au SE ¼ E, 3° Est, 4 lieues ½ à 5 lieues.

Le milieu de l'île au SE ¼ S, 5° Sud, 3 lieues ½ à 4 lieues.

La pointe Saint-Gilles au S ¼ SO, 6 lieues.

Latitude de départ observée Sud.....20° 38'.

Longitude du départ suivant les relèvements et la latitude observée, qui me mettrait par la longitude orientale de ..... 52° 50'.



<sup>223</sup> Vue 11, p. 19. Au droit du tableau de navigation du 14 octobre au 16 décembre 1754 (Titre 21).

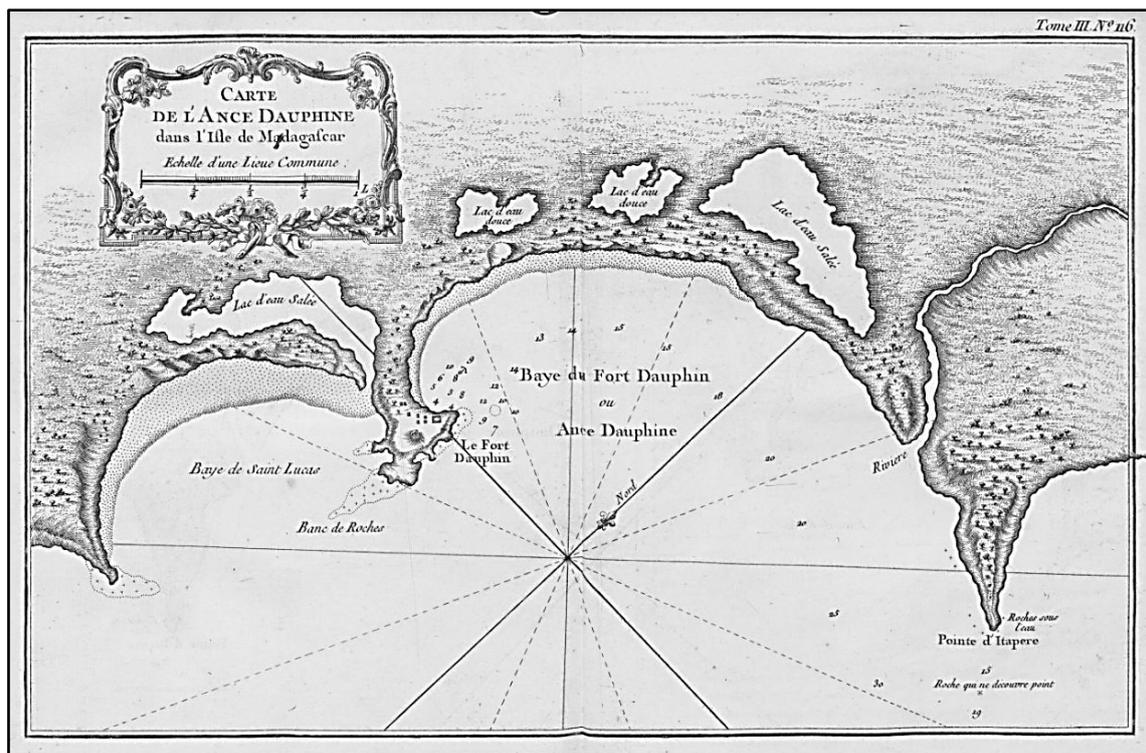


Figure 17 : Carte de l'Ance Dauphine dans l'Isle de Madagascar. Bellin. 1764<sup>224</sup>.

## 23 Arrivée au Fort-Dauphin.

*Octobre 1754. Samedi 19<sup>e</sup>.*

Les vents NE  $\frac{1}{4}$  E, ENE, NE, ENE, temps beau, bon frais, belle mer. À une heure  $\frac{1}{2}$  de l'après-midi, nous avons vu la côte de Madagascar, qui m'a paru terre basse et unie, prolongée du ONO au OSO et n'y ait vu aucune remarque, et distance d'icelle, 10 à 11 lieues<sup>225</sup>. Alors nous avons fait la route du SO  $\frac{1}{4}$  O. À six heures du soir elle me restait du N  $\frac{1}{4}$  NO au Ouest, distance des plus proches [de] notre travers : 8 lieues  $\frac{1}{2}$  à 9 lieues. À 7 heures nous avons mis à la route du SSO, sous les deux huniers à mi-mât, les ris dedans. Alors, m'estimant par la latitude de 23° 59', à 11 heures  $\frac{1}{2}$  du soir, par la crainte de dépouiller le Fort-Dauphin, nous avons pris le parti de soutenir à petits bords en espérant le jour. Nous avons pris la bordée du large sur l'ESE, jusqu'à 2 heures que nous avons viré de bord à courir sur le NO  $\frac{1}{4}$  N, et à 5 heures, au point du jour, nous avons fait servir à toutes voiles à la route du NO  $\frac{1}{4}$  O, pour rallier la terre et en prendre parfaite connaissance. À 6 heures nous avons vu la terre, [et] les hautes montagnes du vent du Fort-Dauphin, de laquelle nous nous sommes rallié, et [l'avons] côtoyée à 1 lieue  $\frac{1}{2}$  à 2 lieues. À 8 heures nous avons eu connaissance de la pointe d'Itapere<sup>226</sup>, paraissant isolée, nous restant O  $\frac{1}{4}$  SO et OSO, sur laquelle nous avons gouverné. Peu après nous avons vu les brisants de la Roche d'Itapere de laquelle, étant son travers, la laissant à tribord de vous environ  $\frac{1}{2}$  lieue, vous voyez l'ouverture de la baie. Et, faisant la route du O  $\frac{1}{4}$  NO, vous découvrez le Fort-Dauphin par ses ruines, sur lequel vous gouvernez et venez mouiller en dedans d'icelui, [et] où nous avons mouillé sur le midi par 6 brasses  $\frac{1}{2}$ , fond de sable gris graveleux qui est

<sup>224</sup>SGA. Mémoire des Hommes. Bellin. « Le Petit Atlas maritime. Asie et Afrique ». Planche 116. Cote : Z366 (3).

<sup>225</sup> Vue 16, f° 7, p. 29.

<sup>226</sup> Le pilote écrit : « [...] nous avons vu la terre qui sont les hautes montagnes du vent du Fort-Dauphin, de laquelle nous nous sommes ralliez et côtoyé à 1 L.  $\frac{1}{2}$  à 2 l. à 8 heures nous avons connaissance de la pointe Ditaper [...] ». l'orthographe du lieu-dit n'est pas fixée. Le pilote écrit : Ditaper, d'Itaper. Nous écrirons suivant en cela les instructions nautiques : d'Itapere.

l'ancre de tribord (fig. 17)<sup>227</sup>. Nous avons tiré quatre coups de canon pour donner avis de notre arrivée. Ayant mouillé un peu trop à terre, nous avons allongé une de nos grosses ancrs de bâbord dans le NE ¼ E, par 8 brasses, fond de sable, sur laquelle nous nous sommes halé plus au large et [il] nous reste, derrière le vaisseau, 26 à 27 pieds d'eau, et nous en tirons 19 pieds. Nous avons empenélé ladite ancre du NE ¼ E, avec une ancre à jet. Une moyenne ancre de 1 500 [livres]<sup>228</sup> que nous avons allongée dans le NNO par 5 brasses et avons amené vergue et mât de hune.

	La route estimée des 24 heures, jusqu'au moment du mouillage, m'a valu le SO, 4° S.....	33 lieues ½.
	Latitude estimée Sud.....	24° 22'.
Différence Sud. 28'		
	Latitude du Fort-Dauphin.....	24° 50'.
	Longitude estimée Ouest.....	44° 54'.
Différence Ouest. 44'		
	Longitude du Fort-Dauphin.....	45° 38'.

Ce qui me donnerait 44' de différence Ouest que je serais de l'avant du vaisseau, valeur de 13 lieues ½ réduit par le parallèle.



*Dimanche 20<sup>e</sup>.*

Toute la nuit calme. Ce matin nous avons pris à amarrer les vaisseaux, nous avons rallongé notre ancre de tribord que nous avons portée dans l'ESE et une ancre à jet sur la longueur de deux grelins dans le OSO de façon que nous sommes sur quatre amarres.

Savoir : Une grosse ancre de tribord dans l'ESE.

Une idem. de bâbord empenelée dans le NE ¼ E<sup>229</sup>.

Une moyenne ancre de 1 500 livres par bâbord dans le NNO.

Et une ancre à jet dans le OSO, en croupière.

Partie de la journée s'est passée avec une brise du SE, S, SO, Ouest.



*Octobre 1754. Relèvement du mouillage.*

Les brisants de la pointe du Fort-Dauphin, au SE ¼ E, 3° Sud<sup>230</sup>.

La pointe de la muraille du Fort-Dauphin, au S ¼ SE.

Le Colombier, au S ¼ SO, 1° 30' Ouest<sup>231</sup>.

La montagne du Piton au NO, 1° 30', Nord.

Distance du plain : une encablure et demie.

La pointe d'Itapere à l'E ¼ SE, 2° Est, 2 lieues à 2 lieues ½.

Les brisants de la Roche d'Itapere, à E ¼ SE, 3° Sud.

Et nous reste derrière le vaisseau, 34 pieds d'eau.



<sup>227</sup> Voir en annexe les instructions nautiques pour une relâche au Fort-Dauphin.

<sup>228</sup> Le pilote écrit : « [...] Nous avons empenelées Laditte encre [...] avec une encre à jet, une moyenne encre de 1500 [...] ».

<sup>229</sup> Le pilote écrit : « une id. de babord empenelées dans L'ESE ».

<sup>230</sup> Vue, 17, f° 8°, p. 30.

<sup>231</sup> Le pilote écrit : « le coulombier [...] ».

*Mercredi 23<sup>e</sup>.*

Le roi Mainbou auquel appartient ce terrain est arrivé à la palissade. L'on la salué de cinq coups de canon. Monsieur Berat, chef de traite, avec l'officier de troupes et sa garnison de 30 hommes ont été prendre possession de la palissade.



*Vendredi 25<sup>e</sup>.*

Depuis notre arrivée, nous n'avons que des vents du sud, SO et Ouest et avons désamarré deux fois : notre ancre à jet que nous avons en croupière ayant chassé. Ce matin il faisait calme, nous avons pris à ramarrer (sic) le vaisseau. Nous avons levé l'ancre à jet, nous y avons établi 3 grelins, au bout desquels nous l'avons transportée à terre, que nous avons enfouie dans le sable, [avec] un bordage au bec, [que nous avons] renforcé de bons pieux, [et] aussi en avons-nous mis au jouel, en outre une chaîne à chien avec de forts piquets, pour nous contre-tenir avec les vents SO et Ouest qui ont régné avec force ces jours passés<sup>232</sup>. Aussi avons-nous porté une grosse ancre dans le Nord. La moyenne ancre de 1 500 [livres] que nous avons en premier lieu dans le NNO, nous l'avons effacée dans le O ¼ NO en croupière, de façon que nous sommes, présentement, sur cinq amarres sur cette position.

Savoir :

Une grande ancre dans l'ESE.

Une id. empennelée dans l'E ¼ NE et ENE.

Une id. sans empennelage dans le Nord<sup>233</sup>.

Une moyenne ancre dans le O ¼ NO avec croupière frappée sur le sable.

Une ancre à jet enfouie à terre dans le OSO, en croupière, et sommes dans les mêmes points de relèvements que ci-devant.



*Novembre 1754. Vendredi 15<sup>o</sup>.*

Ce jour nous n'avons pu rien faire, la traite ayant été interdite par un coquin déserteur nommé Louis, sujet du Roi Mainbou qui a insulté monsieur Berat et lui a même présenté le pistolet à la gorge, et incontinent s'est enfuit<sup>234</sup>. À quoi monsieur Berat a fait rassembler son monde de crainte d'une sédition et demandé du secours à bord. On lui a envoyé tous ceux capables de porter les armes, qui [s]ont descendus avec leurs armes et [sont] arrivés à la palissade sans obstacle. La journée s'est passée sur nos gardes, sans autre révolution. Nous demandons au Roi Mainbou cet homme, qu'il promet nous faire avoir, ainsi que 7 à 8 autres coquins Blancs déserteurs qui tous ne sont capables que de nuire aux traites que la Compagnie peut faire dans ce pays et d'inspirer aux Noirs de mauvais desseins et causer des révoltes<sup>235</sup>.



---

<sup>232</sup> Le pilote écrit : '[...] nous y avons etably 3 greslins au bout desquels nous l'avons transportez à terre, que nous avons enfouy dans le sable, un bordage à la beque renforcée de bon pieux aussy en avons nous mis au jouel, en outre une chesne à chien avec de forts piquets pour nous contretenir avec les vents SO et Ouest qui ont reignez avec force [...] ». L'ancre avec son bec et son jouel a été enfouie dans le sable, et on a édifié un bordage de planches renforcé de bons pieux, de forts piquets et d'une chaîne pour maintenir le tout et tenir contre les vents dominants du SO et Ouest.

<sup>233</sup> Le pilote écrit « Une id. Empellez [...] Une id. sans Empellage [...] »

<sup>234</sup> Le pilote écrit : « Et incontinant sen est fuy [...] ».

<sup>235</sup> On ignore tout du sort réservé à ces déserteurs. Le journal de Du Bousquet 1<sup>er</sup> pilote du *Duc de Béthune* (1756-1758) nous renseigne sur le traitement infligé à certains déserteurs. Mardi 1<sup>er</sup> octobre 1757. « Justice. On donna la calle à trois hommes, ce matin 8 heures, à notre bord. C'étaient trois déserteurs [...] ». *Duc de Béthune* (1756-1758). *Journal de bord de Du Bousquet, 1<sup>er</sup> pilote*. AN. MAR/4JJ/78, pièce 60. p. 79.

*Samedi 16<sup>e</sup>.*

Traite interdite. Il y a eu plusieurs parlementaires et rien de décidé, plusieurs alertes à la palissade, sans coups tirés. La journée s'est passée sur nos gardes. Du consentement du Roi, nous avons saisi six Blancs que l'on a envoyé à bord, qui sont détenus aux fers, [il] en reste encore trois, dont ledit coquin de Louis, auteur de la révolte [et que nous] n'avons pu avoir.



*Novembre 1754. Lundi 18<sup>e</sup>.*

Nous avons traité comme de nouveau<sup>236</sup>. On n'a pu joindre ledit Louis malgré que l'on eût mis du monde à sa suite, il a gagné le terrain du Roi Ramboul à 30 lieues d'ici où il s'est mis sous sa protection.

Noms et surnoms des matelots pris au Fort-Dauphin<sup>237</sup>.

Jean Jaublette [n° 363], du vaisseau le *Bristol*, natif de Louis Bourg.

Claude Pot[t]evin [n° 364], du vaisseau le *Jupiter*, natif d'Orléans.

Denis Brissard [n° 365], du vaisseau l'*Achille*, natif du Port-Louis.

François Pierre [n° 368], du vaisseau le *Bourbon*, natif de Hennebont.

Pierre Le Gal [n° 366], du vaisseau l'*Achille*, natif de Brest.

Hurbin Yvon [n° 367], du vaisseau l'*Achille*, natif de Nantes.



*Jeudi 21<sup>e</sup>.*

Nous avons commencé aujourd'hui à embarquer des bœufs vivants.



*Mardi 26<sup>e</sup>.*

Nous avons fini d'embarquer bœufs vivants et salaisons, au nombre de :

Bœufs vivants :	..238.
Bottes de deux : viande salée	...49.
Barrique de id.	...20.



#### *Révolutions des temps.*

Sur le plain de la lune, calme, orage, pluie et vent variable du SO au Ouest, grand frais.

Sur le déclin de la lune, de fortes brises de l'E ¼ SE à l'ENE, temps beau.

Sur le premier quartier, des vents Sud, SO et Ouest, couvert brumeux et petite pluie.



*Vendredi 29.*

Ce matin on a viré vergue et mâts d'hune.



<sup>236</sup> Vue 17, f° 9, p. 31. Du 18 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1754.

<sup>237</sup> Les matricules renvoient au rôle d'équipage, supra, Titre. 3.

*Samedi 30<sup>e</sup>.*

Temps beau. Ce matin au point du jour nous avons pris à désamarrer le vaisseau. Nous avons commencé à lever l'ancre du SE et celle du ONO, l'empenelage de celle de l'ENE et notre ancre à jet qui était en croupière. Sur les 11 heures nous avons eu les vents du OSO, joli frais, nous avons évité sur nos deux autres amarres, sur celle du Nord et celle de l'ENE. L'on [a] fini de déloger la palissade. Tout l'après-midi<sup>238</sup> les bateaux n'ont fait qu'aller et venir chargés de différents effets. Nous avons eu les vents du SO à Sud, petit frais, temps nébuleux. Sur les 9 heures du soir, toutes les affaires du vaisseau étaient finies, Monsieur Berat et la troupe sont venus à bord. Toute la nuit nous avons eu les vents Sud et SSE, moyen frais.



*Décembre 1754. Dimanche 1<sup>er</sup>.*

Sur les 7 heures du matin, les vents SSE ont calmé, nous avons allongé une touée de trois grelins et une pièce d'aussière dans l'Est et E ¼ NE. À 10 heures ½ nous avons pris à lever nos ancres et nous sommes toués. Il ventait moyen frais du SE à l'Est de façon qu'à 6 heures du soir, étant sur les 2/3 du premier grelin, nous avons mouillé une de nos grosses ancres par les 12 brasses, fond de sable, et avons envoyé la chaloupe lever l'ancre à jet.

Relèvements du mouillage.

La pointe d'Itapere à l'E ¼ SE, 2° Sud, distance de 2 lieues.

Les brisants de la pointe du Fort-Dauphin au S ¼ SO, distance ½ lieue.

Toute la nuit, petit frais de l'Est à l'E ¼ NE, temps brumeux.



## 24 Départ du Fort-Dauphin pour aller à l'île de France.

*Lundi 2<sup>e</sup> décembre 1754.*

Ce matin, au soleil levant, la brume s'est dissipée<sup>239</sup>. Il faisait calme, une houle venant du large et n'étant point assez élevée pour doubler les dangers de la pointe du Fort-Dauphin. Nous avons rallongé une seconde touée de la même quantité de grelins, que nous avons portée dans l'E ¼ SE sur la pointe d'Itapere, par 8 brasses [de fond], qui s'est trouvé fond de roches. À 8 heures ½ nous étions sur le premier grelin qui fut trouvé pris aux roches sur le fond. Nous avons laissé un peu culer pour avoir un bon fond au pied desdites roches, où nous avons trouvé 13 brasses, fond de gros graviers, où nous avons laissé tomber une grosse ancre par les relèvements ci-joints : la pointe du Fort-Dauphin au SO, demie lieue ; l'angle du Fort-Dauphin au OSO ; la pointe d'Itapere à l'E ¼ SE, distance de 2 lieues. Le calme a continué jusque devers les 11 heures qu'il est venu des petits vents Sud et SSO, avec une grosse houle du Sud, qui nous a fait chasser environ une bonne encablure et demie, ce qui nous a obligé de rallonger une autre touée de trois grelins dans le S ¼ SE et SSE, par 14 brasses, fond de sable et corail. Ayant à bord le bout de ladite touée, nous commençons à abraquer dessus (sic). Il était alors 2 heures de l'après-midi.



<sup>238</sup> Le pilote a écrit : « [...] l'on finit de déloger la palissade toute l'après midi [...] »

<sup>239</sup> Vue 11, p 19. Au droit du tableau de navigation du 14 octobre au 16 décembre 1754. Titre. 21.

Suite du lundi 2<sup>e</sup> décembre 1754

Dans ce moment nous avons eu un grain du SO, grand frais<sup>240</sup>. La crainte que nos amarres ne vinssent à nous manquer et [parce] que, [par] ailleurs, nous étions bien enfoncés dans la baie<sup>241</sup> et que, pour peu que le vaisseau eût rechassé, nous aurions couru de grands risques, nous a fait prendre la partie d'abandonner nos ancres avec un câble d'ancre de 1 500 [livres], qui nous servait à touer aux trois grelins<sup>242</sup>, et avons profité de ce moment pour mettre le vaisseau et le bien de la Compagnie en sûreté. Nous avons gouverné sur le SSE et SE ¼ S, pour nous élever de la baie. À 3 heures ½ nous étions parés [de] tous les dangers. Alors nous avons mis en panne, tribord au vent, pour embarquer nos bateaux<sup>243</sup>. Alors j'ai relevé les terres : Les plus Sud, au NO ¼ O et ONO : le Fort-Dauphin au NO, 5° Nord, distance de 3 lieues ½ ; la pointe d'Itapere, par les brisants de sa roche, au Nord, distance de 2 lieues ; les terres fuyant dans le Nord, au NE ¼ N. À 4 heures, nous avons nos bateaux embarqués. Alors nous avons fait servir à la route de l'ESE. Dans ce moment j'ai pris mon point de départ de dessus la terre ferme, par la latitude Sud de .....24° 50'. Et par la longitude orientale, méridien de Paris..... 45° 40'.



25 Tableau de navigation du 17 au 28 décembre 1754. Vue 12, p. 20.

Jours de la ou du			Mois de décembre.			Année 1754.	
semaine	mois	lune	vents	Force du vent	Temps et état de la mer.	Aire de vent qu'a valu la route estimée	Chemin estimé
Mardi	17	4	Ouest, OSO	Petite fraîcheur	Calme, l'air épais, belle mer.	NNE, 2° 30' E	2 L.
Mercredi	18	5	OSO, NE, NNE, N ¼ NE	Petit frais	Calme, pluie, temps chargé, belle mer.	E ¼ NE, 2° 30' E	11 L.
Jeudi	19	6	NNE, NE, ENE, NE	Petit frais	Calme, beau, belle mer.	NO ¼ N, 3° 45' Nord	6 L. ½
Vendredi	20	7	NE, NE ¼ E, NE ¼ N, NNE	Petit frais	Beau, belle mer.	E ¼ SE, 2° 45' Est	23 L.
Samedi	21	8	NE	Petit frais	Beau, belle mer et calme.	Est, 2° 45' N	9 L.
Dimanche	22	9	NE, ENE, NE, NE ¼ N	Petit frais	Beau, belle mer en calme.	ENE, 1° 30' N	8 L. <sup>1/3</sup>
Lundi	23	10	NE, ESE, SE	Petite fraîcheur	Beau, belle mer en calme.	NE	5 L. ½
Mardi	24	11	SE, SSE, S, SE, ESE	Petit frais	Beau, belle mer.	N ¼ NE, 4° 30' E	38 L. ¼
Mercredi	25	12	ESE, SE, Est, ENE, ESE	Par grains	Belle mer.	N ¼ NE, 5° E	45 L. <sup>2/3</sup>
Jeudi	26	13	ESE, SE, ESE, E ¼ SE	Joli frais	Beau, belle mer.	N ¼ NE, 3° 45' Nord	43 L.
Vendredi	27	14	ESE, SE, ESE	Bon frais	Belle mer et à grains.	N, 1° 30' E	49 L. <sup>3/4</sup>
Samedi	28	15	SE, ESE	Bon frais	Belle mer, temps couvert.	NO ¼ O, 1° 30' O	31 L. ¼

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Mardi	17	4	28° 31'		56° 44'	NO	NO
Mercredi	18	5	28° 26'	28° 41'	57° 21'	Occase, 20° 40'	
Jeudi	19	6	28° 24'	28° 38'	57° 10'	Ortive, 20° 00'	
Vendredi	20	7	28° 48'	28° 49'	58° 28'	Occase, 19° 00'	
Samedi	21	8	28° 48'	28° 59'	58° 59'	Occase, 18° 00' Ortive, 19° 00'	

<sup>240</sup> Vue 12, p. 21. Au droit du tableau de navigation du 17 au 28 décembre 1754.

<sup>241</sup> Le pilote écrit : « [...] La crainte que nos amares ne vinssent à nous manquer et que dailleurs nous étions bien enfoncée dans la baye [...] ».

<sup>242</sup> Ancre de 1 500 livres poids, environ 740 kg.

<sup>243</sup> L'auteur écrit : « À 3 heures ½ nous étions parée tous les dangers [...] ».

Jours de la ou du			Latitude estimé, sud	Latitude observées, Sud	Longitude, méridien de Paris, Orientale.	Variation observées, occases, ortives ou azimuts.	Variations estimées
semaine	mois	lune					
Dimanche	22	9	28° 49'	28° 39'	59° 26'	Occase, 17° 00' Ortive, 16° 30'	
Lundi	23	10	28° 27'	28° 18'	59° 39'	Ortive, 19° 00'	
Mardi	24	11	26° 27'		60° 14'	Ortive, 18° 00'	
Mercredi	25	12	24° 15'		60° 56'		17°
Jeudi	26	13	22° 7'	22° 39'	61° 14'		19°
Vendredi	27	14	20° 10'	20° 36'	61° 18'		15°
Samedi <sup>f<sup>10</sup></sup> <sup>244</sup>	28	15	19° 46'	19° 59'	59° 54'		14°

## 26 Arrivée à l'île de France.

*Dimanche 29<sup>e</sup> décembre 1754.*

Depuis midi nous fîmes route au Ouest et O  $\frac{1}{4}$  NO, 4 lieues  $\frac{1}{3}$ , jusqu'à 2 heures de l'après-midi que nous vîmes l'île Ronde restante au ONO, distance de 5 à 6 lieues (fig. 14 et 18)<sup>245</sup>. Nous fîmes route sur icelle avec de bons vents d'Est et ESE, temps couvert et à grains. À 4 heures nous étions Nord et Sud de ladite île, demie lieue. Ayant doublé l'île Ronde, faisant route au Ouest et O  $\frac{1}{4}$  SO, si vous ne voyez point le Coin-de-Mire, comme il nous est arrivé dans les grains, vous allez droit dessus icelui. À 5 heures nous avons reçu un grain violent de l'ESE, - forte pluie à ne pas voir la longueur du vaisseau -, et étions alors à 2 petites lieues du Coin-de-Mire, et apparence de mauvais temps pour la nuit. Nous avons pris les amures à tribord et avons passé entre les îles Plates et l'île Ronde. À 7 heures, l'île aux Serpents me restait au SE, l'île Ronde au S  $\frac{1}{4}$  SE et SSE, 2 lieues, l'île aux Pigeons ou cheminée au OSO et SO  $\frac{1}{4}$  O (fig. 19), 4 lieues, l'île Plate au SO. Alors nous avons fait les ris aux huniers et couru la bordée du NE, jusqu'à minuit, avec les vents ESE par rafale[s] et beaucoup de pluie. À minuit nous avons viré de bord à courir la bordée du Sud pour nous trouver, au jour, sous l'île Ronde, laquelle me restait, à 5 heures  $\frac{1}{2}$ , au Sud et S  $\frac{1}{4}$  SE, 3 lieues  $\frac{1}{2}$ , l'île aux Serpents au S  $\frac{1}{4}$  SE, l'île aux Pigeons ou la Cheminée au SO, l'île Plate au SO  $\frac{1}{4}$  S. Alors [avons] largué les ris des huniers et fait route pour passer par la passe ordinaire. À 8 heures nous donnions entre les îles Plate et le Coin-de-Mire, nous faisons 7 nœuds à l'heure et n'allions presque pas de l'avant, les courants [jouant] contre nous. À 9 heures nous doublions le Coin-de-Mire et avons gouverné sur le OSO sur la pointe aux Canonnières avec des vents d'ESE. À 10 heures nous doublions la pointe aux Canonnières. À 11 heures  $\frac{1}{2}$ , le pilote du Port, monsieur Mansel est venu à bord. À 11 heures  $\frac{3}{4}$ , nous avons mouillé, à bout de bordée, en dedans des premiers pavillons. Nous avons aussitôt débarqué nos bateaux et [pris] à touer le vaisseau jusqu'à huit heures du soir que nous tîmes bon sur les grelins du port et sur une de nos ancrs pour passer la nuit, étant au premier pavillon du dedans. La nuitée a été fort belle.

Je me trouverais de l'arrière du vaisseau, 64 à 65 lieues de différence Ouest.

<sup>244</sup> f<sup>o</sup> 10 voir infra : Dimanche 29<sup>e</sup> décembre 1754..

<sup>245</sup> Vue 18, f<sup>o</sup> 10, p. 32. À l'île de France, du 29 au 31 décembre 1754.

Voir infra en annexe les instructions nautiques de d'Après de Manneville pour arriver au Port-Louis de l'Île de France.



Figure 18 : l'île Ronde et l'île aux serpents<sup>246</sup>.



Figure 19 : L'île aux Pigeons ou Cheminée vue de l'îlot Gabriel avec l'île Plate à tribord<sup>247</sup>.

A decorative flourish or signature mark consisting of a series of elegant, curved lines.

<sup>246</sup> Par Algonkins (<https://lv.wikipedia.org/wiki/Dalibnieks:Algonkins>)  
<sup>247</sup> Ibidem.

Lundi 30 ».

Ce matin nous avons pris à touer le vaisseau. Sur les 7 heures, étant par le travers de l'île aux Tonneliers, la brise de l'ESE est devenue forte. Nous avons laissé tomber une ancre, ne pouvant touer. Nous avons amené vergue et mât d'hune, et avons pris à débarquer les bœufs dans les chaloupes du port. Tout le restant du jour, il a venté grand frais. Nous avons toué jusqu'à 9 heures du soir, sans avoir pu aller à place.



Mardi 31<sup>e</sup>.

Nous finîmes de débarquer les bœufs vivants au nombre de 119, que nous avons livrés, et finîmes d'amarrer le vaisseau sur l'arrière du ponton. Nous avons aussi remis à la Compagnie 32 esclaves.

Nous avons amarré sur quatre amarres, savoir : une de bout, dans le SE, une dans le NE, une dans le SO et une autre en croupière dans le NNO.

Nous avons trouvé dans ce port :

Le *Duc d'Orléans*, capitaine monsieur Lobry, commandant en ce port. Monsieur et madame Duplex, passagers sur ledit vaisseau<sup>248</sup>.

Vaisseaux particuliers :

Le *Pierre Daniel*, monsieur Fontenais Lossieux<sup>249</sup>

La *Clautilde* (sic), monsieur Vigoureux.



Janvier 1755. Mercredi 8<sup>e</sup>.

Le temps se chargea dans la partie du SE. Il venta grand frais par rafale[s], les vents augmentant dans la nuit<sup>250</sup>.



Jeudi 9<sup>e</sup>.

Le mauvais temps augmenta de plus en plus, la mer fort grosse dehors, des rafales très fréquentes. L'horizon est pris de toutes parts<sup>251</sup> et beaucoup de pluie. Les vents battant la partie du NE et tombèrent jusqu'au nord avec violence qui a fait démarcher (sic) l'ancre du NE et notre croupière qui nous a fait tomber en travers sur les vaisseaux le *Comte d'Argenson*<sup>252</sup>, le

<sup>248</sup> Lobry Etienne, de Saint-Malo, n° 1, officier à 200 livres de solde mensuelle, capitaine du *Duc d'Orléans*, a fait la campagne. Étapes : Lorient, Gorée, Madagascar, Indes-Mascareignes, Cap de Bonne-Espérance, Lorient.

Le Marquis de Duplex et Madame, passagers à la table, du *Duc d'Orléans*, n° 685, embarqués à Pondichéry le 10/10/1754. Mémoire des Hommes. A.S.H.D.L. – S.H.D.M. Lorient. 2P 37-I.9. *Rôle du « Duc d'Orléans » (1754-1755)*, vaisseau de la Compagnie des Indes, armé pour l'Inde à Lorient le 9/3/1754, désarmé le 22/6/1755, 1 400 tonneaux, 20 canons, 240 membres d'équipage. A.N. MAR 4JJ 103-104. *Journal de bord du « Duc d'Orléans » (1754-1755)*.

<sup>249</sup> Guillaume François Lossieux de Fontenay, + : 17/1/1761, 63 ans, Saint-François, Pamplemousse, île de France (<https://gw.geneanet.org/>). Officier de marine d'Inde en Inde (1730-1743). Philippe Haudrière. *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit. t. 2, p. 1056, t. 1, note 67.

<sup>250</sup> Vue 18, f° 11, p. 33. Du 8 au 15 janvier 1755.

<sup>251</sup> Le pilote écrit : [...] L'horizon éprise de toutes part [...].

<sup>252</sup> Le pilote écrit « [...] Le Comte d'Arjenson [...] ». Le *Comte d'Argenson* (1749-1753) construit à Nantes en 1748, 600 tonneaux, 20 canons, 126 hommes d'équipage, armé à Lorient le 25/3/1749, capitaine Jean-Joseph Sanguinet, à 200 livres de solde mensuelle, 4 640 livres pour 23 mois et 6 jours de campagne, vaisseau condamné à l'Île de France en 1753, dont l'équipage a été renversé sur le *Bristol* désarmé à Lorient le 31/8/1751, et devenu vaisseau de côte. Parmi les officiers de cet équipage on trouve « Joseph Pignolet, de Bourbon, sans titre, au compte du Capitaine ». A.N. MAR 4JJ 117 pièce 65. Mémoire des Hommes. S.H.D.L. 2P 34-I.18. *Rôle d'équipage (rôle de bord, armement)*, « *Comte d'Argenson » (1749-1751)*. Pour la famille Joseph Pignolet, voir Ricq. p. 2276-80.

ponton, et le vaisseau le *Pierre Daniel* que nous avons évité et [nous avons] amarré le long d'icelui, joignant le ponton et y avons passé la nuit sans aucune avarie.



*Vendredi 10<sup>e</sup>.*

Le coup de vent était passé, le pilote vint à bord pour nous ramarrer (sic).



*Samedi 11<sup>e</sup>.*

Nous finîmes de nous amarrer à poste, comme nous étions ci-devant, et mîmes une ancre à jet en empennelage sur notre NE.



*Mercredi 15.*

Le vaisseau le *Duc d'Orléans* est parti pour France passant par Bourbon.

*Le 30<sup>e</sup>*

le senau le *Nécessaire*, capitaine monsieur Lallemand est arrivé venant de Malgache (sic)<sup>253</sup>.

*Février 1755. Le 1<sup>er</sup>*

le vaisseau l'*Utile*, capitaine monsieur Morphy est parti pour le Grand-Port.

*Le 5<sup>e</sup>*

*Le Nécessaire*, capitaine monsieur Trénoulut (sic) est parti pour Bourbon.



## 27 Départ du port du NO. de l'Île de France et arrivée à Bourbon.

*Dimanche 9<sup>e</sup> [et lundi 10<sup>e</sup> février 1755].*

Sur les 7 heures moins un quart du matin nous avons appareillé avec les vents SE et avons salué la terre de 7 coups de canon<sup>254</sup>. Nous avons fait route, en dehors des pavillons au NO, pour prendre un peu du large, et sommes venu en dépendant à la route du O  $\frac{1}{4}$  SO et OSO. À midi le Morne Brabant me reste au Sud  $\frac{1}{4}$  SE et SSE, 4 lieues  $\frac{1}{2}$  à 5 lieues, Pitre Boot à l'E  $\frac{1}{4}$  SE, 4° Est, la partie de l'Est de l'île à l'Est et à l'E  $\frac{1}{4}$  NE (fig. 14). À 4 heures nous avons perdu de vue l'Île de France. À 6 heures  $\frac{1}{2}$  nous avons vu l'île Bourbon à la vue. À 7 heures nous avons cargué les basses voiles et fait deux ris en chaque hunier, et avons continué ladite route du O  $\frac{1}{4}$  SO et OSO jusqu'à minuit. Estimé avoir fait depuis midi 25 lieues  $\frac{2}{3}$ . Alors nous avons pris les amures à tribord sous les deux huniers et le perroquet de fougue, jusqu'à 2 heures, avec les vents SE, bon frais, présentant à l'ENE. Alors nous avons remis à la dite route du O  $\frac{1}{4}$  SO et OSO sous la même voilure, jusqu'à 5 heures du matin que nous avons vu l'île Bourbon, embrumée, nous restant par son milieu au O  $\frac{1}{4}$  SO (fig. 16). Alors nous avons largué les ris des huniers et fait route à toutes voiles au Ouest  $\frac{1}{4}$  Sud-Ouest. À 8 heures, la pointe Sainte-Marie

<sup>253</sup> La frégate le *Nécessaire*, 120 tx., construite en 1750 au Port-Louis de l'île de France, coulée en 1762 au port de Nord-Ouest. Philippe Haudrère. *La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit. t. 2, p. 669 et note 329.

<sup>254</sup> Vue 18, f° 11, p. 33.

me restait au Ouest et O  $\frac{1}{4}$  NO, 4 lieues  $\frac{1}{2}$  à 5 lieues, et avons fait route pour aller mouiller à Saint-Denis, où nous avons mouillé sur les onze heures  $\frac{1}{2}$  par les 24 brasses, ayant le pavillon de Saint-Denis au Sud. Il ventait grand frais. Nous avons filé un câble et demi de notre grande touée sans pouvoir étaler le vaisseau et avons beaucoup chassé, et, à crue d'eau, ayant sous le vaisseau 33 brasses, fond de sable fin noirâtre<sup>255</sup>. La route estimée depuis hier midi m'ayant valu jusqu'au moment du mouillage : le OSO, 1° Sud. Chemin estimé .....40 lieues  $\frac{2}{3}$ .

Relèvement du mouillage.

Le pavillon de Saint-Denis, au SE  $\frac{1}{4}$  S, 3° E, trois quarts de lieue. La pointe Sainte-Marie, au SE  $\frac{1}{4}$  E, 2 lieues. La pointe des Galets de Saint Denis, au SE, 3° Est. Le Cap Bernard au O  $\frac{1}{4}$  SO et OSO, demie lieue. La pointe des Galets de Saint-Paul, au Ouest, 5° Sud.

Nous avons trouvé en cette rade le senau *le Nécessaire*, commandé par monsieur Tremoulut.



## 28 Coup de vent en rade de Saint-Denis, février 1755.

*Février 1755. Du lundi 10<sup>e</sup> au mardi 11<sup>e</sup>.*

Les vents depuis le moment de notre mouillage ont régné de l'ESE au SE  $\frac{1}{4}$  E, bon frais<sup>256</sup>. Notre canot a été à terre avec un officier, porter les paquets de la Compagnie à monsieur Brenier<sup>257</sup>. Il vint une pirogue de terre à bord. Le gouverneur nous fit dire de rester dans cette rade pour y prendre notre chargement de café. Sur les 3 heures du matin, la brise ayant molli, et sont venus des petits vents de terre du SSE et Sud. Nous avons viré sur notre câble pour appareiller à seule fin de nous mettre plus à proximité de charger. Sur les 4 heures  $\frac{1}{2}$ , étant presque à pic, nous avons reçu un grain violent de l'Est et ESE, les huniers étant bordés et la crainte de tomber sur le Cap Bernard. Pour éviter tout accident qui aurait pu survenir et sauver le vaisseau, nous avons coupé le câble sur l'écubier à environ 45 brasses et avons pris la bordée du large. Étant paré le Cap Bernard, nous avons pris les deux ris en chaque hunier<sup>258</sup>. Le petit vaisseau *le Nécessaire* a aussi appareillé, soit que son câble lui eût manqué dans le grain ou par quelque autre chose. À neuf heures nous avons viré de bord. Des vents SSE et SE à rapporter à terre et avons atterri, au bout de la bordée, au Chaudron<sup>259</sup>, et sommes venus mouiller en rade de Saint-Denis, par les 19 brasses, fond de sable fin noirâtre, par le relèvement ci-dessous :

La pointe Sainte-Marie au SE  $\frac{1}{4}$  E, 2° Est.

La pointe des Galets de Saint-Denis au SE  $\frac{1}{4}$  S et SSE.

Le bâton de pavillon au S  $\frac{1}{4}$  SE, 3° Sud, un tiers de lieue à une demie lieue.

Le Cap Bernard au Ouest, 5° Sud, une lieue.

À 4 heures  $\frac{1}{2}$ , *le Nécessaire* est venu mouiller proche nous.



<sup>255</sup> Le pilote a écrit : [...] et à crue d'eau ayant sous le V.<sup>au</sup> 32 brasses fond de sable fin noirâtre [...]. Il faut lire : « et à marée montante nous avions sous le vaisseau 32 brasses de sable fin noirâtre. »

<sup>256</sup> Vue 19, f° 12, p. 34. Bourbon du 10 au 14 février 1755.

<sup>257</sup> Les paquets de la Compagnie : Les lettres et dépêches de la Compagnie. Joseph Brenier, vieil employé de la Compagnie, assure la responsabilité des affaires de Bourbon en remplacement de Bouvet de Lozier, du 20 décembre 1752 au 14 janvier 1756. Raoul Lucas-Mario Serviabile. *Les gouverneurs de La Réunion*. Centre de Recherche Indianocéanique. Graphica, Sainte-Clotilde. La Réunion. 1987.

<sup>258</sup> Le pilote a écrit : [...] pour éviter tout accident qui auroient pu survenir et sauver Le V.<sup>au</sup> nous avons coupé le câble sur l'écubier à environ 45 brasses et avons pris la bordée du large ; etant paré le Cap Bernard nous avons pris les deux rids en chaque hunier, [...].

<sup>259</sup> Le Chaudron quartier de Saint-Denis situé en bordure de l'Océan indien, entre le Butor et la rive gauche de la Rivière des Pluies.

*Mercredi 12<sup>e</sup>.*

Nous mîmes nos bateaux dehors et reçûmes 100 balles de café et jetâmes du lest dehors. Toute la journée, il venta grand frais de l'Est.



*Jeudi 13<sup>e</sup>.*

Le mauvais temps continua. La mer grosse et grand frais de l'ESE, les bateaux ne peuvent naviguer. Toute la nuit nous eûmes tourmentes de vent par rafales et fortes pluies.



*Vendredi 14<sup>e</sup>.*

À 8 heures du matin, le coup de vent se déclara et, dans le même instant, on nous tira plusieurs coups de canon à boulets pour nous faire appareiller. Sur les 9 heures, après avoir cassé deux croupières frappées sur notre câble pour nous faire abattre du côté du large, nous appareillâmes sous le petit hunier, les ris dedans et le petit foc, également que le senau *Le Nécessaire*, et, quelques temps après, [alors que] nos bateaux étaient filés de l'arrière, un coup de vent chavira notre canot et voulant halier la chaloupe à bord, nous ne pûmes y parvenir, et on fut obligé de l'abandonner<sup>260</sup>. Continuant la route au NE et NNE des vents SE et SSE, à 10 heures ½ nous carguâmes le petit hunier et appareillâmes la misaine ; tourmentant de plus en plus, la mer extrêmement grosse, le temps sombre et chargé de toutes parts avec des grains épouvantables. À 2 heures de l'après-midi, notre écoute de misaine a cassé. Le navire vint au vent et ne put jamais arriver. La misaine s'en fut en pièces sans pouvoir y donner secours. À 10 heures, dans la crainte d'accoter il fut décidé de couper le mât d'artimon. Cela fut fait sur l'instant. Et notre jelle se trouvant soutenue sur la candelette, s'en fut avec la mâture, sans pouvoir la garantir<sup>261</sup>. Peu de temps après on fit la même manœuvre avec le grand mât de hune. Ce fut le maître charpentier et le gabier qui firent cette opération. Et, environ un heure après, notre mât de beaupré cassa sur l'étrave et se traversa sur notre bossoir de bâbord, soutenu par l'étai. Un instant après notre mât de misaine cassa au-dessous du grand collier d'étai et tomba sur notre ancre de bâbord et [nous] fûmes obligés de la (sic) jeter à la mer avec tout le dégréement<sup>262</sup>.



*Février 1755. Suite du vendredi 14<sup>e</sup>.*

Les vents alors au Sud en tourmente par rafales, pluie et vent ; la mer très creuse avec des roulis terribles qui fatiguaient extrêmement les œuvres mortes du vaisseau ce qui nous a donné le plus 8 pou[c]es d'eau à jeter<sup>263</sup>. Toutes nos attentions n'étaient plus portées qu'à la pompe et à tâcher de sauver notre grand mât pour établir deux forts palans sur le collier de son étai qui n'était plus tenu par aucune chose que par le secours d'une bridure avec le collier sur l'avant du tronçon de misaine. Mais toutes nos précautions devinrent inutiles, si tellement, qu'à 10 heures du soir, le

<sup>260</sup> Le pilote écrit : « [...] et quelque temps apres nos bateaux qui etoient fille de l'arriere un coup de vent chavira [...] »

<sup>261</sup> Le pilote écrit : « [...] dans la crainte d'acoter il fut dessidez de couper le mat d'artimon cela fut fait sur l'instant et notre jelle se trouvant soutenu sur la candelette s'en fut avec la mâture sans pouvoir la garantir, [...] ». Et notre ancre soutenue par le palan appelé candelette fut emportée avec la mâture, sans qu'on puisse s'y opposer.

<sup>262</sup> Le pilote écrit : « [...], et environ un heure après notre mat de beaupré cassa sur l'étrave et se traversa sur notre bossoir de babord, soutenu par l'étai, un instant apres notre mat de mizaine cassa au desous du grand colier d'étay et tomba sur notre encre de babord et fusmes obligez de la jeter á la mer avec tout le degrement. »

<sup>263</sup> Vue 19, f° 13, p. 35. Suite du 14 au 16 février 1755.

grand mât cassa [dans] l'entrepont ras les coins. Or, par les différentes routes il se monta sur son tronçon l'espace de deux heures avant de tomber<sup>264</sup> ; mais pendant tout ce temps nous travaillâmes à recevoir sa chute pour garantir nos pompes d'une garniture faite avec un chantier de chaloupe et plusieurs barres de cabestan, le tout bien saisi ensemble, [en élevant] deux poulies au-dessus d'icelle, portées sur un de nos mâts de hune<sup>265</sup> et, comme nous finissions, environ les minuits, par un grand roulis, tous les haubans du vent de tribord, hors celui de l'avant, dont la chaîne cassa, tous les autres manquèrent tous à la fois au-dessus de la seconde amarrage (sic). Le mât, par la secousse, surmonta 4 pieds et demi d'entrepont, tomba par bâbord sur notre garniture, ne touchant à rien qu'à une de nos pompes, légèrement, dont celle de l'avant, ébranla le taquet qui les lie ensemble, et le pied [du mât], en parant l'étambrai du premier pont, l'en a vu rempli de bois près le grand chaumard d'environ un pied seulement.



*Samedi 15<sup>e</sup>.*

N'ayant pu nous débarrasser assez à temps de notre grand mât, filé de l'arrière du vaisseau à longueur de ses haubans tenus par les rides, dont les caps moutons, dévirés sur leurs chevilles, mettaient les rides presque à l'eau, et, pendant ce temps-là, le grand mât nous donnait des coups très fréquents tant dans l'arcasse qu'à notre gouvernail, [ce] qui obligea la barre à consentir et se cassa au raz de la mortaise, ainsi que les deux ferrures d'en haut, femelles de l'étambot. Le temps continuant toujours : les vents au Nord, la mer affreuse, soufflant avec violence et par rafales, tous nos soins n'étaient plus qu'à notre gouvernail qui nous chagrinait le plus : par[ce que nous] ne pouv[ions] pas déboucher la mortaise ni l'assujettir par des coins, tous nos soins devenaient presque inutiles par les vifs mouvements qu'il faisait de tribord à bâbord. On s'imagina cependant qu'un bon double tour mort sur la tête, fait d'un cordage de 6 poulies à retour d'une poulie de guinderesse, [pourrait y remédier]<sup>266</sup>. Toute la journée se passa à nous alester. La force du vent s'étant un peu calmée, la mer fort creuse qui nous occasionnait de fréquents roulis, les vents ayant fait tout le tour du compas depuis le SE par le Sud au Ouest jusqu'à l'Est, où le vent s'est calmé, nous avons toujours eu l'amure à tribord et sommes restés en cette situation [d'être ballottés] par les vents et la mer<sup>267</sup> et avons mis un mât de chaloupe pour faire jouer nos pompes.



*Dimanche 16<sup>e</sup>.*

Sur les 11 heures du matin, nous vîmes la terre [de] l'île Bourbon très embrumée à ne pouvoir pas distinguer aucune chose. Nous fîmes tout d'abord manœuvre pour mettre un mât de grand perroquet en avant, qui fut gréé et appareillé sur le champ, et le mât de la chaloupe, sur lequel était gréé nos pompes, nous servit pour appareiller un autre perroquet. Pendant tout ce temps-là, on tirait des coups de canon avec pavillon dehors, pour nous faire connaître. Peu de temps

<sup>264</sup> Par l'effet du vent aux différentes bordées le mât se souleva sur son tronçon et mis deux heures pour tomber sur le pont.

<sup>265</sup> Le pilote écrit : « [...] mais pendant tout ce temps nous travaillâmes à recevoir sa chute pour garantir nos pompes d'une garniture ellevez deux poulies au dessus dicelle faite avec un chantier de chaloupe et plusieurs bares de capestant le tout bien saisy ensemble porté sur un de nos mât d'hune [...] ».

<sup>266</sup> Le pilote écrit : « [...], tous nos soins netoient plus qu'a notre gouvernail qui nous chagrinoit le plus par ne pouvoir pas deboucher la mortaise n'y lasujettir par des coins tous nos soins devenoient presque inutile par les vifs mouvements qu'il faisoit destribord à babord, on s'immagina cependant qu'un bon double tour mort sur la tête fait d'un cordage de 6 poulies à retour d'une poulie de guindresse, toutte la journée se passa [...] ».

<sup>267</sup> Bouler V. a. Dans le langage populaire, bouler quelqu'un, le rouler par terre. Littré.

Le pilote écrit : « [...] et somme resté dans cette situation boullée par les vents et la mer [...] ».

après, nous reconnûmes la pointe Sainte-Marie et ensuite Saint-Denis et le pavillon. Ils nous répondirent par plusieurs coups de canon. Nous parvînmes cependant avec beaucoup de peine à doubler la pointe des Galets de Saint-Denis. Heureusement que les vents vinrent au SE ; à 5 heures et demie du soir, nous mouillâmes en rade de Saint-Denis, par les 15 brasses, même fond de sable fin noirâtre, par les même relèvements que ci-devant.



## 29 Le vaisseau est incapable d'entreprendre aucun voyage.

*Février 1755. Lundi 17<sup>e</sup>*

Bon frais de l'ESE, temps pluvieux et grosse mer<sup>268</sup>.



*Mardi 18<sup>e</sup>.*

✠ Il vint une pirogue à bord pour savoir l'état du vaisseau. Nous apprîmes la mort de monsieur Solin [n° 4], qui se noya hier en s'embarquant téméairement dans une pirogue pour venir à bord, lequel avait passé le coup de vent à terre. Nous avons mâté notre grand mât d'hune et grée sa vergue en place du grand mât.



*Mercredi 19<sup>e</sup>.*

Temps chargé, grand frais et beaucoup de pluie.



*Jeudi 20<sup>e</sup>.*

Le temps permit de mettre une chaloupe à la mer. Il vint à bord pour faire la visite du vaisseau : messieurs Duguilly, Rio, le sieur Gourdel (sic), officier du Port<sup>269</sup>. Charpentier et Calfats, par ordre du Conseil, trouvèrent le vaisseau incapable d'entreprendre aucun voyage. Pour cet effet, on fit descendre tout l'équipage à terre pour ne pas l'exposer.



*Vendredi 21<sup>e</sup>.*

On débarqua beaucoup d'effets à l'équipage et des vivres pour sa subsistance<sup>270</sup>, autant que le temps le permit, sans cependant laisser coucher personne à bord.



<sup>268</sup> Vue 20, f° 14, p. 36. Du 17 au 22 février 1755.

<sup>269</sup> Pour la famille Michel Gourdet [Gourdel] (v. 1695-1755), natif de Chaillevette en Marennes, aide canonnier de l'*Atalante* (1734-1737), officier du port de Saint-Denis, époux de Mariel Maillot (1721-1805), voir Ricq. p. 1083. Mémoire des Hommes. ASHDL-SHD Lorient. 2P 27-11.18. *Rôle de « l'Atalante » (1734-1737)*. ADR. C° 2527, f° 191 v°. Michel Gourdet, contre Jacques Ciette de la Rousselière, au nom de Jean Boisson, marchand, demeurant paroisse de Chaillevette. 7 août 1754.

Pout la famille Luc Duguilly (v. 1707-ap. 1765), de Vitré, époux de Marie Léger (1703-1765), voir Ricq. p. 778-779.

<sup>270</sup> Le pilote écrit : « On débarquast beaucoup deffest à lequipage et des vivres pour leurs subsistance au tant que le temp le permet [...] ».

Samedi 22<sup>e</sup>.

On hala la chaloupe à terre ainsi que les pirogues, le temps ne permettant pas de naviguer : les vents du Ouest, brise de Saint-Paul, grands frais qui dura jusqu'au dimanche matin, que le temps devint plus beau. L'on continua à débarquer vivres et effets de l'équipage.

Le restant du mois a été très beau on en a profité pour débarquer vivres et effets de l'équipage<sup>271</sup>.



Mars 1755. Lundi 3<sup>e</sup>.

La goélette, capitaine monsieur Préjean, qui était à Saint-Paul dans le coup de vent ce jour, est venue mouiller ici sans accident<sup>272</sup>.



Jeudi 6<sup>e</sup>.

Dans la nuitée a appareillé la goélette pour aller à l'Île de France. Monsieur Becard [n° 10], premier enseigne sur notre vaisseau, en remplacement, a été expédié du Conseil pour donner avis à monsieur Bouvet de la situation du vaisseau<sup>273</sup>.



Vendredi 7<sup>e</sup>.

On mâta le petit mâ de hune à servir de mâ de misaine et conjointement on travailla à rétablir notre gouvernail.



Lundi 10<sup>e</sup>.

J'appris que le vaisseau *le Nécessaire* avait donné à Saint-Paul<sup>274</sup> et n'a pas été plus heureux que nous, ayant été démâté de tous ses mâs, heureusement sans perte de monde.



Lundi 17<sup>e</sup>.

On accommoda le gouvernail à pouvoir s'en servir.



Mardi 18<sup>e</sup>.

On a mis à place un beaupré, fait avec la corne d'artimon, renforcé de deux jumelles. Aussi travaille-t-on à calfater le dehors du vaisseau<sup>275</sup>.



<sup>271</sup> Le pilote a écrit : « [...] L'on continue à débarquer vivres et effets de l'équipage ».

<sup>272</sup> Il s'agit du *Saint-Benoît* voir note 173.

<sup>273</sup> Il s'agit-là de Demis Bécard, fils du capitaine commandant de *la Paix*, n° 10, volontaire sans solde à l'armement et promu 1<sup>er</sup> Enseigne en remplacement de Jacques Solin Baron, n° 4, noyé.

L'ex-gouverneur de Bourbon (26/10/1750-14/12/1752), le capitaine commandant de vaisseau Jean-Baptiste Bouvet de Lozier est alors à l'Île de France. Il est de retour à Bourbon le 14/10/1756 par le *Duc de Béthune*. Voir infra titre 35.1. Étapes.

<sup>274</sup> Le *Nécessaire* s'était échoué à Saint-Paul.

<sup>275</sup> Le pilote a écrit : « [...] aussy travaille on à galfaster le dehors du vaisseau ».

Le 20, 21 et 22, il y eut de grandes brises de l'ESE et grosse mer qui opposa d'aller à bord<sup>276</sup> (sic), qui a continué jusqu'au 29<sup>e</sup> que l'on fut à bord pour y travailler.



Dimanche 30<sup>e</sup>.

Le vaisseau *La Reine*, capitaine monsieur Mamineau, a mouillé en cette rade au coucher du soleil, lequel venait du Bengale, parti de l'Île de France<sup>277</sup>. Le 29<sup>e</sup> le bateau que commande monsieur Préjean n'était pas arrivé, ce qui fait que nous n'avons point d'ordres.



Lundi 31<sup>e</sup>.

Il a passé un vaisseau que nous avons vu au large [et] qui faisait route dans le Ouest, qui est le *Dauphin*, commandé par monsieur Saint-Médard, qui va en France, qui est parti de l'Île de France, le soir du jour que le vaisseau *La Reine* en est parti<sup>278</sup>.



### 30 Le naufrage, la recherche de l'épave et les tentatives de sauver ce que l'on peut.

Avril 1755. Mardi 1<sup>er</sup>.

Le vaisseau *La Reine* est parti pour France<sup>279</sup>.



Mercredi 2<sup>e</sup>.

Le temps devint couvert et se leva des grains de l'E ¼ SE au SE ¼ E. La mer devint extrêmement grosse. Sur les 5 heures du soir, le mauvais temps se déclara, les vents de l'ESE et SE en tourmente, des grains très fréquents et pluvieux.



Jeudi 3<sup>e</sup>.

La mer devint plus grosse et les rafales plus fréquentes, tourmentes de vent et beaucoup de pluie. Sur les 11 heures du matin, la plus forte de nos amarres cassa et le vaisseau fut à l'appel de ses deux autres amarres, savoir : sur une ancre de 2 900 livres que nous y avons pris ici et

<sup>276</sup> Une mer très grosse qui empêcha d'aller à bord.

<sup>277</sup> *La Reine*, vaisseau de la Compagnie des Indes, 600 tonneaux, 20 canons, 131 hommes d'équipage, armé à Lorient, pour le Bengale, le 23/1/1754, désarmé le 4/9/1755, capitaine François Mamineau Brunet, de Lorient, à 200 livres de solde mensuelle, qui a fait la campagne. Étapes : Lorient, Gorée, Indes et Mascareignes, Lorient. Mémoire des Hommes. S.H.D.L. 2P 37-1.13. *Rôle de « La Reine » (1754-1755)*. Journal. A.N. MAR 4JJ/119-83.

<sup>278</sup> *Le Dauphin*, vaisseau de la Compagnie des Indes, 600 tonneaux, 20 canons, 150 hommes d'équipage, armé à Lorient, pour la Chine, le 29/12/1753, désarmé le 19/9/1755, capitaine Louis de Saint-Médard, de Lorient, à 200 livres de solde mensuelle, qui a fait la campagne. Étapes : Lorient, Cap de Bonne-Espérance, Mascareignes, Chine, Mascareignes, Angola, Lorient. Mémoire des Hommes. S.H.D.L. 2P 37-1.14. *Rôle du « Dauphin » (1753-1755)*. Journal. A.N. MAR 4JJ/134-60.

<sup>279</sup> Vue 20, f° 15, p. 37. Du 1<sup>er</sup> au 11 avril 1755.

sur une ancre à jet de 900 livres que nous avons allongée en patte d'oie<sup>280</sup> laquelle vint à l'appel de l'ancre [du SONO]. La nuitée a été affreuse, les rafales très fréquentes, des vents d'ESE qui soufflaient avec violence, une mer extrêmement grosse et de l'orage.



*Vendredi 4<sup>e</sup>.*

Sur le matin, au point du jour, la force de la tempête s'était un peu modérée, les rafales moins fréquentes et toujours grosse mer. Sur les 10 heures, les deux autres amarres ont manqué et le vaisseau s'en est allé au gré des vents et de la mer, [ce] qui [fait qu']en moins d'une heure, [nous] ne le voyons plus, étant caché par la pointe du Cap Bernard<sup>281</sup>. Dans l'après-midi, monsieur Brenier expédia des noirs pour savoir ce que deviendrait le vaisseau là où il donnerait à la côte, à seule fin d'envoyer du monde pour sauver quelque chose s'il est possible. Il est survenu un orage de pluie sans discontinuer qui a fait tomber le vent et la mer.



*Samedi 5<sup>e</sup>.*

Malgré les pluies continues, monsieur Prévost de la Croix [est] parti par terre pour voir l'état du vaisseau<sup>282</sup>.



*Dimanche 6<sup>e</sup>.*

Les noirs s'en revinrent, qui n'ont pu passer outre la Grande Chaloupe, par la trop grande violence des pluies continuelles et n'ont point vu le vaisseau ainsi que monsieur Prévost qui revint le lundi.



*Lundi 7<sup>e</sup>.*

On a expédié une pirogue avec un patron blanc pour aller par mer trouver l'endroit où le vaisseau a donné. Lequel [ils] ont trouvé échoué entre la Petite Chaloupe et la Ravine à Malheur, sans gouvernail ni étambot, toutes les œuvres mortes de derrière emportées, le dessous du vaisseau ouvert, la calle pleine d'eau, ses mâts encore debout étant en travers, au plain, tout son côté de tribord enfoncé, sur lequel il donne bande, la mer au ras de la galiote des écoutilles, enfin, un navire entièrement perdu ! Cet après-midi on a expédié deux pirogues. Notre maître d'équipage avec 12 matelots, pour aller au bord (sic) du vaisseau sauver ce qu'il[s] pourraient, y sont arrivés au coucher du soleil et ont, à l'instant, eu un fort orage, [avec] pluie, éclairs et tonnerre qui a continué sans relâche jusqu'au mardi midi que le temps est devenu au beau.



---

<sup>280</sup> Par gros temps le vaisseau était mouillé sur trois amarres disposées en triangle ou « patte d'oie », savoir sur une grosse ancre de 2 900 livres poids, environ 1 tonne 420 et une ancre à jet de 900 livres poids, environ 440 kg.

<sup>281</sup> Le pilote a écrit : « [...] les deux autres amares ont manquez et le V.<sup>su</sup> sen est allez aux grées des vents et de la mer qui en moins d'une heure ne le voyons plus étant caché [...] ».

<sup>282</sup> Paul Prévost de la Croix, n° 3, deuxième lieutenant. Voir supra titre 3 : Rôle d'équipage de vaisseau *la Paix* (1754-1755).

Mercredi 9<sup>e</sup>.

Monsieur Brumanière avec quelques matelots se sont embarqués pour aller au bord du vaisseau dans une pirogue et monsieur de la Ville Marterre est allé par terre avec [une] autre partie des matelots pour sauver les effets qui peuvent être restés à bord<sup>283</sup>.



Vendredi 11<sup>e</sup>.

À une heure et demie de l'après-midi, le vaisseau la *Renommée*, capitaine monsieur Chauvel<sup>284</sup>, parti de l'Île de France il y a deux jours est venu mouiller ici : la goélette que commande monsieur Préjean n'était point encore arrivée à l'Île de France.

Cette nuit a mouillé en rade le petit vaisseau *l'Utile*, capitaine monsieur Morphy, venant de l'île de France, sur lequel j'ai embarqué, passager pour aller à l'Île de France<sup>285</sup>.



### 31 État des morts jusqu'à la perte du vaisseau. Certificat de conformité signé du pilote à la Corogne, le 9 mars 1757.

*État des morts pendant le voyage jusqu'à la perte du vaisseau.*

*Savoir :*

Année	n°	Individus <sup>286</sup>
Avril 1754.	164	Le 26 <sup>e</sup> , Jean Thomas, matelot du département de Saint Malo, engagé pour l'Île de France.
Mai	17	Le 13 <sup>e</sup> , Charles Riveran, patron de chaloupe, de Saint-Servan, département de Saint-Malo.
Juillet	188	Le 8 <sup>e</sup> , Jean Couppé, dit Couppé, soldat âgé de 20 ans, du Château Giron [Châteaugiron], proche Resne [Rennes].
	251	Le 16 <sup>e</sup> , François Labrisée, dit Labrisée, soldat âgé de 29 ans, de la paroisse de Saint-M., évêché de Limoges.
	120	Le 23 <sup>e</sup> , Thomas Moreau, fils de Hervé, âgé de 33 ans, natif de Dinol, département de Camarée [Camaret].
	311	Le 24 <sup>e</sup> , Jean Necton, dit Necton, soldat, fils de Nicolas, âgé de 26 ans, natif de Rheims [Reims] en Champagne.
	220	Le 26 <sup>e</sup> , Germain Bouquet, dit Bouquet, âgé de 24 ans, natif de Vitry-sur-Seine, J <sup>on</sup> : (jurisdiction) de Paris, fils d'Etienne.
	102	Le 26 <sup>e</sup> , François-Maurice, matelot, fils de François, natif de Saint-Servan, âgé de 18 ans, département de Saint-Malo.
	337	Le 27 <sup>e</sup> , Michel Bau, menuisier, Allemand de nation, passager engagé pour monsieur Don Jouan Casanove.
	305	Le 28 <sup>e</sup> , Pierre Dugas de la Haye, fils de François, natif de la Haye-Malherbe, juridiction du Pont de l'Arche [Eure] en Normandie, soldat âgé de 21 ans.
	82	Le 28 <sup>e</sup> , Pierre Daniel, matelot âgé de 33 ans, fils d'Olivier, de Landernau, département de Brest.
	307	Le 31 <sup>e</sup> , Pierre Getreau, dit Getreau, soldat âgé de 33 ans, fils de Vincent, natif d'Envaux [Port-d'Envaux] en Saintonge.
Août	83	Le 2 <sup>e</sup> , Claude Ponéin, matelot, fils de René, âgé de 33 ans, de Brest (sic).
	190	Le 3 <sup>e</sup> , Antoine Aubert, dit Saint-Germain, soldat âgé de 24 ans, fils de Jean, natif de Sacy Legrand [Sacy le Grand], juridiction de Clermont en Picardie.
	261	Le 3 <sup>e</sup> , François Perrin, dit Binicour, soldat, âgé de 23 ans, fils de Jean, natif de Binicour [Bignicourt] en Champagne.
	347	Le 4 <sup>e</sup> , Rodolphe Quinard, Allemand de nation, soldat pris à Gorée.
	242	Le 4 <sup>e</sup> Jean-Baptiste Langlois, dit Sans-Chagrin, soldat, fils de Pierre, natif de Douai en Flandre, âgé de 26 (ans).

<sup>283</sup> Le pilote a écrit : « [...] Les effets qui peuvent avoir resté à bord ».

Pour Brumanière, n° 369, 1<sup>er</sup> lieutenant, pris en emplacement à l'île Maurice, et Villemarterre Ferré, n° 6, deuxième enseigne, voir supra titre. 3. Rôle d'équipage de vaisseau *la Paix* (1754-1755).

<sup>284</sup> La *Renommée* (1753-1755), frégate de la Compagnie des Indes, 320 tonneaux, 10 canons, 81 hommes d'équipage, armée à Lorient, pour la Chine, le 30/11/1753, désarmée le 30/9/1755, capitaine Jean-François de Surville, n° 1, du Port-Louis, à 200 livres de solde mensuelle, renversé sur la *Compagnie des Indes*, et remplacé, le 30/1/1755, par son capitaine Chauvel, n° 134, à 120 livres de solde mensuelle. Étapes. Lorient, Cap-Vert, Cap de Bonne-Espérance, Chine, Inde et Mascareignes, Angola, Lorient. Mémoire des Hommes. S.H.D. L. 2P 37-I.15 *Rôle de la « Renommée »* (1753-1755). Journal. A.N. MAR 4JJ/134-59.

<sup>285</sup> *L'Utile*, 150 tonneaux, 4 canons, capitaine Morphy, frégate de la Compagnie des Indes, au départ de l'île de France, le 1<sup>er</sup>/2/1755, arrive à Saint-Denis île Bourbon, le 11/4/1755. Elle en repart pour affourcher au Grand Port (Port-Bourbon) puis au Port-Louis, de l'île de France, les 17 août et 21 septembre 1756. Elle s'expédie de Bourbon le 7 décembre 1760 pour l'Inde où elle fait naufrage. A.S.H.D.L. *L'Utile* (1754-1760). *Détail de la Campagne*.

<sup>286</sup> Vue 21, f° 16, p. 38 et f° 17, p. 39.

	281	Le 5 <sup>e</sup> Jean Chaumière (sic), dit idem. âgé de 24 ans, fils de Jean, natif de la paroisse de Souin [Suin, Souyn], juridiction de Charonne [Charolles] en Charolais.
	276	Le 5 <sup>e</sup> , André Toulouse, dit Toulouse, âgé de 21 ans, fils d'André, natif de Ouille [Houilles], juridiction de Paris.
	193	Le 6 <sup>e</sup> , Pierre Sébastien Bourdelet, dit Jean, soldat âgé de 19 ans, fils de Sébastien, natif de Jouy Moutier [Jouy-le-Moutier, Val-d'Oise].
	121	Le 8 <sup>e</sup> , Louis Moreau, matelot âgé de 32 ans, fils de Jean, de Camaret département de Brest.
	329	Le 10 <sup>e</sup> , Guillaume Argittier, dit idem., soldat âgé de 26 ans, fils de Louis, natif du Boure (sic) [Bourg] de Choriac, juridiction de Clermon[t] en Auvergne.
	93	Le 10 <sup>e</sup> , Pierre Rohel, novice matelot, fils de Pierre, du Plumelin département de Vannes.
	159	Le 11 <sup>e</sup> , Bon Choisy, matelot engagé pour l'île de France, fils de François, de Gatteville [Manche].
	267	Le 13 <sup>e</sup> , Etienne Nicolas Le Clerc, dit idem. soldat âgé de 20 ans, fils de Nicolas, natif de la paroisse de Fontenay-sous-Loire (sic), juridiction de Paris.
	287	Le 14 <sup>e</sup> , Jean Rocher, dit Dugoimon, soldat âgé de 18 ans, fils de Mathieu, natif de Saint-Pedermain en Guiesne [Guyenne(?)].
	264	Le 16 <sup>e</sup> , Louis le Pareur, dit Idem, soldat âgé de 20 ans, fils de Louis, natif de Nanterre, près Paris.
	255	Le 16 <sup>e</sup> , Maurice Mariel, dit Haute-[E]pine, soldat âgé de 22 ans, fils de Louis, natif de Haute-[E]pine, Juridiction de Beauvais en Picardie.
	243	Le 16 <sup>e</sup> , Michel Cochon, dit Clef-des-Cœurs, âgé de 27 ans, fils de Denis, natif de Bourg-Saint-Maurice, évêché d'Alençon.
	278	Le 16 <sup>e</sup> , Antoine Grumé, dit Saint-Mexan [Maxent], soldat âgé de 23 ans, fils d'Antoine, natif de Saint-Mexan [Maxent], juridiction d'Abbeville en Picardie.
	226	Le 19 <sup>e</sup> , Pierre Chaud, dit la Chaud, soldat âgé de 16 ans, fils de Louis, natif de Briançon en Dauphiné.
	238	Le 19 <sup>e</sup> , François le Jeune, dit Saint-Gervais, soldat âgé de 22 ans, fils de François, natif de Paris.
	f <sup>o</sup> 17 <sup>o</sup> .	
Août 1754.	20	Le 20 <sup>e</sup> , Antoine Audon, second pilote, âgé de 55 ans, fils de Jean, de Martigues en Provence.
Septembre.	56	Le 28 <sup>e</sup> , emporté d'un coup de mer, Henry François Anquetil, gabier âgé de 28 ans, de Saint-Servan, département de Saint-Malo, fils de François.
Février 1755	4	Se noya à Bourbon, Jacques Solin Baron, 1 <sup>er</sup> enseigne, le 17 <sup>e</sup> dudit mois.

Tableau 2 : État des morts inscrits au rôle d'équipage (tab. 1), jusqu'à la perte du vaisseau La Paix<sup>287</sup>.

J'ay soussigné, 1<sup>er</sup> pilote sur les vaisseaux de la Compagnie, avoir délivré le présent journal, conforme à l'original, à monsieur Bert[r]and, écrivain du vaisseau le *Duc de Chartres*, pour en faire la remise à la Compagnie. Délivré à la Corogne, en Galice, côte d'Espagne, le 9 mars 1757<sup>288</sup>.

Guy Jean Thevenard.

9 Mars 1757  
Guy Jean Thevenard



<sup>287</sup> Manquent les décès marqués d'une croix, survenus le 20/8/1754 : de Vau Mathurin, dit Pidermat, n° 286, de Laurin Jean, dit Duclos, n° 312, de Denoyer Jean, dit Divertissant, n° 330. Titre 3, vue 22, 24, 25.

<sup>288</sup> Paul Bertrand, de Lorient, n° 6, écrivain à 50 livres de solde mensuelle, débarqué à la Corogne, le 2/11/1757. Le *Duc de Chartres* (1754-1757), vaisseau de la Compagnie des Indes, 900 tonneaux, 20 canons, 148 hommes d'équipage, armée à Lorient, pour la Chine, le 22/11/1754, désarmée à la Corogne le 5/3/1757, capitaine François Joseph Gautier de la Palissade, n° 1, de Saint-Malo, à 200 livres de solde mensuelle, débarqué à la Corogne, le 12/4/1757. Désarmé par la suite à Lorient, le 1/5/1758. Étapes. Lorient, Cap-Vert, Cap de Bonne-Espérance, Mascareignes, Chine, Mascareignes et Madagascar, La Corogne. Mémoire des Hommes. S.H.D. L. 2P 38-I.7. *Rôle du « Duc de Chartres »* (1754-1757). A.N. MAR 4JJ/134-64.

## 32 Gratifications accordées dans la seconde navigation.

### Titre VIII.

Des gratifications qui seront accordées dans la seconde navigation<sup>289</sup>.

#### Article premier.

Il n'y aura point de port-permis dans la seconde navigation. La compagnie accordera seulement des gratifications aux Officiers de l'État-Major, au Chirurgien-Major et au Maître de chaque vaisseau qui sera expédié pour la Traite des Noirs de Madagascar, de la côte de Guinée, ou du Sénégal.

#### II

Les officiers de l'État-Major et autres, de chaque vaisseau destiné pour la Traite des Noirs de Madagascar, et le transport de ces Noirs aux îles de Bourbon et de France, ou ailleurs, auront, pour les Noirs transférés de l'île de Madagascar et introduits vivants aux îles de Bourbon et de France, suivant les certificats des Conseils des Lieux.

Savoir :

		Par tête de Noirs.	
Le Capitaine	.....	3 livres	
Le Premier Lieutenant	.....		15 sols
Le Second Lieutenant	.....		10 sols
L'Enseigne et Écrivain	.....		7 sols 6 deniers
L'Enseigne surnuméraire	.....		2 sols 6 deniers
Le Chirurgien-Major	.....		15 sols
Et le Maître	.....		10 sols
	Total	6 livres	par tête de Noirs.

Et pour les Noirs transférés de l'île de Madagascar, et introduits vivants en d'autres lieux que les îles de Bourbon et de France, suivant les certificats des personnes qui y seront chargées des affaires de la Compagnie.

		Par tête de Noirs.	
Le Capitaine	.....	10 livres	
Le Premier Lieutenant	.....	2 livres	15 sols
Le Second Lieutenant	.....	1 livre	10 sols
L'Enseigne et Écrivain	.....	1 livre	2 sols 6 deniers
L'Enseigne surnuméraire	.....		7 sols 6 deniers
Le Chirurgien-Major	.....	2 livres	15 sols
Et le Maître	.....	1 livre	10 sols
	Total	20 livres	par tête de Noirs.

#### III

Pour les Noirs transportés de la côte de Guinée, et introduits vivants aux îles françaises de l'Amérique, suivant les certificats des Correspondants ou Agents de la Compagnie.

		Par tête de Noirs.	
Le Capitaine aura	.....	7 livres	10 sols
Le Premier Lieutenant	.....	2 livres	
Le Second Lieutenant	.....	1 livre	5 sols
L'Enseigne et Ecrivain	.....		15sols
L'Enseigne surnuméraire	.....		5sols
Le Chirurgien-Major	.....	2 livres	
Et le Maître	.....	1 livre	5 sols
	Total	15 livres	par tête de Noirs.

<sup>289</sup> La navigation générale des vaisseaux de la Compagnie est partagée en deux classes. Sous le titre de première navigation sont compris « les voyages à la Chine, au Bengale ou au Gange, à Pondichéry ou à la côte de Coromandel, à Mahé ou à la côte de Malabar, à Moka. Et enfin aux îles de Bourbon et de France, pour revenir de là directement en France, avec des chargements en café et autres denrées du cru de l'île ». La Seconde navigation comprend « les voyages des vaisseaux destinés, pour la traite des Noirs à l'île de Madagascar, et leur transport aux îles de Bourbon et de France ou ailleurs. Pour le transport des noirs de la côte de Guinée aux îles française de l'Amérique. Pour le transport des Noirs du Sénégal aux mêmes îles. Pour le sénégale et faire de là leur retour en France avec des cargaisons de gomme. Et enfin pour tous les lieux, autres que ceux qui ont été désignés dans le département de la première navigation ». *Règlement touchant la marine de la Compagnie des Indes, arrêté en l'assemblée d'administration du 16 septembre 1733*. A Paris, De l'Imprimerie Royale, M. DCC. XXXIV. Titre 2. Du corps de la marine de la Compagnie des Indes. Titre II. art. I à III, p. 2 et 3. Du corps de la marine de la Compagnie des Indes. Titre VIII. art. I à VII, Des gratification qui seront accordées dans la seconde navigation. Gallica (bnf.fr).

#### IV.

Pour les Noirs transportés du Sénégal, et introduits vivants aux îles françaises de l'Amérique, suivant les mêmes certificats des Correspondants et Agents de la Compagnie,

		Par tête de Noirs.	
Le Capitaine aura	.....	5 livres	
Le Premier Lieutenant	.....	1 livre	6 sols
Le Second Lieutenant	.....		16 sols
L'Enseigne et Ecrivain	.....		12sols
L'Enseigne surnuméraire	.....		4sols
Le Chirurgien-Major	.....	1 livres	6 sols
Et le Maître	.....		16 sols
Total		10 livres	par tête de Noirs.

#### IV.

Pour les Noirs transportés du Sénégal, et introduits vivants aux îles françaises de l'Amérique, suivant les mêmes certificats des Correspondants et Agents de la Compagnie,

		Par tête de Noirs.	
Le Capitaine aura	.....	5 livres	
Le Premier Lieutenant	.....	1 livre	6 sols
Le Second Lieutenant	.....		16 sols
L'Enseigne et Ecrivain	.....		12sols
L'Enseigne surnuméraire	.....		4sols
Le Chirurgien-Major	.....	1 livres	6 sols
Et le Maître	.....		16 sols
Total		10 livres	par tête de Noirs.

#### V.

Les capitaines auront en outre un pour cent de gratification sur le montant du prix de vente de toutes les cargaisons de Noirs, autre que celles qui seront destinées pour les îles de Bourbon et de France, attendu qu'ils seront chargés de la vente des cargaisons aux îles françaises de l'Amérique, conjointement avec les personnes que la Compagnie y aura préposées à la direction de son commerce, ses agents et correspondants.

#### VI.

Dans le cas que quelque Officier de l'État-Major, ou autre vînt à mourir avant que le vaisseau fût arrivé au lieu de sa destination pour la traite des Noirs, ou avant que la traite fût commencée, la gratification par tête de Noir assignée au Capitaine, sera dévolue et appartiendra au premier Lieutenant ; celle du premier Lieutenant, au second Lieutenant ; celle du second Lieutenant, à l'Enseigne et Écrivain ; celle de l'Enseigne et Écrivain, à l'Enseigne surnuméraire : et les gratifications du Chirurgien Major et du Maître, à ceux qui auront été substitués aux mêmes fonctions. Que si le Capitaine ou quelque autre Officier, meurt après que la traite sera commencée, et avant qu'elle soit finie, la moitié de la gratification appartiendra à la succession du Capitaine ou de l'Officier décédé ; et l'autre moitié (si c'est un Officier-Major) à celui du grade immédiatement inférieur, par accroissement à la gratification qui lui est assignée ; ou (si c'est un Chirurgien-Major ou un Maître) à celui qui l'aura remplacé. Quant à l'un pour cent sur le montant de la vente des Noirs, il appartiendra à la succession du Capitaine, ou, à son défaut, de celui qui aura fait l'introduction des Noirs au lieu de leur destination, quand même après l'introduction faite, il viendrait à mourir dans le cours de la vente : mais s'il meurt après le commencement et avant la fin de l'introduction, l'un pour cent sera partagé entre les héritiers de celui qui aura commencé l'introduction, et l'Officier qui se sera trouvé chargé du soin de la finir. Enfin, dans le cas où il y aurait sur un vaisseau deux officiers du même grade, par exemple, deux seconds Lieutenants, l'un d'eux venant à mourir, sa mort n'apportera aucun changement dans la distribution des gratifications ; et ses héritiers seront seulement payés de sa gratification, en tout ou en partie, suivant ce qui devra leur en appartenir eût égard au temps de son décès.

## VII.

Les gratifications énoncées dans le titre présent, même celles pour raison du transport et de l'introduction des Noirs de Madagascar aux îles de France et de Bourbon, seront payables en France, au retour de chaque navire au port de Lorient : mais le paiement ne pourra en être fait qu'en rapportant, par les Capitaines, à la Compagnie des Indes, des certificats de l'introduction et de la vente des Noirs de leurs cargaison, comme aussi, si la traite leur en a été commise, des pièces justificatives de leur bonne gestion, le tout en forme que la Compagnie leur aura prescrite ».

### 33 Papiers du sieur Becard.

#### 33.1 Testament du sieur Becard. 26 mai 1755.

Au nom du père, du fils, du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

L'an mille sept cent cinquante-cinq, le vingt-six mai à huit heures du matin. Par devant nous curé de Sainte-Marie, sur les réquisitions du sieur Bécard, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, nous nous sommes transporté en l'habitation du sieur Freire<sup>290</sup>, où étant nous avons trouvé ledit sieur Becard sain et entier d'esprit, gisant dans son lit, lequel nous a dit que comme il n'y avait rien de plus certain que la mort et de plus incertain que le jour d'icelle, qu'à cet effet il désirait disposer des dernières volontés, pourquoi il nous aurait prié de les recevoir ainsi qu'elles suivent. Premièrement il prie le sieur Brimanière, qu'il nomme pour son exécuteur testamentaire, de bien vouloir se saisir de tout ce qui peut lui appartenir, en cette île et celle de l'île de France, en quoi les choses puissent consister comme meubles // argent et tout autrement, lesquels effets ledit sieur de la Brimanière aura la bonté de remettre à la dame Baucard (sic), son épouse, ou tel autre qu'il appartiendra, le nommant tuteur de ses enfants. Laquelle tutelle, il espère qu'il voudra bien se charger comme bon parent et ami, et le tout par une pure confiance qu'il a en lui, à laquelle [demande] il espère qu'il voudra bien acquiescer. En même temps le chargeant de payer tout ce qu'il peut devoir dans les dites îles et les frais funèbres, comme aussi de fournir au sieur Denis Bécard, son fils mineur, toutes les subsistances qu'il pourra avoir besoin. De laquelle et autres frais qu'il pourra faire, il pourra retenir, pas ses mains, ce qu'il aura avancé, sur les deniers de ma succession les plus apparents. Ledit sieur Bécard déclare avoir à sa disposition trois cents piastres qui appartiennent au sieur Denis Becard, son fils.

Ledit sieur Bécard n'entend point que le sieur de la Brimanière soit tenu d'aucun // risque qu'on peut (sic) encourir par le passage de la mer ou tout autrement, et il le prie de bien vouloir faire la vente des effets de table et autres de telle espèce que ce puisse être qui pourraient encourir au dépérissement, à la charge, ainsi que ledit sieur Bécard l'en prie, de rendre compte ainsi qu'il est dit ci-dessus. Signé Becard.

Entendant ledit testateur que les volontés, ainsi qu'elles sont ci-dessus dictées, mot à mot et par lui, soient exécutées suivant leur forme et teneur, comme étant ses dernières volontés. Le tout lui ayant été lu et relu et ayant dit les avoir bien entendues, il a signé ces présentes avec nous et le[s] sieur[s] Duplessis, Segond, Lespinasse, témoins à ce appelés avec nous, après nous avoir déclaré qu'il révoquait toute autre volonté qu'il aurait pu avoir soit par testament ou

---

<sup>290</sup> Il s'agit sans doute de Domingue Ferrere (v° 1686-1762), demeurant à Sainte-Marie, époux en troisièmes nocces de Julienne Ohier de Grandpré. Ricq. p. 872.

codicille, lesdits jour, mois et an que dessus. Signé Duplessis, Lespinasse, Segond, Bossu, prêtre missionnaire.

Il est ainsi en la minute des présentes demeurée en la possession du notaire soussigné.  
Sumerilles.

Vu et vérifié.

Le juge de paix de l'arrondissement de Saint-Denis.  
Gaudin-Dutail<sup>291</sup>.

Vu pour légalisation des signatures Sumerilles et Gaudin Dutail en leurs qualités respectives.

Le Président du tribunal de première instance de l'île de Bourbon.  
Duparc.



### 33.2 Dépôts des effets de sieur Becard, fait par sieur Brimanière. 19 juin 1755.

Par devant nous Gaspard Amat de Laplaine, notaire à l'île de Bourbon, résidant au quartier Saint-Denis, soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, fut présent sieur Jean Baptiste de Labrimanière, officier du vaisseau *La Paix*, lequel nous aurait requis de déposer au rang des minutes de ce quartier Saint-Denis, un état des effets appartenant au sieur Denis Bécard. Lequel état est en date du cinq mai dernier et signé dudit sieur Bécard et des sieurs de la Brimanière et Trehouart de Beaulieu, ce qui [aurait] été octroyé audit sieur de la Brimanière, et avons déposé au rang des minutes de ce quartier ledit état après avoir été certifié et paraphé. Dont acte fait et passé en l'étude, à Saint-Denis, île de Bourbon, l'an mille sept cent cinquante-cinq, le 19 juin, en présence des sieurs François Nogent et Jacques Ferry<sup>292</sup>, tous deux employés de la Compagnie des Indes, résidant au quartier Saint-Denis, témoins à ce requis et appelés, et ont signé avec nous notaire. Brimanière, Ferry, Nogent, Amat Laplaine. //

État des effets qui appartiennent au soussigné. Savoir :

Trois grands pots de sucre d'environ deux pots chaque.  
Cinq dito d'environ un pot.  
Une lanterne d'attache.  
Une cafetière de cuivre de trois ou quatre tasses.  
Une chantepleure<sup>293</sup>.  
Une canevette de neuf petits flacons vides.  
Un chandelier à queue de fer-blanc.  
Une salière de faïence.  
Un huilier et un vinaigrier de faïence rompus.  
Un petit flacon de verre dans lequel (+il) y a du tabac.  
Une boîte de plomb à moitié vide de tabac d'Espagne.  
Neuf gobelets de verre.  
Une machine d'acier pour aiguiser. // les couteaux.  
Six paires de souliers.

<sup>291</sup> FR ANOM DPPC NOT REU 75. Amat de la Plaine. *Testament du sieur Becard, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, en l'habitation du sieur Freire, 26 mai 1755.*

<sup>292</sup> Jacques Ferry, Fery, natif de Saint-Gilles du Gard, adjoint au sieur Nogent, natif de Fulvy, greffier en chef du Conseil Supérieur de Bourbon. Ricq. p. 881, 2076. ADR. C° 2528, f° 65 r° et v°. *Jacques Ferry, commis greffier adjoint au sieur François Nogent, greffier en chef du Conseil. 22 octobre 1755.*

<sup>293</sup> La Chantepleure. Substantif polysémique. Ce peut être une « horloge à eau » (CNRTL. Dictionnaire du moyen français. 1330-1500). Il peut s'agir du « robinet d'un tonneau à vin, à cidre ou à bière » ou d'un « arrosoir de jardinier ». Littré.

Vingt-deux bouteilles paillées remplies de vin rouge.  
 Six bouteilles de liqueurs dont une à moitié vide.  
 Une boîte remplie d'origanum<sup>294</sup>.  
 Un papier dans lequel il y a des muscades<sup>295</sup>.  
 Un autre item dans lequel il y a du clou de Girofle<sup>296</sup>.  
 Un pot à barbe et une assiette de faïence.  
 Un pot de chambre idem.  
 Quatre bouteilles vides.  
 Deux grands cadenas.  
 Une boîte de fer-blanc dans laquelle il y a de l'essence pour les perruques.  
 Deux perruques rondes, une dito. à bourse.  
 Deux matelas.  
 Un lit de plume, deux oreillers // avec un sac qui les enveloppe.  
 Une savonnette et une boîte à savonnette.  
 Trois camisoles de laine.  
 Un capot de laine<sup>297</sup>.  
 Deux cols noirs de taffetas.  
 Quinze taies d'oreiller.  
 Un étuis de six rasoirs, pince et ciseaux.  
 Onze paires de bas de laine.  
 Treize paires de chaussettes.  
 Vingt-quatre paires de bas de coton.  
 Cinq paires de bas de fils gris.  
 Un habit et une culotte verte.  
 Une veste de parme et sa culotte.  
 Un habit de drap brun avec deux culottes item.  
 Un habit d'écarlate et un[e] culotte idem.  
 Un habit de pinasse.  
 Deux culottes.  
 Deux vestes de pluches<sup>298</sup> et une culotte.  
 Une veste de ras<sup>299</sup> et sa culotte.  
 Une robe de chambre de calamandre<sup>300</sup> // et une veste pareille.  
 Une redingote de pluche.  
 Une robe à femme de satin blanc brodée en soie noire.  
 Une jupe de satin brun brodée en blanc.  
 Une petite nappe.  
 Une couverture piquée.  
 Une item de laine.  
 Un petit tapis d'indienne.

<sup>294</sup> Boîte remplie d'origan ou *origanum marjonara* ou Marjolaine, plante de la famille des labiés. La plupart des espèces qui composent cette famille de plantes aromatiques, toniques et excitantes, chargées d'huile volatile et de camphre, et sont employées en thérapeutique. Chomel. *Nouveau dictionnaire de médecine, etc...* Paris. 1781-1822.

<sup>295</sup> Muscade : *nux moschata*. Fruit du muscadier, arbre de la famille des lauriers. Il croit aux Moluques. Le tégument, l'arille, qui entoure son fruit porte le nom de Macis. Son amande est, ainsi que le macis, très usitée comme assaisonnement et comme stimulant. On en retire, par expression, une huile solide très odorante. *Ibidem*.

<sup>296</sup> Le notaire écrit / « [...] du cloux de gérofle [...] ». Clou de girofle : *caryophylli*, calice du giroflier, *caryophyllus aromaticus*, croissant naturellement dans les Moluques et cultivé à l'île de France, cueillis avant le développement des fleurs et employés dans cet état comme assaisonnement, et devenus, pour cette raison, un grand objet de culture et de commerce. *Ibidem*.

<sup>297</sup> Capot. Terme de marine. Grande redingote pour le mauvais temps. Littré.

<sup>298</sup> Veste de peluche. Étoffe de laine, de soie, etc., dont les fils sont très longs d'un côté. Plusieurs écrivent pluche. Littré.

<sup>299</sup> Ras. Étoffe croisée et unies, dont le poil ne paraît pas. Littré.

<sup>300</sup> La calamande, calamandre, calemande, est une sorte de satin de laine, poli de chèvre, ou soie similaire au raz d'Utrecht, lustré sur l'endroit. On la fabriquait à Anvers, Lille, Tourcoing, Roubaix, Tournai, Abbeville, etc. On en faisait de toutes les couleurs; tantôt pleines et unies, tantôt à bandes, à fleurs, à raies, à ondes. On l'utilisait dans la confection de certains vêtements et comme étoffe d'ameublement. Littré. CNRTL. <https://Meubliz.com/>

Cent huit serviettes.  
 Vingt-sept nappes.  
 Un petit flacon de poche.  
 Trois rideaux de garniture de chambre de bord.  
 Un tapis vert.  
 Un vieux chapeau.  
 Un habit de soie avec deux culottes pareilles.  
 Deux vestes de soie galonnées.  
 Une veste brochée en or et argent<sup>301</sup>.  
 Seize chemises de nuit.  
 Trente chemises de coton.  
 Trois vestes de nanquin.  
 Deux vestes de bazin.  
 Deux petites camisoles de coton.  
 Cinq culottes de guingamp<sup>302</sup>.  
 Douze bonnets de toile de coton [en] partie piqués.  
 Un bonnet de laine.  
 Vingt-six cols.  
 Trente-huit mouchoirs de Mazulipatam.  
 Un Flambeau des mers des Indes et d'Asie<sup>303</sup>.  
 Une ordonnance de la marine pour les armées navales.  
 L'Histoire de la Bible.  
 Méthode de la géographie.  
 Nouveau Testament.  
 Imitation de Jésus.  
 Voyage de Frézier<sup>304</sup>.  
 Le portulan de la Méditerranée<sup>305</sup>.  
 Deux journaux de *la Paix*.  
 Une carotte de tabac. //  
 Le 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10<sup>ème</sup>. La 2<sup>ème</sup> [partie de l'in<sup>o</sup>], le 12<sup>ème</sup> et le 13<sup>ème</sup> volume de l'Histoire ancienne.  
 Le 4, 5, 6, 7, 8<sup>ème</sup> volume de la Morale des Jésuites.  
 6<sup>ème</sup> volume des lettres juives<sup>306</sup>.  
 8<sup>ème</sup> volume de Don Quichotte.  
 Une ordonnance de la marine pour les marchands.  
 Dictionnaire du commerce. 3 volumes<sup>307</sup>.  
 Un volume du dictionnaire de Bayle<sup>308</sup>.

<sup>301</sup> Brocher une étoffe d'or et d'argent, c'est y passer en tissant des fils d'or et d'argent sur son fond uni, pour y former des dessins. Littré.

<sup>302</sup> Étoffe de coton fine. Guingamp, ville de Bretagne où il y a des fabriques de tissus. Littré.

<sup>303</sup> Voir note 6

<sup>304</sup> Amédée Frézier (Ingénieur ordinaire du Roi). *Relation des voyages de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou fait pendant les années 1712, 1713 et 1714, dédiés à S.A.R. Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume*. Paris. 1716. Gallica (bnf.fr).

<sup>305</sup> Peut-être : « Portulan de la Méditerranée, des côtes de Portugal, Espagne, France, Pays-Bas, Allemagne, Angleterre, d'Afrique, Arabie, Inde, Chine, Iles de la Sonde, etc., et de l'Amérique du Nord et du Sud ». 1501-1600. Français, manuscrit. 14 feuillets dont 8 f<sup>o</sup> en parchemin. 8 cartes. Gallica (bnf.fr). Cartes à marteloires, destinées à la navigation hauturière, qui comportent une échelle de latitude et sont sillonnées de lignes de rhumb issues de plusieurs roses des vents.

<sup>306</sup> Peut-être l'édition précédente de : Argens, Jean-Baptiste de Boyer (1704-1771 ; marquis d'). *Lettres juives, ou Correspondance philosophique, historique & critique, entre un juif voyageur en differens etats de l'Europe, & ses correspondans en divers endroits*. 8 t. ; in-12. Nouvelle édition, augmentée de nouvelles lettres & de quantité de remarques. À la Haye. 1754. Gallica (bnf.fr). Le tome 6 de cette édition est dédié à « Maître Nicolas, Barbier de l'illustre Dom Quichotte de la Manche.... », l'ouvrage de Cervantes dont le défunt possédait un exemplaire.

<sup>307</sup> Sr Jacques Savary Des Bruslons (1657-1716. Ouvrage posthume du...) continué et donné au public, par Philémon-Louis Savary (1654-1727). *Dictionnaire universel de commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde*. 3 vol. in-fol. Chez les héritiers Cramer et les frères Philibert (Genève). 1742. <https://books.google>.

<sup>308</sup> Pierre Bayle (1674-1706). *Dictionnaire historique et critique*. Ed. {sn] Rotterdam (Genève), 1715. 3 vol. in-fol. Gallica (bnf.fr).

Un octant anglais.  
 Trente-six torchons.  
 Cinq tabliers de cuisine.  
 Trois sacs.  
 Des vergettes<sup>309</sup>.  
 Une vieille longue-vue.  
 Une épée d'argent.  
 Un ceinturon de buffle.  
 Une pièce de pagne.  
 Une pièce de péquin blanc.  
 Une pièce de satin brodée. //  
 Deux pièces de grisette<sup>310</sup>.  
 Une pièce de satin gris.  
 Une item de satin paille.  
 Une item de damas bleu.  
 Une item de péquin bla[n]chet  
 Une item de damas blanc.  
 Une item de satin blanc.  
 Une caisse de porcelaine contenant 12 plats et 128 assiettes.  
 Trois louis d'or, deux écus de six livres et un écu de trois livres<sup>311</sup>.  
 Cent quarante-cinq piastres au cordeau.  
 406<sup>ptes.1/2</sup> Cent quatre-vingt-dix-sept piastres pérouviennes (sic)<sup>312</sup>.  
 Sept Marcs, un[e] once, quatre gros d'argent en deniers et quart de piastres,  
 savoir : cent vingt-six deniers piastres, cinq quarts de piastres et deux réaux.  
 Six cuillère et six fourchettes d'argent.  
 Quatre cuillieres [cuillères] à ragout et une item à soupe. //

Trouvé dans une petit sac de cuir : neuf écus de six livres et un item de trois livres, une paire de boucles de soulier d'argent et une item de jarretière, avec une paire de boutons aussi d'argent. Ces dits effets sembleraient appartenir à un matelot de *la Paix* nommé François Henry, suivant un billet, trouvé avec lesdits effets, qui marque que [le nom]mé François Henry devrait vingt et une livres quatre sols à Marie Pinard.

Un journal de voyage sur le *Dauphin*<sup>313</sup>.  
 Une boîte de fer-blanc dans laquelle il y a de la cannelle.  
 Une autre boîte de fer-blanc vide.  
 Quatre livres de bougie.  
 Un couteau de table. Un autre item rompu.

À Saint-Denis, Île de Bourbon, le 5 mai 1755. Aussi signé : A. Bécard. D. Becard. Tréhouart de Baulieu<sup>314</sup>. Brimanière. //

<sup>309</sup> Vergette ou vergettes, époussette, brosse composée de soies de sanglier ou de menus brins de bruyère. Littré.

<sup>310</sup> Grisette. Étoffe grise de peu de valeur. Littré.

<sup>311</sup> Un écu d'argent de France de trois livres.

<sup>312</sup> « Il y a deux sortes de piastres ou écu d'Espagne, les unes qui se fabriquent au Potosi qu'on appelle *piastres du Pérou*, les autres qui viennent du Mexique et qu'on appelle *piastres mexicaines*. Les dernières pèsent un peu plus que les autres, mais, par compensation, elles ne sont pas d'un argent aussi pur que celles du Potosi. Jacques Savary Des Bruslons. *Dictionnaire universel de commerce... op. cit.* vol. 3, P à Z. Voir note 307.

<sup>313</sup> Denis Beccard ou Becard, de Saint-Malo, n° 1, capitaine à 200 livres de soldes mensuelles du *Dauphin* (1751-1752) armé pour Pondichéry au départ de Lorient le 3/12/1751, désarmé le 24/11/1752. Étapes : Lorient, Cap-Vert, Inde et Mascareignes, Ascension, Antilles, Lorient. AN. MAR/4JJ/102-105. Mémoire des Hommes. A.S.H.D.L. 2P 34-II.23. *Rôle du « Dauphin » (1751-1752)*. Titre 3 : Officier major, n° 1, fig. 3.

<sup>314</sup> Tréhouard ou Tréhouart de Beaulieu, Pierre-Bernard, de Saint-Malo, n° 1, à 200 livres de solde mensuelle, Capitaine du *Neptune* (1753-1757) armé pour l'Inde. Deuxième capitaine, n° 2, du *Fortuné* (1758-1761), à 200 livres de solde mensuelle. Il y remplace Etienne Lobry, de Saint-Malo, mort à l'île de France, le 6/6/1759. Capitaine, n° 1, à 200 livres de solde mensuelle, du *Comte de Provence* (1762), du *Comte de Provence* (1763), du *Comte de Provence* (1763-1764). Mort au Cap de Bonne-Espérance, le 23/3/1764. Mémoire des Hommes. A.S.H.D.L..

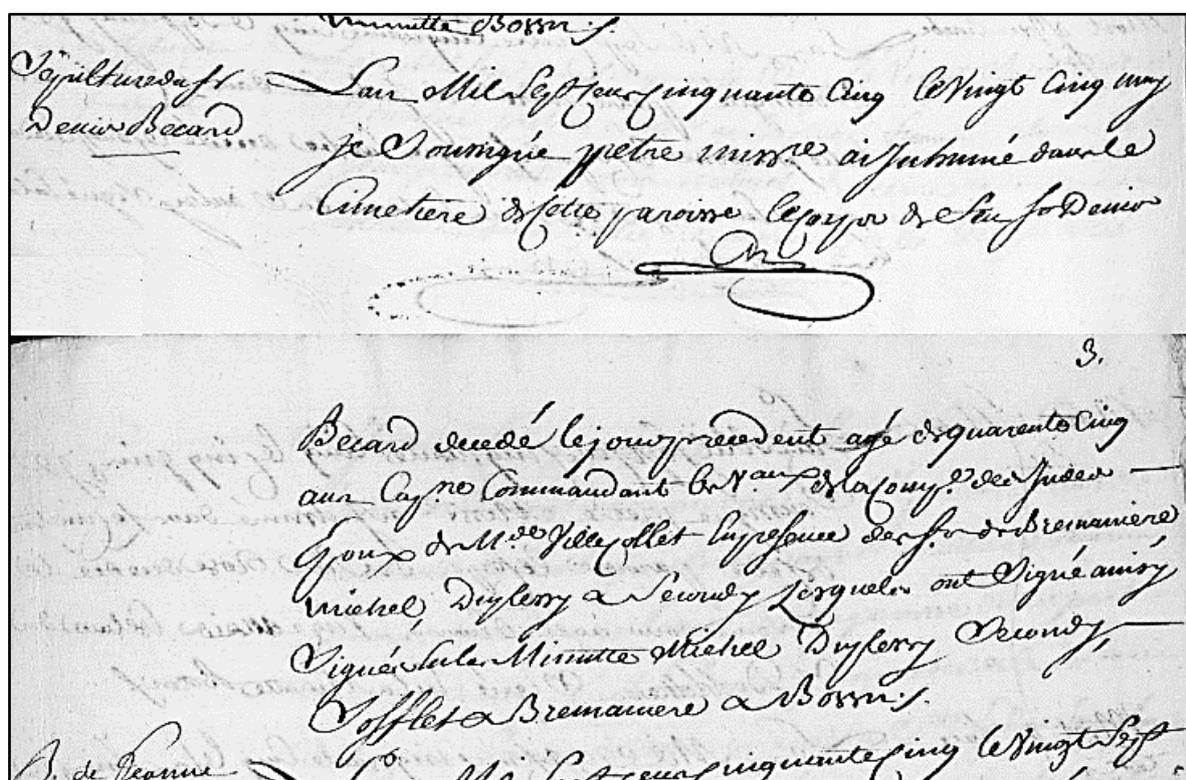
Certifié au désir de l'acte de dépôt du dix-neuf juin mille sept cent cinquante-cinq par les parties et nous notaire soussigné. Brimanière, Nogent, Ferry.

Il est ainsi en la minute des présentes demeurée en la possession du notaire soussigné.  
Sumerilles.

Vu et vérifié.

Le juge de paix de l'arrondissement de Saint-Denis.  
Gaudin-Detail.

Vu pour légalisation des signatures Sumerilles et Gaudin Detail (sic) en leurs qualités respectives, le Président du tribunal de première instance de l'île de Bourbon.  
Duparc<sup>315</sup>.



« L'An mille sept cent cinquante-cinq, le vingt-cinq mai, je soussigné prêtre missionnaire ai inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de feu sieur Denis Bécard, décédé le jour précédent, âgé de quarante-cinq ans, capitaine commandant les vaisseaux de la Compagnie des Indes, époux de madame Villecollet, en présence des sieurs de Bremanière, Michel, Duplessy et Secondy lesquels ont signé. Ainsi signé sur les minutes : Michel, Duplessy, Secondy, Sofflet et Bremanière et Bossu. »

Figure 20 : Sépulture du sieur Denis Bécard. Sainte-Marie. 25 mai 1755 (ADR).

2P 37-III.4. Rôle du « Neptune » (1753-1757). 1P 196A-664. Rôle du « Fortuné » (1758-1761). 1P 201-732A. Rôle du « Comte de Provence » (1762). 1P 201-732B. Rôle du « Comte de Provence » (1763). 2P 39-II.10B. Rôle du « Comte de Provence » (1763-1764).

<sup>315</sup> FR ANOM DPPC NOT REU 75. Amat de la Plaine. Dépôts des effets du sieur Bécard fait par son exécuteur testamentaire, Brisemanière, le 19 juin 1756.

### 33.3 État de partie des effets du sieur Becard. 19 juin 1755.

Par devant nous Gaspard Amat Laplaine, notaire à l'île de Bourbon, résidant au quartier Saint-Denis, soussigné, et en présence des témoins ci-après nommé, fut présent sieur Jean-Baptiste de la Primanière (sic), officier du vaisseau *La Paix*, lequel nous aurait dit que le sieur Denis Becard, capitaine dudit vaisseau *La Paix*, l'avait prié de vouloir bien se charger des effets qu'il avait en cette île, en cas qu'il vînt à mourir de la maladie dont il était attaqué. Qu'il le nomma même son exécuteur testamentaire, le 20 mai dernier, par acte reçu par maître le Bossu, curé de Sainte-Marie. Que ledit sieur Becard lui a remis avant de mourir un état de ses effets, lequel a été signé par ledit sieur Becard, par le sieur Tréhouard Beaulieu et par ledit sieur de la Brimanière, lequel est en date du cinq mai dernier. Que lui étant revenu qu'il y avait, dans un petit entrepôt de la Compagnie, quelques effets appartenant au dit sieur Becard, le[s]quels n'avaient pas été portés, et ce par omission, audit état. // il nous requérait de nous y transporter pour en faire un qui constate la quantité et qualité des dits effets. Sur la réquisition dudit sieur de la Brimanière, nous nous serions transporté au dit entrepôt et aurions trouvé ce qui suit. Savoir : six barils de viande salée, des plats de faïence ovales, trois huiliers de faïence [ga...], cinq plats de faïence ronds, quatre chandeliers de cuivre, trois grandes jarres dont une cassée, six petits barils remplis d'herbes (sic), un baril contenant une seine, une rappe à [sucre], deux porte-chandeliers de fer-blanc, sept bouteilles garnies de paille, un chaudron, u[n couperet], une poissonnière de cuivre, un moulin à café, un mortier de marbre, un passe-purée (sic) de cuivre, une grille, trois marmites, une casse à rots<sup>316</sup>, quatre grandes casseroles, deux item petites à sauce, un passe-purée de fer-blanc, une casserole ronde, une poupton[nière] de cuivre et son couvert brisé<sup>317</sup>, une broche en fer, une braisière brisée sans dessus, un vieux poêlon [percé], une pince à feu cassée, //

Une écumoire de fer-blanc, deux cafetières de fer-blanc sans couvertures, trois chevrettes de fer<sup>318</sup>, deux cuillères à pot de cuivre, cinq gamelles de bois, deux poêles à frire, deux terrines de terre, une pelle à feu, une dame-jeanne, une canne à pomme d'or, une paire de boucles de soulier, d'or, et une de col, d'or, deux tabatières d'écaille, une longue-vue anglaise, un tric-trac, une boîte de thé, un bureau, deux malles, une robe de chambre d'indienne, une tête à perruque, une redingote de drap. Le tout tel quel. Et n'ayant plus rien trouvé au dit entrepôt qui appartienne audit Bécard, nous avons fini le présent état. Dont acte fait et passé à Saint-Denis, Île de Bourbon, en présence des sieurs François Nogent et de sieur Jacques Ferry, tous deux employés de la Compagnie des Indes, résidant au quartier Saint-Denis, témoins à ce requis et appelés, et ont signé avec nous dit notaire, le dix-neuf juin mille sept cent cinquante-cinq.

Brimanière, Ferry, Nogent, Amat Laplaine<sup>319</sup>.



<sup>316</sup> Casse à rôt, lèche-frîte. Littré.

<sup>317</sup> la « poupetonnière », est une espèce de daubière ou de four de campagne en cuivre, dont le couvercle peut recevoir des braises, un « vaisseau de cuivre étamé, fait en forme de cul de chapeau, où il y a un couvercle avec un rebord pour mettre du feu dessus », une marmite avec un couvercle à rebords, sur lequel on peut placer des charbons ardents. Ce vase était ainsi nommé parce qu'on y faisait cuire le « poulpeton », sorte de ragoût composé de viande hachée recouverte de tranche de veau. Hervé This. <https://nouvellesgastronomiques.com/polperton-poulpeton-pourperton-poupeton-poupetonniere-par-herve-this/> . Dictionnaire de l'Académie . 4<sup>e</sup> édition. 1762.

<sup>318</sup> Chevrette. Petite barre de fer à deux pieds pour soutenir le bois du foyer. Littré.

<sup>319</sup> FR ANOM DPPC NOT REU 75. Amat de la Plaine. *État de partie des effets du sieur Becard, le 19 juin 1755.*

## 34 Plan du Journal de la navigation du vaisseau de la Compagnie des Indes, *La Paix* (1754-1755). (A.N. MAR 4JJ/78 ; pièce 54) 21 vues.

- Vue 3, p ; 2. Proportion du vaisseau. Tirant d'eau, nombre de canons, Nombre d'équipage.
- Vues 4, p. 4 et 5. Tableau de navigation du 30 mars au 18 avril 1754.
- Vue 4 p. 5. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires du Samedi 30 mars au 14 avril 1754.
- Vue 5 p. 6 et 7. Tableau de navigation du 19 au 30 avril 1754.
- Vue 5 p. 7. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires du 18 et 19 au 21 avril 1754.
- Vue 6 p. 8 et 9. Tableau de navigation du 10 au 29 mai 1754
- Vue 6 p. 9. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires du 10 mai. Départ de Gorée.
- Vue 7 p. 10 et 11. Tableau de navigation du 30 mai au 19 juin 1754.
- Vue 7 p. 11. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires du 17 au mardi 18 mai 1754.
- Vue 8 p. 12 et 13. Tableau de navigation du 20 juin au 10 juillet 1754.
- Vue 8, p. 13. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires du mercredi 26 juin 1754.
- Vue 9, p. 14 et 15. Tableau de navigation du 11 au 29 juillet 1754.
- Vue 9, p. 15. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires du samedi 13 aux 19 et 20 juillet 1754.
- Vue 10, p. 16 et 17. Tableau de navigation du 31 Juillet au 19 août 1754.
- Vue 10, p. 17. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Arrivée à l'île de France. 19 août 1754.
- Vue 11, p. 18 et 19. Tableau de navigation du 14 octobre au 16 décembre 1754.
- Vue 11, p. 19. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires. Lundi 14 octobre. Départ de Saint-Denis pour aller au Fort-Dauphin. Lundi 2 décembre 1754. Départ du Fort-Dauphin pour aller à l'Île de France.
- Vue 12, p. 20 et 21. Tableau de navigation du 17 au 28 décembre 1754.
- Vue 12, p. 21. Vues des terres et relèvements, sondes, mouillages ; courants et marées, et diverses remarques. Commentaires : Suite du lundi 2 décembre 1754.
- Vue 13, p. 23 (p. 22 vierge). Commentaires du 23 au 29 avril 1754.
- Vue 14, f° 2, p. 24. Commentaires. Du 29 au 30 avril 1754. Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 1754. f° 3, p. 25. Relèvement du mouillage à Gorée. Commentaire. Du 2 au 9 juin 1754. Gens malades restés à terre.
- Vue 15, f° 4, p. 26. Commentaires. Du 19 au 21 août 1754. Septembre 1754. Du samedi 24 au 26. f° 5, p. 27. Septembre 1754 suite. Départ de l'île de France pour Bourbon du 27 au 28 septembre 1754.
- Vue 16, f° 6, p. 28. Commentaires. Septembre 1754, suite du samedi 28. Octobre 1754, du 6 au 11 octobre 1754. f° 7, p. 29. Commentaires. Du samedi 19 au 20 octobre 1754.
- Vue 17. f° 8, p. 30. Commentaires. Fort-Dauphin. Relèvement du mouillage. Du 23 au 25 Octobre et du 15 au 16 novembre 1754. f° 9, p. 31. Commentaires. Du 18 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1754.
- Vue 18. f° 10, p. 32. Commentaires. Du 29 au 31 décembre 1754 en vue de l'Île de France. f° 11, p. 33. Commentaires. Du 8 au 30 janvier 1755. Du 1<sup>er</sup> au 9 février 1755. Départ de l'île de France pour aller à Bourbon.
- Vue 19, f° 12, p. 34. Commentaires. Du 10 au 14 février 1755. f° 13, p. 35. Commentaires. Suite du 14 février au dimanche 16 février 1755.
- Vue 20, f° 14, p. 36. Commentaires. Du 17 au 22 février 1755. Du 3 au 31 mars 1755. f° 15, p. 37. Commentaires. Du 1<sup>er</sup> au 11 avril 1755.
- Vue 21 État des morts : f° 16, p. 38. Avril 1754-août 1754. État des morts (suite) : f° 17, p. 39. Août, septembre 1754 ; février 1755. Signature 9 mars 1757.



## 35 Extrait du journal du voyage du vaisseau le *Duc de Béthune*.

N° 66. (f° 1 r°).

Extrait du journal du voyage du vaisseau le *Duc de Béthune* pour les îles du Sénégal, de Gorée, de l'île de France, de Bourbon et de Madagascar, commandé par monsieur Very de Saint-Romain, armé de 20 canons et de cent vingt-cinq hommes<sup>320</sup>.

### 35.1 Étapes.

Départ de Lorient.		le 25 janvier	1756.
Arrivé au Sénégal.		le 20 février	
Départ du Sénégal <sup>321</sup> .		le 29 février	
Arrivé à Gorée où j'ai remis deux cents soldats et de quoi les nourrir pour un an ; de plus : seize canons de vingt-quatre.		le 2 mars	
Départ de Gorée avec 338 noirs. [Le journal du 1 <sup>er</sup> pilote indique dans la marge du commentaire « Du jeudi 18 mars [1756]. Nombre des noirs pris à Gorette (sic) pour l'île de France : 350 hommes et femmes ». Extrait des commentaires « du mercredi 17 mars 1756. Les deux bateaux du Sénégal arrivèrent avec les noirs du Sénégal. Ils mouillèrent à 4 heures du soir [...]. Du Jeudi 18 <sup>e</sup> . Nous primes les noirs et les négresses qui étaient à bord des bateaux qui arrivèrent du Sénégal [...] ». (fig. 21)]		le 20 mars	
Passage de la ligne équinoxiale.		le 14 avril	
Double le Cap de Bonne Espérance.		le 29 mai	
Arrivé à l'île de France.		le 22 juin	
338	Remis deux cents quatre-vingt-neuf noirs. Perdus pendant la traversée quarante-neuf.		
49			
289 <sup>322</sup>			
Départ de l'île de France pour le port du Sud-Est, pour y prendre une cargaison de différents bois.		le 15 juillet	
Arrivée au port du Sud-Est.		le 20 juillet	
Départ du port du Sud-Est.		le 25 août	
Arrivée au port du Nord-Ouest.		le 26 août	
Les gens de notre équipage distribués dans les vaisseaux le <i>Duc d'Orléans</i> , le <i>Berry</i> et le <i>Séchelle</i> , pour les armer en guerre.		Le 1 <sup>er</sup> septembre	
(f° 1 v°)			
Repris du monde.		le 15 octobre	
Départ de l'île de France.		le 27 octobre	
Arrivé à Bourbon.[mouillé à Saint-Denis]		le 29 octobre	
Départ de Bourbon avec 7 800 balles de café.		le 16 novembre	
Arrivé à l'île de France.		le 22 novembre	
Remis nos gens à terre pour travailler au port.		le 1 <sup>er</sup> décembre	
Repris nos gens pour décharger le café, recrayer (sic) [réagréer] le vaisseau et l'armer pour Madagascar.		le 10 avril	1757
Départ pour le Fort-Dauphin côte [de] Madagascar.		le 22 avril	
Passé à Bourbon pour y remettre les malades de Lorraine et les vivres pour les hôpitaux.		le 23 avril	
Départ de Bourbon.		le 23 avril	
Arrivé au Fort-Dauphin <sup>323</sup> .		le 2 mai	
Départ du Fort-Dauphin avec 316 bœufs <sup>324</sup> .		le 3 juin	
Arrivé à l'île de France avec 312 bœufs <sup>325</sup> .		le 24 juin	
Départ de l'île de France.		le 13 juillet	
Arrivée au Fort-Dauphin <sup>326</sup> .		le 22 juillet	
Départ du fort-Dauphin avec 340 bœufs <sup>327</sup> .		le 18 août	
Arrivé à l'île de France avec 310 bœufs <sup>328</sup> .		le 11 septembre	

<sup>320</sup> AN. MAR/4JJ/78, pièce 60. *Duc de Béthune* (1756-1758). *Journal de bord de Du Bousquet, 1<sup>er</sup> pilote*.

Extrait et « *Réflexions sur le transport des noirs.* » 1756-1758. MAR/4JJ/144/C ; pièce 150.

<sup>321</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : Samedi 28 février, embarqué 30 vœux du Sénégal pour Gorée et appareillé.

<sup>322</sup> Du Bousquet dans son journal note 42 morts sur les 350 noirs embarqués à Gorée.

<sup>323</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : Samedi 7 mai 1757. « [...] Hier je fus à terre et pris le nom du directeur qui est sur le portail du Fort Dauphin. Voici son nom, Messire François Caron, Directeur de la Compagnie des Indes orientales en 1667. Voilà ce qui est écrit en beau caractère sur la porte du fort [...] ». p. 57.

<sup>324</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : Jeudi 2 juin 1757, « total des bœufs embarqués 317 ». p. 59.

<sup>325</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : Dimanche 26 juin 1757, « Hier dans la demi-journée on débarqua 119 bœufs et nous mîmes le reste aujourd'hui à terre. Nous embarquâmes du Fort-Dauphin 300 bœufs bien portants. Nous [n'en] perdirent que quatre ». p. 65.

<sup>326</sup> Le mercredi 27 juillet 1757, le Journal de Du Bousquet indique : « [...] Le Roi Mimbour est arrivé aujourd'hui au Fort-Dauphin. On le salua de 7 coups de canons et l'on compte commencer la palissade demain ». p. 70.

<sup>327</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : le dimanche 14 août 1757. « [...] Nous embarquâmes tous nos bœufs. À quatre heures du soir, tous étaient à bord au nombre de 350 ». p. 72.

<sup>328</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : Le lundi 12 septembre 1757. « Amarré au ponton » au port NO. De l'île de France. « [...] nous mîmes 280 bœufs à terre. Nous en perdîmes environ 15 faute de vivres ». p. 78. En effet le vaisseau mit 24 jours pour, du Fort Dauphin, rejoindre l'île de France. Le mercredi 17 août au dix-septième jour de mer « nous n'avions plus de vivres pour les bœufs, note Du Bousquet. On fut contraint

Départ de l'île de France pour remettre à Bourbon Monsieur Bouvet revenant de son expédition de l'Inde et y prendre nos vivres pour faire le voyage de France. (f° 2 r°)	le 13 octobre	
Arrivé à l'île de Bourbon.	le 14 octobre	
Départ de l'île de Bourbon pour l'Europe.	le 23 octobre	
Double le Cap de Bonne-Espérance.	le 23 novembre	
Passé la ligne équinoxiale.	le 18 décembre	
Un combat <sup>329</sup> .	le 4 février	
Arrivé à Lorient <sup>330</sup> .	le 12 février	
Morts quinze hommes.		

**Tableau 3 : Capitaine du Duc de Béthune. Étapes de la navigation de son vaisseau aux îles de France et de Bourbon. 1756-1758.**

	Vendredi	19 mars 1756		« Départ de l'île de Gorette pour les îles de France et de Bourbon » avec 350 noirs, hommes et femmes à bord.
1	Lundi	29 mars 1756	mort	Un noir âgé d'environ 30 ans.
1	Mercredi	31 mars 1756	Mort	Un noir âgé d'environ 25 ans.
2	Jeudi	1 <sup>er</sup> avril 1756	Morts	Un noir âgé 25 à 40 ans. Une négresse borgnesse âgée d'environ 18 ans.
1	Vendredi	2 avril 1756	Mort	Un noir « à cinq heures du matin, il nous est mort un noir, le tout parce qu'il boive (sic) de l'eau de mer, malgré que l'on mette opposition ; et s'il continue (sic) nous en perdront beaucoup [...] ».
1	Vendredi	9 avril 1756	Mort	Un noir. « On trouva un noir mort dans l'entrepont il était âgé d'environ 20 ans ».
1	Vendredi	30 avril 1756	Mort	Un noir à 10 heures du matin.
3	Vendredi	7 mai 1756	Morts	Deux noirs. « Il y eut une négresse qui [a] accouché d'un enfant. On le baptisa. Il mourut peu d'heures après. Il nous est mort dans la nuit un grand noir et un autre ce matin [...] ».
1	Samedi	8 mai 1756	Mort	Un noir
2	Dimanche	9 mai 1756	Morts	Un noir et une négresse.
3	Samedi	15 mai 1756	Morts	Ce matin trois noirs.
1	Mardi	18 mai 1756	Mort	Un noir.
2	Vendredi	21 mai 1756	Morts	Un noir et une négresse.
1	Samedi	22 mai 1756	Mort	Un noir.
1	Samedi	29 mai 1756	Mort	Un noir. « Double le Cap de Bonne-Espérance ».
1	Dimanche	30 mai 1756	Mort	Un noir. « Chanté le <i>Te Deum</i> après la messe ».
1	Lundi	31 mai 1756	Mort	Un noir. « Notre second maître prit deux belles bonites à la ligne ce qui est très rare en cet endroit » (Les trois derniers mots d'une autre plume. Ndlr.).
2	Mardi	1 <sup>er</sup> juin 1756	Morts	« Tombé un noir à la mer hier, à 7 heures et demie du soir, qui se noya ». « Mort un noir à ce matin ».
3	Mardi	8 juin 1756	Morts	« Trois noirs ».
1	Mercredi	9 juin 1756	Morts	« Un noir ».
1	Samedi	12 juin 1756	Morts	« Un noir, hier, à 7 heures du soir ».
1	Dimanche	13 juin 1756	Mort	« Un noir ».
1	Lundi	14 juin 1756	Mort	« Un noir ».
1	Mercredi	16 juin 1756	Mort	« Un noir ».
5	Jeudi	17 juin 1756	Morts	« Deux noirs et deux négresses ». « Un noir à 11 heures ce matin. Mort subite ».
2	Samedi	19 juin 1756	Morts	« Deux noirs ». En vue de l'île Rodrigue à 1 heure après-midi.
2	Dimanche	20 juin 1756	Morts	« deux noirs ».
42	Mercredi	22 juin 1756		« Mouillé à l'île de France ». « On débarqua les noirs et les négresses, débarqua aussi les malades au nombre de 18 ».

**Tableau 4 : Journal de Du Bousquet. 1<sup>er</sup> pilote du Duc de Béthune. État des noirs décédés au cours de 95 jours de mer.**

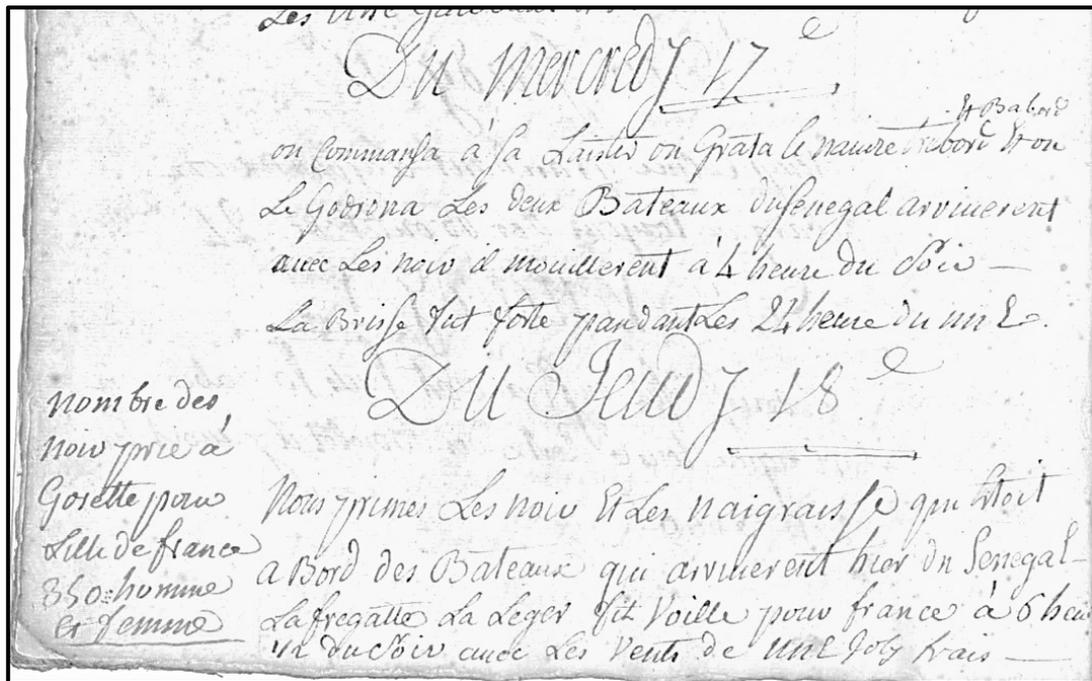
de leur donner des nattes à manger. Heureusement que nos gens en avaient de pacotille. Il pouvait en avoir en tout dans le vaisseau environ quatre à cinq mille [...] » p. 77.

<sup>329</sup> Le Journal de Du Bousquet indique : le samedi 4 février 1758. Combat commencé à 9 heures du matin et fini à 5 heures du soir contre un navire battant pavillon anglais, « un corsaire très fort de 30 pièces de canons de 12 ». « A quatre heures et demie du soir nous le démâtâmes de son grand mâts de hune ce qui nous fut d'un grand secours ». « A la nuit fermante il nous abandonna. Nous avions toutes nos voiles en lambeau. Nous étions réduit assez tristement et criblé de coups de canon partout. Vers midi, monsieur Saint-Romain fut blessé au bras d'une balle de fusil qui lui traversa le bras. On le pansa aussitôt et après il reprit le commandement. Valle et Duplacy, et un soldat allemand furent tués tous les trois d'un boulet ramé, qui nous démontra et cassa tous les compas entièrement. Nous eûmes de tué 7 hommes et environ autant de blessés [...] » p. 96.

<sup>330</sup> Samedi 11 février 1758. Pilote à bord. Mouillé à Groix. Cinq heures du soir.

Dimanche 12 février 1758. Appareillé de Groix. « Accident. À neuf heures du matin nous touchâmes les roches de Kerneville sans pouvoir nous relever [...] on se détermina à faire tomber les trois mâts majors [...] on s'occupa à sauver le bien de la Compagnie mais je puis dire avec vérité que je n'ai jamais vu un navire dans un si triste état ».

Lundi 13 février 1758. « Aujourd'hui, dans la journée, malgré la pluie et mauvais temps on travailla, à force, à sauver le bien de la Compagnie, notre mère. Fin de mon voyage de l'île de France et de Bourbon, le 12 février 1758 ». p. 99.



« Du Mercredi 17<sup>e</sup>. On commença à s'alester, on grata le navire tribord et bâbord et on le goudronna. Les deux bateaux du Sénégal arrivèrent avec les noirs, ils mouillèrent à 4 heures du soir. La brise fut forte pendant les 24 heures du NNE.

« Du Jeudi 18<sup>e</sup>. (En marge) Nombre de noirs pris à Gorée pour l'île de France : 350 hommes et femmes.

« Nous primes les noirs et les négresses qui étaient à bord des bateaux qui arrivèrent hier du Sénégal. La frégate la *Légère* fit voile pour France à 6 heures 1/2 du soir, avec les vents du NNE, joli frais ».

Figure 21 : Journal du « Duc de Béthune ». Extrait. À Gorée, le 17 et 18 mars 1756. AN. MAR/4J/78, pièce 60, vue 13.

### 35.2 Réflexions sur le transport des noirs.

f<sup>o</sup> 2 r.

Le vif intérêt que j'ai toujours pris aux affaires de la Compagnie et à la réussite de ses projets m'engage à me flatter qu'elle voudra bien permettre que j'ai l'honneur de lui représenter que quand elle fera prendre une cargaison entière de noirs au îles du Sénégal et Gorée, elle en perdra au moins la moitié, ce qui est prouvé par les remises des vaisseaux *l'Hercule*, le *Bristol*, le *Chevalier-Marin*. Si je n'ai perdu que la septième partie des noirs, c'est que, me reposant sur ma vigilance et celle de messieurs les officiers, je leur ai donné la liberté dès que j'ai été à la voile et que, du Cap de Bonne Espérance à l'île de France, je n'ai mis que vingt-trois jours au lieu de quarante qu'on met ordinairement à se rendre<sup>331</sup>. Sans cette heureuse traversée, me remettant au cours ordinaire je n'en eu[sse] pas sauvé cent. Au lieu que, si chaque vaisseau relâchant à ces îles plutôt que Saint-Iaque (sic)<sup>332</sup> ou ailleurs en prenait chacun cinquante, il en résulterait un grand bien dans plusieurs points. Premièrement on serait sûr de les remettre en santé par l'attention qu'on pourrait redoubler pour un petit nombre, les vivres et principalement l'eau en plus grande abondance les sauveraient, on serait dans le cas de leur faire plus d'exercices, ce que j'ai observé leur être absolument nécessaire, car, par la vivacité avec laquelle le scorbut les saisit et le progrès qu'il fait sur eux, il paraît que leur sang est plus épais que le nôtre et a, par conséquent, plus de besoin d'être mis en mouvement ; secondement ce serait un secours dans un vaisseau (f<sup>o</sup> 2 v<sup>o</sup>) mal armé en nombre, et un supplément dont on tirerait parti pour plusieurs choses et dans différentes circonstances ; troisièmement cela

<sup>331</sup> Du 29 mai au 22 juin 1756. Supra chap. 35.1.

<sup>332</sup> Saint-Jacques, Saint-Jago, Santiago une des îles du Cap Vert.

formerait des matelots pour l'île de France dont le port est très mal pourvu et dont malheureusement nous ne nous en apercevons que trop dans les occasions, ce qui provient de la quantité qu'on est obligé de distribuer sur différents travaux ; par cet arrangement on pourrait tous les ans en fournir près de quatre cents, le (sic) grand nombre étant absolument nécessaire dans cette colonie, cela ferait le bien de l'île et de la Compagnie, qui par-là éviterait l'emprunt des noirs et ne serait plus dans le cas d'enrichir des particuliers à ses dépens.

### 35.3 [Réflexions] sur le vaisseau le *Duc de Béthune*.

Les mauvaises qualités qu'on m'avait assuré qu'avait le vaisseau le *Duc de Béthune* m'engagèrent d'abord d'aller en tâtonnant pour lui faire porter la voile nécessaire en tout temps et surtout en temps de guerre. Mais je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir que j'aurais tout lieu d'en être content. Réellement il a les quatre bonnes qualités qu'on demande à un navire marchand (sic) : il marche très passablement, gouverne comme un poisson, ne dérive que très peu et porte très bien la voile pourvu qu'on ait attention à lui bien prendre le pied, ce qui est absolument nécessaire pour le bien faire marcher. Il demande à être fort chargé et surtout sur le devant<sup>333</sup>. En un mot je n'ai qu'à lui reprocher sa vieillesse. Ses hauts jouaient prodigieusement. En conséquence avant de partir de l'île de France je (sic) fais lever toutes ses courbes, changer ses chevilles, rajuster le tout et y ai ajouté dix courbes : six sur le gaillard, deux sur le pont, et deux dans l'entrepont. Moyennant quoi il me parut passablement lié. Dans la rareté on pourrait lui faire faire un voyage de l'île de France, mais pour cet effet il faudrait visiter son mât de beaupré et peut être le changer, examiner scrupuleusement sa calle à l'eau : les cœurs et les guirlandes m'en paraissent en mauvais état. Il faudrait dans sa carène le dédoubler entièrement et voir son franc-bord.

Enregistré. Signé illisible.



## 36 Instructions nautiques pour une relâche à Fort-Dauphin.

« Relâche au Fort-Dauphin (fig. 17).

« [...] Quand on veut relâcher au fort *Dauphin*, situé par  $25^{\circ} 5'$  de latitude, il est à propos d'atterrer par  $24$  degrés, ou tout au moins, par  $24^{\circ} 30'$ , afin de ne pas le manquer, vu que les courants portent vers le Sud avec rapidité. J'ai observé leur vitesse de  $48$  minutes, ou de seize lieues en  $24$  heures ; ainsi pour en éviter les effets pendant la nuit, en approchant du fort *Dauphin*, si le temps le permettait, et qu'on rencontrât un fond de sable, le mieux serait de mouiller ; mais si la brise est forte, il faut se soutenir sous voile.

Pointe d'Itapere.

Lorsqu'on vient reconnaître la terre par  $24$  degrés on aperçoit une chaîne de montagnes fort élevées, et par  $24^{\circ} 15'$  à  $18'$ , on voit un mondrain en forme de pain de sucre, confondu avec de petites montagnes voisines du bord de la mer. Côté ensuite la terre à une lieue et demie de distance, on aperçoit à travers des île *Sainte-Luce* quelques petits bancs de roches sur l'eau, un peu écartés du rivage, situés entre  $24^{\circ} 35'$  et  $24^{\circ} 45'$  : alors continuant de ranger la côte à cette distance, on aura connaissance au Sud-ouest-quart-ouest du compas, d'une pointe qui paraît

<sup>333</sup> Un navire a du pied dans l'eau lorsque ses œuvres vives s'y enfoncent suffisamment. Littré, n° 21°.

d'abord isolée, et qui représente deux mondrains plus plats que ronds. Plusieurs Navigateurs l'ont prise mal à propos pour la pointe d'*Itapere* ; celle qui la suit, avec des mondrains également plus plats que ronds, ne l'est pas non plus ; c'est la troisième pointe qu'on voit ensuite, dont les mondrains pointus servent de marques de reconnaissance, qui est la pointe d'*Itapere*. En approchant de la seconde pointe, et côtoyant la terre à une lieue, j'ai aperçu quelques hauts-fonds dont les plus écartés m'ont paru écartés de trois quarts de lieue du rivage, c'est pourquoi je conseille de s'entretenir à une lieue et demie de distance.

Roche d'*Itapere*.

La roche d'*Itapere*, qu'on voit toujours briser, est la marque la plus certaine pour distinguer la pointe dont elle est la plus éloignée d'environ un tiers de lieue au sud : il n'y a point de passage entre l'une et l'autre.

Le fort *Dauphin*.

Deux lieues à l'Ouest-sud-ouest du monde de cette roche est le fort *Dauphin* ; la côte entre la pointe d'*Itapere* et celle où était ce fort, forme une anse nommée *Tolonghare*, par les gens du pays, ou anse *Dauphine* par les Français qui y étaient autrefois établis : on y voit même encore les restes de leur fort : c'est dans le coude formé par la pointe que vont ordinairement les vaisseaux.

Mouillage au fort *Dauphin*.

Après avoir rangé la roche d'*Itapere* un quart de lieue, on fera route vers la pointe du fort-*Dauphin*. Cette pointe est cernée d'un récif qui s'en écarte d'une encablure, et au-dedans duquel est le bon mouillage. La pointe d'*Itapere* doit rester à l'Est 5 à 6 degrés Sud du compas, la roche à l'Est-quart-Sud-Est, et l'extrémité des brisants les plus proches du mouillage du Sud-Est-quart-Est. L'ancre de bâbord doit être dans le Nord-Est, par 7 brasses fond de sable ; celle de tribord à l'Est-Sud-Est, par 6 brasses, ayant 27 à 28 pieds d'eau sous le vaisseau ; on porte une troisième ancre en croupière dans le Nord-Ouest.

Quand on n'a pas assez de jour pour gagner la rade, après avoir doublé la roche d'*Itapere*, on peut mouiller dans l'anse, si le temps le permet, en faisant attention à la qualité du fond qui n'est pas la même partout.

On fait de l'eau à l'anse du débarquement, en creusant dans le sable ; elle est bonne pour les bestiaux, et pour la cuisson des vivres ; mais pour en avoir de meilleure, il faut l'envoyer chercher par des Noirs avec des barils de galère, à des fontaines qui sont plus loin.

Ce pays est sous la domination de plusieurs chefs, desquels on doit toujours se méfier, c'est pourquoi il est bon d'être sur ses gardes, et de maintenir le bon ordre à la palissade. Cette précaution est, non seulement utile au fort *Dauphin*, mais nécessaire dans tous les endroits de *Madagascar* où l'on peut relâcher. [...] »<sup>334</sup>.

---

<sup>334</sup> Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'Après de Manneville. *Instructions sur la navigation des Indes orientales et de la Chine, pour servir au Neptune oriental, dédié au Roi*, par M. d'Après de Manneville, [...] Capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, [...] A Paris, chez Demonville, [...] et à Brest, chez Malassis [...] 1775. p. 118-120. Gallica (bnf.fr).

## 37 Instructions nautiques pour une relâche au Port-Louis de l'Île de France.

« [...] L'île *Ronde*, qui est l'îlot le plus avancé en mer, est aussi le plus remarquable quand on vient de l'est ; on le découvre de dix à douze lieues. Cet îlot, qui n'a tout au plus qu'un tiers de lieue de longueur, paraît arrondi et semblable à un tas de foin ; en l'approchant, on voit un gros rocher aride ou îlot beaucoup plus petit, qu'on appelle l'île au *Serpent*, qui gît au Nord-Nord-Est, 5 degrés Est de l'île *Ronde*, et n'en est séparé que d'un quart de lieue (fig. 18).

L'île *Ronde* est située par 19° 50' de latitude ; et lorsqu'on vient atterrir par cette hauteur à l'île de France, on aperçoit plutôt cet îlot que la grande île, surtout quand le ciel est un peu couvert et l'horizon épais. Quand on vient du Sud, l'île *Ronde* paraît moins ; mais on découvre alors sa plus grande étendue. Soit qu'on vienne de ce côté-là ou de celui de l'Est, on doit toujours gouverner pour en passer au Sud, à trois quarts de lieue ou une demi-lieue de distance, d'où on fait route ensuite vers un autre îlot, nommé le *Coin-de-Mire*, qui est éloigné de trois lieues deux tiers au Sud-Ouest-quart-Ouest, 3° 30' Ouest. Comme cet îlot a la forme d'un coin, cette apparence lui en a fait donner le nom (fig. 14).

Une lieue au Nord-Est du *Coin-de-Mire*, et à deux lieues et demie à l'Ouest-Sud-Ouest de l'île *Ronde*, est située l'île *Longue ou Plate*, à cause qu'elle est basse en plus grande partie ; elle est divisée en deux par un petit bras de mer, dans lequel les pirogues peuvent passer. On voit au Nord-Est un gros rocher qui ressemble à une grosse tour ; il paraît séparé de l'île *Plate*, quoiqu'il y soit joint par une chaîne de rochers à fleur d'eau. Le bout du Nord-Ouest de l'île *Longue* est haut et escarpé au bord de la mer. C'est entre elle et le *Coin-de-Mire* qu'est le passage ordinaire des vaisseaux.

Ainsi après avoir doublé l'île *Ronde* du côté Sud, on gouvernera sur le *Coin-de-Mire*, le laissant cependant un peu à bâbord, afin de s'écarter de plusieurs rochers dessus et dessous l'eau qui bordent le côté du Nord du *Coin-de-Mire*, dont les plus avancés en mer en sont écartés d'une portée de fusil.

Aussitôt qu'on aura doublé la roche la plus à l'Ouest, on s'approchera du *Coin-de-Mire*, dont la partie de l'Ouest est la plus élevée et coupée à pic jusqu'à la mer. De cet endroit on cinglera pour ranger la pointe des *Canonnières*, qui git directement au Sud-Ouest, 2° Ouest, du plus élevé du *Coin-de-mire*, en donnant rumb aux brisants ou rochers de cette pointe qui s'avancent d'une demi-portée de canons en mer.

Les courants ou marées dont l'établissement est d'une heure, sont ordinairement très violents entre ces îles, et on a remarqué que leur vitesse est de trois quarts ou d'une lieue par heure. Le flot porte au Nord-Est et le jusant en sens contraire ; on doit donc y faire attention, et prendre un peu plus de l'un ou de l'autre côté, suivant le cas où l'on se trouvera.

L'île *Longue* forme une anse de sable vis-à-vis du *Coin-de-Mire* ; à sa pointe du Sud-Ouest, il y a une chaîne de rochers qui s'avancent en mer d'une portée de canon ; comme ce récif est dangereux, on doit ranger le *Coin-de-Mire* de plus près, ou se tenir au moins à mi-canal.

L'intervalle entre le *Coin-de-Mire* et la partie du Nord de l'île de France est rempli de hauts-fonds ; c'est pourquoi il ne faut pas s'exposer à y passer quand on n'en connaît pas la situation et les issues.

Si le calme survenait lorsqu'on est entre ces îles, le meilleur parti qu'on pourrait prendre serait de mouiller avec une ancre à jet, par quinze ou vingt brasses, fond de gravier ou de corail, qui est le fond ordinaire : on évitera par cette précaution d'être jeté par les courants sur le récif qui est joint à l'île *Plate*, ou entraîné entre elle et l'île *Ronde*, où il a plusieurs hauts-fonds, et principalement une chaîne de rochers qui s'étend de l'île *Ronde* près d'une lieue à l'Ouest-Nord-Ouest. Cet écueil, qui ne brise que quand la mer est agitée, rend ce canal étroit et dangereux : j'y ai passé et j'ai distingué le fond sur la pointe du récif ; et quoiqu'il ne me soit arrivé aucun accident, il me paraît plus à propos, quand on est sous le vent de l'île *Ronde*, de passer au dehors de l'île *Plate*, la ranger à une demi-lieue, et cingler de-là vers la pointe des *Canonnières*.

Après avoir doublé cette dernière, on fera route en accostant la terre, pour ranger de plus près la pointe du bras de mer qui en est éloigné d'une lieue. On prolongera ensuite, à un quart de lieue de distance, les récifs qui bordent la côte, en prenant garde à ceux qui sont à l'entrée de la baie des *Tortues* et devant celle du *Tombeau*, qui s'avancent le plus au large : pour les éviter, il faut s'entretenir au moins par profondeur de treize à quatorze brasses pendant le jour, et par celle de vingt brasses pendant la nuit.

Du récif du *Tombeau*, la route doit prendre un peu plus du Sud ; on gouvernera au Sud-Sud-Ouest jusqu'à mettre dans le même alignement la pointe de tribord de la grande rivière, la montagne du corps-de-garde et un petit monticule. De cette position, on portera au Sud-Ouest, sur deux bouées qui sont à l'entrée du port, au bout du récif de l'île aux *Tonneliers*, et sur lesquelles il y a deux petits pavillons pour servir de marque. On continuera cette route jusqu'à ouvrir la pointe la plus avancée de l'île aux *Tonneliers* par la petite montagne de l'enfoncement du cap ; alors on mouillera par quatorze ou quinze brasses, à distance d'une encablure des deux petits pavillons dont on vient de parler.

Si les vents soufflaient du Nord ou du Nord-Ouest, comme il arrive quelquefois, il sera inutile alors de mouiller en dehors, vu qu'on peut entrer aisément dans le port ; le chenal y est indiqué par des bouées qui portent aussi de petits pavillons. On gouverne au Sud-Est et Sud-Est-quart Sud sur deux pointes de montagne, qu'on nomme les *deux-Pitreboots*, les laissant un peu à tribord ; on ira ainsi jusqu'au-dedans de la première pointe de l'île aux *Tonneliers*.

Quand on n'a connaissance de l'île *Ronde* que le soir, et qu'on ne peut pas doubler le *Coin-de-Mire* avant la nuit, comme il est dangereux de s'exposer entre les îles lorsque l'obscurité ne permet pas de distinguer les objets, il vaut mieux prendre le parti de louvoyer à petits bords au large ou à la vue de l'île *Ronde*, avec la précaution de ne pas s'en éloigner de plus de deux lieues, en portant la bordée vers l'*Île-de-France*, à cause des récifs qui l'entourent : ce bord de mer étant fort bas de ce côté-là, on serait en danger de se perdre sur ces écueils avant que d'apercevoir la terre. On ne doit pas, surtout en ce parage, mettre en travers ou à la cape à cause des marées.

Après avoir doublé l'île *Ronde*, si on distinguait assez le *Coin-de-Mire* et l'île *Longue*, pour ne pas les perdre de vue, ce qui peut avoir lieu d'un clair de lune et d'un beau temps, alors on peut continuer la route et passer entre elles. Il suffira de prendre garde à la chaîne de roches de l'île *Longue* et à celle du *Coin-de-Mire*, dont j'ai fait mention ci-devant ; et lorsqu'on aura passé ce dernier, et qu'on en sera éloigné d'une lieue et demie à l'Ouest, on gouvernera à l'Ouest-Sud-Ouest du compas, pour ranger le récif de la pointe des *Canonnières*. On allume ordinairement un feu sur cette pointe, dès qu'on découvre des vaisseaux : quand ce feu restera au Sud-Est à la

distance d'une lieue, on aura pour lors doublé le récif, et on pourra ensuite continuer de prolonger la côte, avec cette attention de n'en pas approcher par moins de quinze brasses de profondeur.

Cependant comme il est difficile de reconnaître l'entrée du port pendant la nuit, et qu'on peut aisément se tromper aux feux différents des montagnes, il convient mieux, après qu'on aura doublé la pointe des *Canonnières*, de mouiller par dix-huit ou vingt brasses, et d'y attendre le jour pour aller mouiller devant le port.

Il ne faut pas, surtout d'un vent favorable ou d'un temps calme, accoster, soit de jour, soit de nuit, la pointe des *Canonnières* à cause du remous des marées qui y sont très-rapides. [...] »<sup>335</sup>.



### 38 Lexique :

#### A

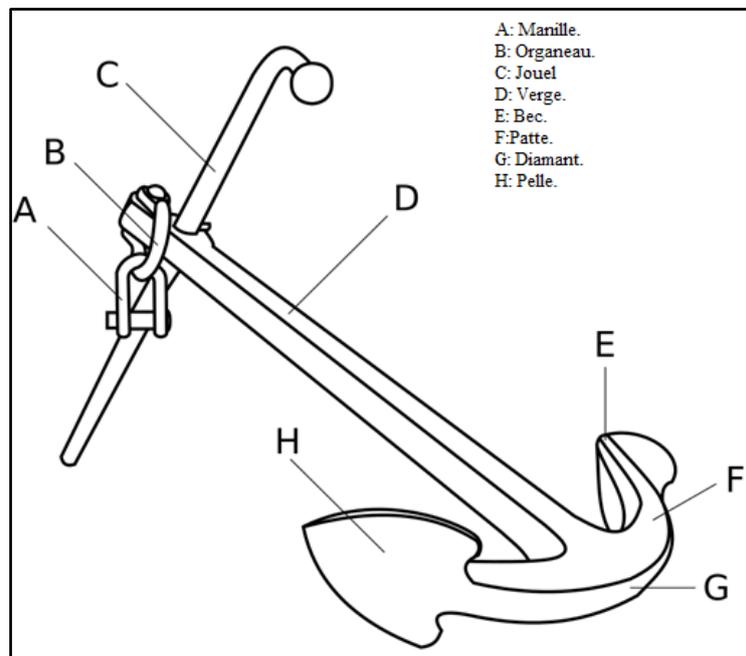
**Abraquer ou embraquer** : Tirer à bras. Haler à la main un cordage mou qu'il s'agit de raidir. On abraque ou embraque le mou d'une aussière, d'une écoute. Littré. cnrtl.fr. Haler sur un cordage pour le tendre et récupérer le mou.

**Accoter**. Être couché sur le côté par la force du vent, en parlant d'un navire. Littré.

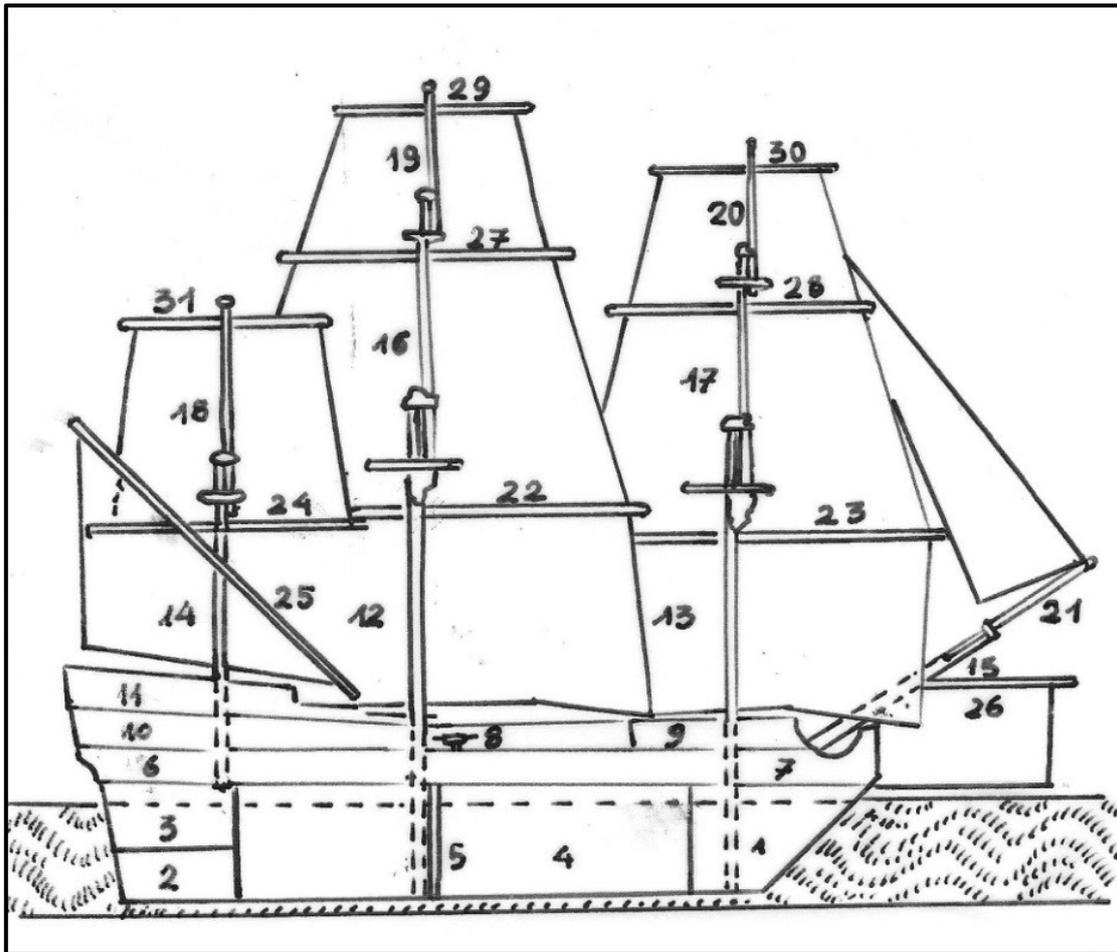
**Affourcher**. Voir Mouillage.

**Alester** : Terme de marine. Rendre plus léger un bâtiment ou son grément. Littré.

**Ancre**.



<sup>335</sup> Ibidem. p. 60-65.



Légende :

- |                        |                                |                                   |
|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1-cale à eau           | 12-Grand mât.                  | 22-Grande vergue.                 |
| 2-Soute à poudre       | 13-Mât de misaine.             | 23-Vergue de misaine.             |
| 3-Soute à biscuit.     | 14-Mât d'artimon.              | 24-Vergue d'artimon.              |
| 4-Grande cale.         | 15-Mât de Beaupré.             | 25-Vergue barrée.                 |
| 5-Archipompe.          | 16-Grand mât de hune.          | 25-Vergue de civadière.           |
| 6-Sainte-Barbe.        | 17-Petit mât de hune.          | 27-Vergue de grand hunier.        |
| 7-Cambuses.            | 18-Mât de perroquet de fougue. | 28-Vergue de petit hunier.        |
| 8-Cabestan             | 19-Grand mât de perroquet.     | 29-Vergue de grand perroquet.     |
| 9-Cuisines.            | 20-Petit mât de perroquet.     | 30-Vergue de petit perroquet.     |
| 10-Grand-Chambre.      | 21-Bout-dehors de beaupré.     | 31-Vergue de perroquet de fougue. |
| 11-Chambre du Conseil. |                                |                                   |

Figure 22 : Coupe schématique d'un trois-mâts de 600 tonneaux (Philippe Haudrière. La Compagnie française des Indes..., t. 1, fig. 45, p. 363).

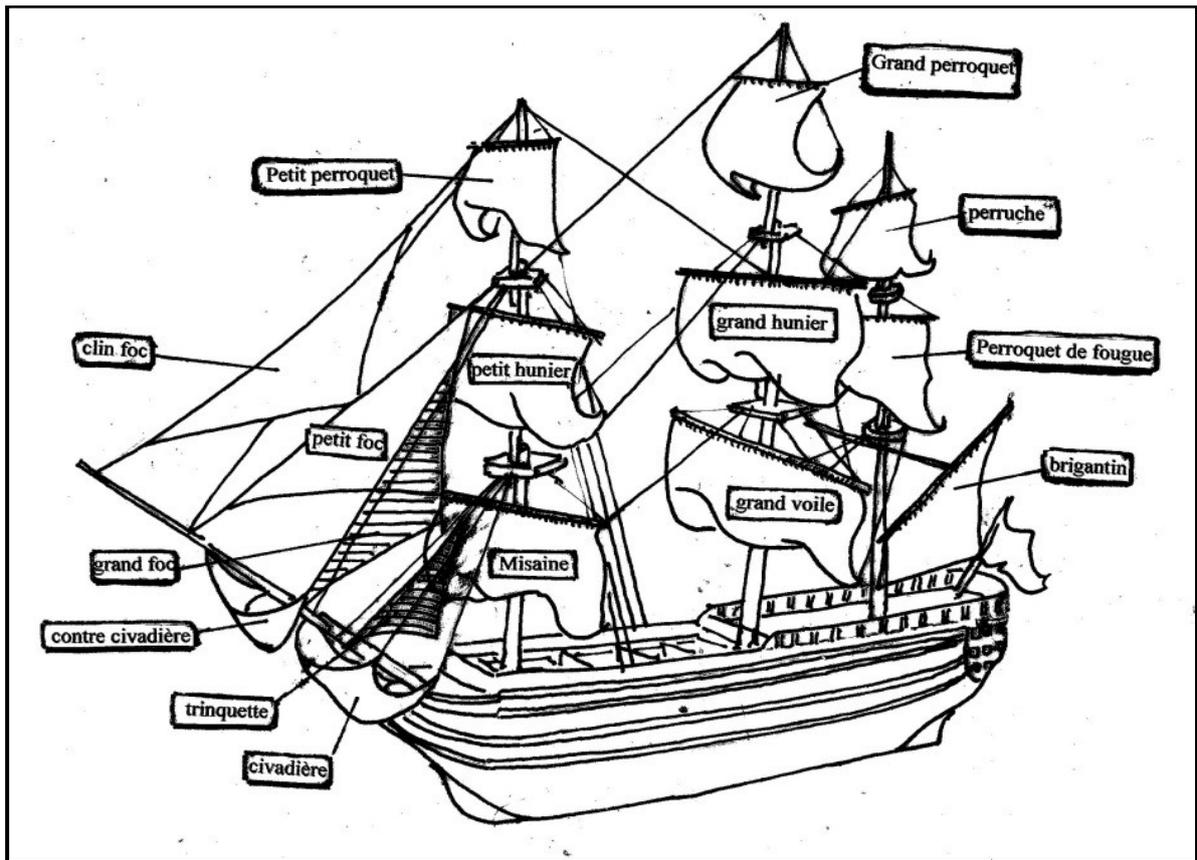
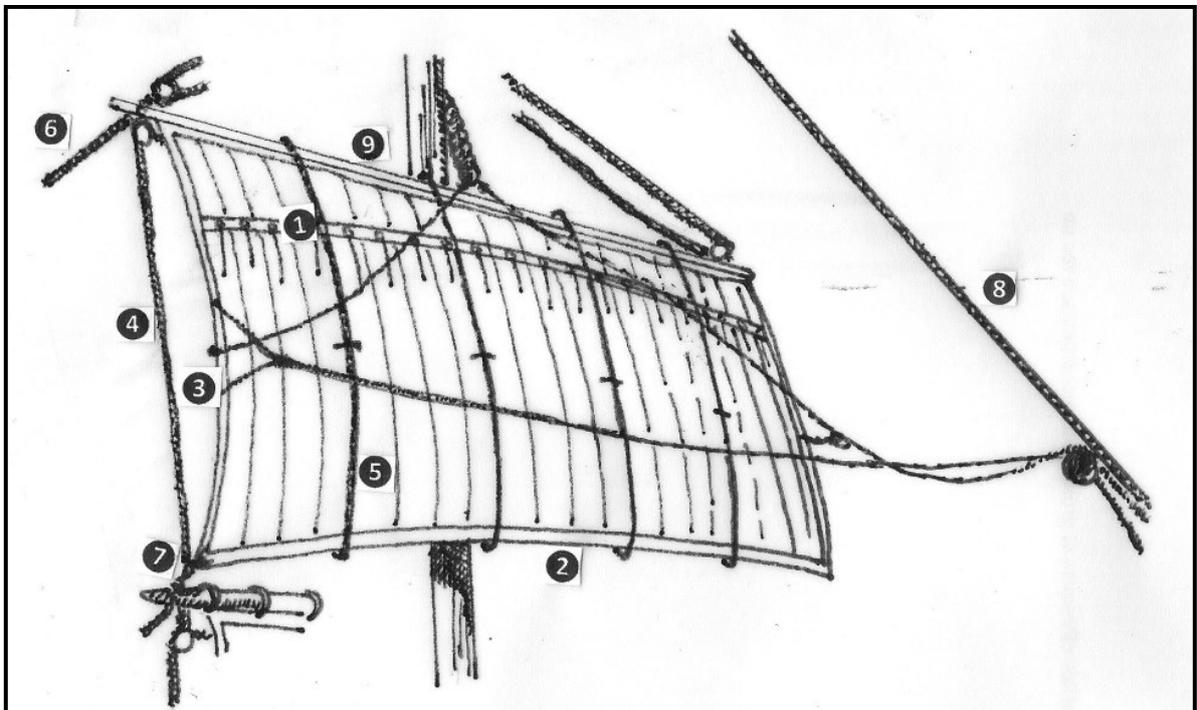


Figure 23 : Les voiles d'un trois-mâts.



Légende : 1 : bande de ris ; 2 : ralingue de fond ; 3 : ralingue de chute ; 4 : cargue-point ; 5 : cargue-fond ; 6 : bras ; 7 : écoute ; 8 : étai ; 9 : vergue.

Figure 24 : Basse voile carrée (d'après Borzeix Christophe. Glossaire des termes de la marine...).

**Ancre à jet ou ancre de touée** : À la différence de l'ancre de bossoir et dix fois moins lourde qu'elle, l'ancre à jet est portée par une chaloupe à l'endroit où l'on veut amener le navire en le touant (le halant) sur l'aussière attachée à cette ancre.

**Amure** : Côté d'un voilier par rapport au vent, ou plus précisément le côté où les amures reçoivent le vent : on dit bâbord amures quand le bateau reçoit le vent par bâbord (gauche) ou tribord amures quand il le reçoit par tribord (droite).

**Appareiller** : Terme de marine. Mettre à la voile. Appareiller la misaine : établir la misaine.

**Arcasse** : Terme de marine. Charpente horizontale qui lie les estains à l'étambot. Littré. Ensemble des pièces dont est constituée la poupe. Cette structure est portée par l'étambot, le contre-étambot et, par le dernier couple dévoyé de chaque côté de la quille. Des barres horizontales raidissent l'ensemble. Les côtés de la poupe sont délimités de chaque côté par les estains. Borzeix.

**Arriver** : Un voilier « arrive » quand, en route, on fait volontairement s'éloigner son cap du lit du vent, qu'on lui donne plus de large, qu'on « laisse porter ».  
Laisser arriver : faire en sorte que le bateau s'éloigne du lit du vent.

**Artimon** : Nom de celui des mâts d'un vaisseau qui est placé le plus près de l'arrière ou de la poupe (fig. 22, n° 14) . La différence avec les autres mâts est qu'il ne porte point de perroquets, et que la vergue le traverse de biais. Littré. Son rôle principal est de porter une ou plusieurs voiles permettant au navire de lofer, c'est à dire de remonter au vent. Borzeix.

**Atterrir ou atterrer** : Être en vue des côtes. Approcher de la terre, reconnaître un parage. Arriver à proximité de la terre, d'un port.

**Aussière, haussière** : Terme de marine. Cordage commis avec des torons au nombre de trois ou quatre. Littré. Cordage commis une seule fois et qui est donc relativement souple (contrairement au Grelin), servant pour l'amarrage, le touage (remorquage) d'un navire. Borzeix.

## B

**Bâbord** : Terme de marine. Côté gauche d'un bâtiment, quand, placé à la poupe, on regarde la proue. Il est opposé à tribord. Littré.

**Bande. Donner la bande. Être à la bande**, se dit d'un bâtiment qui penche d'un côté.

**La barre du gouvernail**, ou, absolument, la barre, longue pièce de bois qui sert à faire mouvoir le gouvernail. Littré.

**Beaupré**. Mât placé obliquement à l'avant, plus ou moins incliné sur l'horizontale (20 à 25° pour les goélettes, brigantins du 18<sup>ème</sup> siècle et voiliers modernes et environ 36° pour les vaisseaux de ligne et galions) (fig. 22, n° 15). Il comporte, fixé par le dessus, le bâton de foc (ou boute-hors de beaupré) et le bâton de clin-foc (ou boute-hors de foc), avec en dessous et verticalement, l'arc-boutant de martingale. Le beaupré doit d'être d'une longueur suffisante à l'intérieur de la coque et solidement fixé car il est le support de fixation des étais (fig. 24, n° 8) : cordage maintenant l'ensemble de la mâture dans le plan longitudinal du navire. Borzeix.

**Bordage** : Terme de marine. Planches épaisses qui forment le revêtement de la membrure intérieure d'un navire. Littré.

**Bordée** : Chemin que fait un bâtiment, jusqu'à ce qu'il vire de bord. Courir à la même bordée ou, simplement, courir la même bordée, avancer du même bord. Faire plusieurs bordées, revirer plusieurs fois de bord. Littré. Route parcourue par un bâtiment avec le vent contraire entre deux virements de bord. Borzeix.

**Border une voile** : Terme de marine. Border une voile, la tendre par en bas. Border les écouteaux (fig. 24, n° 7) a le même sens. Littré.

Border une côte : la côtoyer.

Border un vaisseau : le suivre de côté pour l'observer.

**Bridure** : Terme de marine. Action de réunir des cordages pour en augmenter la force. Littré.

**Bossoir** : Terme de marine. Chacune des deux grosses pièces de bois qui servent à suspendre et à hisser les ancres. Littré.

Pièces de bois placées de chaque côté de l'avant du navire pour supporter les ancres. On parle d'ailleurs des « ancres de bossoirs », de part et d'autre de l'étrave. Borzeix.

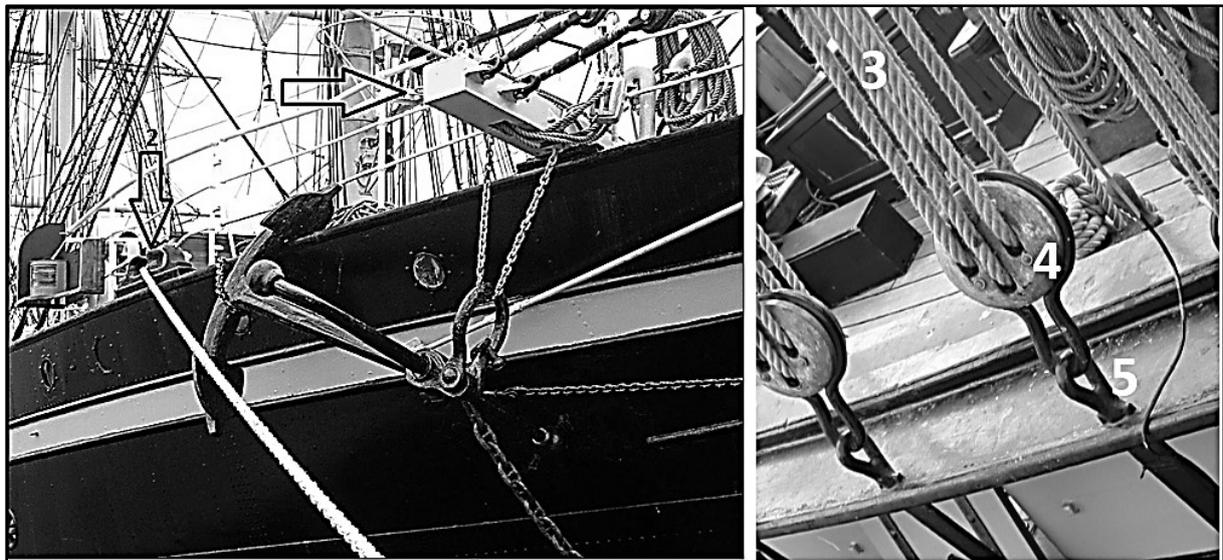


Figure 25 : 1 : Bossoir et ancre de bossoir. 2 : Chaumard. 3 : Rides. 4 : Cap de mouton. 5 : Cadène.

**Bout** : un cordage. Terme de marine. Le bon bout, le bout du câble qui reste à bord. Littré.

### C

**Cabestan** : Treuil vertical qui se manœuvre au moyen de barres fixes et horizontales. Virer le cabestan (fig. 22, n° 8).

**Calfater** : Terme de marine. Mettre des étoupes et, par-dessus, du suif, du goudron dans les joints, trous et fentes d'un bâtiment. Littré.

**Caliorne (voir palan, candellette)** : Gros cordage dont on se sert avec des poulies, pour lever des fardeaux.

**Candelette, candellette** : Un gros palan. Littré. Palan dont on se sert pour baisser l'ancre, et la mettre en son lieu. Corde garnie d'un crampon pour accrocher l'ancre au sortir de l'eau. <https://fr.wiktionary.org/>  
Palan plus petit que la caliorne, dont la poulie inférieure porte généralement un croc. <http://www.mandragore2.net>

**Caps de mouton** (voir hauban). Ce sont des palans de bois dur, circulaires et percés de trois trous sur lesquels les haubans sont fixés et raidis ensuite par une ride passant dans les trous (fig. 25).

**Carène** : Partie immergée de la coque d'un bateau.

**Carguer** : (De l'italien : caricare, charger). Terme de marine. Serrer et trousseur les voiles contre leurs vergues, au moyen des cargues, cordage qui servent à cette manœuvre (fig. 24, n° 4 et 5). Carguer les voiles. Littré.

**Chantier** : Pièce de bois qui sert de chevalet ou de tréteau aux charpentiers ou à maintenir, caler la chaloupe, ou assujettir dans les navires les colis, barriques, ballots, etc.

**Chasser** : Une ancre chasse lorsqu'elle ne tient pas suffisamment sur le fond et qu'elle glisse ou dérape. Le navire au mouillage qui chasse sur ses ancres dérive, entraînant ses ancres sous l'effet du courant, du vent, de la mer.

**Chaumard** : Pièce arrondie et ouverte en son milieu pour maintenir et guider les amarres passant sur le pont (fig. 25).

**Cingler** : Terme de marine. Faire voile dans telle ou telle direction. Littré.

**Coin en bois** : Le mat est bloqué dans l'étambrai par des coins en bois. Borzeix.

**Collier de mâât** : Anneau en métal entourant le mâât. Ils servent à tenir la bordure avant des voiles. Certains reçoivent des « cabillots » (grosse cheville de bois ou de métal, traversant les râteliers, et sur laquelle on tourne une manœuvre courante pour la fixer) autour desquels sont tournées certaines manœuvres. Borzeix.

**Collier d'étai**. Collier de mâât où se fixent les étais (fig. 24).

**Consentir**. Terme de marine. Se courber sous un effort. Cette vergue a fortement consenti. Un vaisseau a consenti dans toutes ses parties pendant l'échouage, quand toutes les liaisons en sont larguées. Dans le coup de vent la barre a cédé.

**Corps-mort** : Terme de marine. Objet établi solidement sur le rivage ou sur le fond d'une rade pour l'amarrage des navires. Littré.

**Courbe**. (Knee en Anglais). Les **courbes** sont des pièces en bois en forme de console destinées à assurer la rigidité entre certains éléments verticaux et certains éléments horizontaux de charpente. Le *Duc de Béthune*, du mercredi 28 juillet au vendredi 20 août 1756, charge au Grand Port de l'île de France 2 275 pièces de bois, parmi lesquelles plus d'une cinquantaine de pièces de « bois tord » et « courbes » dont certaines de bois presque tous travaillés »<sup>336</sup>. Avant de partir de l'île de France, s'étant rendu compte que les hauts de son vaisseau « jouaient prodigieusement », le capitaine du *Duc de Béthune* en fit « lever toutes ses courbes, changer ses chevilles, rajuster le tout et y [ajouta] dix courbes [...]». Moyennant quoi il [lui] parut passablement lié ». Voir supra, titre 35.3. Ces pièces rares, rassemblées sous le nom de « bois tors » et qui pouvaient valoir des primes d'encouragement aux agents forestiers chargés de les repérer sur pied, se tiraient d'arbres dont le port étaient dit « en drapeau ». (Wikipedia).

**Courir la bordée** : Chemin que fait un bâtiment, jusqu'à ce qu'il vienne de bord. Courir à la même bordée ou, simplement, courir la même bordée, avancer du même bord. Faire plusieurs bordées, revirer plusieurs fois de bord. Littré.

**Cours** : Ce mot est employé quelquefois comme synonyme de « virure » qui est plus en usage (voir le mot), pour exprimer une suite de planches qui, placées les unes au bout des autres, recouvrent intérieurement ou extérieurement, des parties de la muraille d'un vaisseau. (Romme. Dictionnaire. 1792).

**Croupière** : Terme de marine. Grelin qui, attaché par un bout au câble près de l'ancre avant de la mouiller, passe de l'autre bout par l'un des sabords de l'arrière. Mouiller en croupière, jeter une ancre du côté de la poupe pour maintenir les ancres de l'avant et empêcher un vaisseau de se tourmenter, c'est-à-dire de s'agiter violemment. Littré.

**Culer** : Aller en arrière, ou reculer. Toucher le fond, en parlant de la quille d'un bateau.

## D

**Damier** : Nom vulgaire du pétrel tacheté.

**Débouquer** : Sortir des bouches, des détroits, des passages ou des canaux qui séparent les îles. Contraire d'embouquer.

**Dédoubler** : Enlever le doublage d'un bâtiment, c'est-à-dire le revêtement dont on recouvre sa carène. Si cette enveloppe est en bois, elle garantit la muraille de la pique des vers ; composée de feuilles de cuivre ou d'autre métal, elle sert à lui conserver la marche dont sa forme le rend susceptible (Romme. Dictionnaire. 1792).

**Dégréement** : Terme de marine. Action d'ôter les agrès d'un vaisseau. Perte accidentelle des agrès. Littré. Ici tous les agrès perdus dans le coup de vent.

**Déloger** : Sortir d'un logement pour aller s'établir ailleurs. Familièrement, sortir d'un lieu. Littré. Déloger la palissade : sortir de la concession dévolue à la traite.

---

<sup>336</sup> AN. MAR/4JJ/78, pièce 60. *Duc de Béthune* (1756-1758). *Journal de bord de Du Bousquet, 1<sup>er</sup> pilote*. Vue 39 à 41.

**En dépendant** : Terme de marine. Tomber en dépendant, approcher d'un lieu à petites voiles, en faisant vent arrière. Un vaisseau vient du dépendant, lorsqu'il est au vent d'un autre vaisseau et qu'il s'en approche peu à peu pour le reconnaître. On dit dans le même sens porter en dépendant, gouverner en dépendant. Littré.

**Dévirer** : Terme de marine. Détourner un cabestan, pour donner du mou à un cordage qu'on avait roidi en virant. Dévirer une manœuvre, la faire tourner sur son axe dans le sens opposé à son commettage.

**Draguer** : Terme de marine. Traîner le cordage dit drague sur le fond de la mer. Draguer une ancre, chercher à saisir avec la drague une ancre dont la bouée est perdue. Draguer un câble ou tout autre objet, chercher à les retirer de l'eau à l'aide de grappins.

Draguer le fond, se dit d'une ancre qui chasse. Littré.

**Dépouiller** : Terme de marine. Dépouiller une côte, tomber sous le vent de celle-ci. Ne pouvoir y aborder.

## E

**Ecoute** : Terme de marine. Cordage attaché au coin inférieur d'une voile pour servir à la déployer et à l'étendre (fig. 24, n° 7).

**Écubier** : Terme de marine. Étymologie : Equibien (1621), escubier (1643). Trou horizontal et rond, percé à l'avant du navire, à bâbord ou tribord de l'étrave, pour le passage du câble attaché à une ancre. Littré.

**Effacer** : Terme de marine. Un vaisseau s'efface quand, étant embossé, il présente le flanc à un bâtiment, à un fort, etc.

**Élever (s'...)** : S'élargir. S'écarter d'une côte. Remonter le vent. Borzeix.

**Encablure** : Terme de marine. Distance de 120 brasses [environ 200 mètres]. Littré.

Une encablure : 1°. Dixième de mille, soit 185 mètres. 2°. Longueur normale d'une d'aussière égale à 120 brasses (195 m.). Borzeix.

**Empenneler** : Voir Mouiller.

**Estain** : Nom de deux pièces de bois formées en portion de cercle, pour faire le rond de l'arrière d'un vaisseau et sur lesquelles on cloue les extrémités des bordages tant des flancs que de l'arrière. Littré.

**Étai** : Terme de marine. Gros cordage reliant la tête d'un mât au pont, qui sert à soutenir les mâts d'un navire contre les efforts qui pourraient tendre à les renverser de l'arrière vers l'avant (fig. 24, n° 8). Littré.

**Étaler** : Terme de marine. Étaler le vent, le courant, la marée, opposer une résistance égale à leur effort sans culer. Étaler la marée, mouiller pendant la marée contraire. Étaler un bâtiment, l'égaliser en vitesse. Littré.

**Étambot** : Terme de marine. Forte pièce de bois élevée à l'extrémité de la quille sur l'arrière du bâtiment. L'étambot sert de support au gouvernail.

**Étambrai** : Renfort des ouvertures rondes faites aux ponts des vaisseaux au passage des mâts, du beaupré, des montants des guindeaux ou encore des pompes, placé entre deux baux. L'ouverture est renforcée par le coussin d'étambrai, lui-même supporté par des élongis ou des traversins. Le mât est bloqué dans l'étambrai par des coins en bois. Une toile poissée en forme de capuchon circulaire recouvre et protège l'ensemble.

**État de la mer** : au XVIII<sup>e</sup> siècle la terminologie associée à la description de l'état de la mer : mer belle, forte, grosse, etc... n'était pas normalisée comme elle l'est aujourd'hui. L'échelle de Beaufort (1805, utilisée vers 1831) comporte 13 degrés (de 0 à 12 bf.) et associe un état de la mer à une vitesse moyenne de vent. Au calme de force 0 bf. correspond un vent de moins d'un km/h et une mer comme un miroir. Une petite brise de force 3 bf., qui souffle de 12 à 19 km/h, lève sur la mer de petites vagues dont les crêtes couronnées de quelques moutons épars commencent à déferler. Un vent « frais » de 39 à 49 km/h, siffle à force 6 bf. Se forment alors, au sommet des lames, les crêtes d'écume blanches et les embruns. Vient ensuite le « grand vent frais » de force 7 bf., 50 à 61 km/h : les vagues déferlent, la mer se couvre de traînées d'écume. Le coup de vent et le fort coup de vent de force 8 et 9 bf., comme ceux essuyés en rade de Saint-Denis de l'île Bourbon par le vaisseau *la Paix* en février et avril 1755, sont le fait de vents compris entre 62 et 88 km/h. Des tourbillons d'écume naissent alors à la crête des vagues, les lames déferlent, énormes. La visibilité est réduite par les embruns. Force 10 – 11 bf. C'est la tempête. Elle peut

devenir violente. La mer déferle en rouleaux rapides et brutaux. Elle est blanche. Les vents entre 100 et 117 km/h hurlent et soulèvent de très grosses lames, soufflent les longues crêtes empanachées d'écume et entraînent avec eux d'épaisses traînées de mousse blanche et d'embruns. Les vents de force 12 bf. rugissent en ouragan à plus de 118 km (plus de 64 nœuds) au-dessus du 40° parallèle.

**État des vents.** Avant Sir Francis Beaufort (1774-1857), la vitesse du vent était appréciée de façon empirique par l'observation des effets du vent sur le navire et la mer. Décrivant l'état de la mer, les navigateurs décrivaient « la mer du vent », c'est-à-dire le système de « vagues » généré à l'endroit même où se forme où souffle le vent, mais aussi la « houle » qui se propage au loin, même en absence de vent, et dont les ondulations peuvent suivre une toute autre direction que les vagues formant alors ce que les marins appellent « une mer croisée ». Dans les eaux moins profondes : abords des côtes, hauts fonds, détroits, etc. ils s'intéressaient aux courants qu'ils redoutaient. De nos jours l'échelle de Douglas donne « la hauteur de la mer du vent ». La surface d'une mer calme est un miroir. Elle se ride de vaguelettes de 0 à 0,1 m lorsqu'elle est de force 1. Les vagues d'une mer « belle » de force 2 vont de 0,1 à 0,5 m. Une mer « agitée » de force 4 est soulevée de vagues de 1,25 à 2,50 m. Force 6, les vagues peuvent atteindre 6 m. La mer est alors « forte ». Elle devient « grosse » et « très grosse », lorsque, de force 7 puis 8, les vagues passent de 6 à 9 m pour culminer à 14 m. Force 9 : 14 m et plus, elle est « énorme ».

**Entrepont.** (fig. 22) Étage entre deux ponts dans un vaisseau. Littré.  
Entrepont. Tout espace compris entre la cale et le premier pont. Il peut en être séparé par un faux pont. Borzeix.

**Éviter :** Un vaisseau évite lorsqu'il tourne autour de son ancre ou de son coffre de mouillage sous l'effet du vent ou du courant. L'évitage est l'espace qu'il est susceptible de balayer autour de son point d'ancrage.

## F

**Fatiguer.** Le vaisseau fatigue beaucoup. Se dit d'un vaisseau qui, violemment tourmenté par les lames, a de grands mouvements de tangage ou de roulis, et, par cette raison, éprouve, dans ses liaisons et dans sa mâture, de certains désordres qui peuvent avoir de fâcheuses conséquences pour leur solidité. Littré.

**Filé de l'arrière :** Filer : terme de marine. Lâché, largué. Littré. Dans le coup de vent *La Paix* traîne à sa poupe dans un premier temps sa chaloupe, qu'il perd, ensuite tout le dégréement des haubans de son grand mât dont les coups de boutoir finissent par détruire le gouvernail et céder la barre (cf. titre 28).

**Foc :** Terme de marine. Voile d'avant triangulaire qui se déploie entre le mât de beaupré (ou le bout-dehors) et le mât vertical qui le suit : misaine sur un trois-mâts ou grand mât sur les autres navires (fig. 23). Les grands voiliers avaient plusieurs focs de la proue vers la poupe du navire : clinfoc, grand foc, - à la tête du petit mât de hune -, petit foc, faux foc et trinquette ou tourmentin (voile de cape). Les focs étaient moins des voiles propulsives que des « gouvernails aériens » utilisées notamment pour réussir la manœuvre de virement de bord vent debout, qui était difficile à réussir avec ce type de gréement.

**Frais :** Un vent fort et ordinairement favorable.

**Franc-bord :** Terme de marine. Bordage qui couvre un vaisseau de la quille à la préceinte qui est formée d'une série de bordages de bois de chêne, plus larges, plus épais et par cela plus forts que les autres, qui sert comme de ceinture au navire, dont elle entoure les côtes pour les maintenir à leur places respectives et les lier solidement entre elles. Littré. Pour un navire ce terme désigne aussi la distance verticale entre la ligne de flottaison et le pont principal. Cette hauteur est variable selon le déplacement.

## G

**Gabier :** Matelot chargé de la manœuvre du gréement et des voiles d'en haut, du service des hunes et du beaupré. Il commande aux autres matelots. Il surveille, entretient, « son mât » et « son gréement », les embarcations et les ancres. Gabier de grande hune, gabier de misaine. Borzeix.

**Galiote d'écouille,** Barre à feuillures traversant une écouille pour en recevoir et supporter les panneaux. Littré. Barre maintenant les panneaux de fermeture des écouilles. Borzeix.

**Grain :** Pluie subite accompagnée de bourrasque. Terme de marine. Grain de vent, ou, simplement, grain, changement subit dans l'atmosphère accompagné de violents coups de vent. Littré.

**Grelin** : Gros cordage pour l'amarrage ou le touage (remorquage) d'un navire. Le grelin est composé de trois aussières commises ensemble. Il est donc plus gros et plus rigide que l'aussière. Au-dessus de onze pouces de circonférence, il prend le nom de câble. Borzeix.

**Grenasse** : Terme de marine. Petit grain, petit orage. Une grenasse de vent, de pluie. Littré.

**Guinderesse** : Terme de marine. Gros cordage employé à guinder un mât. Littré.  
Guinder un mât. Soulever, élever, hisser, dresser un mât.

**Guirlandes** : Terme de marine. Se dit des pièces de bois placées horizontalement dans l'intérieur d'un bâtiment pour relier les membrures. Littré. Dans la construction d'un vaisseau, on donne ce nom à de fortes pièces de bois qui croisent horizontalement ou obliquement et l'étrave et les alonges d'écubier, afin de lier étroitement cette extrémité du bâtiment au reste de sa carcasse (Romme. Dictionnaire. 1792).

## H

**Hauban** : Tout cordage dont la fonction est d'assujettir les mâts dans le sens latéral ou contre la chute vers l'avant, tandis que les étais les garantissent de la chute vers l'arrière. Littré.

Hauban : Partie du grément dormant, constituée de cordages servant à tenir les mâts sur les côtés. Les haubans sont formés d'un cordage (ou d'un filin) passé en boucle fermée par un amarrage plat, qui viendra se capeler au niveau du ton du mât. Cette boucle est fourrée afin d'être protégée des frottements. À chaque extrémité est fixée un cap de mouton (voir ce mot), permettant de tendre le hauban, par l'intermédiaire de la ride des caps de mouton, sur des cadènes de la coque. Borzeix.

**Houle** : Mouvement ondulatoire de grande amplitude qui agite la surface de la mer en y formant des ondes dont les crêtes s'arrondissent sans déferler. Cnrtl.

**Hune** : Fin XVII<sup>e</sup> siècle, la hune était une sorte de cage en haut du mât et qui servait à porter un matelot « pour découvrir de loin » (Dic. Ac. Fr. 1<sup>er</sup> éd. 1694). Au XVIII<sup>e</sup> elle se définissait comme une sorte de petit plancher, une plate-forme, disposée « en saillie autour du mât d'un vaisseau et sur [laquelle], quand on est en mer, on fait monter ordinairement un matelot, pour découvrir de plus loin » (Dic. Ac. Fr. 4<sup>e</sup> éd. 1762). Plateforme établie horizontalement au sommet d'un mât qui la traverse, et qui sert principalement à soutenir les hommes chargés des manœuvres hautes. Grand'hune, hune du grand mât. Mâts de hune, les mâts qui surmontent immédiatement les bas mâts (fig. 22, 23). Littré.

**Hunier** : Terme de marine. Voile du mât de hune (fig. 22, 23).  
Grand hunier, la voile du grand mât ; petit hunier, celle du mât de misaine.  
Avoir les huniers dehors, avoir les huniers au vent pour le recevoir.  
Hunier à mi-mât, se dit quand la vergue n'est hissée qu'à la moitié du mât.

## J

**Jouel ou Jas, Jal, Jelle** : Terme de marine qu'on prononce quelquefois : Jouet, joul, joaille, jouail, jal, et en bas-breton jouël. Nom donné à deux pièces de bois que l'on cheville au bout de la verge de l'Ancre, pour la faire tomber sur le bon côté, étant au fond de l'eau (voir : Ancre. C). Littré.

**Jumelle** : Au sing. Terme de marine. Pièce de bois appliquée sur une autre pour la conserver ou pour la fortifier. Littré.

## L

**Largir**. S'élargir : Ancien terme de mer. S'élargir, s'éloigner d'un autre vaisseau, ou de la terre, gagner le large. Littré.

**Lest** : Terme de marine. Assemblage de morceaux de fer ou de petits cailloux, ou de matières lourdes, qu'on entasse avec ordre jusqu'à une certaine hauteur dans le fond d'un navire, pour abaisser par leur pesanteur spécifique le lieu du centre de gravité de ce navire chargé, et contribuer ainsi à augmenter la stabilité dont la forme de la carène peut le rendre susceptible. Littré. Selon son capitaine le *Duc de Béthune* « demande à être fort chargé et surtout sur le devant » (voir infra titre 35.3). « Il est disposé sur le fond et tout autour de la cale ; il est maintenu en place par de la toile à voile clouée grossièrement » (Haudrière, t. 1, p. 369). « Le vaisseau le *Jupiter* a retrouvé dans son lest et

nous a remis deux enclumes et deux bigornes pesant 390 livres, une marmite, pesant 50 livres et son ancre pesant deux livres, faisant partie des effets de sa cargaison qu'il devait remettre à votre île en 1735 ». « *Au Port-Louis de l'Île de France ; le 23 février 1738. Messieurs du Conseil Supérieur de l'île de Bourbon* ». R. T. t. VII, p. 286. Le lest assurait la stabilité des navires navigant à vide de marchandise. Il représentait un peu plus du tiers du poids de la marchandise et devait être bien reparti et bien arrimé pour éviter tout ripage. Borzeix.

Le 29 décembre 1750, au port SE. de l'île de France, les marins du *Bristol* commencent à décharger le lest sur les récifs avant que de charger des palissades et des madriers<sup>337</sup>.

**Lieue marine** : Elle vaut trois milles marins soit 5 556 m. Le mille marin = 1 852 m.

## O

**Occase**, adj. f. : Terme d'Astronomie qui ne se dit que dans cette phrase, *Amplitude occase*, pour signifier, l'Arc de l'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai qui est l'intersection de l'horizon et de l'équateur. *V. Ortive*. (Dictionnaire de L'Académie française, 5<sup>ème</sup>. édition 1798).

**Œuvres mortes** : La partie qui est au-dessus de la flottaison, et pour laquelle on emploie du bois plus léger. Littré.

**Œuvres vives** : La partie immergée ou carène, et pour laquelle on emploie le bois le plus dur. Littré.

**Ortive**, adj. f. : Terme d'Astronomie qui ne se dit que de l'arc de l'horizon qui est entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur. *Amplitude ortive*. (Dictionnaire de L'Académie française, 4<sup>ème</sup>. édition. 1762).

## M

**Misaine** : 1. Mât le plus en avant du voilier. 2. Voile basse du mât de misaine (fig. 22, 23). Borzeix.

**Mouillage** :

- **Affourcher**. Mouiller un bateau sur deux ancres disposées en V sur l'avant. On s'affourche pour mieux tenir contre le vent ou le courant ou réduire le champ d'évitage lorsque l'on est sur un mouillage dont l'emplacement est étroit.
- **Empenneler** : Disposer l'une après l'autre deux ancres sur la même ligne de mouillage pour éviter de chasser. C'est le mouillage idéal par mauvais temps car les deux ancres travaillent dans le même axe.
- **En barbe** : mouiller une première ancre, culer sur une vingtaine de mètres et mouiller la seconde, filer la longueur désirée.

## P

**Palan** : Manoeuvre composé d'une ou de plusieurs poulies et d'un cordage passant par elles pour effectuer des travaux de force. Dans le cordage, on distingue le dormant, fixé à la poulie et le garant (ou courant) sur lequel on exerce une traction. Borzeix.

**Palissade** : La palissade de pieux construite par les Européens autour de la concession où va se dérouler la traite. Elle est généralement défendue par un détachement de soldats et par quelques pierriers. Elle peut être temporaire comme établie en permanence. Les vaisseaux chargent à l'île de France palissades et madriers de 6 à 4 pouces<sup>338</sup>. Le responsable de la traite, ses adjoints et les soldats de la garnison ne l'abandonnent qu'une fois leur sécurité assurée et le navire prêt à partir.

**Panne (mettre en...)** : Dans la marine, mettre en panne consiste à disposer ou orienter les voiles de manière que le bateau n'avance plus.

**Parer** : Terme de marine. Parer quelque chose, mettre en ordre une chose qui sert dans un navire. Parer l'ancre, le câble, les manœuvres. Littré.

Parer : 1°. Préparer une manœuvre. 2°. Éviter un abordage. 3°. Doubler un cap. 4°. Prêt, libre, clair. Borzeix

<sup>337</sup> Mémoire des Hommes. A.S.H.D.L. *Bristol* (1749-1751). AN. MAR/4JJ/77-45. *Journal de bord de Piedagnel, 1<sup>er</sup> pilote*. Vue 37, f° 70.

<sup>338</sup> Le *Bristol* (1749-1751). Samedi 16 janvier 1751. Au Port Sud-Est de l'île de France. Mémoire des Hommes. A.S.H.D.L. *Bristol* (1749-1751). AN. MAR/4JJ/77-45. *Journal de bord de Piedagnel, 1<sup>er</sup> pilote*. Vue 37, f° 70.

**Perroquet** : Terme de marine. Nom donné à des seconds mâts qui s'arbovent sur les hunes du grand mât et de la misaine, et sur celles du beaupré et de l'artimon, et aux voiles que ces mâts portent (fig. 22, 23).

**Perroquet de fougue** : Voile carrée que porte le mât établi au-dessus du mât d'artimon, et qu'on nomme le mât de perroquet de fougue (fig. 22, 23).

**À pic** : Terme de marine. à pic, perpendiculairement. Un bâtiment est à pic sur son ancre, quand le câble de l'ancre est tendu verticalement afin d'arracher l'ancre (dérapée) du fond de l'eau.

**Plain**. Le plain : Termes de marine, la haute mer. Un vaisseau est allé au plain, a mis au plain, a donné au plain. Le plain de l'eau : la haute mer. Desroches, Dict. 1697. Littré.

**Pointe**. Terme de marine il s'agit d'une des divisions du compas de mer ou boussole. Il y a trente-deux pointes qui marquent les vents. Un rumb ou rhumb de vent vaut quatre pointes.

**Pompe**. Terme de marine. Instrument dont la fonction est d'épuiser l'eau qui s'introduit dans la cale d'un navire. Littré. Appareil servant à aspirer et refouler l'eau. Les pompes de cale sont destinées à les assécher. Borzeix

## R

**Relèvement**, s. m. : Action de déterminer le gisement d'un objet par rapport au navire.

**Remarque** : Terme de marine. Points remarquables que l'on relève pour se diriger. Littré.

**Rhumb de vent**, s. m. : Angle d'un quart, espace angulaire qui sépare l'une de l'autre les 32 divisions de la boussole ou du compas de marine, soit 11° 15'.

**Ride** : Terme de marine. Cordage d'un petit diamètre qui sert à en roidir un plus gros, au moyen de poulies, de moques ou de caps de mouton. Littré.

**Ris (s. m.), bande de ris** : Proprement dit, les ris sont les plis que fait une voile dans la partie qu'on en soustrait au vent, lorsqu'on en diminue la surface, trop large pour la circonstance. Prendre des ris, diminuer la surface de la voile, en ployant contre la vergue la partie supérieure de cette voile comprise entre la ralingue et la première, la seconde ou la dernière bande de ris (fig. 24).

Les bandes de ris, bandes de toile cousue sur la ligne parallèle à la tête, sont un système utilisé pour diminuer la surface d'une voile. Le moyen ultime c'est de l'affaler.

## S

**Servir (faire...)** : Orienter une voile pour que le vent la gonfle. Faire servir : manœuvre d'un navire à voiles pour quitter la panne et reprendre la route.

**Senau** : Corruption de l'anglais « snow ». Deux-mâts à voiles carrées proche du brick, utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le commerce ou la marine de guerre à voile. La caractéristique d'un senau, est le dédoublement du grand-mât par un mât plus petit, accolé immédiatement derrière le grand mât, appelé mât de senau ou baguette de senau.

**Sonde. Plomb (de la ligne de sonde)** : Pour sonder, on se sert d'une ligne graduée au bout de laquelle est amarré un plomb servant de lest ; ce dernier présente une cavité que l'on remplit de suif pour connaître la nature des fonds, grâce aux particules de sable, de gravier, de vase qui restent collées au suif lorsqu'on le remonte.

## T

**Taquet** : Crochet de bois à deux branches, qu'on attache sur le mât ou sur le plat-bord, pour y amarrer (tourner) quelque manœuvre. Littré.

**Touée** : Longueur de chaîne ou de câblot élongée entre le bateau et son ancre. Plus il y a de longueur, plus la tenue est assurée. Le minimum nécessaire est égal à trois fois la profondeur du fond à l'endroit où l'on mouille. Une touée : cordage à l'aide duquel on tire un vaisseau flottant pour lui faire parcourir un certain espace.

**Touer. v. a.** Touer un vaisseau est le traîner sur l'eau à l'aide de cordages. Souvent des canots armés de rameurs qui agissent avec force, tirent sur ce cordage et entraînent après eux ce bâtiment, qui alors est dit « être toué ou se

faire touer ». Souvent aussi l'équipage, à bord de ce bâtiment, tire sur un cordage attaché à un point fixe ou à une ancre quelconque, qui ordinairement est une ancre à jet mouillée loin de ce vaisseau, et il avance ainsi dans l'espace en se touant lui-même (Romme. Dictionnaire. 1792).

**Tonneau.** On distingue dans la marine, deux espèces de tonneaux qui servent de mesure à la contenance d'un bâtiment. L'une de ces mesures est en tonneaux de poids qui sont de 2 000 livres l'autre est en tonneaux de volume, qui sont de 42 pieds cubes (Romme. Dictionnaire. 1792).

**Tribord :** Terme de marine. Côté droit du navire quand on regarde l'avant. Littré.

## V.

**Venir à :** Terme de marine. Gouverner de manière à obtenir un résultat donné. Venir à bâbord ou à tribord, se dit du navire à qui l'on fait décrire une courbe à droite ou à gauche de la route qu'il suivait. Venir au vent, se dit d'un bâtiment qu'on incline de manière à recevoir plus de vent dans ses voiles.

**Vergue :** Terme de marine. Pièce d'un bois léger, longue et grosse en proportion de la grandeur de la voile qu'elle doit porter, ronde dans toute sa longueur, et plus mince à ses extrémités qu'à son milieu. Établie horizontalement en travers des mâts, les vergues supportent les voiles, enverguées grâce à leur filière d'envergure sur leur bord supérieur. La grande vergue. La vergue de perroquet (fig. 22, 24 n° 9). Littré. Borzeix.



## 39 Sources et Bibliographie

### Archives.

#### Archives nationales (AN.).

AN. MAR. 4JJ/78 ; pièce 57. *Journal de navigation de « la Paix » (1754-1755).*

AN. MAR/4JJ/78 ; pièce 60. *Duc de Béthune (1756-1758). Journal de bord de Du Bousquet, 1<sup>er</sup> pilote.*

#### Ministère de la défense.

Ministère de la défense. Secrétariat général pour l'Administration (S.G.A. Mémoire des hommes) et les Amis du Service Historique de la Défense à Lorient (A.S.H.D.L.).

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.-gouv/fr/indes>. Fond de la Compagnie des Indes (ouvert le 31 mai 2011) : armements des navires au long cours ; équipages et passagers, cartes marines.

S. H. D. L. – S.H.D. Jean-Yves Le Lan – Jean-Michel André. 2011.

2P 37-II.5. *Rôle de « la Paix » (1754-1755).*

- *Rôle d'équipage ( Rôle de bord, armement).*
- *Rôle d'équipage (Rôle de bureau, désarmement).*
- *Table alphabétique.*

AD (974). C° 733-2. *État des passagers à destination de l'île Bourbon. 22 avril 1754. Table alphabétique.*

#### Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM.).

FR ANOM DPPC NOT REU 75. Amat de la Plaine. *Testament du sieur Becard, capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, en l'habitation du Sieur Freire, 26 mai 1755 ; Dépôt des effets du Sieur Becard fait par son exécuteur testamentaire, Brisemanière, le 19 juin 1755 ; État de partie des effets du sieur Becard, le 19 juin 1756.*

### **Imprimés. Atlas, dictionnaires, glossaires.**

Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772. Ingénieur de la Marine). *Le petit Atlas maritime. Recueils de cartes et de plans des quatre parties du monde. Par ordre de M. le Duc de Choiseul, Colonel Général des Suisses et Grisons, Ministre de la Guerre et de la Marine. 1764.*

5 vol., 619 pp.

- *Volume I. Amérique Septentrionale et Isles Antilles (planches et cartes 1 à 102, p. 1-110).*
- *Volume II. Amérique méridionale. Mexique Terre-Ferme, Brésil, Pérou, Chily (planches et cartes 1 à 89, p. 112-207).*
- *Volume III. contenant I° Asie, II° Afrique avec les détails intéressants de ces deux partie (planches et cartes 1 à 124, p. 209-342). [Le tome III en ligne à : <http://www.memoiredeshommes.-sga.defense.gouv.fr/indes/>]*
- *Volume IV. Contenant l'Europe et les États qu'elle renferme, excepté la France (planches et cartes 1 à 128, p. 344-479).*
- *Volume V. Contenant les côtes de France et les places maritimes sur l'Océan et la Méditerranée (planches et cartes 1 à 132, p. 481-619).*

Les cinq volumes, 619 pp. regroupés en ligne à : Université de Stanford. SearchWorks (stanford.edu) et [www.davidrumsey.com](http://www.davidrumsey.com).

Jean Bourgoïn. « L'hydrographie française au XVIIIe siècle », p. 6-18, dans : *Chronique d'histoire maritime, n° 11. 1<sup>er</sup> semestre 1985.* Commission française d'histoire maritime. Paris, 1985-01. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5326352w>. Consulté 10/7/2021.

Pieter Goss. *Atlas de la mer ou Monde aquatique représentant toutes les côtes maritimes de l'Univers de découvertes et cogneues tres necessaire et commode pour les pilotes, maîtres de marine et marchands mis nouvellement en lumière et imprimé à Amsterdam chez Pieter Goos, sur le cay de Texel prez Ramskoy, au miroir de la mer, 1670, 49 pp.* Mis en ligne : <http://www.memoiredeshommes.-sga.defense.gouv.fr/indes/>

Joannes van Keulen (Joannes II, petit-fils de Johannes van Keulen (1654-1715), éditeur de cartes hollandaises). *Gedrukt tot Amsterdam by Ioannes Van Keulen. Boek, zee-kaart ver kooper also ook graad-boogen, quadranten, octante, asimuths, pyl-compasse, etc. En verdere mathematische instrumente, insgelyks ook verscheide dito boeken, aande oost zyde vande nieuwe brug, in de Gekroonde lootsmen [Au pilote couronné].* Cartes nautiques. Mis en ligne : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.-gouv.fr/indes/>

Après de Mannevillette (Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d'). *Le Neptune Oriental, dédié au Roi. À Paris, chez Demonville, imprimeur-libraire de l'Académie française, à Brest, chez Malassis, imprimeur-libraire de la marine, 1775, 194 pp., 59 cartes.* National Library of Australia. Nla.map-ra49-s2-V. et Mis en ligne : <http://www.memoiredeshommes.-sga.defense.gouv.fr/indes/>

Après de Mannevillette (Jean-Baptiste-Nicolas-Denis d') (1707-1780). *Instructions sur la navigation des Indes orientales et de la Chine, pour servir au Neptune oriental, dédié au Roi,* par M. d'Après de Mannevillette, [...] Capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, [...] A Paris, chez Demonville, [...] et à Brest, chez Malassis [...] 1775. Gallica (bnf.fr). Haudrère (Philippe). La Compagnie française des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Seconde édition, revue et corrigée. Les Indes savantes, 2005. 2 t.

Borzeix Christophe. *Glossaire des termes de la marine et plus particulièrement de construction navale* (version 2005). <http://christophe.borzeix.perso.sfr.fr/GlossaireMarine/glossaire.htm>.

Centre National de Ressources Textuelles. CNRTL. <http://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/>

*Le Chasse-marée. La revue du monde maritime.* Chap. : « termes de marine » ; Lexiques. <https://www.chasse-maree.com/savoirs/termes-de-marines>

*Dictionnaire de marine : contenant les termes de la navigation et de l'architecture navale [...]*, par Nicolas Aubin. Pierre Brunel, Amsterdam. M. D. CCII.

Romme, Nicolas Charles (1745-1805). *Dictionnaire de la marine française avec figures*. Chez Barrois l'aîné, 1792. Gallica (bnf.fr).

Architecture navale. [Arcasse \(architecture-navale-ancienne.com/\)](http://architecture-navale-ancienne.com/)

*Encyclopédie méthodique marine dédiée et présentée à Monseigneur le Maréchal de Castries, Ministre et Secrétaire d'État au Département de la Marine, etc.* A Paris, chez Panckoucke, à Liège, chez Plomteux, 1783-1787, 3 t. Gallica (bnf.fr).

Littré E. *Dictionnaire de la Langue Française*, ... L. Hachette, Paris, 1873-74, 4 vol. : A-C, D-H, I-P, Q-Z.

« Nouveau dictionnaire de médecine, chirurgie, pharmacie, physique, chimie, histoire naturelle, etc.. » par Pierre-Auguste Béchard, Auguste-François Chomel, Hippolyte Cloquet, Jules Cloquet, Mathieu-Joseph-Bonaventure Orfila. 2 vol. in-8. Tome 1 : A-Gyr. Tome 2 : H-Z. Paris. 1821-1822. Gallica (bnf.fr). Cité : Chomel. *Nouveau dictionnaire de médecine, etc...* Paris. 1781-1822. T. ...

*Règlement touchant la marine de la Compagnie des Indes, arrêté en l'assemblée d'administration du 16 septembre 1733*. A Paris, De l'Imprimerie Royale, M. DCC. XXXIV. Gallica (bnf.fr).

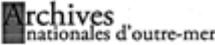
Savary des Bruslons (Jacques), Savary (Philémon Louis). *Dictionnaire universel du commerce, contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde [...]*. 4 volumes. A Paris, M. DCC. XXIII. Gallica (bnf.fr).

L. J. Camille Ricquebourg. *Dictionnaire généalogique des familles de l'île Bourbon (La Réunion)*. 1665-1810. Imprimerie de la manutention. Mayenne. 1983. 3 t. Cité ainsi : Ricq. suivi de la page.



40 Facture de reproduction de documents. Régie 2021/155.

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**Archives  
nationales d'outre-mer**

Archives nationales d'outre-mer  
Régie de recettes
Aix-en-Provence, le 26 août 2021

**Monsieur Robert BOUSQUET**  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**FACTURE DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS**  
**Régie 2021 / 155**

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total €
Photocopies A4		0.30 €	
Photocopies A3		0.60 €	
Impression (tirage sur papier photo standard) A3		5.02 €	
Impression (tirage sur papier photo standard) A4		3.35 €	
Fourniture d'un fichier numérique en noir et blanc ou en couleur (incluant le transfert sur CDR ou par voie électronique) - qualité édition		16.72 €	
Fourniture d'un fichier numérique en noir et blanc ou en couleur (incluant le transfert sur CDR ou par voie électronique) - qualité standard	12	2.50 €	30.00 €
Fourniture de CDROM	1	8.36 €	8.36 €
<b>TOTAL</b>			<b>38.36 €</b>
Frais de conditionnement			/
Frais d'envoi			1.74 €
<b>TOTAL A PAYER</b>			<b>40.10 €</b>

29, chemin du Moulin de Testas - CS 50062 - 13182 Aix-en-Provence cedex 5 - SIRET 130 025 034 00013 - APE 9654

Figure 26. Facture de reproduction des « papiers du sieur Bécard » : Testament et dépôt des effets. Mai et juin 1755.

## 41 Table des figures.

<i>Figure 1 : Rose des vents d'un compas, ensemble constitué par la boussole et la rose des vents.</i>	9
<i>Figure 2 : Les 32 directions de vent délimitant les 32 rhumbs ou aires de vents.</i>	10
<i>Figure 3 : Rôle de l'équipage du vaisseau La Paix, armé à Lorient le 30 mars 1754, naufragé à Bourbon le 4/4/1755.</i>	12
<i>Figure 4 : Rôle de l'équipage du vaisseau La Paix, désarmé au Port-Louis le 4 juin 1756.</i>	13
<i>Figure 5: Récapitulation suivie de la déclaration du capitaine.</i>	42
<i>Figure 6: Carte de Lorient et du Port-Louis. Bellin. Atlas, t. v, n° 66, 1764. Gallica (bnf.fr).</i>	46
<i>Figure 7 : Carte réduite des îles Canaries, Madère et Porto-Santo. Dressée sur de nouvelles observations par Mr. d'Eveux de Fleurieu. Gravée au burin par Petit, 1772. Gallica (bnf.fr).</i>	49
<i>Figure 8 : Plan de Portendic, appelé aussi Portudaddi ou Penia. Tiré de Labat.</i>	50
<i>Figure 9. Les Côtes du Sénégal depuis le Cap Blanc jusqu'à la Rivière de Gambie. Bellin. Atlas, t. III, n° 95. 1764. Gallica (bnf.fr).</i>	52
<i>Figure 10 : Carte de la côte d'Afrique depuis le cap Vert jusqu'au cap Verga. Bellin. 1764. Gallica (bnf.fr).</i>	53
<i>Figure 11 : Sénégal. Vue du Cap Vert et vue de la rade de Gorée. (Labat, Gallica (bnf.fr)).</i>	54
<i>Figure 12 : Carte exacte de la côte du Cap Vert, avec la pointe d'Almadilla, les Mamelles, et une vue de l'île de Gorée depuis le Cap Emanuel. Gallica (bnf.fr).</i>	55
<i>Figure 13 : Plan particulier du Bissaux. Corrigé par sieur Gabriel le 21 décembre 1718. Gallica (bnf.fr).</i>	56
<i>Figure 14 : L'île de France où l'on reconnaît du NNE. à l'O. et SSO : l'Île aux Serpents (I. Paras), l'Île Ronde, l'île Plate, le Coin-de-Mire, l'île aux Tonneliers, le Port-Louis, le Pieter Both, le Morne Brabant (Pointe SO.). Gallica (bnf.fr).</i>	66
<i>Figure 15 : Plan particulier du Port-Louis au NO. de l'Île de France et de ses environs (date : 16..-17..). 1 : Baie des Tortues. 2 : Maison Blanche. 3 : île aux Tonneliers. 4 : Pieter Both. 5 : Le Camp ou la Loge. 6 : Rivière où l'on fait l'eau, Grande Rivière. Gallica (bnf.fr).</i>	67
<i>Figure 16 : Carte de l'île de Bourbon, autrefois Mascareigne, par Bellin.</i>	70
<i>Figure 17 : Carte de l'Ance Dauphine dans l'Isle de Madagascar. Bellin. 1764.</i>	73
<i>Figure 18 : l'île Ronde et l'île aux serpents.</i>	80
<i>Figure 19 : L'île aux Pigeons ou Cheminée vue de l'îlot Gabriel avec l'île Plate à tribord.</i>	80
<i>Figure 20 : Sépulture du sieur Denis Bécard. Sainte-Marie. 25 mai 1755 (ADR).</i>	99
<i>Figure 21 : Journal du « Duc de Béthune ». Extrait. À Gorée, le 17 et 18 mars 1756. AN. MAR/4JJ/78, pièce 60, vue 13.</i>	104
<i>Figure 22 : Coupe schématique d'un trois-mâts de 600 tonneaux (Philippe Haudrière. La Compagnie française des Indes..., t. 1, fig. 45, p. 363).</i>	110
<i>Figure 23 : Les voiles d'un trois-mâts.</i>	111
<i>Figure 24 : Basse voile carrée (d'après Borzeix Christophe. Glossaire des termes de la marine...).</i>	111
<i>Figure 25 : 1 : Bossoir et ancre de bossoir. 2 : Chaumard. 3 : Rides. 4 : Cap de mouton. 5 : Cadène.</i>	113
<i>Figure 26. Facture de reproduction des « papiers du sieur Bécard » : Testament et dépôt des effets. Mai et juin 1755.</i>	123



## 42 Table des tableaux :

<i>Tableau 1 : Rôle d'équipage du vaisseau La Paix (1754-1755). Armement.</i>	41
<i>Tableau 2 : État des morts inscrits au rôle d'équipage (tab. 1), jusqu'à la perte du vaisseau La Paix.</i>	91
<i>Tableau 3 : Capitaine du Duc de Béthune. Étapes de la navigation de son vaisseau aux îles de France et de Bourbon. 1756-1758.</i>	103
<i>Tableau 4 : Journal de Du Bousquet. 1er pilote du Duc de Béthune. État des noirs décédés au cours de 95 jours de mer.</i>	103



## 43 Table des matières.

1. Rose des vents et compas.	9
2. Les conditions de la transcription.	11
3. Rôle d'équipage du vaisseau La Paix. Armement (1754-1755).	12
4. Proportions du vaisseau,... Nombre d'équipage.	41
5. Déclaration du capitaine à la suite de la récapitulation.	42
6. Tableau de navigation du 30 mars au 18 avril 1754. Vues 4, p. 4.	44
7. Tableau de navigation du 19 au 30 avril 1754. Vue 5 p. 6.	45
8. Partance de Penmanecq pour aller au Sénégal.	46
9. De l'archipel de Madère à la côte d'Afrique	47
10. En vue du fort du Sénégal, en route pour Gorée.	51
11. Escale à Gorée.	51
12. Tableau de navigation du 10 mai au 19 juin 1754. Vue 6 et p. 9	57
13. Tableau de navigation du 30 mai au 19 juin 1754. Vue 7, p. 10.	58
14. Tableau de navigation du 20 juin au 10 juillet 1754. Vue 8, p. 12.	59
15. Tableau de navigation du 11 au 30 juillet. Vue 9, p. 15.	61
16. Tableau de navigation du 31 juillet au 19 août 1754. Vue 10, p. 16.	62
17. Départ de Gorée pour l'Île de France.	63
18. Arrivée à l'Île de France.	65
19. Septembre 1754. Départ de l'Île de France pour aller à Bourbon	68
20. Arrivée à l'île Bourbon.	69
21. Tableau de navigation du 14 octobre, au 2 décembre 1754. Vue 11, p. 18-19.	71
22. Départ de Saint-Denis pour aller au Fort-Dauphin.	72
23. Arrivée au Fort-Dauphin.	73
24. Départ du Fort-Dauphin pour aller à l'île de France.	77
25. Tableau de navigation du 17 au 28 décembre 1754. Vue 12, p. 20.	78

26	Arrivée à l'île de France.....	79
27	Départ du port du NO. de l'Île de France et arrivée à Bourbon.....	82
28	Coup de vent en rade de Saint-Denis, février 1755.....	83
29	Le vaisseau est incapable d'entreprendre aucun voyage. ....	86
30	Le naufrage, la recherche de l'épave et les tentatives de sauver ce que l'on peut. ....	88
31	État des morts jusqu'à la perte du vaisseau. Certificat de conformité signé du pilote à la Corogne, le 9 mars 1757. ....	90
32	Gratifications accordées dans la seconde navigation. ....	92
33	Papiers du sieur Becard. ....	94
33.1	Testament du sieur Becard. 26 mai 1755.....	94
33.2	Dépôts des effets de sieur Becard, fait par sieur Brimanière. 19 juin 1755. ....	95
33.3	État de partie des effets du sieur Becard. 19 juin 1755.....	100
34	Plan du Journal de la navigation du vaisseau de la Compagnie des Indes, <i>La Paix</i> (1754-1755). (A.N. MAR 4JJ/78 ; pièce 54) 21 vues. ....	101
35	Extrait du journal du voyage du vaisseau le <i>Duc de Béthune</i> .....	102
35.1	Étapes.....	102
35.2	Réflexions sur le transport des noirs. ....	104
35.3	[Réflexions] sur le vaisseau le <i>Duc de Béthune</i> . ....	105
36	Instructions nautiques pour une relâche à Fort-Dauphin. ....	105
37	Instructions nautiques pour une relâche au Port-Louis de l'Île de France. ....	107
38	Lexique : .....	109
39	Sources et Bibliographie .....	120
40	Facture de reproduction de documents. Régie 2021/155.....	123
41	Table des figures.....	124
42	Table des tableaux : .....	125
43	Table des matières.....	125



Octobre 2021.  
Imprimeur éditeur :  
<https://www.lulu.com/fr>  
Entreprise d'auto-édition de livres et d'eBooks en ligne | Lulu.  
3101. Hillsborough St. Raleigh. NC. 27607. U.S.A.

